

GOVERNMENT OF INDIA
ARCHÆOLOGICAL SURVEY OF INDIA
ARCHÆOLOGICAL
LIBRARY

ACCESSION NO. 31420
CALL No. 913.005/B.I.F.A.O.

D.G.A. 79







DÉDICACE GRECQUE DE MÉDAMOUD

PAR

M. PIERRE JOUQUET.

31420

Les fouilles de l'Institut français à Médamoud ont mis à jour quelques inscriptions grecques, presque toutes trouvées dans la cour du temple. On aurait espéré un moins maigre butin; mais peut-être sera-t-il enrichi quand on aura débrouillé le dromos bordé de sphinx, qui, de la porte monumentale de Tibère, conduit au quai d'embarquement. Les textes déjà sortis de terre ont été publiés par E. Drioton¹⁰. Celui que nous nous proposons d'étudier ici nous a paru mériter une attention particulière.

La bonne fortune a permis que le professeur Michael Rostovtzeff vint en Egypte quelque temps après la découverte. Il a visité le chantier de Médamoud et vu ce texte, qui devait intéresser particulièrement l'auteur de l'*Histoire économique de l'Empire romain*. Nous en avons discuté le sens ensemble, et, dans l'édition allemande de son ouvrage, il en a proposé une restitution. J'ai largement profité, dans les pages qui suivent, de cette amicale collaboration, sans m'astreindre à marquer exactement, parce que je ne le pouvais pas, ce qui vient de l'un et ce qui vient de l'autre : οὐαὶ κούρα τὰ τῶν Οἰλων. Mais naturellement c'est sur Rostovtzeff qu'il faut compter pour tirer de notre texte et de la comparaison avec les textes apparentés tout ce que l'histoire économique peut en apprendre. On ne verra dans mon commentaire qu'un essai pour orienter la recherche; j'espère néanmoins n'avoir rien omis d'essentiel.

L'inscription ne peut malheureusement pas être datée avec certitude. Le gentilice *Ardus*, porté par les deux dames qui ont fait la dédicace, indique très vraisemblablement qu'elles appartenaient à une famille parvenue à la cour

¹⁰ *Fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale* (année 1925), *Rapports préliminaires*, t. IV, 5^e partie, Médamoud, les inscriptions, par Et. Drioton, p. 72-73.

romans sous le règne d'Hadrien. La pierre est donc postérieure au premier tiers du II^e siècle, sensiblement postérieure, croyons-nous, car, bien que plus allongée et d'une élégance plus grêle, l'écriture s'apparente à celle d'autres textes provenant de Mélamoud¹⁷, et dont l'un¹⁸ est daté de la 8^e année de Dioclétien. Mais je ne la croirais pas aussi tardive. Des traces de lettres qui me semblent assez caractéristiques, comme celles du M, se trouvent à la fin du I^e siècle, et dans le même temps on rencontre des écritures de cette même allure haute et mince¹⁹. Fin du II^e siècle et deuxième tiers du III^e sont les termes entre lesquels on peut hésiter. De plus habiles arriveront peut-être à plus de précision en étudiant la photographie que nous publions (voir la planche).

Base (?) de grès, allant s'élargissant légèrement vers le bas. Deux fragments, inv. 3454 et 3455; voir *Fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale* (année 1928), 1^e partie, Mélamoud, par F. BISSON et T. RODZIENSKI, p. 28. Le raccord est assuré par la lecture des lignes 7 et 8; en tout dix lignes. Lacune au début des lignes 3 et 6, au milieu des lignes 7 et 8. La partie droite des deux dernières lignes manque entièrement.

Hauter totale: environ 87 centimètres. *Hauter de la partie ascrise*: environ 67 centimètres. *Largur*, dans le haut, environ 55 centimètres, à la hauteur de la ligne 1, 57 centimètres; à la hauteur de la ligne 10, 60 cent. 1/2. La largeur augmente donc d'environ 1/2 centimètre par ligne. *Epaisseur*: 17 centimètres environ; mais si notre pierre a bien une base, nous n'avons que la partie antérieure du bloc.

La gravure est assez irrégulière. Noter la tendance à faire dépasser l'alignement par le haut des bases verticales et obliques (L. 1, P; L. 2, g, A, etc.). C'est une négligence et non un désir d'ornementation. Dans les lignes intégralement conservées, le nombre des lettres est de 15 (L. 1), 16 (L. 3), 19 (L. 2 et 4). La largeur des espaces occupés par une lettre varie; d'une ligne à l'autre elle va de 2 centimètres à 3 cent. 7. Ainsi ne peut-on exactement déterminer le nombre des lettres à restituer dans les lacunes.

La pierre avait été utilisée pour la construction d'une maison indigène, mise au nord du temple et du magasin élevé par nous pour abriter les antiquités. La maison fut démolie pour faire place à un hangar, où sont provisoirement abrités les blocs du Moyen Empire. L'inscription n'a donc pas été trouvée in situ, mais elle provient certainement du temple ou de ses abords.

¹⁷ DAUERAT, op. cit., p. 75, n° 416 (fig. 39); p. 76-77, n° 416 (fig. 31).

¹⁸ JUIN, ibid., n° 416.

¹⁹ Voir par exemple BACCHI, *Itinéraire grec-*

che à Iolme (dans le Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée d'Alexandrie), n° 72, pl. XIX, 5a (règne de Marc-Aurèle) et comparé aussi n° 86 (règne de Maximin, e^r 235).

CENTRAL LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Acc. N. 31420

Date. 2-5-57

Call No. 913.005 D.I.F.A.D.

ΑΝΤΟΙΘΕΑΜΕΓΙΣΤΗ		Αντοῖ θεῷ μεγίστῃ
ΑΙΓΑΙΟΣΙΔΩΡΑΚΛΙΑΙΑΙ		Αἰγαῖοι Ιδωράκλιαι αἱ Αἴδη[α]
ΟΔΥΜΠΙΑΣΜΑΤΡΩΝΑΙ		Οδυμπιασμάτρωναι
СТОΛΑΤΑ·ΝΑΥΚΑΛΗΡΟΙΚΑ	contin.	στολάται ναυκαληροι κα[ι]
ΡΟΙΕΡΥΩΡΑΙΚΑΙΑΜ	II	+ [έμπο]ραι ἡριθραικαὶ δημ[α]
ΠΟΛΙΝΑΡΙΩ		[Α]πολιναρίω
ΕΠΑΡΧ [επιστημ.] ΤΟΔΥΜ		ἐπάρχ[η] ἐπ Ολυμ-
ΠΙΛΔΟΣΚΑΙ		πάδος και[ι]
ΑΜΦΟΤΕΡΩΝ		ἀμφοτέρων[ι]
ΑΝΕΘΗΚΑΝ	III	ἀνέθηκαν[ι]

ΑΝΤΟΙ ΘΕΑ ΜΕΓΙΣΤΗ.

Les familles ont déjà donné une dédicace à Létô : Αντοῖ θεῷ μεγίστῃ¹¹. Dans le nouveau texte, la déesse est μεγίστη. Si, comme on pourrait le croire, l'épithète dont on salut ainsi les dieux était fixée par un rituel, on serait tenté de conclure que la présente inscription est postérieure à celle qui avait été précédemment trouvée, car il serait peu vraisemblable que les honneurs accordés à Létô nient diminué au cours du temps. Mais il n'est pas sûr qu'en cette matière on n'ait pas laissé quelque jeu à l'initiative des dévots. L'écriture reste donc le seul indice de l'âge de nos textes. Ils peuvent n'être pas très éloignés l'un de l'autre; mais il n'y a rien dans le tracé des lettres qui puisse déterminer leur chronologie relative.

Létô est certainement ici une divinité égyptienne, adorée dans le temple, et M. Drioton a déjà reconnu sous ce nom la déesse-mère de la triade de Montou, Râït-Taoui. Il a noté que l'assimilation de Râït-Taoui avec Létô avait pu être favorisée par la prononciation de l'époque impériale¹²: en égyptien l'*r* et l'*l* paraissent très voisins, ce qui n'a pas été sans influencer le grec d'Egypte¹³. Il va sans dire que Létô n'est pas une transcription de *Rato*, mais les deux mots faisaient à l'oreille une impression analogue.

¹¹ Danous, I. c., στήλη (p. 76-77).

¹² Danous, I. c., p. 9 et la note 5.

¹³ MATZER, Grammatik der griechischen Papyri aus der Palästina, I, p. 188.

Cependant pour que l'assimilation fût tout à fait assurée, il faudrait trouver d'autres preuves et montrer que le nom de Léto convient ici à Râti-Taoui et à elle seule. Malheureusement cette démonstration rigoureuse est impossible, car l'une des deux autres déesses adorées à Médamouth nous est inconnue. Elle figurait dans un groupe mutile de quatre divinités, dont il ne reste que la partie inférieure, et dont la quatrième est un Horphré enfant, un Harpocrate. Tamis que la troisième serait, selon l'hypothèse de Drioton, une forme anthropoïde du taureau, à qui certains textes donnent Horphré pour fils⁽¹⁾. S'il en est ainsi, le dieu-père serait Montou, la déesse-mère encore une fois Râti-Taoui, et, pour déterminer notre Léto, nous n'aurions à choisir qu'entre Râti-Taoui et Mout, la déesse mère de la triade Amouienne.

Sans doute on ne voit pas de raisons à priori contre l'assimilation de Mout et de Léto; mais, en fait, il semble qu'en Thébaïde Mout, pour les Grecs, s'appelle Héra. Non que toutes les Héni adorées en Égypte aient été des Mout et le fameux hymne à Isis provenant d'Oxyrhynchos⁽²⁾ en mentionne plusieurs dont l'identité est obscure. L'une est à Sais, où elle est «victorieuse» et «parfaite»; or, à Sais, la grande divinité est Neith, nommée depuis longtemps Athénè par les Grecs, et l'hymne le sait bien, qui fait d'Athènè la déesse du nome Saïte, en la déclarant «victorieuse» et «vierge»⁽³⁾. Ignore donc quelle divinité égyptienne est l'Héra de Sais; ignore également quelle est celle du Sébennytos⁽⁴⁾, «invention», «puissante», «Héra», «sainte»; celle de Tanis, «d'une beauté charmante»⁽⁵⁾; celle de Taposiris, qui s'appelle aussi «Thauestis» et «domatrice»⁽⁶⁾; celle d'Héliopolis, qui, selon Manthon, exigeait des sacrifices humains, ayant qu'Amôsis n'ait mis fin au rite sanglant⁽⁷⁾. Mais, en Thébaïde, Héra sera toujours Mout. Peut-être l'est-elle déjà à Oxyrhynchos et dans le

⁽¹⁾ Dauvois, *Fouilles de Platiéras français*, 1906; Médamouth, *les inscriptions*, p. 5.

⁽²⁾ P. Oxy., XI, 1380.

⁽³⁾ P. Oxy., XI, 1380, I, 26 et II, 29. Sur cette identification d'Isis et de Neith, que l'hymne prouve, voir DASSIER, dans ROSENTHAL, *Lectures der griechischen und romischen Mythologie*, V, vol. AII et KREUZ, dans PISCULY-W(IESOWA), s. v. Sais, II, 1, vol. 1759.

⁽⁴⁾ P. Oxy., XI, 1380, I, 25. Dans le Si-

beauté on adore une Tefanui, issue de Gad, ou une Mehit, toutes les deux à titres de bonnes. IRIGARAY, *Omaridogmât*, p. 57; KEMPS, dans P. W., s. v. Sebasystos, II, 3, p. 958.

⁽⁵⁾ P. Oxy., XI, 1380, I, 59-60.

⁽⁶⁾ Ibid., I, 58. Une autre Héra, I, 26.

⁽⁷⁾ MAXIMUS, ap. PISCULY, *de Abstinentia*, II, 55 (Nauk) — E. H. G., II, p. 615, fig. 83 — BOECKH, *Festes historias religiosas ägyptianas*, I, p. 73, I, 43-44.

Cynopolite, où elle est associée à un Zem¹¹, à Akoris¹², où elle accompagne Soudhos, Amon, Hermes (Thoth). Elle l'est certainement à Thôbes même, non seulement pour les savants, comme on doit l'inférer du témoignage de Diodore¹³, mais encore pour le peuple, comme nous l'a enseigné W. Spiegelberg, en nous montrant la parenté entre le nom grec Héraïs et le nom égyptien Tiesris¹⁴. Aux Memnonia, l'*Horusis* est une chapelle du Mout¹⁵.

Léto-Râit-Tauui n'est pas la seule Léto que nous trouvions en Égypte, et ce n'est pas la plus connue. La littérature¹⁶ nous a surtout conservé le souvenir de la déesse de Bontô. Celle-ci est l'urnes divine, Ooadit (Utu), qui régnait dans la ville de Pe, l'antique capitale de la Basse-Égypte : elle a toujours symbolisé, dans les protocoles royaux, la souveraineté sur le Delta. Elle est associée à Horus, dieu solaire, qui sera confondu avec le fils d'Osiris et d'Isis¹⁷, et qui, comme Léto, a son temple dans la ville. À Létopolis, le *Khem* des Egyptiens, aujourd'hui Ouissim¹⁸, Léto a donné son nom à une Hathor locale, compagne d'un Horus faucon, dieu céleste, et elle est assimilée à l'un des yeux divins¹⁹ ; sans doute la même déesse était adorée dans un quartier de

¹¹ P. Oxy., 555, l. 5; 1469.

¹² PESSAUX, *Sacrum Rôck*, 221.

¹³ Diod., l. 15.

¹⁴ Tiesris est composé du *Tre* (Athéron), la lisi sauvage de Karak, consacrée à Mout, qui est souvent appelée dame d'Atheron (G. LARASSEZ, *Hymnes des grands prêtres d'Amou de Karak, intit. de Neboumef*, p. 119). Le nom peut signifier la servante de la déesse de *Tre*. GRANIERE, PESSAUX, SEGUINOT, *Eis Erâsît sur d. paul. Aug.*, p. 44-45.

¹⁵ P. TOR., 1, 101, l. 19. W. OSRO, *Priests & Temples*, 1, p. 40, n. 1. La Héra de Mout, *Greek Inscriptions*, n° 29 (= J. H. ST., XXI, p. 284-285), est peut-être une divinité égyptienne (Mout selon OTTO) ; mais on ne peut l'affirmer (Mout, l. c.). De même pour PESSAUX, S. B., 5276. D'autres sont purement grecques, comme S. B., 518, 563, etc.

¹⁶ HEROD., II, 59; cf. H. BAUMER, *Dictionnaire géographique*, p. 220-245; H. GAUTIER,

Dictionnaire des noms géographiques..., t. I, p. 35; E. SERRE, dans P.-W., s. v. *Rôck*, t. V, ed. 1987. Pour le site moderne, G. C. EMMAN, *Annales du Service des Antiquités*, XI (1931), p. 88.

¹⁷ E. SERRE, l. c., ed. 1988. La tradition rapportée par HESIODITE, II, 156, et PITTINGER, *de Tufo et Ocrise*, 13, 38 (cf. WILHELM, *Horodotus et ses sources* BUCH, p. 157; G. SUZANNE, *Herodote et la religion égyptienne*, p. 146), qui nous montre Léto abritant Horus poursuivi par Set, dans l'île fictif de Chémou (*廟界* Dées), a dû favoriser l'assimilation d'Horus à Apollon, de Ouadit à Léto. Mais si Léto n'est que la source du Bism, non sa mère, Herodote sait que l'on adorait encore à Boutô-Démetrie-his et Artémis-Boubaste.

¹⁸ KASS, dans P.-W., s. v. *Létopolis*, t. XXIV, ed. 1986; H. GAUTIER, op. cit., t. V, p. 15; H. BAUMER, op. cit., p. 737.

¹⁹ KASS, l. c.

Memphis, qui, selon Étienne de Byzance, portait son nom¹⁰. Le Sphinx lui est, pour ainsi dire, consacré, τῷ ἀρτοῦ πρόσταλον ἀγνοτάτου¹¹. Enfin nous trouvons peut-être des traces de son culte au Fayoum où, dans le district d'Héraclide du nome Arsinôite, un houng porte le nom de Αρτοῦς ὄνοις¹². Ainsi en Basse-Égypte, la déesse Léto est une déesse de la lumière; pour parler en helléniste, elle appartient au cycle Apollinien¹³. Identifiée à Bâit-Târrû, associée à Montou¹⁴, elle garde en Haute-Égypte ce même caractère. Il est remarquable que ce soient nos inscriptions de Médamoud qui nous la nomment pour la première fois dans cette région, car la mention d'une île de Letô (Αρτοῦ ὄνος) dans le Pathyrite n'était qu'un indice¹⁵. Son culte devait pourtant être très

¹⁰ Strab. Bz.: Αρτοῦ μάλα τοῦ λαοῦ Μεμφίδων, αὐτὸν οὐ παραπέπει. Le témoignage est accepté par Baudouin. *Die Geographie des alten Ägypten*, Leipzig, 1857, p. 436. Il mentionne cette Litopolis d'Isis de Byzance avec  des textes hiéroglyphiques. Mais les égyptologues ne sont pas d'accord sur le sens de l'expression. Les uns font de *statâ-imai* le quartier de Memphis où se trouvaient les arbres sacrés, *males* et *mâat*, du 1^{er} nome de Basse-Égypte, et Maspero (*Cahiers populaires*, 2^e éd., p. 48) le place à Tell-el-Aris, «la plus septentrionale des buttes marquant le site de Memphis»; Baudouin (*Dubud bis Bab Kalabchek*) en fait la nécropole de Memphis, le plateau d'Abou-Sir, Saqqara, Dahchour; voir H. Germer. *Dictionnaire des noms géographiques*, I, p. 149. Voici à la fin de cet article la note additionnelle.

¹¹ G. J. Gr., 3700. Des trois blocs sur lesquels était gravée cette inscription, huit sont parvenus autrefois au Larzac avec l'ancienne collection Bravetti; cf. Lartoux, *Inscriptions grecques et latines d'Egypte*, II, n° DXXI, p. 480.

¹² Tebt. II, app. 2, 4, 7.

¹³ De même qu'Apollon-Synthémès était un rat, Léto en Basse-Égypte a été schématique et monogramme (Extr. N. A., X, 57; Nicomède dans Antonius Libernus, 58; Hérod., II, 67). Lartoux, *Sphinx*, VI, p. 205 et suiv., VII,

p. 25-36, étudiant le culte de ces animaux, a cru pouvoir affirmer que Léto du Litopolis a pris parfois l'aspect d'une déesse des ténèbres et que, dans la végétation des Pyramides ou partout ailleurs, elle s'est confondue avec Hérou (Sphœur, VII, p. 37-38). Même si les distinctions de Léto et de Séth sont exactes, ce ne serait là qu'en respect secondaire de Léto et qui, par contraste, renforcerait les rapports de Léto et des divinités solaires.

¹⁴ Sur le caractère saharien de Montou, cf. Degraeve, dans Baudouin. *Lexicon*, 2, v. Month oder Montu, IV, col. 240. Dès le M. E., il est Montu-Râ, ainsi à Thêmid  Urbanus, IV, p. 137/8 (Thoutmosis III). Ce texte n'est signalé par Ch. Kunze. Sur le caractère saharien des fauves aux mers, en général, au moins à la basse époque, cf. Macrid, Saur., I, 27 (20/21).

¹⁵ P. Grenfell, II, 15, col. 3; cf. W. Otto, *Präster u. Tempel*, I, 279 (1888). Sur le génitif incertain Αρτοῦ, voir Maxx, *Grammatik...*, I, p. 268, 364. La dédicace à Léto du Musée du Caire, Maxx, *Greek Inscriptions*, n° 3303a, p. 20 (— Parrot, S. B., 660) est de provenance incertaine. Mais les noms propres qui y figurent, Herakleos et surtout Herakleopatra indiquent plutôt la Haute-Égypte. Neophytos (nfr. bny) est le surnom habituel de Chanaan

répondra et il faut d'attendre à le rencontrer partout où nous trouverons la triade de Montou, c'est-à-dire à Thèbes, à Erment, à Taoud¹⁰, peut-être aussi dans les autres sanctuaires dont le dieu principal a été interprété comme un Apollon, tels que ceux d'Ombos et d'Ediou, où elle a pu être assimilée à une autre divinité féminine. Sayce a restitué son nom dans un graffito des carrières du G. Sibille¹¹; si l'on en croit Eisenlohr, il s'agirait dans ce texte de *grosses pierres destinées au temple d'Edfou*¹². Léto se trouve enfin jusqu'en Nubie, à Talmis, à Delios, où l'on adorait le dieu solaire Mandoulis¹³, traité de Λατός πορεία dans un hymne grec¹⁴. Mais c'est là une expression du répertoire poétique, comme il y en a tant dans ce morceau, et peut-être ne faut-il pas lui attacher un sens théologique trop précis.

Nous ne connaissons pas l'appellation hellénique des dieux qui lui sont associés à Médamoud. Deux inscriptions mentionnent Héraclès¹⁵, en qui M. Drioton veut reconnaître Montou¹⁶. A cette assimilation, on n'opposera pas qu'Héraclès est un héros, non un dieu. Les Grecs savaient très bien qu'ils avaient désigné sous le nom d'Héraclès beaucoup de divinités, orientales généralement, et dont ils ont bien soin de distinguer le fils d'Alcméone¹⁷, et ils savaient aussi

à Thèbes. Chanson m. W.-t. n° 109 est entourée par la liste de Bentresh (Barthélémy, Anciens Recueils, III, § 429); aux pieds est mentionné dans une liste de prêtres sur un papyrus domestique de Berlin, W. Schmitz, Aus einer dynastischen Zweigverwandlung des Ptolemäerzeit, dans Abhandl. d. Bayerischen Akademie der Wissenschaften, phil.-hist. Kl., N. F., 1939, p. 18-20. Nopharès désigne également une forme du dieu Crocodile au Gebel-Sibille. W. Schmitz, Z. äg. Spr., LXII (1937), p. 36-37.

10. Les familles de Médamoud ont donné quatre statues de Râb-Tauui : voir Beson au 1^{er} Roget, Fouilles de l'ornement, Médamoud, 1926, p. 227-228 : inv. n° 111, Râb-Tauui qui est dans Thébaïs; inv. 29, Râb-Tauui qui est dans Hermopolis (voir déjà L. D., IV, 65); inv. 2213, Râb-Tauui qui est dans Médamoud et probablement inv. 2273, Râb-Tauui qui est dans Taoud. Sur le culte de Montou à Taoud (Taphium).

G. Lenau, B. I. F. A. O., XII (1913), p. 101-111. La Râb-Tauui de L. D., 65^o est d'Ilémouadis, nom de Médamoud. C'est ce que me fait remarquer Ch. Kraatz.

11. PREISIGKE, S. B., 11, 187; cf. FRANKE, Steinbrüche und Bergwerke im phönizischen und römischen Ägypten, p. 195.

12. EISENLOHR, Z. äg. Spr., XXIII (1885), p. 96, n. 1.

13. Deuxes dans Roscher, Lexicon, v. 1, Mandulis, col. 4711.

14. C. I. Gr., III, 503g; KAHL, Epigr. gr., 1023; L. D., I, 97, gr. 53; PIONIERUS, Epigr. gr. in Ag. repert., p. 69-71, n° 34; MINETTE, R. C. H., XVIII (1894), p. 169, n° 3; SEMMELWEISS, R. E. G., 1895, p. 29-294.

15. DAUERER, I. e., n° 144 et 146.

16. IENS, ibid., p. 5.

17. HESSE, II, 42 et 145; DUM., I, 48; AUGUSTE, Annab., II, 16, 2 (Boos); ET ALBERT., Or.,

qu'ils avaient adopté plusieurs de ces Héraklès en pays grec¹⁰⁷. En particulier, pour l'Égypte, les auteurs ne confondent pas l'Héraklès grec dont le culte était florissant partout où il y avait des Hellènes, des gymnases et des palestres¹⁰⁸, avec l'Héraklès égyptien. Il y avait même plusieurs Héraklès égyptiens : Arsaphis à Héracléopolis Magna¹⁰⁹, Arensnouphis à Philæ¹¹⁰; mais, à Thèbes, Héraklès est Chonsou, le dieu-fils de la triade Amonienne, et c'est pourquoi j'hésite à croire qu'il puisse être Montou à Méridamond. L'identité de Chonsou et d'Héraklès n'est à la vérité bien attestée dans la littérature que par une glose de hasso époque¹¹¹, mais elle se révèle dans certains mythes¹¹² et dans les documents. Bevilacqua montré que l'*Hραξλέως* des textes grecs¹¹³ est le temple de Chonsou à Karnak¹¹⁴. Ce temple avait un nom égyptien que l'on peut lire en grec sur un ostracon de Berlin : il s'appelait le *Xεσεβαῖον* (*Xεσεβαῖον*), mot dont la première partie contient le nom de Chonsou¹¹⁵. Or l'ostracon nous donne un serment prononcé devant le dieu du temple, et ce dieu est Héraklès. Qu'il nous suffise de renvoyer au commentaire de Wilcken, Héraklès, qui ailleurs est un dieu solaire¹¹⁶, est ici un dieu lunaire.

Quant à Montou, c'est un dieu guerrier et il est naturel qu'on ait voulu l'identifier avec Héraklès¹¹⁷; mais c'est aussi un dieu solaire et, à ce titre, il est

¹⁰⁷ M. (5) in *Hercul.*, 10 (33, I), Cet., Tac., III, 16 (49); ARELIUS, *Liber manuorum*, 9, 11; PIER., *de maligno Herculeo*, 14 (857 E.P.).

¹⁰⁸ SÉRAS, *Orientales cultes à Thèbes*, II, C. H., II (1927), p. 186-192. Pour l'Égypte, cf. Héraklès-Montou, dans *Archiv für Papyroforschung*, II, p. 450, n° 87.

¹⁰⁹ Voir, e. g., MILNE, *Journal of Hellenistic Studies*, XXI, 1901, p. 281 et 283 — GRIMM, *Inscriptions*, 1906, p. 20; STRAUS, *Archiv für Papyroforschung*, II, p. 559, n° 39. C'est à tort que Milne voit, si dans Hermès et Héraklès, Thoth et Chonsou. Ce sont des divinités purement grecques. Le décret pourrait bien émaner d'un grec ou, voire, d'un que Herodote a publié, *B.T.F.A.O.*, XXII, 1923, p. 191-192.

¹¹⁰ GARRON, dans P.-W., e. e. Héracléopolis, XV, col. 545.

¹¹¹ O. BENENSON, *Archiv für Papyroforschung*,

III, p. 356-360 et L. BOECKHORST, *ibid.*, p. 363-364.

¹¹² EGYPT. MAGN., 2, v. XONOS : τὸν Ἡράκλεον καὶ τὸν Αἰγυπτίου λαζαντον Χόνον λαζαντα.

¹¹³ BEVILACQUA, II, 43. C'est un nom mythologique inspiré par la mort tribuelle de Chonsou à son père Amon. U. WILCKEN, Z. äg. Spr., XLVIII, p. 174.

¹¹⁴ U. WILCKEN, Gr. Ost., 1330.

¹¹⁵ REUILLET, *Brevi étymologique*, I, p. 175.

¹¹⁶ OEDIPUS LAMER, publié par U. WILCKEN, Z. äg. Spr., XLVIII (1914), p. 168 et suiv.; cf. p. 171-172 et CORAL, I, 110 A.

¹¹⁷ PIETRI, *de Iside et Osiride*, 51; MACROBIUS, *Satires*, I, 29 (7).

¹¹⁸ DIAZOROS, *Filles de l'Institut*, t. IV, loc. cit., p. 19, note 6. Veuillez aussi dans le présent article la note 1 de la page 9.

Apollon. Il l'est d'autant plus aisément que sa tête d'épervier le désigne comme un Horus et que les Horus deviennent des Apollons pour les Grecs. A ma connaissance, on ne trouve pas Montou sous le vocable d'Apollon dans les textes. Les papyrus grecs lui donnent son nom égyptien *Mōnō*¹¹, d'où celui de la ville d'Hermontis est dérivé. Strabon¹² déclare qu'on y honorait surtout Apollon et Zeus. Si près de Thèbes Zeus ne peut guère être qu'Amon¹³ et c'est Montou qui est Apollon, l'autre grand dieu de la métropole. Steindorff a donc reconnu à bon droit le temple de Montou à Thèbes dans l'*Απολλωνίον* de l'ostrocon de Berlin¹⁴.

Il est vrai que dans la mythologie grecque Léto est la mère, non la femme, d'Apollon. Ces divergences dans les rapports de parenté entre les dieux n'ont jamais empêché les identifications, même les plus surprenantes. Rappetons qu'à Boutô, selon certaines traditions, Léto est la nourrice, non la mère, d'Apollon et d'Artémis¹⁵; qu'Eschyle avait appris des Égyptiens qu'Artémis était fille de Cérès et non de Léto¹⁶, etc. Enfin notons qu'épouse d'Apollon, à Médamoud, elle y est aussi la mère d'un autre dieu solaire, disons un autre Apollon, sans

¹¹ P. Grauf., I, p. 24 Moult. La forme *Μόνων* (génitif) dans P. Grauf., II, 21, I, 4 (122 avant J.-C.).

¹² Strabon, XVII, 1; G. 847; Strab. Bz., s. v. *Εγύπτιος*.

¹³ Le temple d'Amon à Hermontis est connu au moins dès le début de la XIX^e dynastie. Nefernefrou, peut-être grand prêtre d'Amon à Thèbes, est aussi premier prophète d'Amon à Hermontis. Voir G. Luzzatto, *Hommage des grands prêtres d'Amon de Karnak*, p. 113-116 et p. 137.

¹⁴ U. Watzky, Z. ag. Spr., XLVIII (1921), p. 172. D'après, tout bien mis faire observer que Chouan n'est peut-être pas assez vivant dans le religieux de Médamoud pour qu'on soit très enclin à soupçonner cette divinité assez offerte sous l'Héraclès des inscriptions grecques. Il envisage plutôt qu'en Héraclès est le taureau sacré ou sa forme anthropoïde. Il avait déjà rapproché (*Fondation de l'Institut*, t. IV, I. c., p. 20, n. 6) l'épithète *άστρον* (le mat) n'est pas

attesté ailleurs), qu'il a ingénument constitué dans son n° 421, de l'expression *ερδην* qui mène une vie heureuse que l'on retrouve dans l'inscription hiéroglyphique n° 96 (ibid., t. III, 2^e partie). Mais ce dernier texte est, pour moi du moins, bien obscur. D'autres dioux peuvent d'ailleurs être ainsi désignés (ibid. ibid., t. IV, I. c.). En tout cas si Héraclès était à Médamoud le taureau sacré, il faut qu'il y ait eu là deux Héraclès car Chouan y est absent et, si près du grand Héraclion-Ché-chaînon de Karnak, il me semble difficile et qu'il y soit méconnu, si qu'il y soit connu des dioux grecs sous un autre nom que celui d'Héraclès. Je laisse à place pour de plus surces dans l'étude de la religion égyptienne si une théologie des mythes et des rites n'avait pas appartenir ces deux divinités, Chouan et le taureau, pour mettre un lien entre les deux terres adorées dans le temple, celle de Montou et celle d'Amon.

¹⁵ Herod., II, 156.

¹⁶ Paus., VIII, 57, 6.

préjuger pourtant du nom que les Grecs donnaient à Horphré. Le fils est une hypostase du père, selon l'esprit de la religion égyptienne.

Le nombre assez restreint des documents grecs sur Apollon en Égypte ne répond pas à l'importance du dieu dans le pays. Dans la seule Thébaïde combien comptons-nous d'Apollons ! Apollon-Montou à Médamoud, à Hermouthis, à Taoud; Apollon-Horus à Edou¹⁰, Haroëris à Ombos¹¹ et à Éléphantine¹². On n'est pas étonné, si l'on réfléchit à l'extension de la religion solaire. La vallée était couverte de temples dans lesquels les Grecs pourraient retrouver leur Apollon. Dans les traditions de la littérature *copte* le démon Apollon tient une place considérable, c'est qu'il représente une multitude de dieux égyptiens qu'il avait, pour ainsi dire, absorbés.

MATPΩNAI ΣΤΟΛΑΤΑΙ.

L. 2-4 : ΑΙΔης Λιθώρος καὶ Αἰδης Οὐρυπίδης ματρόναι σῖσταται. Le gentilice Aelius, à en juger par les exemples cités dans PARMIKE, *Eigennamen*, s. v., est naturellement surtout fréquent au II^e siècle depuis les règnes d'Hadrien et d'Antonin le Pieux. Mais on en trouve des exemples au III^e¹³ et au IV^e siècles¹⁴. Nous ne chercherons donc pas dans ce nom un indice très sûr pour préciser la date de notre inscription.

Les ματρόναι σῖσταται connues jusqu'ici par les textes égyptiens sont toutes du III^e siècle¹⁵ et elles appartiennent à l'aristocratie urbaine¹⁶. Il en est sans

¹⁰ La transcription grecque du nom égyptien de Horus d'Edou est 错误 que l'on trouve dans le nom théoplace Λιθώρος attesté au moins par des ostraca : MILNE, *Ostraka from Deir el-Bahri*, dans *Archiv für Papyroforschung*, VI, p. 195-196, notamment p. 192, 21, 30, etc. Cf. la note de WILKEN, p. 136.

¹¹ DRESEN, *O. G. I. S.*, I, 112.

¹² On a admis un Haroëris, maître d'Éléphantine  𢃠 𢃠 𢃠 𢃠 𢃠, donc un Apollon. DAREZ, *Noms et ressources*, Rec. de ressources, XVII (N. S., t. 1), 1895, p. 118. À Zéniyet-el-Maletin, on face de Minyé. IL WEILL

a trouvé récemment deux dédicaces à Apollon. On est là sur l'emplacement, ou non loin de l'emplacement, de l'amphore  ΘΕΟΥ στην ομώνυμη γεωγραφία, I. IV, p. 25.

¹³ P. Oxy., XIV, 1719 (s^e 205); VII, 1055 (s^e 205); XIV, 1753 (s^e 205), 1691 (s^e 201).

¹⁴ P. Leipz., 36 (s^e 376-378), 54 (s^e 376); DRESEN, *O. G. I. S.*, 742 (s^e 374).

¹⁵ Et c'est ce qui nous incline à croire que notre inscription doit être placée dans ce siècle.

¹⁶ P. Fix., I, 100, L 2 (s^e 334/3), 16 (s^e 339); B. G. U., 860 (s^e 353-358) (Pax-

dont de même d'une autre *matrona stolata* de Sebastopolis en Cappadoce¹⁰. Pour l'Egypte, on est tenté de voir une relation entre l'apparition de ce titre et les réformes municipales qui ont signalé le début du III^e siècle. En Occident, dans le Norique¹¹, en Dalmatie¹², en Italie¹³, en Gaule¹⁴, on trouve des *feminas stolatas* et même une *flia stolata*¹⁵. Les commentateurs¹⁶, peut-être à tort, ne semblent pas faire de distinction entre les *matronae* et les *feminas*.

Kübler a parfaitement établi, et il est inutile d'y revenir, que la *stola* est l'insigne de la femme mariée ; les *stolatas* sont proprement les *matronae*¹⁷ ; elles recevaient la *stola* en se mariant¹⁸. Ce serait donc une erreur que de voir un rapport entre la *stola* et le *ius trium liberorum* ; Kübler l'a fort bien démontré en interprétant correctement les vers bien connus de Properce¹⁹ sur la mort de Cornelia, femme d'Aemilius Paulus, fille de Scipion et de Scribonia. S'il en était besoin, le *P. Ryl.*, 165, confirmerait cette thèse : *Juliana*, qui s'y qualifie de *matrona stolata*, n'a garde d'oublier la mention du *ius trium liberorum* ; précaution superflue, si ce droit était impliqué dans ce titre. Enfin le même savant a certainement raison de noter que toutes les femmes mariées n'ont pas droit à l'appellation honorifique de *matrona stolata* ; mais peut-être ne faudrait-il pas la réservier uniquement, comme il le fait, aux femmes de sénateurs et de

aux *Berphagynissas*, p. 74) ; *P. Ryl.*, II, 165 (n° 86) ; *P. Scrab.*, 8 (n° 876), *P. Oxy.*, VI, 907 (n° 876), *P. Oxy.*, XIV, 1705 (n° 998) ; *Hugues*, *J. H. St.*, XXIV (1904), p. 10, inscr. du Kün-Klumzir (Pachnammatis) — *Caius*, *Ius* gr. ad nos nos, part., I, 1097 (plus exactement, d'après U. Wacker) = *Priscus*, *S. R.*, 178 (n° 116).

¹⁰ *Caius*, *L. v.*, III, 116.

¹¹ *C. I. L.*, III, 5883, 5993, 6155 (Cœlia).

¹² *C. I. L.*, III, 8754.

¹³ *C. I. L.*, X, 5918 (= *Dessau*, *Inscr.*, *Lat.*, I, 406 ; il s'agit ici, d'après Th. Mommsen, de Muria, la capitale de l'Amode) ; ce texte provient d'Aszagi, *C. I. L.*, V, 3899 (= *Wünsche*, n° 181). Cette inscription provient de Gualano.

¹⁴ *C. I. L.*, XIII, 1898 (Lyon).

¹⁵ *C. I. L.*, III, 51115 ; mais peut-être faut-

il entendre : et Ali(lac) Socia(lac) fil(iac), *stolata* (sc. feminas) am(uis) etc...).

¹⁶ Naturellement J. KÜBLER, dans *Zentralblatt der Saengerstiftung*, 1910, p. 176 et suiv.

¹⁷ Flaccus, *ep.*, p. 118; *Vul. Max.*, n. 1, 5; *Iam.*, *Orig.*, 19, 5, 3; *Vita*, 1, 5.

¹⁸ Cf. *Philipp.*, II, 345; *Petrus*, 81; *Iam.*, *Orig.*, 19, 136.

¹⁹ *Properc.*, IV (V), 13, n° 61, et aussi l'inscription *C. I. L.*, I, 193 (= X, 6009; *Wünsche*, 558). Dans Properce : *It tamen usque genitores nescia bantes significat* : « j'ai bien rempli mes devoirs de femme mariée ». Sur le vêtement appelé *stola*, voir G. LASOIX, *Dictionnaire des Antiquités de l'Antiquité et du Moyen Âge*, *Stola*. Le dernier éditeur et traducteur français de Properce, PIGANIOL, ne semble pas avoir connu l'article de Kübler (*Properc.*, *Édition*, Paris, *Les Belles Lettres*, 1899, p. 163, n. 4).

chevaliers. Des huit *matronae stolatae* que nous connaissons en Egypte, quatre seulement sont ou peuvent être de rang équestre¹¹, les autres appartiennent à des familles de curiales¹²; ce sont des *πατριάρχες*¹³, non des femmes de sénateurs ou de chevaliers. Le fait que Juliana, *matrona stolata* de Pachnemonnis, indique qu'elle est *xpatiostis*¹⁴, semble bien montrer que toutes les *stolatae* n'appartenaient pas à la classe équestre. Il ne s'ensuit nullement d'ailleurs que toutes les dames de l'aristocratie municipale aient eu le droit de prendre le titre de *matrona stolata*; mais nous ne saurions, pour le moment, définir les conditions nécessaires et suffisantes pour l'obtenir.

ΝΑΥΧΛΗΡΟΙ ΚΑΙ ΕΜΠΟΡΟΙ ΕΠΤΩΡΑΙΚΑ!

Ναυχληροί καὶ ἔμποροι, *nauicularii et mercatores*, est une expression courante qui se rencontre chez les auteurs¹⁵ comme dans les inscriptions¹⁶. Le sens du mot *ναυχληρός* demande pourtant encore à être précisé. E. Ziegler a réuni les dernières interprétations proposées; elles diffèrent entre elles assez fortement¹⁷.

Il est certain que les nauclères mentionnés par les écrivains et notamment par les orateurs attiques confusaient le navire, et c'est aussi ce que supposent les loi commerciales (*ἐπιπορικοί νόμοι*)¹⁸. Dans sa traduction des plaidoyers civils de Démosthène, R. Dareste a rendu le mot *ναυχληρός* par capitaine. Mais ce n'est pas une traduction parfaitement exacte. En fait les nauclères nommés par Démosthène paraissent être soit propriétaires des navires¹⁹, soit

¹¹ *P. Flor.*, 100 (n° 234-4); *P. Hyg.*, 165 (n° 466); *P. Strab.*, 8 (n° 276) et *Prümmer, S. B.*, 178 (n° 616).

¹² *P. Flor.*, 16 (n° 439); *P. Oxy.*, VI, 907 (n° 426); XIV, 1705 (n° 295).

¹³ *P. Flor.*, 16.

¹⁴ *Prümmer, S. B.*, 178.

¹⁵ Par exemple *Lysis*, XIX, 50; *Dex., XXXIII* (c. *Apolonius*) aut., I. (c. *Polycles*), 1307, 6. Sont mentionnés les premiers toutefois les *τετρακόποι*, tandis les *ἔπωροι*.

¹⁶ Par exemple *Dumarcay, Cours d'Inscriptions de Délos*, I, 85, I. 10, I. 35; 163 (= *O. G. I. S.*,

344); 195 (= *O. G. I. S.*, 135); 95; 118; 119; *O. G. I. S.*, 595, 1. 16, etc.

¹⁷ Erich ZIEGLER, Beiträge zur Geschichte des Seeraus und Seehandels im alten Griechenland, dans *Hamburgische Universität, Abhandlungen aus dem Gebiet der Auslandskunde*, Band 30, Reihe A, Rechts- und Staatswissenschaften, Band 1, Hamburg, de Gruyter 1930, p. 45-46.

¹⁸ Iosa, *ibid.*, p. 418-419 (dansong II).

¹⁹ C'est ainsi que, d'après les documents cités dans le *Contre Lysis*, XXXV, p. 934, § 33, le naucler Hyllus est propriétaire du navire avec Apolloniades.

représentants du propriétaire¹⁰, soit armateurs d'un navire loué; ce sont donc des armateurs¹¹ et, s'ils dirigent le plus souvent le navire, ce n'est pas leur rôle obligatoire. Pour l'époque impériale notre inscription suffirait à le prouver, car on ne conçoit pas que nos deux matrones aient jamais conduit des vaisseaux. Elles les ont seulement armés. Peut-être leur appartenaient-ils, peut-être les avaient-elles loués; comme elles vont en même temps *ēukarpos*, il est probable qu'elles sont propriétaires d'une partie au moins des marchandises transportées.

En somme, le rôle des nauclères de la mer Rouge peut se comparer à celui des nauclères du Nil, définis par W. Kunkel, pour la dernière période ptolémaïque¹²: « le nauclère n'est essentiellement ni le propriétaire, ni le capitaine, ni le pilote du navire qu'il emploie; c'est un entrepreneur de transport qui peut travailler avec des navires loués, naturellement aussi avec les siens propres, et ce doit être le cas le plus fréquent. Sa fonction n'est pas la direction technique du transport; il est avant tout celui qui supporte financièrement les risques courus par le bâtiment. » Cette définition s'applique aussi bien, croyons-nous, à la haute période ptolémaïque qu'à la période romaine. Pour la première, citons les recus de nauclères publiés dans les *Papyrus grecs de Lille*¹³. On y distingue le *μεθωπής*, entrepreneur général du transport, le nauclère qui a la responsabilité du navire, le pilote qui le conduit. Ajoutons que si le *μεθωπής* ne fait le plus souvent qu'un avec le nauclère, le pilote (*κυλοπίτης*) est toujours différent. En fait le nauclère accompagne et dirige le vaisseau. Pour l'époque impériale il y a plusieurs pièces se rapportant aux nauclères dans les collections de papyrus et il suffira d'y renvoyer¹⁴.

Ces nauclères des papyrus sont chargés des transports publics : grains des trésors royaux et destinés généralement à Alexandrie; à l'époque romaine, blé de l'annone, etc. Leur activité est bien loin d'être tout à fait semblable à celle

10. Dans le *Gesetz Pharaos* (XXXIV, p. 908. 115) le nauclère Lampis est l'esclave ou l'affranchi (*ουτρύς*) de Ithom, qui est propriétaire du navire.

11. Ainsi est justement traduit le mot *επικάρπης* par les épigraphistes, cf. DÉSAUCY, I, 9.

12. Wolfgang KUNKEL, *Vermögensnachlass aus spätkleinaoischer Zeit*, dans *Archiv für Papyrusforschung*, VIII, p. 185.

13. *P. Lille*, 1, 11-15 (*P. Lille*, 53 — WILKE, *Chrest.*, n° 159); cf. *P. Haken*, 98 (= WILKE, *Chrest.*, n° 543); voir aussi *P. Magd.*, 37 + 11 (*Chrest.*, n° 454); n° 47 dans le recueil préparé par O. GRÉAUX.

14. Par exemple *P. Loul*, II, n° 256 II (p. 99) (= WILKE, *Chrest.*, n° 543); F. PAPROCKI, *Griechische Urkunden des Augyptischen Museum zu Kairo*, n° 34.

des mœurs de la mer Rouge et de l'océan Indien (c'est là le sens d'*apollōzai*). Ceux-ci sont impliqués dans des entreprises autrement héroïques, où l'initiative privée a bien plus de part. Leurs navires ont à subir de longues et périlleuses traversées. L'époque où nous avons placé l'inscription de Médamoud suit de très près celle où le négocié a touché les terres les plus lointaines qu'il devait atteindre pendant toute la période antique⁹¹. Au II^e siècle après J.-C., les connaissances géographiques des anciens sont parvenues à leur plus haut degré justement parce que des expéditions commerciales audacieuses, comme celles de Maes Titianus, à travers l'Asie, vers les marchés de la soie⁹², ont fait sensiblement reculer l'horizon des savants. La science à son tour a dû puissamment aider les projets des hommes d'affaires. Au temps du géographe Ptolémée, c'est-à-dire de Marc-Aurèle, les navires alexandrins poussaient jusque dans l'Inde et jusqu'à Cattigara (Hanoï, ou même Haing-Tcheou⁹³). Sur la côte orientale d'Afrique, la recherche de l'ivoire entraînait la marine marchande jusqu'au port de Rhapta (vers l'embouchure du Bouifidji⁹⁴) et au promontoire Prison (non loin de l'embouchure du Rovouma); l'île Menouthias (Madagascar) était connue des navigateurs.

Aux risques de la mer s'ajoutaient les dangers des voies terrestres. Si dans les pays lointains les navires ne touchaient guère que les côtes, pour atteindre du Nil les ports de la mer Rouge il fallait prendre les chemins du désert⁹⁵.

⁹¹ Voir Vinal au *Le Blaauw, Les voies du commerce dans la Géographie de Ptolémée, Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1896, p. 556-583; *Note sur l'origine du commerce de la soie par voie de mer*, ibid., 1897, p. 522-537. En général, Mirbat Cawsevow, *Recherches sur l'histoire des relations commerciales au temps des monarchies hellénistique et de l'Empire romain - I. Histoire du commerce oriental dans l'Egypte romaine*, Kazan, 1907 (en russe).

⁹² ProL., Prolog., I, 11, 6, d'après Marin de Tyr.

⁹³ C'est pour Haing-Tcheou, alors située sur une bouche méridionale du Lang-Yen-Kiang, que se prononce R. Heuzey, *Der Hafen Kattigara und*

der Magdalensberg des Ptolemäen, dans *Elio*, XXIII (1919), p. 266-276. Ses arguments n'ont pas de solides et son article est plein de vives intérêts sur les rapports commerciaux de la Chine, de l'Assyrie et de l'Empire romain.

⁹⁴ Ancienne Mique-Orientale élamitique.

⁹⁵ A moins d'emprunter le canal des deux mers, qui faisait communiquer le Nil et l'Alexandrie. Ayant négligé au début de l'ère chrétienne, il fut restauré par Trajan, d'où son nom, aussi Trajanus, et il était encore en activité à l'époque de notre inscription. Il date de Néchme; Trajan visitait Daris I^e et Philadelphie. Voir G. Boissier, *Antiquité égyptienne, anciens sites et ports de Suez*, *Mémoires de la Société royale de Géographie d'Egypte*, t. VII, p. 65-79.

Le II^e siècle a vu le réseau routier de cette région, en partie certainement très ancien, arriver à son développement le plus complet²². Six routes traversaient l'esthme qui sépare le fleuve du golfe Arabique, cinq seulement si la route d'Antinoopolis à Bérénice, ouverte par Hadrien, était déjà délaissée. Tracée pour favoriser la cité nouvelle, celle-ci empruntait l'Ouidi-Tarfa, atteignait le rivage au un point qu'on ne peut déterminer et le longeait ensuite pour descendre vers le sud jusqu'à Bérénice (du golfe immonde). Dans sa partie côtière, qui faisait communiquer entre eux les divers ports, elle a pu rester assez longtemps fréquentée²³. D'autres pistes partaient de Coptos ou plus exactement de Kainopolis, qu'une route le long du Nil reliait à Coptos. Empruntant l'ouadi Kené, celle du porphyre se dirigeait vers les carrières du G. Donkhan (Mons Porphyrites), tandis qu'un embranchement menait directement à Ras Abou Shar où Murray situe Myos Hormos²⁴; celle du granit gris

²² Voir J. LÉQUIN, *L'armée romaine d'Egypte d'Auguste à Dioclétien*, p. 437-558, résumé de la question avec une riche bibliographie dans les notes (certes à la fin du volume) et l'excellent article de G. W. MEEASY, *The Roman roads and stations in the Eastern Desert of Egypt*, dans *Journal of Egyptian Archaeology*, XI, p. 138-150, qui a parcouru le pays, visité les stations des routes et de la côte. Il a produite, en outre, des documents accumulés par le Desert Survey Office et des cartes du désert publiées par le Survey Office of Egypt. A la date du livre de Léquier, la dernière expédition connue dans la région était celle de COEVAT-BARTHÉLEMY, *Compte rendu de l'Académie des Inscriptions*, 1910, p. 525-552. Depuis il faut signaler l'expédition de BISSONNE DE LA BOUCHE, *Voyage au Djebel Shair*, dans le *Bulletin de la Société royale de Géographie d'Egypte*, XI (1912), p. 113-140. Le Shair est une montagne entre le Gebel Doskhia (Mons Porphyrites) et l'Oumm-el-Digâl (Mons Clematianus). Récemment la source a visité plusieurs stations de la route de Myos Hormos et de celle du Mons Clematianus. Il s'est ensuite dirigé au sud vers Salliga (Philotars) et il est revenu à

Kené par la route de Kené à Salliga. Sa relation est riche en croquis et en plans. Voir aussi J. BIRMINGHAM, *Le Désert oriental égyptien, du Nil à la mer Rouge*, Mémoires de la Société royale de Géographie d'Egypte, t. III (1928); énumération des routes antiques, p. 19-22.

²³ J. LÉQUIN, op. cit., p. 436-437; MEEASY, I. e., p. 159-160, avec des précisions nouvelles surtout pour la partie étième.

²⁴ J. LÉQUIN, op. cit., p. 437-441; MEEASY, I. e., p. 156-158. Les divergences entre Léquier et Murray portent sur les noms et non sur l'emplacement des stations et tiennent à des différences dans le système des transcriptions où il y a des variantes : par exemple El-Betîb (le mur) et el-Hilâ (les murs). Léquier hésite pour l'emplacement de Myos Hormos entre Ras Abou Shar et Ras Abou Seïd. Mais Abou Shar est à peu de chose près sur le latitude indiquée par Platonius et dans le voisinage d'une source que Murray identifie avec le fons Tadous de Plinz, H. N., VI, 168 (J. E. A., p. 242; une de la source pl. XIV, a). Murray place Philotera au sud, à Salliga, suivant Platonius, et contrairement au témoignage de Strabon

se détache de la précédente à la station de 'Ards, à 11 kilomètres de Kénié (Kainopolis). La route passe par Kréyah, d'où un embranchement aboutit au nord par Abou Zawal au massif de Oumm ed-Digâl (Mons Claudianus). La route principale poursuivait de Kréyah à Safliga, où Murray place Philothéra. C'était le trajet le plus court du Nil à la mer Rouge et l'on s'étonne que la route n'ait pas en plus d'importance. Peut-être faut-il expliquer ce fait surprenant par l'insuffisance du port¹¹. La troisième route part de Coptos et jusqu'à sa deuxième station, celle de Phœnikón, elle se confondait avec la route de Coptos à Bérénice, mais au lieu de se diriger, comme celle-ci, vers le Sud-Est, elle piquait à l'Est droit à travers l'esthme, par les mines d'or de l'Ouadi Faouâkhîr¹², et les fameuses carrières de bresche verte de l'Ouadi Hammamât; elle aboutissait à Lenkôs Lîmén que Murray met à Kousér (Qoseir)¹³. La route de Coptos à Bérénice¹⁴ ou route de l'émerande, la seule *via publica*¹⁵, était la plus longue mais la plus fréquentée. À la station de Phalacro (el-Douég), à 245 kilom. 5 de Coptos, elle était rejointe par celle qui partait de Contrapollinopolis Magna¹⁶. Un peu plus loin, à la station d'Apollonos, un embranchement se dirigeait vers le Nord, aux mines d'éme-

(XVI, b. 5) et de Plini (I, v.), qui mentionnent ce port au nord de Moyen Hormes. Voir aussi sur cette route J. GARRIC (BASSETTE), *La route de Moyen-Hormes et les carrières du porphyre rouge*, *B. T. F. A. O.*, VII (1910), p. 15-39.

¹¹ MESSIR, *I. c.*, p. 158 (cf. p. 156) et pl. XIII, 1: XV. 3. Cette route est encore mal connue de Lesquier, qui donne un tracé différent, *op. cit.*, p. 441-443. Elle passait par Semna, où, selon Bisson de la Roque, il y a des traces d'exploitation d'or, et par Eic Qassîf, où l'on voit un entablement de Darius I^e et une inscription grecque qui doit se lire : Σαναγόρες Κλεοπάτρας Βασιλέως, témoignage de l'antiquité des Thessiens sur ces routes de la mer Rouge. Amnis indien sur la date que l'écriture, dont on ne peut juger d'après la copie rapide de De la Roque, mais je ne serais pas étonné qu'elle soit d'époque phénicienne. Philothéra serait exactement à la bouchée de l'Ouady Gouwâsa (Mur-

ray).

¹² MESSIR, *I. c.*, pl. XIII, 2.

¹³ LAMOTHE, *op. cit.*, p. 444-448. Murray a parcouru cette route, *I. c.*, p. 143-145. Il y a à Kousér les ruines d'un temple phénicien, qui donne le nom égyptien de la ville: c'est Douqan, qui joue déjà un rôle au temps du Moyen Empire. Cf. Murray, qui cite WENATZ, *Travels in the Upper Egyptian Desert*, Londres, 1901, p. 61. Cette route serait marquée sur la carte du papyrus de Turin (d'après ALM GASCHER, *Cairo Scientific Journal*, février 1915, p. 61-66). Je n'ai pu voir ces deux dernières publications.

¹⁴ MESSIR, *I. c.*, p. 143-145, pl. XV, 1; LESSONNE, *op. cit.*, p. 456 et p. 468-469.

¹⁵ Ibu, *Aduat.*, 66. PARTANT, *Passeur*, p. 76-77 (Wess, 171-173).

¹⁶ LAMOTHE, *op. cit.*, p. 458; MESSIR, p. 145, pl. XV, 2 (temple de Séti).



Les routes canalisées du Desert égyptien

(D'après G. W. Budge, *The Journal of Egyptian Archaeology*, vol. XI, pl. XI, p. 119).

rands, tandis que l'autre principale atteignait Bérénice, à 258.000 pas de Coptos (387 kilomètres)¹⁰.

Que les naufrages, les équipages de navires, et même les agrès des vaisseaux empruntaient ces routes désertiques, c'est ce qui est mis hors de doute par le tarif du *Taumatōlon* trouvé à Coptos¹¹. C'est à Coptos et dans les villes voisines de la vallée du Nil qu'était peut-être le siège de certaines compagnies d'armateurs des flottes de la mer Érythrée¹². D'autres étaient sans doute installées dans les ports de la côte, mais je ne sache pourtant pas que les explorations archéologiques, d'ailleurs jusqu'ici assez superficielles, de ces ports y aient fait découvrir des inscriptions pareilles à celles qui sont venues de Coptos ou de Tentyris¹³. En tout cas, naufrages et négociants avaient à se préoccuper du transfert des marchandises dans le désert, et, s'ils n'organisaient pas eux-mêmes les caravanes, ils devaient s'entendre avec ceux qui les organisaient. Leur rôle s'en trouvait compliqué. Il l'était encore par la concurrence que les routes asiatiques faisaient aux voies du commerce égyptien.

Alexandrie et les ports égyptiens de la mer Rouge n'ont pas seuls, en effet, profité de l'audace des marins. Les Nabatéens avaient attiré à eux une grande partie du trafic. Les marchandises d'Extrême-Orient et de la côte africaine pouvaient s'arrêter à Adana (*Εύδειλον Αραβία* du *Périplo*), puis prendre la route de terre à travers la péninsule ou longer la côte jusqu'à Leuké-Kômè et, de là, être dirigées sur Petra, qui les expédiait dans les ports de la côte syrienne, notamment à Gaza. Petra était une concurrente d'Alexandrie. L'influence romaine sur les Nabatéens « amis », les entraves mises au commerce arabe par la douane romaine établie chez les Nabatéens eux-mêmes à Leuké-Kômè¹⁴,

¹⁰ D'après J. Bonnaud, *op. cit.*, p. 21, une autre route s'endirschait sur celle de Coptos à Bérénice, soit à Jovis soit à Aristonitis, pour se diriger sur le port de Nechémia.

¹¹ *Dessau*, *O. G. L. S.*, II, n° 674.

¹² A. J. Bonnaud, *Rapport sur les fouilles de Coptos*, 1915, p. 17 — *Annis épigraphique*, 1915, n° 171.

¹³ CLERFROY-GARNIER, *Bulletin d'Archéologie orientale*, t. V, p. 506. Tentyris. Les naufrages et négociants de ce texte n'ont peut-être fait que

passer dans le sanctuaire d'Hathor, comme sans doute eux matricoles dans celui de Montou à Médium. La ville de Bérénice et les ruines d'un temple, dont on connaît la décoration datant de l'époque romaine, ont été décrits par W. GÖTTSCHE, *Une caravane à Bérénice*, *Bulletin de l'archéologie*, XIII, 1890, p. 86-89. J. BAIMMADI (*op. cit.*, p. 58-69) décrit l'état du pays en 1897.

¹⁴ M. BURKHAUSEN, *Archiv für Papyrologie und Epigraphik*, VI, p. 306-309, en discussion avec U. WILZSCH, *ibid.*, III, p. 193-200.

puis la conquête de l'Arabie, au moins de la région de Petra et de Bosra, par Trajan devaient paralyser pour un temps cette concurrence.

Mais Alexandrie pouvait en craindre une autre aussi redoutable et plus durable : celle des routes continentales d'Asie. La politique d'expansion pratiquée par les premiers Lagides avait été en partie déterminée par le désir d'occuper les débouchés de ces routes rivales⁽¹⁾. Quelques-unes des plus importantes aboutissaient à la côte syrienne. Les flottes commerciales venant de l'Inde, plutôt que de contourner la péninsule arabique, pouvaient aisément débarquer leur cargaison au havre de Gerrha sur le golfe Persique ou même à Charax. Pendant un temps, la route, passant par Séleucie du Tigre, remontait la vallée de l'Euphrate que l'on franchissait à la hauteur d'Hierapolis⁽²⁾. Au I^e siècle avant J.-C., alors que s'affirait la puissance Séleucide, que la Syrie n'était plus qu'une mosquée de petits États, ce chemin de l'Euphrate, occupé par une multitude de cheikhs indépendants, qui pillaien et rançonnaient les caravanes, était devenu presque impraticable. Il en fut de même aux premiers temps de l'Empire. Pompée ayant laissé subsister la plupart de ces principautés à l'état de protégés ou de vassaux, leur domaine servait d'États-tampons entre la province romaine de Syrie et les nomades pillards du désert⁽³⁾. Mais dès le milieu du I^e siècle de notre ère, on voit s'élever la puissance de Palmyre⁽⁴⁾, qui ouvre de nouveau la route du golfe Persique au commerce de l'Inde. Alors ce n'est plus à Hierapolis que les caravanes quittent le fleuve pour traverser le désert, mais à Doura-Europos, d'où une courte piste les mène par le désert à Palmyre même et de là vers Antioche, Tripoli ou Damas. Une autre route fait communiquer Petra et Palmyre. Celle-ci est sous l'influence parthe jusqu'à Trajan. Quand elle fut annexée à l'Empire par ce prince, elle ne perdit rien de sa prospérité qu'elle tirait des mêmes sources et ne cessa donc pas d'être une rivale de l'Egypte. Le traité d'amitié qu'Hadrien conclut avec les

⁽¹⁾ Sur toutes ces questions touchant la politique économique des Lagides, voir le fondamental mémoire d'U. WILCKE, *Alexander der Große und die hellenistische Wirtschaft*, dans les *Schäffer's Jahrbücher*, t. XLV (1911); celui de M. BOUROUVRE, *The economic foundation of the social Life in the Hellenistic Egypt*, dans *Journal of Egyptian Archaeology*, 1960, p. 172. Voir

P. JOSEPH, *L'imperialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient*, p. 284 et suiv.

⁽²⁾ FRANZ GOMBERG, *Fouilles de Doura-Europos*, introd., p. xxix et suiv. Voir le croquis p. xxxv.

⁽³⁾ ILLIES, *ibid.*, p. xxiii-xxv, p. xxiv.

⁽⁴⁾ ILLIES, *ibid.*, p. xxvi-xxvii; F. GAMON exposé magnifiquement les progrès de Palmyre.

Parties fut des plus favorables à cette République de marchands. Dans les luttes qui suivirent, Doura-Europos, tête de la route commerciale sur l'Euphrate, échappa à Rome, mais les relations avec Palmyre ne sont pas rompues pour cela et jusqu'au jour où Aurélien aura détruit l'Etat Palmyréen devenu indépendant avec Odénath et Zénobie, ses marchands n'en parcourront pas moins les routes de l'Euphrate au golfe Persique. D'autre part, « l'Empire romain tout entier était ouvert à leurs entreprises »¹⁰. En Égypte, en particulier, au II^e et au III^e siècle, ils viennent faire concurrence aux Égyptiens : l'armement et le commerce érythréen est en grande partie entre leurs mains¹¹. Ils étaient servis par leur expérience du désert et par leur audace.

Il serait invraisemblable que les capitalistes égyptiens fussent restés inactifs, et l'inscription de Médamond montre les membres de l'aristocratie des villes intéressés au grand négoce avec l'Orient. Ce n'est pas un témoignage isolé¹². Devons-nous voir dans ces faits incontestables l'indice d'une politique ? En Égypte, où l'action du pouvoir central est si constante et si pressante, on est tenté de le croire. En tout cas, il ne pouvait être indifférent aux profits du commerce oriental et il le maintenait sous son contrôle; d'abord il était maître des taxes douanières, notamment de ce *nektigal maris Rubri*, payé sur la côte de Bab-el-Mandeb et dans d'autres stations, comme les deux Bérénices mentionnées par Plin l'Ancien sur la côte africaine : Bérénice Panchrysos et Bérénice *ēti Aipos*, probablement aussi tous les ports de la côte¹³. Il y avait

¹⁰ Frans Gelhaar, op. cit., p. 11, que j'ai suivi fidèlement.

¹¹ Inscription palmyréenne et groupes de deniers dans Caenier-Giembar, *Brevi d'Archéologie uraniale*, V, p. 202 et suiv.; Roesteveld, *Centuriae ratiōne et ratiōne* [xx] *centuriae* pour *Centuriae*. A. J. Reijnders, *Rapport sur les fouilles de Capus*, 1911, p. 17 — Année épigraphique, 1912, n° 173 : *Abydosni Hellenorum exercitus Soldati palmyrenum sur la route de Coplos à Bérénice*, dans *Inscr. gr. ad res rom. port.*, I, 1169 (116, après J.-G.), Breyer, O. G. L. S., n° 639, Cf. Monnaies au Villars, *Le culte et Ahura*, 1913.

¹² Inscr. gr. ad res rom. port., I, 1092.

L'inscription est perdue et n'est connue qu'à par d'imparfaites copies; à la ligne 5, Roesteveld a reconnu dans l'énigmatique ΕΥΟΑΗΜΗΤΟΥ le mot *εὐθύνω* et dans ΑΥΑΝΤΟΥ, *εὐαίσ-* - *περ*. L'inscription est de 193. C. Adelio Amellius Antonius appartient à l'aristocratie municipale. Suas Marcius et Quetas (*Archiv für Papyrologie*, II, p. 450, n° 90); on voit un hominie dont une omission de S. de Ricci fait un *εὐαίσ-περ*, mais ne serait-il pas plutôt *εὐαίσ-περ ει τοπος εὐθύνω*? L'étendue de la tenuie est indéterminée.

¹³ Discussions entre U. Wacker, *Archiv für Papyrologie*, III, p. 197 et M. Beroeza, *ibid.*, IV, p. 509-513.

aussi les droits de péage pour la traversée du désert, l'*ἀποστόλιον*, levé par Tarabarque, qui, selon Lesquier, était le directeur des domaines¹⁰. D'autre part, une grande partie des marchandises apportées d'Extrême-Orient et de la côte des Aromates était destinée aux monopoles d'État¹¹. Un papyrus d'Oxyrhynchos nous a conservé un fragment de tarif douanier¹², qui doit se rapporter au *metegal maris Hubri*¹³. Il mentionne des aromates provenant pour la plupart de la côte africaine et d'Arabie. L'Inde devait aussi en fournir un grand nombre. Or l'industrie et surtout la vente des parfums étaient entre les mains de l'État, ainsi que beaucoup d'autres industries de luxe dont le commerce oriental fournissait la matière première¹⁴: soies et mousselines, épices et pierres précieuses provenant de l'Inde, perles du golfe Persique¹⁵, encens d'Arabie et de la terre des aromates¹⁶, ivoire de la côte d'Azanie. D'après ce que nous savons de l'administration des monopoles, le prix des denrées était sans doute officiellement tarifié, évidemment de manière à laisser quelque bénéfice aux importateurs. Ceux-ci, comme tous ceux qui travaillaient pour les monopoles, devaient être soumis à des règles strictes, mais ils jouissaient de certains priviléges. On peut croire qu'ils tiraiient leurs plus gros profits de l'exportation des denrées égyptiennes dans les pays étrangers. Cependant l'on ne doit pas oublier que ce commerce avec l'Asie Orientale était principalement un commerce d'importation : en échange de ce qu'ils demandaient les Romains livraient moins de marchandises que de pièces d'or¹⁷.

Il est clair que, pour supporter toutes les charges de leurs entreprises, il fallait que nos armateurs et négociants eussent, comme on dit, les reins solides. Les ressources d'individus isolés n'y suffisaient généralement pas. Il se formait

¹⁰ Denks., O. 6, I. S., II, n° 675; cf. L'ASSOCIATION, *L'Armée romaine d'Egypte*, p. 191-197.

¹¹ Comparez ce que dit U. WALTERS, *Pass-Fahrten in der Ptolemäerzeit*, dans Z. dg. Spr., LX, p. 101-102, pour l'époque ptolémaïque.

¹² P. Oxy., I, 36; U. WALTERS, *Ein »soins verlauterndes aus der Kaiserzeit*, Archiv für Papyrusforschung, III, p. 186-200.

¹³ BORROWES, *Archiv für Papyrusforschung*, IV, p. 310-313.

¹⁴ BOUAFÉ-LELAISSE, *Histoire des Lagides*,

III, p. 237-283; U. WALTERS, *Grundzüge*, p. 239-258; BORROWES, *Archiv für Papyrusforschung*, IV, p. 313-340.

¹⁵ POERSEN, III, 13, n° 6; et aussi e. flabel concha Erythrée sala.

¹⁶ P. GOLBERT et P. JONNET, *Notes encyclopédiques sur l'économie politique de l'Egypte*, dans *Raccolte Lambros*, p. 110-121.

¹⁷ EUG. ACERBIUS, *L'Empire Romain*, p. 229 (L. IV de Peuples et Civilisations, Histoire Générale, publiée sous la direction de Louis HUTCHINSON et Philippe SAGAN).

certainement de petites sociétés, analogues à celles que nous font connaître les plaidoyers des orateurs attiques, peut-être même plus nombreuses et mieux garanties. On en a la preuve, pour l'Égypte ptolémaïque, dans un papyrus du II^e siècle avant J.-C.¹⁰. C'est un contrat de prêt à la grosse, passé probablement devant l'agorânomie. On y voit quatre personnages, une pour une expédition vers la terre des aromates, le Pount des anciens Égyptiens : ce sont vraisemblablement des nauclères¹¹, ou des nauclères et leurs associés¹². Ils sont généralement grecs et établis à Alexandrie. Ziebarth les qualifie de métèques alexandrins¹³. Le capital, au tout au moins une partie du capital, leur est fourni par Arctippes, fils d'Eudemos, et qui appartient au même milieu qu'eux. L'argent semble versé par un certain Gnaeos, peut-être un banquier. Le prêt est sans intérêt, pour un an, ce qui est la durée normale d'un voyage vers la terre des aromates. Des pénalités sont prévues en cas de non-paiement ou de paiement après le terme. Le prêt n'est pas gagé sur le navire et le chargement, comme il arrive le plus souvent dans les contrats conclus par les clients de Démosthène, mais garanti par des cautions. On voit mal quel pouvait être le profit du prêteur : il avait sans doute part aux bénéfices de l'expédition. La mutilation du texte laisse dans l'ombre beaucoup de ce que nous voudrions savoir et l'on ne doit guère espérer pénétrer plus avant que Wilcken dans l'intelligence de ce document qu'il a magistralement restauré et commenté.

A plusieurs siècles de distance Aelia Isidora et Aelia Olympisa, peut-être aussi [Aelius(?)] Apolinaris, dont nous rechercherons plus bas le rôle, formaient peut-être une association semblable à celle que nous révèle le papyrus de Berlin, et ils avaient certainement leurs bailleurs de fonds et leurs banquiers.

Mais on doit se demander également si les nauclères, qui pouvaient ainsi constituer des sociétés pour partager les risques et les profits d'une expédition commerciale, ne se groupaient pas en associations plus larges pour défendre

¹⁰ J. WILCKEN, *Post-Fahrten in der Ptolemaierzeit*, dans *Z. f. g. Spr.*, LX (1930), p. 85-90. Cf. E. ZEHNERT, *Beiträge zur Geschichte des Seetrades und Seehandels*, p. 54.

¹¹ WILCKEN, I. c., p. 92-93.

¹² ZEHNERT, op. cit., p. 55-56.

¹³ Iens, ibid. Pourtant mieux ne pas employer ce mot de métèque, qui n'a pas encore été relevé, à ma connaissance du moins, dans la terminologie officielle alexandrine. Nous connaissons l'origine de deux de ces personnages : l'un est de Lacédémone, l'autre de Marseille.

les intérêts de la corporation. L'inscription de Médamoud ne peut rien nous apprendre à ce sujet, mais l'existence de pareilles associations de l'époque ptolémaïque est rendue très probable par tout ce que nous savons de l'organisation du commerce dans le monde grec et romain. E. Ziebarth⁽¹⁾, complétant son ouvrage et celui de Fr. Polani⁽²⁾ sur les associations, a énuméré, dans le mémoire déjà plusieurs fois cité, les associations commerciales connues. Les *πολεῖς* et les *ταπεῖς* figurent souvent sur ces listes et l'on trouve les Alexandrins groupés dans les ports de la Méditerranée⁽³⁾. Il n'y a pas apparence qu'il en fut autrement en Égypte même, dès l'époque hellénistique.

Quels étaient les rapports de l'État avec ces corporations⁽⁴⁾? D'une manière générale on peut dire avec Rostovtzeff que les empereurs romains n'ont fait que suivre à leur égard la politique des Ptolémées⁽⁵⁾. Rois commerçants, les Lagides ont sans doute eu avec les associations d'armateurs des relations assez étroites. On se rappellera les rois de Pont qui, au IV^e siècle avant J.-C., dans leur royaume même, faisaient partie de la corporation des nauclères⁽⁶⁾. Il est possible que les Ptolémées aient eux-mêmes pratiqué l'armement; au moins, sous Philadelphe, voyons-nous le diocète Apollonios posséder une flotte marchande et commercer avec la Syrie⁽⁷⁾. Ce qui était permis au ministre était à plus forte raison possible au monarque, dont la personne ne se sépare guère de l'État. A côté des entreprises que l'État et le Roi pouvaient poursuivre pour leur propre compte, il est certain que celles des particuliers groupés en corporations étaient aussi soumises à l'autorité de l'État. Les détails nous manquent sur la manière dont il exerçait cette autorité.

(1) E. ZIEBARTH, *Das griechische Fernhandel*, Leipzig, 1896.

(2) Fr. POLANI, *Geschichte des griechischen Fernhandels*, Leipzig, 1909.

(3) E. ZIEBARTH, *Beiträge zur Geschichte des Sarmatik und Scythik*, p. 90-99.

(4) Les écrits classiques sur la question sont : J. P. WALKER, *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains depuis les origines jusqu'à la chute de l'Empire d'Orient*, t. I et II, Louvain, 1895-1896; KERSEBAUM, *Le Gélogium*, dans PAUL-WERNICKE, *R. E.*, t. IV, col. 281-480. Voir aussi ROSTOVTCHEFF, *Social and*

economic history of the Roman Empire, p. 159-160.

(5) ROSTOVTCHEFF, op. cit., p. 149.

(6) E. ZIEBARTH, op. cit., p. 98; voir ANTHONY H., p. 105, une inscription de Gorgippia relative à Sennecate II (d'après MIREL, *Scythians and Greeks*, 1909, App. n° 51). ROSTOVTCHEFF, *The Iranians and the Greeks in South Russia*, Oxford, 1912, t. II, p. 76. Je cite ces deux passages d'après ZIEBARTH.

(7) ROSTOVTCHEFF, *A Large Estate in Egypt in the third century B. C.*, p. 25; E. ZIEBARTH, op. cit., p. 97.

A priori on peut affirmer que toutes n'étaient pas au même degré dans sa dépendance. Les nautères chargés d'un service public, comme ceux qui transportaient les grains du fisc, étaient dans une condition particulière. Une de leurs associations nous est connue au I^e siècle avant notre ère. Elle avait son siège à Memphis, près de l'hippodrome. C'est celle des *ταύχληροι ιπποδρόμιται* ou *ταύχληροι Μεμφίων ιπποδρόμιται*. Ils ont à leur tête un président (*προστάτης*) et un secrétaire (*γραμμάτεις*). C'est avec les représentants de l'association que traitent les fonctionnaires de l'Etat¹¹. Le transport des grains publics ne leur était pas imposé comme une charge, une « liturgie ». L'activité de ces armateurs était réglée par un contrat débattu entre les représentants de l'association et le directeur; mais si nous avons dans les papyrus une allusion à ce contrat, nous n'en connaissons malheureusement pas les termes¹².

A l'époque impériale on retrouve, on l'a vu, ces nautères fluviaux sous le contrôle étroit de l'Etat et peut-être leur charge est-elle devenue de bonne heure un *munus*. La question a été discutée. Ortet¹³, le dernier qui, à ma connaissance, l'ait étudiée, incline à admettre que le transport des grains a été un *munus* vers la fin du II^e siècle.

Quant aux nautères, *nauiculari*, qui portaient d'Alexandrie en Italie le blé de l'annone et qui avaient au II^e siècle leur bureau ou *statio* dans un coin de la fameuse place des corporations de l'annone à Ostie¹⁴, ils formèrent de bonne heure un collège¹⁵ et plusieurs érudits ont défini, non sans quelques divergences, l'attitude des Empereurs romains à leur égard. On ne peut guère fixer la date à laquelle ils ont cessé d'être des associations privées pour devenir des associations publiques : d'après le témoignage du Callistrate¹⁶, dès l'époque de Caracalla, leur service était un *munus publicum*; mais ils n'étaient pas encore liés à leur charge, ni héréditairement, ni à vie.

¹¹ W. KREMER, *Vermögensliste aus spätphönizischer Zeit*, dans *Archiv für Papyrusforschung*, p. 185-186; n° 1, L 6 (p. 187); n° 2, I. 8; n° 3, I. 6.

¹² W. KREMER, I. e., n° 1, I. 12-14.

¹³ OESTER, *Die Liturgie*, p. 191 ss. n. 1.

¹⁴ Notiziario degli Scavi, 1916, p. 286; CALZA, *Ostia*, p. 109; J. GAGNONNE, *Ostie (collection Les vases d'art, Paris, H. Laurens)*, p. 15.

¹⁵ WALTERS, *Étude historique sur les corporations professionnelles...*, II, p. 35-58; KOSSAUS, s. v. *Collegium* dans P.-W., I. IV, p. 547; M. BOISSIER, s. v. *nauiculari* dans *Dictionnaire des Antiquités de Dassonneval et Saumur*.

¹⁶ *Dig.*, I. 6 (5). 2. Voir E. GEORGI, *Collagen und Zollangebotshäfen im dritten Jahrhundert*, dans *Fortschrittschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, t. II (1904), p. 481-510.

Pour les naufragés de la mer Rouge, les inscriptions ne nous renseignent ni sur leur organisation ni sur leurs rapports avec l'État. Il est cependant visiblement que dès l'époque hellénistique ils formaient des associations. Un papyrus au moins nous en a peut-être gardé un vague souvenir. C'est le prêt à la grosse dont il a été déjà question plus haut¹¹. Un des témoins se définit τὸν τὴν ἔξω(?) θάλασσαν πλευρούς, et ce génitif désigne un groupe déterminé de personnes, probablement une association. Or, la mer extérieure, c'est aussi bien la mer Rouge que l'Atlantique¹². On peut évidemment garder des doutes. Les mots décisifs sont restitués par Wilcken¹³. En outre, le personnage est Carthaginois et son groupement peut avoir en son siège à Carthage. Il semble bien pourtant que, comme tous ceux qui figurent dans le contrat, il appartienne au monde des hommes d'affaires, grecs ou étrangers, établis à Alexandrie et que l'association soit alexandrine¹⁴.

Cette habitude de se grouper en collèges, si elle a existé à l'époque ptolémaïque, n'a pas dû être perdue à l'époque impériale. Mais quel était exactement le statut de ces collèges, nous l'ignorons. Nous pouvons seulement soupçonner qu'ils admettaient souvent des représentants de l'aristocratie municipale des cités et des métropoles. Or c'était sur cette aristocratie que pesaient la plupart des charges de l'État. Ne devons-nous pas incliner à penser que ce n'était pas tout à fait de leur plein gré que ces bourgeois risquaient leurs capitaux dans des entreprises aussi périlleuses? On pourrait concevoir que, dans l'intérêt des monopoles, ce service ait été imposé aux collèges comme un *manus publicum* et que le pouvoir central ait été peu à peu amené à recruter ces associations commerciales par la contrainte parmi les riches bourgeois des villes. Mais ce serait, sans doute, se laisser entraîner trop loin par l'analogie. Si cette politique de contrainte a été appliquée au commerce de la mer Rouge, ce ne peut être qu'un temps du Bas-Empire. Au II^e et même au III^e siècle tous les collèges n'étaient pas encore asservis à l'État. Quel que fût son intérêt à contrôler les relations avec l'Inde ou la côte africaine, il eût paralysé l'activité de ses sujets en les liant aux risques que comportaient des expéditions aussi hasardeuses. Le jeu plus libre des intérêts privés était seul capable d'inspirer

¹¹ U. WILCKEN, Z. äg. Spr., LX, p. 86-102.

¹² U. WILCKEN, I. e., p. 97.

Réunion, t. XXXI.

¹³ Pourtant τὸν... θάλασσαν paraît certain.

¹⁴ Voir U. WILCKEN, I. e.

la hardiesse nécessaire. Le funeste système des *mensus* n'aurait pas permis au commerce extérieur de prendre le développement que nous lui voyons à la fin du II^e siècle et peut-être même au temps de notre inscription¹¹. Ce système n'aurait pas manqué d'exercer sur ce domaine ses inévitables et ruineux effets.

Α]ΠΟΛΙΝΑΡΙΩ ΕΠΑΡΧ[Ω]

Malheureusement les dernières lignes de l'inscription ne peuvent pas être restituées avec certitude. Nous donnerons ici les suppléments proposés par Rostovtzeff :

I. 5-10 :

ἀνα

τὸν Λίκιον Α]πολιναρίω
ἐπάρχ[η] ωλέσσουε Όλυμ
πιάδος και [Ισιδώρας]
ἀποτίρων [πλεκτόν]
ανέθηκεν [ἐπ' αγαθῷ]

Naturellement le gentilice restitué d'Apolinaris n'est pas certain. Rostovtzeff suppose qu'il est de la même famille que les deux seurs auxquelles il est associé dans la dédicace. Le titre qu'il porte ἐπάρχος le désigne comme un fonctionnaire; mais le mot a besoin d'être déterminé. Il faut se garder, croyonnous, de rétablir une expression comme ἐπάρχος Βερενίκης, que la lacune peut contenir. Le commandant militaire du district de Bérénice n'existe sans doute plus à la date de notre texte et la région, sous Hadrien, est devenue un nom comme les autres¹². La surveillance des mines, assurée autrefois par le préfet de Bérénice, est passée, sous l'autorité du préfet d'Égypte, à un procurateur

¹¹ Même dans la seconde moitié du II^e siècle, le commerce maritime avec l'Asie devait être assez actif et les routes de l'océan avaient gagné ce que la politique hellénistique des Séleucides et leurs guerres contre les Yous-tchi de Bac-

trime avaient fait perdre aux routes égyptiennes. Eug. ALFREDET, *L'Empire Romain*, p. 376. Notre inscription semble bien dater de ce temps.

¹² J. LASQUA, *L'Atavie romaine d'Egypte*, p. 436 d'après P. HAMBURG, 7.

impérial, résidant à Alexandrie, parfois un affranchi¹⁰. ξλάστης proposé par Restovtzeff est tout à fait seduisant. Voici ce qu'il écrit lui-même pour justifier cette façon :

+ Dans mon article de l'*Archiv*¹¹, j'ai signalé qu'à la basse époque ptolémaïque le commerce indien et africain par la mer Rouge était sous la surveillance du gouverneur, qui avait à sa disposition des soldats et des vaisseaux de guerre¹². Sous les Romains la situation n'avait pas changé. Le fait que les Romains levaien t des droits de douane dans les ports de la mer Rouge¹³ et que Trajan, après l'annexion de l'Arabie, ouvrit une route de Syrie à la mer Rouge¹⁴ nous incline fortement à admettre qu'il y avait dans la mer Rouge, au moins depuis l'époque des Flaviens, un détachement de la marine romaine, une *classis Erythræica*, commandée par un préfet spécial¹⁵. S'il existait un fermier pour lever le *uestigium Maris Rubri*¹⁶, il devait y avoir une force militaire et navale pour protéger le commerce par mer. Je pense qu'Aelius Apolinaris¹⁷ était le préfet de cette escadre romaine. Notez que le préfet de la flotte de Mésie est également un Grec, P. Aelius Ammonius, et qu'au temps d'Hadrien un rhéteur syrien, Avidius Heliodorus, devint préfet d'Egypte¹⁸. Il est intéressant que dans une inscription de Hiéra Sycamino s, dédicace de soldats et officiers de deux cohortes auxiliaires à Sérapis et à Isis, ces hommes fassent un προτεκτονας ὡνέρα ἐπάρχου ξλάστης. Je crois que ces militaires appartenaient à une *reservatio* qui protégeait les routes de caravanes vers la mer Rouge et que le préfet était le commandant de la *classis Erythræica*¹⁹. +

¹⁰ L'expression connaît un II^e siècle (liste dans FINESE, *Bis Bergmeister und Suatu: inform. phödelmäischen und egyptischen Ägypten*, p. 266). Au III^e siècle paraît ξλάστης ἐργει., *Ioseph. gr. ad res rom. part.*, I, 1179, 1180 (flagellum). Voir LESQUIN, op. cit., p. 216.

¹¹ *Archiv für Papyrologie*, p. 349-355.

¹² Sous Ptolémée Évergète II le délégué du stratège de la Thibétide, qui veille sur nos colonies éloignées, εἰτι τοῦ πτολεμαῖος (*O. G. I. S.*, I, 129). Sous Néos Dionysios, un fonctionnaire à ses titres de parent, épistratège, stratège de la mer de l'Inde et de la mer Rouge (*O. G. I. S.*, 186, 190).

¹³ Cf. plus haut, p. 10-11; *Paus. H. N.*, VI, 82; RESTOVTEFF, *Archiv*, IV, p. 366 et suiv.

¹⁴ DESAU, *I. J. S.*, 5834, 5845.

¹⁵ Cf. l'*ἐπερρόγονος πλέοντας θεούς*, *Messene Ep. despot* dans la *new Nauv.* DESAU, *I. J. S.*, 5854; triénaire de la même flotte. RESTOVTEFF, *Kör.*, II (1902), p. 50 et le προτεκτονος στρατος Ηρακλείου, *Ioseph. gr. ad res rom. part.*, I, 781.

¹⁶ *Paus. H. N.*, VI, 84.

¹⁷ Antériorité plus probable qu'à *τεκτονας*.

¹⁸ A. STASI, *Der römische Ritterstand*, p. 133, 216, 306.

¹⁹ *Ioseph. gr. ad res rom. part.*, I, 1179.

On ne saurait nier que, s'il faut lire comme Rosdovtzeff¹¹ l'inscription de Médamoud, elle devient particulièrement instructive, puisqu'elle nous fait connaître un détachement des bottes romaines. D'autre part, il n'est pas contestable que le renseignement qu'elle apporterait ne fût en harmonie avec ceux que le savant russe a tiré des autres textes épigraphiques. Il serait souhaitable que la fouille nous rendît les autres fragments de la même stèle. Cet espoir a été jusqu'ici déçu et n'a pas grande chance d'être jamais satisfait.

PIERRE JOUQUET.

NOTE ADDITIONNELLE

SUR LES LIMITES MÉRIDIONALES DU LÉTOPOLITE

(Voir p. 6, note 1).

Sans pouvoir prendre parti ni sur l'identité admise par É. Bruscas de la Λητόνιος μάλις memphite avec la région dite *Antik-Taouï*, ni sur la localisation de cette région dans la plaine memphite, je serais assez porté à croire, d'après *C. I. Gr.*, h. 700, que le quartier consacré à Léto était autour du Sphinx. Cet endroit peut très bien être considéré comme une partie de Memphis (*μείζω Μέμφις*, Steph. Byz.), bien qu'appartenant au nome Létopolite. D'ailleurs est-il sûr que le nome se soit toujours étendu jusque là? Les limites méridio-

¹¹ On peut faire une objection à la restitution du Rosdovtzeff. Le changement dans l'ordre selon lequel les deux femmes sont nommées L. 2-3 d'une part et L. 7-8 de l'autre ne s'expliquerait guère; *αὐτορεῖπεν* est redondant (cf. cependant, *P. Tebt.*, II, 357, 1-16). On rendrait compte de ces particularités si l'on supposait *Aelia Apollinaris* dans une relation particulière avec Olympias, tandis qu'à un autre point de vue il était dans le même rapport avec les deux dames et si l'on restituait une phrase comme : ἄλη τῷ τε Ολυμπίᾳ τῷ τε [αὐτού τε] αὐτορεῖπεν [άλη τῷ τε]. Bien entendu ἄλη et

χώριοι sont mis ici *επαρπλι* gracie. Il est vrai que dans une phrase de ce genre on attendrait d'abord plutôt une opposition avec *περὶ* et *τοῦ* si qu'en outre *ἔπαρπλι* reste indéterminé, ce qui est étrange. Je signalerai, sans en tirer d'ailleurs de conclusion, dans une autre inscription de Médamoud un *ἔπαρπλι* *εἰς* *οἰκούσια* (n° 412 de Dietrich). Mais la littérature donnée par ce texte reste pour moi très obscure.

En terminant, je remercie MM. M. Bayet et Dauroos d'avoir bien voulu me laisser le plaisir de présenter cette inscription aux lecteurs du *Bulletin*.

nales du Létopolite et ses rapports avec les épistratégies sont mal connus. On admet qu'il comprenait les nécropoles memphites au moins jusqu'à Bousiris (Abou-Sir) inclusivement, puisqu'en 55, *C. I. Gr.*, 4699, lui attribue ce bourg. Mais la frontière a pu varier et l'hypothèse d'une modification de frontières leverait certaines contradictions qui se rencontrent dans les textes. Victor Martin (*Les Épistratégies*, p. 94) a supposé avec une certaine vraisemblance que le Létopolite avait fait partie de l'Heptanomide jusqu'au jour où Hadrien crée l'Antinoïte : alors le Létopolite fut compris dans le Delta. C'est au Delta que le rattache Ptolémée, qui vivait au temps de Marc-Aurèle. Mais précisément dans ce temps (10 mai 166), nous voyons figurer sur une inscription du Sphinx, à titre d'épistratège dont la région dépendait, *Luceius Ofellianus*, qu'un papyrus contemporain (23 août 166) donne pour épistratège de l'Heptanomide (*B. G. U.*, IV, 1046, m. 1. 8; voir WILGEN, *Archiv*, III, p. 508). Force est donc de constater que la région du Sphinx dépendait à cette date de cette dernière épistratégie. Mais nous ne sommes nullement obligés de mettre les documents en opposition avec Ptolémée, en attribuant le Létopolite à l'Heptanomide : on a pu en détacher, pour le rattacher au Memphite, le district des nécropoles.

Plus tard le Létopolite entier passera à la Moyenne-Égypte. Nous sommes assurés qu'il en faisait partie depuis 380 environ, après que fut créée l'Arcadia en qui revivait l'ancienne Heroulia (WACKEN, *Grundzüge*, p. 37, n. 3 et 74, 73, 74), réunie à la Jovia en 341 pour former l'Augustamnica. L'Heroulia avait remplacé en 297 l'ancienne Heptanomide, mais l'Heptanomide amputée de ses deux noms méridionaux, l'Hermopolite et l'Antinoïte, unis dès lors à la Thébaïde. C'est peut-être dès 297 que le Létopolite aurait été rattaché à la Moyenne-Égypte.

A PROPOS DE LA DÉDICACE DE MÉDAMOUD

PAR

M. PAUL GRAINDOR.

En publiant dans ce *Bulletin*, avec un savant commentaire, une dédicace de Médamoud¹⁰, M. P. Jouguet a admis, non sans quelques réserves¹¹, les restitutions proposées pour ce texte par le professeur M. Rostovtzeff.

Chose curieuse, nous croyons que les critiques de M. P. Jouguet sont justifiées mais qu'on peut maintenir les suppléments de M. Rostovtzeff. Tout au plus y faudrait-il substituer au σύν de la ligne 6, qui n'est pas indispensable, le prénom abrégé, par exemple Τ(ιτη) ou Η(ε)πλίος, d'Apollinarios, prénom qui ne peut guère manquer dans le nom d'un citoyen romain.

Mais, pour tenir compte des critiques formulées par M. P. Jouguet, il faut donner au texte ainsi restitué une interprétation différente de celle que préconise le savant russe. D'après lui, Apollinarios aurait été le préfet d'une division, par ailleurs tout à fait inconnue, de la flotte romaine dans la mer Rouge. Si tel avait été le cas, la dédicace aurait probablement été rédigée d'une toute autre manière : Apollinarios aurait alors été un personnage officiel dont le nom aurait sûrement précédé celui des deux matrone stolata citées dans la même inscription.

Nous proposons donc de ponctuer non après [κλάσση], comme l'entend M. Rostovtzeff, mais après [θεοῖς]: Apollinarios esserait alors d'être le préfet d'un détachement de la flotte romaine pour descendre au rang plus modeste de commandant de la flotte d'Olympias et d'Isidora, qui étaient, le texte nous le dit, des femmes-armateurs (επικληγές οὐ[ι] | [επι]κόρης ἐρυθρα-

¹⁰ *B.I.F.A.O.*, XXXI (1930), p. 1-9. — ¹¹ Cf. *ibid.*, p. 68, n. 1.

xvi) et dont il était soit le frère, soit le *xippos*¹¹. Cette interprétation enlève, il est vrai, une partie de son importance à la dédicace : il n'y serait plus du tout question de la *classeis Erythrina*, détachement de la flotte romaine de la mer Rouge, dont M. Rostovtzeff postule, non sans de bonnes raisons¹² d'ailleurs, l'existence.

Mais notre hypothèse aurait l'avantage de faire disparaître un certain nombre de difficultés. On comprendrait mieux pourquoi Apollinarios n'occupe pas la première place dans notre dédicace et le *αρχοτέρου* de la ligne 9 cesserait d'être redondant pour devenir indispensable, sans compter que [xλασ-
ση]s reçoit le déterminatif que l'on attend.

Le seul point que notre interprétation n'explique pas, c'est pourquoi les noms d'Isidora et d'Olympias ne reviennent pas dans le même ordre à la fin de la dédicace. Mais la difficulté reste la même dans l'hypothèse de M. Rostovtzeff. C'est là un détail dont il ne faudrait sans doute pas s'exagérer l'importance dans un document qui n'est pas rédigé avec la rigueur d'un texte officiel.

P. GRAYDOS.

¹¹ *εποδικός* [εἰδοῦς], selon M. R. Mais on pourrait aussi lire [ερπίος] à [εἰδοῦς], comme le suggère M. J., p. 28, n. 1.

¹² *Ibid.*, p. 27. Toutefois, il n'y a aucune raison de croire que le *αρχοτέρου αυτού επο-
ρχον αξένος* (*Inscr. Gr. ad inv. Rom. part.*, I,
1270) se rapporte à un préfet de la classe

Erythraea plutôt qu'à un *profectus classis Alba-
niorum* : l'inscription provient de Héra Syka-
mous, sur le Nil, et n'a pas été trouvée au bord
de la mer Rouge ou à proximité d'une route de
caravanes y emmenant, route qu'a suivi probable-
ment le *cerdoula* dont évoquait, d'après M. R., la
εποδικός en question.

Nord amricaine. — Cette fois était à peine imprudent que M. Jouguet recevait une lettre du Professeur Stroobos qui arrivait à la même conclusion qu'eux, du moins en ce qui concerne la flotte : il est d'accord avec nous pour la *misericorde*, mais comme une *exinde* de la flotte romaine, mais comme une flotte privée, celle d'Olympias et Isidora. Toutefois, il est en désaccord avec nous sur un point : à [αξένος], il substituerait la *vestibule* [Αξένος].

A première vue, le professeur de Munich paraît avoir raison. A en juger d'après la planche jointe à l'article de M. Jouguet, il semblerait qu'il n'y ait place que pour trois lettres, au plus, dans la lacune de la ligne 7. Mais cette impression provient uniquement de ce que le fragment de la partie inférieure de la dédicace a été placé un peu trop vers la droite, lorsqu'on a photographié l'ensemble. De plus, on peut ajouter que le gentilice *Albae* ayant été exprimé au début de la dédicace, n'est pas indispensable hors de la seconde mention d'Olympias et d'Isidora.

P. G.

LES
PAPYRUS GRECS D'ACHMIM
À LA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS
PAR PAUL COLLART

INTRODUCTION.

La collection des Papyrus d'Achmim est entrée à la Bibliothèque Nationale en 1887. Elle est conservée sous les cotes : *Supplément grec 1099* et *Fonds copte 135*. Elle comprend des textes très différents à tous égards, religieux, littéraires, administratifs, grecs et coptes. Tous ces textes n'ont pu nous parvenir ensemble que par suite des pratiques dont il va être parlé, pratiques auxquelles la cherté du papyrus⁽¹⁾ réduisait les habitants de l'Égypte. On y distingue deux éléments reconnus par U. Wilcken, qui le premier a déchiffré et publié partiellement la collection grecque.

1° Des rouleaux portant au recto des textes administratifs de la fin du II^e siècle ont été, environ deux siècles plus tard, coupés en feuilles d'un même format ($25 \times 17/18$, selon l'effritement), pour recevoir, par économie, une nouvelle destination. On les a collées recto sur recto, c'est-à-dire que toute l'écriture est devenue invisible, et on a ainsi obtenu des feuillets d'épaisseur double dont les deux côtés étaient des versos vierges d'écriture. Assemblés en *codex*, ces feuillets² ont servi à copier des textes bibliques en copie⁽³⁾ et au moins une homélie grecque. En dédoublant les feuillets, on a libéré

(1) Cf., au moins pour l'époque ptolémaïque, la curieuse étude de G. Graec., *Le prix des papyrus dans l'antiquité grecque*, *Annales d'hist. économ. et sociale*, 1929.

p. 5-12.

(2) Les papyrus coptes ont été publiés par U. Bonnaire, *Mémoires de la mission archéologique de l'Institut français d'archéologie orientale de l'Université de Paris*, II, p. 253 et seq.

à nouveau les rectos disparus et c'est ainsi qu'on a retrouvé 6, 7, 8, 9. Nous n'avons certainement qu'une partie du *codex*. L'état incomplet des textes administratifs ne suffirait sans doute pas à le prouver, puisque les feuillets provenant des rouleaux ont pu être dispersés dans plusieurs *codices*, mais les textes coples et l'homélie sont, eux aussi, fragmentaires et attestent la disparition d'un certain nombre de feuillets.

2° Des feuillets isolés ou provenant de *codices* démembrés, donc inutilisables sous leur destination première, ont été rognés, réduits à un format unique ($23 \times 11/13$, selon l'effritement), collés les uns sur les autres, comme on fait pour transformer les papiers de rebut en cartonnages de momies, et ont fourni de la sorte une couverture économique pour un *codex*. Ce *codex*, comme le montre le format, n'était pas celui dont les restes constituent l'autre élément de la collection. En détachant les lamelles de la couverture, on a trouvée composée de : un feillet opisthographique d'un *codex* d'Hésiode et son titre : 3, un feillet opisthographique d'un *codex* d'Euripide : 4, un feillet couvert au verso par une étude scolaire sur le début de l'Iliade : 2, enfin un feillet où se lit transversalement une épigramme de l'*Anthologie Palatine* : 5. Peut-être ces deux feuillets écrits d'un seul côté formaient-ils les plats extérieurs de la couverture.

Achmim, l'ancienne Panopolis, patrie du poète Nonnos, sur la rive droite du Nil, est la provenance indiquée de ces papyrus. D'après Wileken¹⁰, ils ont été achetés par U. Bouriant, ce qui explique que les *P. Bouriant* contiennent des textes provenant, eux aussi, des

¹⁰ *Aeclio f. Pap.*, VIII, p. 363-368.

rouleaux transformés en *codex* (3, 51 *a* et *b*). La provenance exacte serait le *Monastère-Blanc* d'Atripô (Déir-el-Abiad), en face d'Achmîm, sur l'autre rive du Nil. À l'époque de Constantin, Apa Bgoul, disciple de saint Pacôme, avait fondé ce *conobium* qui fut agrandi par Schnoudî dans la première moitié du v^e siècle¹¹. Ce seraient donc les moines du *Monastère-Blanc* qui auraient acquis et transformé les vieux rouleaux administratifs des archives de Panopolis.

Un seul des textes qui vont suivre, le plus long, 9, est entièrement inédit. Les autres ont été publiés *in extenso* ou partiellement, comme il sera indiqué pour chacun d'eux, presque tous par U. Wilcken¹². Mais la plupart de ces publications ont été faites avant que la fondation de l'*Archiv für Papyrusforschung* par U. Wilcken eût donné les méthodes de publication des textes papyrologiques aujourd'hui généralement adoptées. Le savant allemand lui-même ne les appliquait pas encore en 1887. D'autre part, depuis cette date, la documentation en papyrus et en études papyrologiques s'est considérablement accrue. Enfin, la dispersion de ces textes, le caractère incomplet de quelques-uns, le manque d'*index* étaient autant de causes de gêne pour qui voulait les consulter. Une publication intégrale était donc désirable; encouragé par mon maître, Pierre Jouyet, je me suis décidé à l'entreprendre.

P. C.

¹¹ Cf. G. Lefèvre dans Dom Camot, *Dictionnaire archéologique chrétien et de liturgie*, s. v. Déir-el-Abiad.

¹² Cf. *Sitzber. d. Berl. Akad.*, 1887, p. 807 et seq.; *Hermes*, XXIII, p. 592 et seq.; *Archiv. loc. laud.*

LES
PAPYRUS GRECS D'ACHMIM
À LA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS
PAR PAUL COLLART.

1. — HOMÉLIE.

Suppl. grec 1099
Fonds copie 135 B 17

117 v. 3.
n° > 18

Ce sont des fragments de l'homélie écrite dans le style d'Origène, qui mentionne les puits de l'Ancien et du Nouveau Testament et dont *P. Bour. 3* a déjà apporté quatre colonnes mutilées. Wileken a publié (*Archiv*, VIII, p. 305) le premier de ces fragments (Suppl. grec 1099) copié par lui en 1887 et a montré qu'il fait suite à *P. Bour. 3*, col. II¹¹. D'autre part, comme j'avais cru reconnaître l'écriture de l'homélie sur une miette de papyrus dans le dossier 135 B 17, M. Omont, que je remercie vivement ici, a bien voulu m'autoriser à décoller quelques parcelles agglutinées appartenant au même dossier. J'y ai déchiffré des lambeaux de texte qui se raccordent aux col. I et III de *P. Bour. 3*. C'est une occasion de republier ces colonnes avec de nouvelles lectures et de donner en note des corrections pour les deux autres colonnes. La plupart de ces lectures ont été faites sur une photographie par W. Schubart qui les a mises à ma disposition dans une aimable lettre dont je lui suis reconnaissant. J'avais déjà fait de mon côté certaines corrections, mais comme l'expérience paléographique du maître allemand les a toujours confirmées et en a ajouté

¹¹ M. Poehl n'avait immédiatement signalé par lettre que, selon lui, dans le *P. Bour. 3*, la col. IV devrait précéder la col. II. C'est aussi

avis de K. Schmidt (*Gott. gel. Arch.*, 1928, 4, p. 151), qui propose l'ordre suivant : col. III, I, IV, II et le présent fragment.

de nouvelles, elles sont toutes ici mises sous son nom. Enfin, comme les savants qui ont étudié ces fragments ne sont pas toujours d'accord dans leurs restitutions, comme les bribes retrouvées excluent parfois les compléments proposés, pour ne pas allonger l'apparatus critique, j'en ai éliminé toutes les restitutions, sans méconnaître d'ailleurs leur mérite.

*Εὐχαριστήσεις μηδὲν εἰς τοῖς οἰκούμενοι τὸν λεγόμενον, ἀλλὰ εἰς
ποτηρίατ. Εἴ δέ μὴ δέχηται εἰς ποτηρίατ ακοῦσαι τῶν λε-
γομένων εἰς κρίμα αὐτοῖς οἱ λόγοι ἀδιδάξειν, ἔτι η παρου-
σία αὐτοῦ εἰς κρίμα ἦν [εἴη] οι μὲν βλέποντες βλέπε-
ι τον καὶ οἱ βλέποντες τυθῆσθαι αὐτὸς ἐλόγοι
τοῦ εὐτυχείου ἀδιδάξειν, οὐτοὶ δέ οὐ μόνον εἰς αὐτο-
ταῦτα ἀλλὰ καὶ εἰς πτώσιν καὶ ἀνάστασιν τολλῶν ἐν
τῷ [[εἰ]] Ιεραπόλει καὶ εἰς σημ[εῖο]ν ἀντιλεγόμενον. Όρα, μηπο-
τε οἱ λόγοι οὗτοι λεγούνται σοι [ἀπρ]αχτού εἰς πτώσιν.*

1. *μύσεις*, λεγούμενος, Pap., *εἰσαγόσθαι τὸ λεγόμενον*, Schmidt. — 2. *ποτηρίατ*, Pap. — 3 et 4. *κρίμα*, Pap. — 5. *γνωσταί*, Pap. — 7. *εἰδίσθειν*, μνήσθε, *ιδού*, Pap. — 8. *πτώσις*, ανάστασις, Pap. — 9. *Ιεραπόλει*, αντιλεγόμενον, ίρα, Pap. — 10. *οὗτοι*, Pap., *[ἀπρ]αχτού*, Schmidt.

1-10. Ce passage, comme le début, est plein du texte de l'Écriture Sainte; 3 et seq. sont une paraphrase de *Jean*, 9, 19; 7 et seq., une citation littérale de *Luc*, n. 34 (Wilcken). Comme les colonnes de *P. Bour.* 3 comptent environ 35 lignes et que le papyrus reste vide sous la dernière ligne de ce fragment, c'est que nous avons ici sans doute la fin de l'hymélie. Les lignes sont d'environ 10 lettres.

P. Bour. 3. Colonne 1.

των	<i>Ιανον ταν... καὶ σε προτρέπε-</i> <i>τηντειν καὶ μη ἀβίστασθαι τῶν Θρε-</i> <i>τον Πεστέκα τῶν Θρέατος αβίστατο, αλλά</i> <i>Ικοι μαλιστα τ... . . . ακῇ γέγρα-</i> <i>ψθειν θέρευτα] σθαι ἀπὸ τοῦ θλατο-</i> <i>τοῖς παρθένος τίνατι, ονομαζομένην</i>
πτω	
ττω	
τ	

135 B 17

<i>m</i>	<i>εἰ</i>	<i>λθόντα</i>	<i>μετά τοῦ παιδὸς Αβραὰμ, ἐπότι-</i>
<i>σεν</i>	<i>ετην</i>	<i>τ</i>	<i>δ οὖαρ ἀπὸ τῆς ὄδριας ἐπὶ τῷ</i>
<i>βροχίονα</i>	<i>ινα</i>		<i>ὑντηῆ ὁ ὑπολεέστερος αὐ-</i>
<i>τῶν</i>	<i>Αβρ</i>	<i>αάμ</i>	<i>ινεω̄ οἷμαι δὲ οἱ Ισαάκ</i>
<i>θ</i>	<i>καθ</i>	<i>π</i>	<i>εῖ λει τὸν ὄδριαν ἐπὶ τὸν βρο-</i>
<i>χα[ρα]</i>			<i>ά]πὸ τοῦ θύμου πίνειν οὐκ φέν[τ-]</i>
<i>απ[ο]</i>			<i>] Αβραὰμ ἐληλυθός διὰ τοῦτο κα-</i>
			<i>] γ ποτίσῃ οἱ ζχω̄ οἵτε πρεματικῶ̄</i>
			<i>] πτων ἀκουέτω θλέπετε οὐν ὅτι οὐ μὴ μό-</i>
<i>πον</i>			<i>] ιν κατὰ τὸ Θρέπρ, ἀλλὰ καὶ πρότερον</i>
			<i>] καὶ ἐπλανάστε ἐπὶ τῇ ἔρήμῳ καὶ ἐπὶ</i>
			<i>] λουδὶς ἐλεῖστας τὴν Θωνὴν τοῦ κλαυθμοῦ[οὐ]</i>
			<i>] ξεν τοὺς ὀσθαλμοὺς [τῆς Λγαρ κ[αι] εἴη</i>
			<i>κ[αι] οὔτω πίνει καὶ [κεινη] ἐκεῖ[τη]</i>
			<i>] τὸ οὖαρ τὸ παρεληλυ[θός]</i>
			<i>] ε πει</i>

b. Pas plus que moi Schubart n'a réussi à lire devant *εἰ* la négation attendue. — *διηθεῖ*, Schubart. — *δι ποτε*, Schubart. — *τὰ αἰθητὰς οὐ καθητεῖ*. — *τὰ πενηντάκιας*, Schubart, Schmidt. — *τοι επλανάστε*, Pape., L. *επλανάσθε*; *επλανάστο*, Schmidt. — *τὰ ελεύσαστας κλαυθμοὺς*, Schubart. — *τοι |κεινη|*, Schmidt.

Col. III.

53. εἰν τοὺς ἀμελούντας τῶν ψυχῶν
τὰ ἔργα καὶ ἀπελάσις οὐκ εἶπεν ἐπι]

55. ὅποιων ἀμελοῖς ἀμελέστεροι[
ρος εἴναι τὰς τοῦ καὶ τοῦ ἀγίου πάταξ[αἰθρω-]
πον γάρ οὐ δεῖ σχελάξειν τῷ οὐρῷ π[
πτεύσαις ἀπὸ τῶν τοῦ κόσμου πραγμάτων

τινά ἀπό τοῦ προβάτου τὸ πάσχα τὸ θαυματόν			
60 τοῦ ἁγίου ἀπό τοῦ προβάτου καὶ ὅμοιος			
ἀπό τοῦ προβάτου. Τὸ δὲ χριστιανόν [προβάτον καὶ]			135 B. 17
τὸ πάσχα ὑμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἡ[ε]τοί δ[ι]]] ^η		
τῶν κρεῶν αὐτοῦ τορά γάρ ἔσται]] ^η ἐσπέ-		
ρα ἐσπέρας Ἰησοῦ μου τὸ πρόβατόν μου]] ^η πρίν		
65 προκαί πανταχοθεας τοῦ ἁγίου εἰς]] ^η πρίν		
τυντελεῖται ἁγίου τάχα γάρ τούτον (ἔστιν)]] ^η αὐτὸν ἐσπέ-		
ρινῶν φαγεσθε τὰ κρέας ἐπράξαντο]] ^η αὐτὸν οὐ		
ποτε μὲν ποτε οὐδὲν ἐπὶ μέλλει.]] ^η τὰς νου-		
μηνίας ὑμῶν καὶ τὰ σάρκες καὶ ὑμέων η μῆτραν			
70 οὐκ ἀνέρχουσαν φυτεῖται καὶ ἄργος οὐ πράττει μετα-			
[[στι]] οὐ λυγή τοῦ θυμός τὰς πρόσως μετα-]] ^η οὐ		
μεταστοῖ δὲ εἰ θεοὺς πάρτος ἐπράττονται καὶ πάν-			
τοτε ἁγιοτάτας τὰ πρωτότοταγμένα]] ^η ω καὶ αγι-		
αὐτούς στόμαχα καὶ πάντας τινας τας]] ^η οὐ Θρέα-		
75 τοις τοῖς δούλευες ὅπου καὶ στα-]] ^η φι ἐξερ-		
θέων τοι]] ^η τηρει οὐρ		
]] ^η αττικ		

55 vielleicht αὐτονομούσιος Schubart. — 57 παρ γέρῳ δια τηρούμενος, Schubart. — 63 οἶνος [μετα]εργαστήρ, Schubart. — 64, 65 L. πρόσθιον, — 65 πρώτην Παρ., εργαζεται, Schmidt. — 66 παντελεῖα, ποτός (κρίσις), Schubart. — 68 L. επιτη. — 70 πρόγιατος, Schmidt, d'après Euseb., t. 13. — 73 L. πρωτότοταγμένα. — 73/74 εἰλικρινάς, Schmidt. — πανταχοτεας gehört offenbar zusammen als Schluss eines Wortes, egl. θαυματόντα, Schubart; [καθα]ρα καὶ αγία α.π.λ.!

Cat. II. 16 δὲ πτοει Schubart. — 17 μετ.., [τη]μεταγένετος, Schubart. — 18 μέλλει, Puech, Schubart, Schmidt; περι πον[το]ν την Schubart. — 30 αὐτος διστοι Schubart. — 37 είναι [παρα]γόν Schubart. — 38 [πα]ραγένετο Schubart. — 41 εγγένετο κ. Schubart, [πα]ραγένετο κ. Schmidt. — 46/47 μεταποντος Schmidt, με πον τη Schubart. — 48 [πα]ραπονετο. — 52 [πα]ραπονητη Schubart, [πα]ραπονητη Schmidt — 54 81 επιτη καὶ Schubart. — 82 αὐτη Schubart. — 85 παλαιοφρονεται, Schubart, Schmidt. — 95 πορτερίτης, Schubart. — 98 παντελεῖα, Schubart, Schmidt. — 99 παντελεῖα, Schubart, Schmidt. — 100 περιπον[τη] παρ γέρῳ οὐται Schubart.

2. — ÉPITOMÉ D'HOMÈRE, ILIADE A ET GLOSSAIRE A, 1-21.

Supplément grec
1999

nt/mⁿ =
x/y > 1

Ce feuillet a été publié par U. WILCKEN, *Sitzungber. d. Berl. Akad.*, 1887, p. 817-818, repris par U. v. WILAMOWITZ, *Hermes* (v3), 1888, p. 149 et seq., étudié par A. CALDERINI, *Commenti - minori - al testo di Homero in documenti egiziani*, *Aegyptus*, II, p. 363-396. Il appartient à la série sans cesse accrue des papyrus d'Homère ou relatifs à Homère. D'une part, en effet, le sol de l'Egypte nous a donné un nombre considérable de fragments du texte homérique, avec ou sans scolies : dans le catalogue d'Oldfather, ils comprennent les numéros 438-719, et presque chaque recueil en apporte de nouveaux, sans compter les publications isolées, comme celle des beaux fragments de l'*Odyssée* 1-12-x 96 par O. Guéraud, dans la *Revue de l'Egypte ancienne*, I, p. 88-131. D'autre part, nous avons vu surgir, en lambeaux, autour du nom d'Homère, toute une littérature connue et inconnue, par exemple : *Vie d'Homère* dans *P. Lond.*, III, 734 (Musé, Catalogue, n° 175); *Concours d'Homère et d'Hésiode* dans *P. Frib.*, 1 et *P. Michigan*, 2754; des commentaires détaillés, littéraires, mythologiques, géographiques, comme *P. Oxy.*, III, 418; VIII, 1686; d'autres plus savants encore, imprégnés des théories des grands critiques alexandrins, bourrés de rapprochements et de citations d'œuvres parfois perdues, comme *P. Oxy.*, II, 921; VIII, 1087; des lexiques alphabétiques généraux, comme *P. Frib.*, 1 et les Γλῶσσαι Οὐρωπαῖς d'Apion dans *P. Ryl.*, I, 26; puis, des ouvrages plus modestes, où l'auteur transpose, pour un passage donné, le vocabulaire homérique en vocabulaire de la prose contemporaine, comme *Archiv*, II, 196 et seq. (PLASBERG, *Strassburger Anecdota*), *P. Amh.*, II, 18 et les glossaires de Berlin publiés par CATANESI, *op. cit.*; une épitomé, comme *P. Ryl.*, I, 93; un travail sur la chronologie, comme *P. Berlin*, 957 (cf. SCHUBART, *Einführung*, p. 397) et un questionnaire élémentaire sur les événements et les héros homériques comme *P. S. I.*, I, 19. Notre fragment occupe dans cette série une place particulière, puisqu'il commence¹⁰ par un

¹⁰ *P. Brit. Mus. Inv.*, 1873 (Musé, Catalogue, 6) donne *Rahl. B.*, 511-575 suivi d'une introduction en prose au poème.

résumé d'Iliade A et continué par la transposition des termes poétiques en termes correspondants de la prose pour les premiers vers du chant. Il avait manifestement une destination scolaire. Était-ce un modèle dicté par le maître ou un devoir de bon élève, après la leçon magistrale? L'écriture, régulière, appliquée, un peu serrée — sauf parfois aux fins de lignes — autorise les deux hypothèses, cf. pourtant n. 21. Il est clair, du moins, par cet aperçu, que du *III^e* siècle avant J.-C. (Oldfather, n° 733) au *VII^e* siècle après J.-C. (Oldfather, n° 741) Homère est resté le poète favori des lettres égypto-grecs et un auteur obligatoire du programme pour les écoliers. Maîtres et parents y attachaient, d'ailleurs, une égale importance. Il suffit, pour s'en convaincre de lire *P. Oxy.*, VI, 930, 11, lettre d'une mère à son fils (*VI/VII^e* siècle): ἐμέλαντε δὲ μοι πέριψαι καὶ τυθέσθαι μεσότης οὐδείς του καὶ ἐπιγνῶνται τι ἀράγεινόττερες. Kai ἐλέγειν (s. c. δικαθηγούμενος) τῷ Ζῆτα. Comment le *καθηγούμενος* pouvait faire connaître à son élève le sixième chant de l'Iliade, notre papyrus le montre assurément: il le résumait pour en donner une idée d'ensemble et il l'interprétait ensuite dans le détail, littéralement. On comparera utilement *P. Berlin*, 11636 (PLAUMANS, *Amtliche Berichte aus d. kgl. Kunstsammlg.*, 1913, 220), tablette de bois qui porte une autre « préparation » d'Homère: au recto, E 265-289, texte et gloses des mots difficiles en colonnes et au verso 287-317, texte seul, préparation destinée sans doute, comme la nôtre, à être apprise par cœur. Nos éditions scolaires n'ont pas perdu l'habitude de ces résumés et tous les maîtres font faire encore des lectures expliquées et des traductions mot à mot. Mais où le *καθηγούμενος* avait-il appris à interpréter Homère? Si nous ne pouvons affirmer auprès de quels maîtres — des sophistes apparemment — du moins pouvons-nous dire dans quels livres. Pour notre texte, entre autres, CALDEBANI, *op. cit.*, a donné des indications précises qui se retrouveront dans les notes. En même temps que ce feuillet, Wilcken a publié un papyrus de Berlin, autre fragment de glossaire du début de l'Iliade, très voisin comme interprétation, à propos duquel cf. CALDEBANI. Dans les glossaires de ce genre, les copistes ont à choisir entre deux dispositions, soit juxtaposer les mots pour remplir la ligne sans interruption, mots et gloses étant séparés par un point en haut ou deux points, comme ici, soit écrire en face l'un de l'autre les mots et les gloses en deux colonnes, comme dans le fragment de Berlin.

Μῆνιν ἔσεις, Θεοί, Πυλωτάσσειν ἀχιλλῆος.
 Λγαμένων αἰχμάλωτον ἔχον ταῦλακι-
 δα ἕρεστος Ἀπόλλωνος Χρύσου θυγατέρα
 5 Χρυσήδα σύκε ἀπέδωκεν δεομένῳ λυ-
 τρώσασθαι τῷ πατρὶ διόπερ λουτός κα-
 τέτην τοὺς Ἕλληνας ἐπ' ἵνας ὥμερος μη-
 νίσαντος τοῦ διν, οὐας ἀχιλλέας ἐπέγνω τὸν αι-
 τιὸν Κάλχαντος μάντευσαμένου, Καὶ Αγαμέ-
 10 μων μὲν πρότερον ἐπὶ τῇ μαντείᾳ λοιδό-
 ροπάμενος Κάλχαντι τὸν μὲν Χρυσῆ-
 δα ἀπέδωκε τῷ πατρὶ, τὸν δὲ Θυσίαν τῷ Θεῷ
 τὸν δὲ ἀχιλλέας ἀφείλατο Ιρισθίδα. Καὶ ἀχιλλε[ν]
 μὲν τῆς μητρὸς δέονθη Θέτ. δος ὅπους αὐτῷ
 15 θονθίστη ἦ δὲ παρεκάλεστο τὸν Δία δὲ Λιβι-
 πίας πηκοτα((ε)) ἐλα[τ]τώσαι τοὺς Ἕλληνας εν
 τῇ μάχῃ Ήρα δὲ ἐπει τούτῳ διηνέχθη πρός
 αὐτὸν καὶ τοῦ ὑγένετο γέλωτα παρὰ τὸν
 τῶν θων εὐωχεῖσιν παρασχόντε[ν] Πασαίστου,
 20 — Περιέχει δὲ οὐ φανδία ἥμέρας καὶ —
 μῆνων : δρυγέν : Θεοί : μοῦσα : οὐλομένην : [ἀ]λεύθρ[ι.]
 αῖν[ι] δὲ μυρί : ήτις πολλά : θηκεν : ἐποίησεν : ιζθι-
 μ[ο]ις : ίτχυροψύχοντ : αὔτούς δέ : τὰ δέ σωματα αὐ-
 τ[ο]ύ[ν] : ἐλλόρια : ἐλκύσματα, σπαράγματα : σίωνοίσι :
 25 [το]ύ[ε]ις παρκυνθάγοις θρησοίς : έρισαντε : οιλοπική-
 [σα]γντε : ξυνέπηκε : ξυνέβαλε : χολωθείς : δρυισθείς :
 [νοῦ]σον : νόσου : διρξε : ἐθόρυμπτε : δλέποντο :
 [ἀπώ]λλυντο : οἴνεκα : διέτι : ήτιμησεν : άτιμος
 [ἐποιησεν : ἀριττῆρα : ήρέα : λυσάμενος : λυτρω-
 30 [πόμε]μος : απαρείσια : ἀπαρα, πολλά : απαίσια : λύτρα :
 [πτε]μικατα : τα ἰχετήρια : ἐκπόδουν : μακροσόλου :
 [οκή]π(τ)ρων : βασιλικῆ φάσσω : ἐλίσσετο : παρεκάλει :
 [κοσ]μήτορε : ήγεμόνες : Ολύμπια δόματ' ἔχοντες :
 τὸν Ολυμπὸν κατακούντες Θεοί. Ολυμπός δέ ἐστιν

33 Σ[τρ]η̄ in Μακεδονίᾳ [οιχ]ητήρων : ἐπιστρατεύεται : ἀπόρθηται : αὐτόμενος : [οὐ]δέ[μ]ένος : ἀκινητοῦ :

34 ἔργα, Pap. — 5 et 11 : χρυσηδά, Pap. — 8 : ἄν, Pap. — 19 : απέδους³²,
ἄν, Pap. — 13 : δρυγίδα, Pap. — 16 : παρατά, I. παρατά — 17 : επει, I. επει —
19 et 35 ἄν, Pap. — 21 : παράτημα, I. παράτημα — 25 : φιλανθρωπίας, I. φιλανθρωπίας — 27 : νρᾶ, I. νρᾶ — 29 : ἔργα, Pap. — 30 : παρεργασία, I. παρεργασία — 31 : ἔργατα, I. παρεργασία — 32 : [παν]ηρού, Pap. — 33 : ἔργατη, Pap. — 34 :
ἔργα, Pap.

3-20. Agamemnon ayant fait sa concubine de sa prisonnière, la fille de Chryséis, prêtre d'Apollon, Chryséis, ne voulut pas la rendre à son père qui demandait à la racheter. Aussi la peste sévit-elle sur les Grecs durant neuf jours par suite de la colère du dieu, jusqu'au moment où Achille en connaît la cause, que lui révéla Calchas. Agamemnon, après avoir d'abord injurié Calchas pour sa révélacion, consentit à rendre à son père Chryséis et au dieu le sacrifice expiatoire, mais il enleva la captive d'Achille, Briseis. Alors Achille réclama l'aide de sa mère Thétis; celle-ci engagea Zeus revenu d'Éthiopie à faire vaincre les Grecs dans la lutte. Héra eut à ce propos une querelle avec lui. La nuit vint alors et les rires éclatèrent dans le banquet des dieux, grâce à Héphaïstos. — Le chant comprend vingt et un jours.

3. II, c'est le numéro du chant, plutôt qu'un chiffre de pagination. Déjà pour *P. Byl.*, I, 23, épitomé des chants de l'*Odyssée*, les éditeurs supposent que chaque résumé était précédé du numéro de chant.

4. C'était l'habitude de citer le premier vers en tête du résumé, cf. *P. Byl.*, cit., et *P. Oxy.*, X, 1435, arguments de l'*Ispex* et des *Ιψόαι* de Ménandre — ouvrage destiné à l'école vraisemblablement — qui commencent par le premier vers des deux pièces.

5. Wilckens, op. cit., fait remarquer que l'auteur suit, dans son calcul des jours, Aristarche et non Zénodote, qui ne compte que vingt jours pour ce chant. *P. Reel.*, 957, cit., est une étude sur le nombre de jours dans l'*Odyssée*.

6. et seq. Il est visible que l'étude du texte ne dépasse guère le niveau de nos explications élémentaires, sauf une indication de phonétique (37), trois remarques de grammaire (22, 25-26, 33), et une note géographique sur l'Olympe (35-36). On peut même craindre une répétition sur ταξιδεύεις (34 et 36), ce qui ne surprendrait pas si le feuillet est un dicoir d'élève. Gardesini, op. cit., a montré par des rapprochements très minutieux que ce commentaire s'apparente surtout aux *Scholia minora* sic

Didymus (D), à la *Paraphrase Bekkeri* (P), appendice des *Scholia in Homeri Iliadem* (Bekker, Berlin, 1820-1827) et à *Apollonii sophiste lexicon Graecum Iliadis et Odysseos* (Ap.) (d'Ansse de Villeison, Paris, 1773). Les maîtres avaient à leur disposition dans leur enseignement, non seulement des lexiques d'Homère, mais encore d'autres recueils spéciaux, dont nous avons de nombreux fragments, comme : *Aētēs xopaxai*, P. Oxy., XV, 1801; *Aētēs ērranai*, ibid., 1803; *Aētēs pteropaxai*, ibid., 1804, etc.

3. — HÉSIODE, THÉOGONIE, 75-105; 108-144.

Supplément grec
1899

W² V² 8.
63 > 13

En publiant ce fragment d'Hésiode, WACKER, *op. laud.*, a expliqué comment on avait trouvé entre deux feuilles de papyrus une petite languette, publiée ci-dessous, avec le nom et le titre de trois œuvres du poète d'Ascre, encadrés imparfaitement par un trait au calame. Ce n'est pas la seule fois où on lise une indication de ce genre, titre final ou *στίλανθος*, sur un papyrus. Des fragments de la collection de l'archiduc Rainer, édités par Wessely (*Muth.* I, 73 et seq. et *Stud.*, I, 3-10), contiennent, outre des passages de la *Théogonie*, la fin des *Travaux* et le début du *Bouclier* avec la mention : *Ηειόδο[υ] Εργ[η]ς* και *Ιπέρποι* et *Ηειόδο[υ] Αττίς*. D'autre part, le cas s'est présenté plusieurs fois pour Sappho : P. Oxy., X, 1808 : *Σαρ[ο]ύσιος μέλην*; XV, 1787 : *Σαπ[ε]ύσιος μελ[ην] 37* et XVII, 2076, *Σαπ[ε]ύσιος μελ[ην] 5*. On se rappelle aussi P. Oxy., II, 304 *Σωζόμονος μήνοι γυναικεῖοι* et XI, 1399, qui porte uniquement ceci : *Χοιάλου τοιόματτα Βασσαρίκα Μηδιν(α) Περσ(ικά)*. Si il est vrai que les papyrus ont favorisé Hésiode en nous révélant plusieurs passages des *Catalogues* (dix numéros dans Oldfather — 385/394 —, auxquels il faut ajouter à présent C. C. Edgar, *Ann. du Ser. des Antiq.*, XXVI, 206-207 et P. Oxy., XVII, 2075), nos fragments des œuvres connues sont par contre peu nombreux et souvent très mutilés. Oldfather en cite cinq, dont le nôtre, pour la *Théogonie*: il y faut joindre C. C. Edgar, *op. laud.*, p. 205-206 et P. Oxy., XVII, 2090. Au total, les papyrus nous ont rendu, intacts ou mutilés, pour la *Théogonie* : 1-51, fins de vers, C. C. Edgar, *op. laud.*; 1-7, en lambeaux: 98-52, mutilés surtout au début: 148-154, par bribes, P. Oxy., *laud.*, 75-105, 108-144, P. Achm. 3; 210-238, 260-270, *Rev. Phil.*, XVI, 181-183; 626-898, avec des

lacunes, Wessely, *op. laud.*; 653-656, *P. Byl.*, I, 55, 93-939, 994-1004, *P. Oxy.*, VI, 873. Des trous de reliure sont apparents dans la marge gauche du verso — la marge droite manque —, mais étant donné la place où ils apparaissent au recto, à droite, jusque dans l'écriture, il est vraisemblable que ce sont les trous de reliure du *codex* auquel le feuillet servait de couverture et non ceux du *codex* d'Hésiode auquel il avait appartenu primitivement, cf. *introd.* La marge supérieure a deux centimètres; il y avait 33 vers au verso (deux sont perdus, 106 et 107) et 38 au recto (146 et 147 sont perdus), au total 71 vers pour le feuillet. Il est probable que le feuillet précédent portait les 74 premiers vers de la *Theogonie* (peut-être y avait-il des omissions) et qu'ainsi le nôtre était le second du *codex* primitif. Il y a certainement un chiffre de numérotation en haut du verso, deux ou trois lettres dont la première serait, selon le cas, Σ ou Ξ; au verso je n'aperçois que de faibles traces. Il n'est d'ailleurs impossible de dire à quoi correspondait cette numérotation, mais d'après Kurt Ohly¹⁰, elle ne peut être qu'un chiffre de pagination, vu sa place. Le feuillet semble avoir été lavé au moins par endroits; le papyrus est de qualité inférieure: plusieurs fois les lettres ont dû être espacées pour éviter des irrégularités ou des taches sur les fibres. L'encre a parfois la même couleur brunâtre que le papyrus. Au verso l'écriture est plus soignée; vers le bas de la page cependant, les vers sont davantage rapprochés et les lettres, par la faute du calame encrassé, s'empilent un peu. Au recto, l'écriture est plus petite, plus épaisse et franchement irrégulière. Le bas de la page, à droite, a pâli. On trouvera signalées dans l'apparat critique les particularités du fragment, accents, apostrophes, points et les leçons qui s'écartent de la tradition médiévale. Je me suis servi de l'édition Rzach (1908) et de son classement des ms., que je rappelle: deux grandes classes Ω et Ψ; Ωα—CD; Ωβ—EF; Ωγ—GHI; Ψ—KL. Notre papyrus ne nous épargne pas les fautes habituelles: haplographie, επεκ — επεξ ix (84); iotaçisme, ειδωτι — ειδωτι (89), ωδητι — ειδητι (131); ω échangé avec ο, δασις — δοσις (93). En revanche, il appuie une tradition connue de Thémitios (84); il offre une bonne leçon (91) donnée seulement par les scolies d'Homère ou des additions; il omet le vers 111, comme Hippolytos; il autorise deux conjectures (87 et 93) et

¹⁰ *Sachmetrische Untersuchungen*, Leipzig, 1918, p. 85.

introduit la forme contracte δώντη (126). C'est un gain assez sérieux sur 67 vers pour justifier les conclusions optimistes de Grenfell au sujet du rôle de la papyrologie dans la critique des textes, cf. *Journ. of Hell. Stud.* (1919), 39, p. 16-36 : *The value of papyri for the textual criticism of extant greek authors.*



VERSO (75-105)

÷ [?] ÷

- 75 Ταῦτ' ἄρχε Μοῦσαι ἀσιδ[ον] θάλ]υ[μ]π[ια] δῶματ' ἔχου[σαι].
ἔντεκα Θυγατέρες μεγά[λ]ου [Δ]ιός ἐκεί εγαύ[ιαι].
Κλειώ τ' Εὐτέρην τε Θάλ[ε]ια [τ]ε Μελπομένην τε
Τερψιχόρον τ' Έρωτόν τε Πολύ[μ]ονα δ' Ούρανην τε
Καλλιόπην θ'. Ή δὲ προφ[έρ]εστατήν εστίν απατή[ων].
- 80 Ή γάρ καὶ βασιλεῦσιν [ξ]ύμαιδοι]μοσιν ὅποι[ι]
δη τινα τιμήσονται Διός κούρας μ[ε]γάλο[ι]
γενομένον τ' εστι[δ]ιντ[ι] δι[στ]ρεψόντες βασιλ[ίων].
τῷ μὲν επὶ [γλ]υπτοῖς γλυκ[ε]ροῖς χ[ει]ρούσιν δέρ[σιν],
τοῦ δὲ ἐπ[ε]ις ἐκ στόματ[ος] δ[ι]ε[ι] μ[ε]ρ[ι] λαχαν[ο]ι δέ τε λα[ο]ι
85 [π]άντες ἐς αὐτού[ν] δρῶσ[ι] δια[κρι]θ[ο]νται οὐδὲ μετ[α] θε[μ]ατ[ας]
ιθεῖσται δίκησται δὲ δι[πτε]ρ[ά] λέων ἀγορεύ[ων]
αἱ[ψ]ά καὶ κα[τ]ι μέγα τείχ[ος] ἐπιταπέμνεις κατέ[παυσεν].
τούτοις γάρ βασιλῆσσ[ι] ἐκέρδουσεν, οὐτεκα λ[αο]ίς
βλαπτομένο[ι]ς ἀγορῆ[σι] μετάτροπα ἔργα τελε[ῦσι]

- γε μηδέποτε μετάκο[ισι] παρεστέμενοι ἐπεί[εσσιν].
 Εὐχόμενοι δὲ αὐτοῖς γὰρ ταῖς θεοῖς καὶ εἰπορέσαι στο[ιτ]
 αἵδι μετελεγμένοι, μετὰ τὰς δύο προτεταῖς ἀγρυπομένοισι
 τοῖς Μουσάων [ιεροῖς διώσις αὐθοραπτοῖσιν].
- Ἐκ γάρ τοι Μουσέων καὶ εἰπούσοις Λαπόλλων[τοις]
- γε μηδέποτε τοῖς μηδεμίοις ἐπεί[τι] γέθενται καὶ κιθ[αρο]ιστ[αι],
 ἐπεὶ δὲ Διός βασιλῆς δὲ διάβολος. [Οὐ τινες Μουσαί]
 φίλοι γένεται γλυκε[ρ]οὶ οἱ αἴτοι στόματος δέσι αὐδῆς.]
- Εἰ γάρ τις καὶ πενθός ἔχει[τις πενθός Θυμῷ]
 αἰγαται κραδίτην [αἰκατζόμενος, αὐταρ αἰδός]
- Μουσάων Θεοῖς[πάντι κλέσι προτέρων αὐθοράπων]
 υμενσται μάζα[καρά]ς τε θεούς, οἱ Ολυμπον γέγουστι,
 αἴψ' δὲ μυστροσύνηντι ἐπιλέθεται οὐδέ τι κιθέαν
 μέμνηται ταχέων[τις δὲ παρέτραπε δύρα τούτων.]
- Χαίρετε, τέλετα Διός. [Δότε δὲ πρεσβοτεῖς αὐδήν,
 ή]λείτε δὲ αἴθανάτ[αν ιπόν γένος αἰτούντων]

Deux vers perdus

Recto (108-144)

- τιπάτε δ', οὐ[τι τὰ πρῶτα Θεοῖ] καὶ γαῖα [γένορτο]
 καὶ ποταμοί καὶ πόντος ἀπειρότος, αἴθρατι] Θυ[λαν].
- ἀπτρα τε λαχυποτόνων[τα καὶ οὐρανό]ε εὑ[ρὺς ὑπερθερμαντο]
- ως τ' αἴρενος δάσ[ταρτο] καὶ ως [τίμας μελόντο]
- ηλέ καὶ ως τὰ πρῶτα ταλαύπτων[ο]ιε [ξεγον Ολυμπον].
- [Τα]ῦτα μοι ἐπιπτε Μουσαί Ολυμπία δέδιμος] εχουστ[αι]
- ε]πέ αρχῆς, καὶ εἴκασθ' δὲ τι πρῶτον γένετ[αι] αὐτῶν.
- Ι) τοι μὲν πρότιστα Χάos γένετ[αι] τάρ] επειτα
 Γαῖη εὐρύτερον, πάντων θεούς ἀπτρ[τάλες] αἰτοί,
 αἴθρατων οἱ γέγουσι κάρην τιθέσ[επτος] Ολυμπο[ν],
 Τάρταρος τε περόερτε μυχὴν χθ[ενος ε]ν[ρυο]θε[ιτ]
 το[ι] θρόνος, δε καλλιπτος εν αἴθανάτο[ισι θεοῖσι],
 [λ]ιαστικελίκ, πάντων τε Θεῶν πάντων τε αὐ[θρ]ώπων[ο]
 [δ]άμνεται εν στήθεσται νόσον κα[τι] επιφροντε θουλό[ν].

Ἐκ Χάρος τ' Ἐρε[θ]ύος τε μ[ε]λαινά τε Νύξ εἰγέν[οι]το
 Νυκτός δ' αὐτή Λιθήρ τε καὶ Παρόη [εἰσεγένοντο],
 τούς τέκει κυσταμένη ή[ρεσι] φ[ε]λότητι μαγεῖσα.
 Γαῖας δέ τοι πρόδτον μ[ε]τί εἴπειτο ίστον ἀνωτήν
 Οὐρανὸν ἀπτερόει[θ], οὐτοι μ[ε]τί περὶ πάντα πελάνητην
 δόδρος εἴη πακάροπτο Θεοῖς έδος ἀσθελές αἰ[α].
 [Γείν]ατο δ' Οὐρεας πακρά, Θε[αν] χαρίειντας ἐπαύλο[ν]ς,
 τούς [Νυρ]φέων, αἱ ναιούστιν α[ι]νί· οὐραζ[η] σπηλαιά.
 Ή δέ καὶ ατρύγετοι τῷ[λ]αχνο[ε]ι τέχ[ε]ι οὐδεματι Θυῖον,
 [Πό]ντον, διπέρ Θιλότη[τ]ος δρυμέου· αύτάρ επειτα
 [Οὐρ]ανὸν εύνηθε[ίτα] τέκ' Ωκεανὸν βαθυν[η]μ,
 [Κοῖσ]η τε Κ[ρ]είση θ' Τ[ανά]γρα[ε] τ' ίχ[η]πετόν τ[ε]
 [Θειαν τε Ρείκην τε Θέ[η]μη τε Μηνηροσύνην τε
 [Φοιβην τε χρυσοστ]ρέψ[αντο]ρε Τυρδην τ' ἑρατεινήν.
 [Τούς δέ μέντι ἀπλοτάτοις γένετο [Κρ]ονο[ε]ις αγκυλοπλήτης,
 [δειπότατος παιδῶν Θαλερόν δ' ιχθυηρ]ε το[κη]ν.
 [Γείνατο δ' αὖ Κύκλωπας υπέρ]οιο[ν οὐτορ εχ]οντ]οι,
 τούς δέ Στερόπον τε καὶ Λρυπην δέραιοθεν]ιον,
 [οἱ Ζηνί βροντήν τε δέσπαρ τεῦξάν τε] κε[ραυνόν].
 [οἱ δὲ τοι τὸ μὲν ὄλλει Θεοῖς θνατίγκιοι ήσα[ν].
 μούρος δ' ὄφθαλμος έστι οὐ[έ]κει[το μετ]άπω
 [Κύκλωπες δ' ὄντοι ήταν επώνυμοι, οὐμ[εκ] ἀρι σέσων]

τὸ τετρ'. δοματ' Pap. — 77 κλειστ' Pap. — 78 τερψ-, ψ en surcharge sur τ.; τ' Pap.; δ' Pap., τ' μησ — 80 αγ' Pap. — 81 τερψτος, αι μη Pap., ou transformé en α Β, τερψτοτητησ, Stobée — 82 -μενοτέταιδ (α pointé sur τ), Pap., I. Στοβεσι. τ' τερψτοι Ω, τ' τερψτοι Ψ, τι Μοσι, Θεμιστος, Stobée — 83 τη, επο[σσο] Pap., δομήρ ΩΨ Stobée, δομήρ au-dessus de δοιδην G — 84 τη Pap. Θεμιστος, ον ΩΨ Stobée — 87 ει. Pap. Peppmüller, τι mss — 90 φεδατ. Pap. — 91 δ' αγ' Pap., αι' αγονα. Pap. Schol. Ven. B à Hom. Ω. 1, ajouté au-dessus E, dans la marge Ψ, αι' δετη μησ; αιτοράτη. Pap.. Διάσκοται. mss. — 92 τητ. η en surcharge sur θ — 93 τοιη, Pap. Guillet, οια τη, mss: δωσις, I. Μοσι — 94 ει γαρ τοι Μουριαν Pap. δε γαρ τοι Μουριαν Ω, schol. Ven. Λ et Β à Hom. Λ, 176. οι μη Μουριαν Θεμιστος — 96 οι Pap. — 97 οι Pap. — 101 μησ.σαι Pap., après ε défaut du papyrus un lettré aveuglément αιτοράτη Ω, αιτοράτη autres mss. — 102 φισθρατο[νεια] Pap. Ωα I.,

λυρόποιον Ωδ HIK — 111 omis Pap. et Hippolytas — 119 *αντίσθετος*, Pap., de τ' αρχαιος D. *αντίσθετος* Hippolytas, par intervalles, de z et ε — 125 διαχειριστης Pap. — 125 *παράδοτος* Pap., οτι, τι surchargé sur θ — 126 *επικινδυνός* Pap. mss., *παράδοτος* Aristote — 129 *διαρροής* Pap. mss., *παραπλέκεται* Hippolytas — 131 barre de masquisation visible au-dessus d'un final disparu — 132 μ., * κατε. sur une autre lettre — 133 τ' επικινδυνός Pap., Ε πρ. mss. — 136 *ιστος* Pap., *ματτη*, avec coromis avant η Pap., *λαυρή* ΩΨ — *παλλάκτης* Pap., Ωδ ΓΨ, *καλύπτων* autres mss. — 139 [επικινδυνός] Pap., CΩεΨ, *παραπλέκεται* Ωδ Β — 131 *οὐδέποτε* Στοιχ. Pap., *οὐδέποτε* Στοιχ. mss. — 136 δ' Pap. — 139 *οὐδέποτε* Ε, *παραπλέκεται* Pap. autres mss.

4. — EURIPIDE, RHÉSOS, 48-96.

Supplément grec

w/v

1990

23 × 13

Les papyrus nous ont rendu d'assez nombreux fragments de pièces, connues ou perdues, d'Euripide; ce sont dans Oldfather les n° 347-348, auxquels on peut ajouter maintenant : *Hécube*, 254-256 et *Electre*, 387-388. *Ostrak.* Berl., 19319. WILKOWITZ, *Sitzber. d. Berl. Akad.*, 1918. 7h: *Phéniciennes*, 1500-1578; 1710 et seq.; *Médée*, 1551-1593. P. STRAB., 304-307; *Alexandrus*, P. STRAB., 2343-2344. CROSSET, *Nachr. d. Gott. Gesellsch. d. Wissenschaft.*, 1922. 17 et seq.: *Pirithous* (?). P. OXY., XVII, 2078; *Hippolyte*, 1165-1179 et 1194-1205, P. LOND., 2659 B, MUSE, Catalogue 73. Le fragment ci-dessous publié par WILCKEN, *op. lond.*, reste donc l'unique papyrus de *Rhésos*. Le feuillet porte 49 vers, dont 23 au verso (68-70) et 26 au recto (71-96), d'où on peut conclure que dans le codex d'Euripide auquel il appartenait primitive-ment, cf. *introd.*, il était le second feuillet de la tragédie de *Rhésos*. On entre-voit des lettres de numérotation en haut des pages. Wilcken a lu ξη au recto, rien au verso, où je crois discerner aussi des traces de deux lettres. Je ne peux dire à quoi correspondent ces chiffres de numérotation. D'après Diels, dans Wilcken, ξη servit une notation stichométrique et marquerait le nombre de vers déjà écrits; dans ce cas, le chant du chœur serait disposé d'une autre façon. Mais Kurt OHLY¹¹, considère ξη comme un numéro de pagination et montre par des exemples¹² que les indications stichométriques des papyrus

¹¹ *Stichometrische Untersuchungen*, Leipzig, Harrassowitz, 1908, p. 35-36. — ¹² *Ibid.*, p. 38.

figurent au bas des colonnes, non à la marge supérieure, quand elles indiquent les lignes d'une page. — L'écriture est droite, avec une tendance à pencher vers la droite qui s'accentue au recto; elle est assez lourde et pâleuse, mais différente de celle du fragment 3. Le recto est écrit d'une manière plus hâtive. Des traces de colléma sont apparentes après 5 ou 6 lettres au verso et vers la fin des lignes au recto. Des trous de reliure, visibles au ras de l'écriture, à gauche du verso et de la même façon, à droite du recto, proviennent sans doute du *codex* auquel le feuillet a tenu lieu de couverture, cf. *introd.* La présence de deux mains est attestée par l'encre, brunâtre pour la première, d'un noir parfait pour la deuxième. Le copiste assez distrait a commis de grosses fautes dont on peut se rendre compte dans l'apparat et le réviseur ne les a pas toutes corrigées. Le gain le plus net est l'apport ou la confirmation des leçons *αἱ τάτ* (60), *ἐπιστατ* (66), *ώντος τίθεν* (78). Les leçons *μέ* (65), *ἐπιστατ* (66), *νέστ* (72), *πληκτές* (90) rapprochent notre fragment de LP: il n'a en commun avec VO que la leçon *τίθεν*. L'auteur, les apostrophes, les particularités d'écriture et de texte sont notés dans l'apparat critique. Je me suis servi de l'édition Murray (1909), dont j'ai adopté les sigles. Étant donné qu'après les 4 vers du chœur (48-51) la réplique d'Hector était signalée par son nom surmonté d'un trait, il est vraisemblable que dans le dialogue entre Hector et le Chœur (75-86) et entre Énée et Hector (87 et seq.) le changement d'interlocuteur était signalé au moins par une *paragraphos*, mais les mutilations du début des vers nous privent de renseignement à cet égard et je n'ai donné les initiales des personnages que pour la commodité.

VERSO.

— —

ταῦται πόσον στρατιώ
σο[ι] δὲ ἐπιστατεύειν τὸ μέλλον,
τίλυθον ἀγγελος, οὐδὲ μήποτε [τίπε]
μεμψί[ε] εἰς ἔγκειπε

50

Εκτορ

Εἰς χα[ι]ρόν ἴκρις, καίτερος αγγελος [ον φέσον]
ἀνθρακες γάρ εἰς γῆς τῆσδε μυκτέσων πλάξ[ει]

λαθόντες δημια τούμδην κίρεσθαι Θυγῆ[ν]
 55 μέλλουστε τοῖναι μὲν εὐτυχοῖς Θρυπτωρίαι.
 Οἱ δαιμονί, δοτοίς μὲν εὐτυχοῦντ' ἐνόπιοι[σας]
 60 θοῇ[ν]ηγε λέσσοτα, [πρ]ο[ν]τον Λργειαν στρε[τόν]
 [σ]ύροντο ἀπαντα τῷδε ἀκαλέσσαι δο[ρ].
 [Ε]ἰ γάρ Θεοντοι μὴ ξυνέσχον πλίσου
 65 λαπποτήρες, οὐ τάν εύσχον εὐτυχοῦν [δόρυν,]
 [πρὸν] εκάς πυρδόσται καὶ διὰ σκηνῶν [μολεῖν]
 κτείνων Λχαμούς τῇδε[ν] πολυρρό[μενος χερτ.]
 Κάγῳ μὲν η πολιθυμος ιέναι ή[δρυ]
 [έν τυ]χτὶ χρῆσθαι τὸ εὐτυχεῖ δύμη[θεοῦ]
 70 75 [ἀλλά]λ[ο]ι σοφοί με καὶ τὸ Θεῖον εἰδότες
 [μ]άντεις ἐπεισαν θύμερον μεῖναι[θεός]
 [χ]άπ[α]τ Δχαμον μηδέντ' ἐν χέρτω[λιπεῖν.]
 [Ο]ἴξ οὐ μένουσι τῶν ἐμῶν Θυστοί[δων]
 [Θο]υλάξ[ε]τε[ν] ὑρρηνη δραπέτης μέγα [σθένει.]
 75 [Α]λλ[ο]ι [ώ]ει τάχιστα χρόνοι πα[ρ]αγγέλλετε[ν στρατοῖ]

Recto.

ξ. η

[τεύχη] πρόσχειρα [λα]μβάνειν λιπέσαι θύπτου,
 [λε]το τε αὐτῶν καὶ νοέσ Θρόντην εστί¹
 [εν]τον χρυσούθεις κλίμακας φάνη ρόνη
 [οι δέ]τε βρόχοις δέσμοι λελημέναι
 70 [Φρυγῶν αριστερας ἐκράθωσι γαπο[ν]εῖν.
 Χο. [Ἐπτ]ηρ, ταχινεῖς ποιν μαθεῖν τὸ δρωμέων
 [ἐν]τορρες γάρ εἰ Θεύγοντοι οὐκ ίστη[ν] ταραχή.
 Ex. [Τι]ς γάρ αύτοις αἴθινοι πρόσθατοι Λργεῖσιν στρατοῖ[ν;]
 Χο. [Οὐ]κεί δέ θυπότον δέ εστί κάρος δημη Θρεπί.
 75 Ex. [Πά]ντες δέ Σοβηθεις Ισθί, δειμαίνον τόδε.
 Χε. [Οὐ]πω πρήτες θύμων πολέμου τοσόνδε Θρεπί.
 Ex. [Οὐδέ] γ' εὐτυχοῦς ἐπεστον ἐν τροπῇ[δορές.]
 Χο. [Σὺ τα]ῦτα ἐπράξας καὶ τὰ λοιπά τῶν παθέπει.

- Ex. [Απλούσιε ἐπ' ἔχθροις μῆνος ὀπλίζειν χέρια.
 83 Χο. [καὶ μὴ]ν δὲ Λινέας καὶ μάλα σπουδῆς ποδῶν
 [σ]τελχεῖ νέον τι πρᾶγμα ἔχων φίλοις φράσαι.
 Αι. [Εκτο]ρ, τί χρῆμα τυκτεροις κατὰ στρατὸν
 [τὰς] πόρος εὐηνές φύλακες ἐλθόντες φέβ[ω]
 [τυχ]τηγορ[[ευ]]οῦσι καὶ κεκίνηται στρατός;
 90 Ex. [Λινέ]α, τύκτερε τούχοσι δέμας σέθ[εν]
 Αι. [Τί δέ]κτη, μάλι τις πολεμίων ἀγγέλλεται
 [δόλος κ]ρυφαῖς ἐστάναι κατ' εὐθρόντε;
 Ex. [Φεύγου]σιν ἄνδρες κάπιταινουσι οὐδὲν.
 Αι. [Τί τοῦ] δέ αὖ εἴποις ἀπόδαλες τεκμήριον;
 95 Ex. [Αἴλουσ]τε τών(τ)ας τυκτός λαμπάδας πυρός.
 [καὶ μο]ι δακοῦσιν οὐ μένει ἐς αὔριον

48. P Pap. — 51 μάκοτε τινα μέμφει εἰς θεὸν εἴπεις, miss — 52 εὐεξίς Pap., ηθείς miss — 53 τυττός; τ corr. sur τ — 54 πρεσβύτερος Pap., αἱρε-, πρεσβύτερος miss, δρεσθεῖς, Wecklein — 58 ταῦθι Pap. — 60 εὐταῖς Pap., οὐχ ἀν miss — 61 εναῖς, σ corr. sur ει m² — εναργεῖς, τη corr. sur τω écrit avec une ligature — 62 ταῦθ[ε]ς Pap. — 63 ε Pap., εν miss, Γενεὶ Pap. — 64 τ' Pap. — 65 με Pap., LP, ποι VO — 66 επιστοχεία Pap., LP, σφεσταῖς VO; πιερχεὶς Pap., I. ημέρας; un-dessus du μ de μεντι, traces de lettres lavées — 67 -ε[ει]τε Pap.; μεδεί, l'e mal formé par suite d'un défaut du papyrus a été refait, m² — 68 οἰδε Pap. — 70 [ε]λλάς* Pap. — 71 λεξαῖθ* Pap. — 72 un-dessus de τις, . . τι, . . m²; εσσί Pap., LP, πεπε VO; εστι, I. ἐπι — 73 λελημένοι, I. λελημένοι — 75 après ce vers, γε m² dans la marge — 76 [Εκτορ]ος* Pap.; το δρος corr. sur το πορο m² — 77 Φευγούσις, ου corr. sur ε m²; ισμεὶς Pap.; ταρσος, I. τορσος — 78 πυρος* Pap., πυραθεῖν LP, πυρ αἴλιον V. — 79 οἰδε, καρτ' Pap.; traces de lettres après φερι — 80 ισθι Pap. — 82 [ουδε]ι* Pap. — 83 ταῦθι Pap. — 84 La première main avait écrit επεγθοι; la deuxième a mal corrigé, insérant un ρ après χ; elle a biffé χρθ et ajouté à gauche de ρ un trait qui était peut-être un signe de renvoi à une note marginale — 85 πρᾶγμα* Pap. — 89 [ινκ]τηγορ[[ευ]]ουσι, [[ευ]] m² — 90 πυκτερες Pap., LP, πυκτερες VO — 91 πολεμίων, ε ajouté m²; αγγε-, ε γ ajouté m² — 94 [ταῦθ]ες* Pap. — 95 I. παντεσ, le τ oublie par les deux mains; οε corr. en ει m²; λαμπάδας, ε ajouté m².

5. — ANTHOLOGIE PALATINE XIV, 100.

Fond copié
135 B. 15

17/18^e s.
93 X 11

Ges quatre hexamètres publiés par WILCKES, *op. laud.*, n'ont pas encore été identifiés, à ma connaissance. On les trouve dans l'*Anthologie Palatine*, XIV, 100, parmi les *Amigmata*. Ils ont été écrits en travers d'un feuillet, par ailleurs vide et semblent ne se trouver là que par hasard. Ils ont pu être transcrits par un amateur d'énigmes, qui voulait sans doute chercher celle-là à loisir ou la communiquer autour de lui. Ils sont une nouvelle preuve de la manie qu'avaient les Egypto-grecs de collectionner tout ce qui était un peu rare et curieux, dernier vestige de l'érudition alexandrine, dont le goût s'était maintenu dans les écoles. Les uns réunissaient des épigrammes — acrostiches ou non — ou des sentences (fragments trop nombreux pour être indiqués ici, dont on trouvera une liste dans Oldfather); d'autres les noms des vainqueurs aux jeux Olympiques, *P. Oxy.*, II, 222; III, 436; un autre les noms des sculpteurs célèbres, des peintres, des grammairiens, des bibliothécaires d'Alexandrie, des inventeurs, *P. Oxy.*, X, 194; un autre même des questions, soigneusement numérotées, pour poser à un oracle, *P. Oxy.*, XII, 1477. La passion de ce copiste pour les devinettes ne serait, après tout, pas plus déraisonnable que celle de nos contemporains pour les mots croisés. — L'intérêt de ce papyrus est qu'il donne un texte sensiblement différent de celui du *Parisinus* (*Supplément grec.*, 384). En l'absence d'édition critique récente, on s'est reporté à la photographie du *Palatinus* et du *Parisinus* (Leyde 1911, 2 vol.), t. 2, p. 629, où on lit le texte suivant, avec le titre dans la marge droite.

— Τίττε δέων βραβίαις, ὁ μὲν Τρωῶν, ὁ δὲ Ἀχαιοῖν
οὐ τάντα φρονεότες ἐμόν δόμον εἰσανθέντες;
Πτοι ὁ μὲν παῦλοιο γόνον διζημένος εὑρεῖ,
αὐτῷ δὲ παῦλον ἀγεῖν. Τι νῦν μέτεστι, φί μεγάλες Ζεῦ;

Σπυρίδης Λοΐζει
Μενελέων καὶ Ἀ-
λεξανδρού.

Or voici ce que, de sa petite écriture régulière, dont le trait saillant est la forme oblique et allongée de certains *o*, qui ressemblent ainsi à des *α*, a transcrit notre scribe :

Tίντε δύο βασιλίσσες, δέ μέν Τράπεζη, δέ δέ Αχαΐαν
οἰκοῦ διαδρασόντες ἐμόν δόμουν αἰσθανόντες;
Ητοι δέ μέν γενεῖν ἕπεται διέγημενος εὐρεῖν,
κατὰρ δέ ταῦλον ἀγεῖ. Τί νυν μάθεται, οὐ μεγάλες ζεῦ;

On retrouve couramment, aujourd'hui encore, des déformations de ce genre dans des poésies ou des chansons populaires qui se transmettent presque toujours oralement. Peut-être le scribe a-t-il écrit les vers distrairement sous la dictée; peut-être les lui a-t-on dictés déjà déformés; peut-être les a-t-il écorchés en les transcrivant de mémoire.

6. — DESCRIPTION DE PARCELLES CADASTRALES.

Suppl. grec 1099 (25 x 18)

Fonds copie 135 A₁ (22 x 6)

Fonds copie 135 A₁ (24 x 6,5)

Fin n° 2.

Seules, les lignes 14-16 du ce texte ont été publiées, en 1937, par WILCKEN (*Archiv VIII, loc. laud.*) qui donnait en même temps l'indication de leur schéma. Le document, que l'on peut rapprocher, à certains regards, de *P. Tab.*, 84-87, se compose d'une succession de chapitres, où sont décrites des parcelles cadastrales limitrophes. Certains chapitres ne comportent qu'une ligne; les plus longs contiennent les renseignements suivants : situation d'une parcelle par rapport à la précédente, noms de l'ancien propriétaire et du cultivateur qui la fait valoir actuellement, superficie totale, taux du fermage à l'aroure, superficie de la partie cultivée et de la partie inculte, bornage. Toutes ces parcelles ont appartenu à un personnage nommé Claudius Polybianos; puis, confisquées, elles ont été louées à des fermiers. Le domaine de Claudius Polybianos devait être immense; le démembrement a fourni un nombre considérable de parcelles, dont plusieurs assez grandes (75 aroures 1/2, 1/4, 1/8, 1, 3/4

et g1 aurores 1/4 *P. Bour.*, h1b, 5). Celles de nos fragments sont numérotées de 58 à 588 (col. II et III) et la colonne I comprend les numéros précédents. *P. Bour.*, h1b fait partie du même document. Le fait a tout de suite été reconnu par Wilcken (*Archiv, 10, 1aud.*), qui avait déchiffré tous les papyrus d'Achmim en 1887 et gardait en réserve les copies de ceux que, comme celui-ci, il n'avait pas encore publiés. Malheureusement les marges des trois colonnes de *P. Bour.*, h1b ont disparu et nous avons ainsi perdu les chiffres de numérotation¹⁰. Se guider sur les textes du verso pour essayer d'établir la succession de ces colonnes est *a priori* bien chanceux, parce que les rectos ont pu n'être pas collés ensemble dans l'ordre des rouleaux et que, même s'ils l'avaient été, ils auraient pu n'être pas assemblés en codex selon le même ordre. Voici d'ailleurs à quelles correspondances on arrive en admettant l'ordre des colonnes du verso proposé par Schmidt (cf. p. 37, n. 1).

Verso.	Recto.
Homélie <i>P. Bour.</i> 3 col. III	h1b col. I
- I	h1a col. I
- IV	h1b col. II et III
- II	h1a col. II et III
<i>P. Achm.</i> 1 <i>suppl. gr.</i> 1099	<i>P. Achm.</i> 6 col. I et II
Texte copie	- 6 col. III

L'écriture, très cursive, est menue et anguleuse; les lettres n'ont pas toujours le même tracé. Un autre fragment du même document (*fonds copie*, 135 A 7, 30 × 3) porte 7 fins de lignes, avec quelques lettres seulement.

Colonne I (*suppl. gr.* 1099).

Ἐτοι Φαντεῖτος, ἀρ(α) γ δ
ἢ τίς, ἀπολιμάνων καὶ λιθός

blanc

¹⁰ Pourtant un Φ se lit au bout de la ligne 11, à quelque distance, à droite et appartenant à

la colonne suivante, qui nous manque et on voit peut-être le bout d'un Φ en avant de la ligne 11.

Πολυζήτε(μοῦ) δι(ά) Όρους Ψευαρύν(μος)

]η εξῆς.

blanc

1.]Θέλο(ν) Πετεῖτος

2.]Ιδεύλο, ἀν(ά) ει

ἀπηλ(ιώτου) τὰ πρό(τερον) ἐπεστκ(εμμένα)

]καὶ βουνός,

blanc

3.]θελ(ί) Ταπε(ττος) ἀν(ά) γ δ

ἀπηλ(ιώτου) τὰ πρό(τερον) ἐπεστκ(εμμένα), βορρᾶ

]ε

Colonne II.

Νέτ(ου) ἔχο(μεν)] . βορ(ρᾶ) χέρτος, ἀπηλ(ιώτου) τέμε[νος], λιθ(ός)

blanc

Νέτ(ου) ἔχο(μεν) βουνός.

blanc

Νέτ(ου) [σχ]έ(ματα) μετά βουνόν (πρότερον) Κλαυδίου Πολυζ(ικού)

διὰ Όρους

15. ~~φας~~ [patronym] ἄρ(ά) δ ἐ μ δ, ὡν χέρτος] ε. Γί(τονες) νέτ(ου) ὁδός
καὶ τὰ πρό(τερον) ε[πεστκ(εμμένα)]

[βορ(ρᾶ) ἀπηλ(ιώτου) τέμενος, λιθ(ός) ὁδός στενή.]

blanc

[Λιθ(ός) ἔχο(μεναι)] μεθ' ὁδὸν στενήν (πρότερον) Κλαυδίου Πολυ-
[β(ικρού) δι(ά)]

~~φας~~ [πομ] Όρους διγενής ὡν ἀν(ά) δ ἐ μ]

[ἀν(ά)...] φ γέλο, ἀν(ά) γ δ δ γέλειλο, ὡν χέρ[τος] ε

Γί(τονες)] νέτ(ου) ο εξῆς, βορ(ρᾶ) βουνός, ἀπηλ(ιώτου)
ὁδός, λιθ(ός)]

blanc

[Νότ(ου) ἔχο(μεναι)] (πρότερον) Κλαυδίου Πολυβιαρού δι(α) Παν-
χάτ(ου) Χα_.

Ω[πέ] [αν(α)... | εκγ γλό, ἐν χέρσ(ος) & π. Γι(τονες) νότ(ου) τὰ πρό-
(τερον) ἐπεσθ(εμενα), βορ(ρᾶ)
[περιχωμα, ἀπηλ(ιώτου)]. ε, λιθ(ός) περιχωμα και χέρσ(ος)?

Colonne III.

Fonds copié 35 A4

135 Λ9

Βορ(ρᾶ) ἔχο(μεναι) μετά περιχ[ω]μα (πρότερον) Κλαυδίου Πολυ-
βιαρού δι(α) Σικηνοῦ

φπε Κολάνθου Διερέθισσε | αν(α)(.) β-ελη
Γι(τονες)... ἀπηλ(ιώτου) περιχ[ω]μα, βορ(ρᾶ) περιχωμα και χέρ-
σ(ος)

blanc

φπε Βορ(ρᾶ) ἔχο(μεναι) χέρσος

blanc

Βορ(ρᾶ) ἔχομεναι μετά χέρσ(ον)] (πρότερον) Κλαυδίου Πολυ-
βιαρού δι(α) Λριθ(σιος) Τ.
|

φπε ζ γι[|] | Γι(τονες) ἀπηλιώ(του) χέρσος,
λ[ι]θ(ός) ή εξ[η]ς

blanc

Λιθ(ός) ἔχε(μεναι) (πρότερον) Κλαυδίο[ν] Πολυβιαρού δι(α) Παχού-
μασ

φπη ζ οελδη [αν αν(α) | α... | .] ει. . .
χέρσ(ος) & εκη[εκλη]
Γι(τονες) νότ(ου) ή εξης, Ζ[ορ(ρᾶ)] ίδι[.] . . γη, ἀπηλ(ιώτου)
τὰ πρό(τερον) ἔπιστη(εμμένα)

35. ω Pap. — ω, de même P. Bour., h. b., — γ Signe de l'aroupe très cursif,
douieux — γι après γι(τονες), un γ surmonté d'une boucle allongée.

15. Wilcken (*loc. locul.*) publie ainsi cette ligne [§. 194., 18] δι(δ) ἀγεδδ... χέπα(ος) δ-ε π.τ.λ. Mais, d'une part, le nom du fermier dans ces chapitres est toujours suivi de son patronyme; d'autre part, après le patronyme, quand la parcelle ne comprend pas de lots de valeurs diverses et qu'elle est louée tout entière au même taux, χέπων à part, le schéma est non pas δ-ε δι(δ) ε, mais δι(δ) ε δ-ε (δη χέπων δ-ε, le cas échéant), cf. 1, 9, 22, 25. Par contre, quand il y a des lots de valeurs diverses la superficie totale est indiquée en tête, mais ensuite vient, comme plus haut, le taux de location et non la superficie des lots. Le schéma, dans ce cas, est δ-ε, δη δι(δ) ε δ-ε, δι(δ) ε δ-ε, cf. 18, 19, 31 et non δ-ε, δη δ-ε δι(δ) ε δ-ε, δι(δ) ε.

La comparaison avec 6, l'enlèvement de quelques fibres collées ont permis de faire dans P. Bour. à 5, très difficile à lire, les corrections suivantes, qui s'ajoutent aux suggestions de Wilcken : 2, 4 init., δορ(ρά). 3 Πετραπότ W., 5 init., peut-être λεδι(δ); γ Πολυκαρπού δ(δ) Πετραπότ W.; 11 |γηγηγη δι(δ) γη δ καλ δε χέπων δ... 15 fin. δερ(ρά) επολε; 17 init., ..., Καλλιπότος γη Πετραπότ; 19, 4 init., γ(τοντος); 30, 22 init., δερ(ρά); Ολοκαρπού, W.; 23 χέπων(ος), γη(τοντος) νότων(ω) |χέπων(ος), δερ(ρά); 25 (πρότερον) Καλλιπότον Πολυκαρπού δ(δ).

7. — LISTES DE PROPOSITIONS

POUR LES LITURGIES MUNICIPALES.

Fonds copte 135 B 9
— 135 B 19 — 135 B 7
P. Bour. 112-nd. 1

197
δι, δ > 17, 5
— 25, > 16, 10 — bribe —

On ne peut séparer ces fragments qui proviennent tous d'une même pièce administrative. Les fragments de la Bibliothèque Nationale ont été partiellement publiés (135 B 2, partie de la col. II, schéma de la col. III; 135 B 19, schéma de la col. II) d'abord par Hirschfeld, *Sitzber. d. Berl. Akad.*, 1892, p. 815-824 : *Die ägyptische Polizei d. röm. Kaiser.*, d'après les premières lectures de Wessely. L'original a ensuite été lu, en 1887 et en 1904, par Wilcken qui a rectifié sur plusieurs points les lectures de Wessely, cf. Parisiaca, *Sammelbuch*, n° 4636. En outre, Jouguet, *Vie mun.*, p. 259 et seq., a étudié et discuté la publication et les idées de Hirschfeld. Le texte intégral est ici publié pour la première fois; il donne pour les passages déjà édités quelques

nouvelles lectures ou interprétations qui ne sont pas sans importance, notamment, l. 39, 44. D'autre part, comme des bribes de 135 B 17 s'y intégraient, on a réimprimé à la suite *P. Bour.*, 41 a, colonne I, avec quelques corrections et une interprétation différente. Ce n'est pas en effet une γραφή λεξινή, comme certains faits — surtout le voisinage de la col. II : vente de charge sacerdotale — l'avaient fait supposer, mais une partie de nos listes de ἐμποστοι. Wilcken l'avait suggéré (*Archiv*, VIII, 303 et seq.) en restituant l. 19 [ἐπὶ τῆς εἰσῆλψης]. Les fragments sont placés dans un ordre arbitraire, puisqu'aucun indice ne semble montrer leur ordre dans le document original. 135 B 9 et B 12 portent au verso un texte copié; 135 B 17 et *P. Bour.*, 41 a, portent au verso des fragments de l'hymne grecque *P. Bour.*, 3 et *P. Achm.* I. — La pièce administrative dont nous avons ici les débris doit être comparée à *B. G. U.*, 6: *P. Fay.*, 30 b (descr.), *P. Lond.*, II, 199; *P. Ryl.*, 89; *P. Oxy.*, 2121 et 2122, avec lesquels elle a des ressemblances et des différences que les tableaux feront mieux ressortir. *P. Lond.*, II, 199, fin du II^e siècle, porte son titre au verso: γραφὴ ἐμποστῶν, sans plus. C'est l'énumération des fonctionnaires municipaux de Soenopasienèse: πρεσβύτεροι, ἀρχέθοδοι, σημειογράφοι, φύλακες, avec leur patronyme (nom de leur mère, si ce sont des enfants naturels) et l'indication d'une somme d'argent: 800 drachmes pour les anciens, 600 pour l'archéphode et les irénophylakes, 300 pour les simples gardes. *P. Ryl.*, 89 de 191/a, porte sous son titre: Σοκνοταιου Νήσου γραφὴ διοικιστῶν λεῖ (frou), les noms des πρεσβύτεροι, ἀρχέθοδοι καίνοι, φύλακες, σημειογράφοι, avec leur patronyme sans autres indications. *P. Fay.* 30 b est une liste des ἐμποστοι du village de Philotéris, au II^e siècle; elle semble avoir été plus détaillée que les précédentes, mais elle est trop mutilée pour qu'on en fasse état. Dans *B. G. U.*, 6, les πρεσβύτεροι de Mouchis faisant conjointement fonctions de cômogrammate adressent au stratège des districts de Thémistènes et de Polemôn une γραφὴ πρεσβύτεροι καὶ ἀρχέθοδοι καὶ διλον διοικιστῶν πρὸς τὸ εἰσιόν χρᾶ ἔτος Αὐτοκρινοῦ Καισαροποτοῦ κυρίου, liste qui comprend, pour tous les fonctionnaires, le nom, le patronyme, le nom de la mère et, un autre, pour les πρεσβύτεροι, la mention ἔχειν τέλος avec un chiffre de 400 ou 500 drachmes. *P. Oxy.*, 2122 est trop court et trop mutilé pour entrer en ligne de compte; 2121, de 2091/e, est beaucoup plus détaillé. Trouvé à Oxyrhynchos, ce papyrus porte, par un inesplicable hasard, un do-

cument écrit au Fayoum. D'après la suscription restituée avec certitude par Hunt, le cōmarque unique des deux bourgs d'Athèna et d'Anoubias adresse au stratège des districts de Thémistès et de Polemon *μαν γαρ οἱ πρεσβύτεροι καὶ ἀρχόδοι καὶ πάντων ἀλλοι ἀγημοσίου τοῦ ἐνεπάτος μὲν ἔτοις Ε.Τ.Α.* Ces listes comprennent pour les deux villages, avec l'indication du nom, du patronyme et de l'âge, les *πρεσβύτεροι*, *ἀρχόδοι*, *σύλαχοι*, *ἐπιτρέχοντες*, *ευτρέχοντες*, *εἰρηνεύλαχοι*, surveillants affectés à la police du bourg, surveillants affectés à la police des champs. Les premiers ont un revenu (*εγγόνωσιν*) de 800 drachmes, les avant-derniers de 600, les derniers de 1000; rien n'est spécifié pour les cinq autres catégories. — Nos fragments sont certainement du même ordre, bien que le titre manque; c'est une *γραφὴ δημοσίου* adressée au stratège par le cōmogrammate (l. 63 et 75) où les cōmogrammates de plusieurs villages dont nous n'avons conservé que deux noms - Iliôn et Penô, l. 39 et 54. Les noms des fonctionnaires sont toujours suivis du patronyme, du nom de la mère, d'une indication d'âge. Les indications relatives au *τρόπος* tantôt ne figurent pas, tantôt sont perdues, tantôt varient pour le même titre dans des villages différents, tantôt varient pour le même titre dans le même village, tantôt ont subsisté quand les noms et les titres des hommes ont disparu.

De la confrontation de ces textes, il résulte que : 1^e Certaines listes, *P. Lond.*, II, 199; *P. RyL*, 89, sont, la première probablement, la deuxième sûrement, des listes de fonctionnaires municipaux extraits de la *Σιδηρούχη δημοσίων λόγων* et nomment les fonctionnaires en charge, dont nous connaissons ainsi le nombre exact, cf. JOCQUET, *Vie mun.*, p. 327 et seq., et *P. RyL*, 89, *introd.*; les autres sont des listes de propositions aux liturgies municipales adressées au stratège par les cōmogrammates au 3^e siècle (*B. G. L.*, 6 et *P. Achm.*, 7); par les cōmarques au 3^e (*P. Oxy.*, 1123 et peut-être 1129). Ce ne sont donc pas seulement de simples énumérations de policiers, comme l'a montré WILCKEN, *Archiv*, IV, p. 493, réfutant HOMMEL, *Musée Belge*, IX, 314 et seq., mais des listes dans lesquelles le stratège choisissait des titulaires. 2^e Il est prouvé une fois de plus par notre texte que les *πρεσβύτεροι* font partie des *δημόσιοι*, cf. WILCKEN, *Ibid.*, et JOCQUET, *Vie mun.*, p. 317 contre HOMMEL, *Musée Belge*, IX, 187 et seq. 3^e Ces gardes, surveillants, vigiles sont investis d'une liturgie municipale, chargés d'un service qui

intéresse tout un village et n'ont rien de commun avec les nombreux gardes particuliers que chacun avait le droit de payer pour surveiller ses immeubles.

4° Les indications d'âge sont très variables. Elles semblent n'avoir aucune importance pour les *πρεσβύτεροι*, parmi lesquels on voit figurer des jeunes gens d'une vingtaine d'années et des quadragénaires. Les archéphodes semblent avoir aux environs de la quarantaine; ils ont pu faire auparavant leurs preuves. Les gardes placés sous leurs ordres sont, en général, plus jeunes, sans doute parce qu'ils avaient théoriquement un service plus actif. Toutefois WILKEK, *Archiv*, I, 198, doute autant de l'activité des *σύλλαξες* de l'antiquité que de celle des *gaffes* d'aujourd'hui.

4° Les titres de ces policiers sont parfois les mêmes d'un bout à l'autre de l'Égypte, comme les *πυρτοσύλλαξες*, mais souvent aussi on rencontre des dénominations locales particulières, entre lesquelles il est peut-être possible d'établir des correspondances, cf. note *ad loc.* Il faut remarquer toutefois que le nom de l'archéphode semble inconnu à nos fragments. A la place où on l'attendrait, c'est-à-dire après les *πρεσβύτεροι*, on trouve mentionné l'*ἀρχισύλλαξ*, cf. I, 48 et *P. Bour.*, 41 et L 11. Le cas d'Iliôn sera examiné dans une note *ad loc.*

5° Les indications de sommes d'argent sont variables (*πρεσβύτεροι*, 400 ou 500 drachmes, *B. G. U.*, 6, 800, *P. Oxy.*, 2123; 1200, *P. Bour.*, 41); elles sont peut-être en rapport, comme le nombre des liturgies proposées, avec l'importance de la localité. La question de savoir si ces sommes indiquent un traitement ou un revenu personnel a été discutée par JOCCET, *Fis. eux.*, p. 219. Le mot *πόρος*¹¹ montre que c'est un revenu, qui répondait des négligences du fonctionnaire. Dans le plus grand nombre des cas aucune indication de ce genre ne figure en face du nom des simples *σύλλαξες*, peut-être parce que leurs chefs, qui doivent les surveiller, sont pécuniairement responsables pour eux. Mais il arrive aussi que les mêmes sommes sont accolées (L 9-31) aux noms des subordonnés (*παῖς σύλλαξες αὐτῶν*) et de leurs supérieurs immédiats. Ce sont là sans doute des dispositions locales; au reste, chefs et inférieurs n'ont guère plus d'autorité les uns que les autres dans toute l'Égypte romaine, puisque ni les uns ni les autres n'ont guère plus d'initiative. Les ordres viennent de l'armée d'occupation et passent, par l'intermédiaire des chefs de la police municipale, y com-

¹¹ Cf. dans P. GROSESSE, 58, *verso*, un tableau des différentes liturgies avec leur *πόρος*.

pris les *πρεσβύτεροι*, aux simples gardes qui les exécutent, cf. Lasquen, *Armée romaine*, p. 235 et J. NICOL, *P. Gen.*, 102 dans *Archiv.* III, p. 226 et seq. 6^e Quant à la hiérarchie de tous ces fonctionnaires, on est tenté d'admettre que les papyrus citent les liturgies dans l'ordre de préséance, bien que dans *P. Oxy.*, 2122, peut-être par une simple inadvertance du scribe, l'*αρχιεπίσκοπος* et l'*επίκιον επίσκοπος* prennent le pas sur les *πρεσβύτεροι*, et bien que dans *P. Oxy.*, 2121 on exige un revenu plus élevé des derniers liturgies de la liste que des *πρεσβύτεροι*, simple précaution peut-être, parce que des négligences de leur part entraînaient de plus gros préjudices pour le fisc.

L'écriture est une cursive menue et droite, qui montre par sa régularité, son aisance et son air de rapidité, par l'habileté à faire ressortir les titres des chapitres une main de professionnel exercé. Souvent, mais non toujours, l'i est surmonté de deux points, quand il est initial ou quand il suit un α, sans former une diphongue; ces deux points sont reproduits dans le texte.

1. — NOMENCLATURE COMPARÉE DES FRAGMENTS D'ACHMIN

<i>P. Achm.</i> 7, 1 et seq. 1	<i>P. Achm.</i> 7, 39 et seq. Illihi.	<i>P. Achm.</i> 7, 66 et seq. Pens.	<i>P. Achm.</i> 7, 98 et seq. †	<i>P. Rom.</i> 31 n. 5 et seq. je.
perdu	πρεσβύτεροι	πρεσβύτεροι	3	perdu
perdu	—	πρεσβύτεροι	3	perdu
perdu	—	πρεσβύτεροι	3	perdu
perdu	πρεσβύτεροι	πρεσβύτεροι	3 πρεσβύτεροι	—
φύλακες κύρων	9	—	—	—
επίκιον επίσκοπος	10	—	επίκιον επίσκοπος	επίκιον επίσκοπος
επίκιον επίσκοπος	—	—	—	—
φύλακες κύρων	8	—	—	φύλακες κύρων
πεζοθήλαισσος	9	—	—	—
δροσέλλος οχ. perdu	—	—	—	—
perdu	πρεσβύτεροι	πρεσβύτεροι	πρεσβύτεροι	πρεσβύτεροι
perdu	—	φύλακες κύρων	φύλακες κύρων	10

2. — NOMENCLATURE

P. Lard. II, 193 fig n° 1.	P. Hy. fig 193/4.	P. G. I., II 158/9.	P. Ory. 1111, 19 et seq. fig 11.	P. Ory. 1111, 40 et seq. fig 10.
προσβάταις 1. πρυγόδος 1. αίρενθαλ. Θύλακος 3.	προσβάταις 1. πρυγόδος κατέτη 1. φύλακας 1. πιλόποδας 1.	προσβάταις plus de 10 πρυγόδος 1. φύλακας plus de 1. πιλόποδας 1.	προσβάταις 1. πρυγόδος 1. φύλακας 1. πιλόποδας 1. πικτοφύλακας 1. πιονιοφύλακας 1. και εἰς τὸ π.τ.λ. 1. και εἰς τὸ π.τ.λ. 1.	προσβάταις 1. πρυγόδος 1. φύλακας 1. πιλόποδας 1. πικτοφύλακας plus de 1. πιονιοφύλακας 1. και εἰς τὸ π.τ.λ. 1. και εἰς τὸ π.τ.λ. 1.
Pas d'indication d'âge.	Pas d'indication d'âge.	Pas d'indication d'âge.	προσβάταις 18-25 πρυγό. 38 φύλακας 20-25 πιλόπ. 31-35 πικτοφ. perdu πιονιοφ. perdu και τῷ φ. 30-40 και τῷ πρ. 35-40	προσβάταις 25 πρυγό. 50 φύλακας 20-25 πιλόπ. 30-35 πικτοφ. 30-40 πιονιοφ. 35-40 και τῷ φ. 35-40 και τῷ πρ. 35
προσβάταις 800. πρυγό. 600. πιονιοφ. 600. φύλακας 500.	Pas d'indication.	προσ. 800 ou 600 Pas d'indication pour les autres	προσ. 800 και τῷ φ. 600 και τῷ πρ. 1000 Pas d'indication pour les autres	προσ. 800 και τῷ φ. 600 και τῷ πρ. 1000 Pas d'indication pour les autres

des împôts.

P. Oxy. 2222 lin. 11 ^e /l. 10 ^e , 10 ^f	P. Achar. 7, 1 et seq. 197.	P. Achar. 7, 39 et seq. 197.	P. Achar. 7, 44 et seq. 197.	P. Achar. 7, 45 et seq. 197.	P. Bour. 41 n. 5 et seq.
τοχέσια την τής αιρ- πολιτείας τοι, και θεοφόι, πλούτο φύλακες πάτεο παλαιόθελανες θρασθέλανες	τοχέσια[τεροι] 6 ειρηνοθέλανες 10 θεοφόι, πλούτο 10 φύλακες πάτεο 8 παλαιόθελανες 4 θρασθέλανες perdu	τοχέσια[τεροι] 3 ειρηνοθέλανες 1 θεοφόι, πλούτο 3 ειρηνοθέλανες 1 θεοφόι, πλούτο 1 φύλακες πάτεο 5	τοχέσια[τεροι] 3 ειρηνοθέλανες 1 θεοφόι, πλούτο 3 ειρηνοθέλανες 1 θεοφόι, πλούτο 1 φύλακες πάτεο 10	τοχέσια[τεροι] 3 ειρηνοθέλανες 1 θεοφόι, πλούτο 3 ειρηνοθέλανες 1 θεοφόι, πλούτο 1 φύλακες πάτεο 10 εργανατοθύλανες 1	τοχέσια[τεροι] 1 θρασθέλανες 1 φύλακες 1 θεοφόι, πλούτο 1 φύλακες πάτεο 1 θεοφόι, πλούτο 1
AGE.					
Indications perdues	φύλακες. 25-35 την τής αιρ. ειρηνοθέλα- φύλακες. 30-35 παλαιόθελ. θρασθέλ.	25-35 την τής αιρ. ειρηνοθέλα- φύλακες. 30-35 παλαιόθελ. θρασθέλ.	Indications perdues την τής αιρ. ειρηνοθέλα- φύλακες. 30-35 παλαιόθελ. θρασθέλ.	Indications perdues την τής αιρ. ειρηνοθέλα- φύλακες. 30-35 παλαιόθελ. θρασθέλ.	τοχέσια[τεροι] 25-35 θρασθέλανες 1 φύλακες 30-35 την τής αιρ. 30 φύλακες εστ. 30-35 εργανατοθύλανες 1
MOQ.					
Indications perdues	την τής αιρ. 100 300 400 ειρηνοθέλα- φύλακες. 300-400 παλαιόθελ. 100 θρασθέλ. 300-400 θρασθέλ. perdu Pas d'indication pour les autres.	100 300 400 ειρηνοθέλα- φύλακες. 300-400 παλαιόθελ. 100 θρασθέλ. 300-400 θρασθέλ. perdu Pas d'indication pour les autres.	Indications perdues την τής αιρ. ειρηνοθέλα- φύλακες. 300-400 παλαιόθελ. 100 θρασθέλ. 300-400 θρασθέλ. perdu Pas d'indication pour les autres.	Indications perdues την τής αιρ. ειρηνοθέλα- φύλακες. 300-400 παλαιόθελ. 100 θρασθέλ. 300-400 θρασθέλ. perdu Pas d'indication pour les autres.	τοχέσια. 1000 θρασθέλανες 1000 Pas d'indication pour les autres.

135 B 2. Plusieurs fragments réunis. Restes de 3 colonnes. De la première il ne subsiste que des indications d'âges et de drachmes, trois fois Ψ, une fois Τ, trois fois Τ.

Colonne II.

- [Φύλακες αὐ] [τῶν]
 [] . οὐρ. .() μητρός Σεν[
 Λορειῆ[θει] Ανονδά τοῦ Επ[
 Ψάν Ψει[ον] τίμιος μη(τρός) Σεν[...] ιος (έτῶν) λε
 5 Ψειστεῖ[ον] π(ρεσβύτερος) Ανεμπάνω[] (έτῶν) π.
 Πουλινί[ης] Πατέρ(ιος) μη(τρός) Τονέ[μιος] (έτῶν) κι
 Ήραξ Η[...] υ μη(τρός) Ταρ[...] ε (έτῶν) πε
 Έπι τῆς εἰσθ[ητης]
 Ψειτατοῦ [ε] Η[πειραχάτου] μη(τρός) ...] ερε (έτῶν) λ (δραχμαι) Τ
 10 Τιθοῖς Ήρ[η] [ει] Παρκα[?] μη(τρός) Τα[σ]ο[σ] () (έτῶν) λε (δραχμαι) Τ
 Λρεμηῆ[ε] Η[πειραχάτου] μη(τρός) | [Θ]ατρή[τος] (έτῶν) κε (δραχμαι) Τ
 Ατροῦς Ψει[επούν]ιος μη(τρός) Τα[σ]ο[σ] (έτῶν) λε (δραχμαι) Τ
 Πετενεθώδαι[...] μη(τρός) Τα[σ]ο[σ] (έτῶν) μη (δραχμαι) Σ
 Ηπανούδαι Σ[...] ου μ[η] [τρός] Τατερμο[ύθ]ιος (έτῶν) κε (δραχμαι) Τ
 15 Ηπειραχάτη Ψ[...] πατ[...] μη(τρός) Μ. σενικε[] (έτῶν) κε (δραχμαι) Σ
 Λπολλώνη[ης] Λ[η]μιανος μη(τρός) Σενοντ[ηρίος] (έτῶν) λ (δραχμαι) Τ
 Ψεινοντηρίος [Π]εκύνσιος μη(τρός) Ταχόμ[ειος] (έτῶν) κε (δραχμαι) Σ
 Λτροῦς Κου[...] μον μη(τρός) Σενφαιτος (έτῶν) κε (δραχμαι) Τ
 Έπ[.] Ι[.] Ι[.] πα
 20 Η[αβο]ύκαις Λρεμηῆ[η] μη(τρός) Σάνθιος (έτῶν) κε (δραχμαι) Τ
 Ψειταψίης Ψειταψίος μη(τρός) Σενψ[ατ]η[η] (έτῶν) ε (δραχμαι) Τ
 Φύλακες αὐτῶν
 Βέτσι Πετρωνίου μη(τρός) Σενπηγ() (έτῶν) λ (δραχμαι) Τ
 Ορτενούδαι Ψεινο(ημος) μη(τρός) Σενπουνα[η]ο(ης) (έτῶν) κε (δραχμαι) Τ
 25 Ηεδαι Πουλινίνος μη(τρός) Θατρά[ητος] (έτῶν) λ (δραχμαι) Τ
 Ηπειραχάτης Βέτσιος μη(τρός) Τατριζη[ης] (έτῶν) λε (δραχμαι) Τ
 Ηπειραχάτης Πρέρτιος μη(τρός) Θαλτ[ε] (έτῶν) κε (δραχμαι) Σ
 Όρος Ηπειρατος λεγο(μένου) Καπιτότος μη(τρός) Σενψη[η] (έτῶν) λ (δραχμαι) Τ

	Πατχόμοις Τιθοῦτος μη(τρός) Ταθ[ρί]σιος	(έτον) με (δραχμαι) Τ
34	Τιθοῆς Πεζήκοις λέγο(μέτου) Πατχούπη[τιος]	(έτον) λ (δραχμαι) Τ
Πεδιοφύλακες		
	Παυράνις Βέλθιος μη(τρός) Σενκατ[αννάρι]ος	(έτον) με (δραχμαι) Τ
	Αρχιτύχεις Πεδώτος τοῦ Ψουκρος	(έτον) λ (δραχμαι) Τ
	Προικ[η]τεωτερος Πανεχάτου μη(τρός) Σεναρσι[ητος]	
35	Πετενήτος Πεδώτος μη(τρός) Θεο[σιος]	(έτον) μ[η]
Ορεοφύλακες δόσον Όάστεων		
	[. . .]ροῦποι Ψενακμού[ητος] μη(τρός)	

Colonne III.

Fibres supérieures arrachées, traces de lettres à lignes plus haut.

	Ψω[
	[βισω] . . Πρεσβύτεροι
40	Δια[
	Πε[
	Ειρηνοφύλακ[η]
	Αρχιτύχειοφύλακ[η]
	Περού. Πρεσβύτεροι
41	Ψάις Πε. ξ.
	[Πετεθ]
	Ορσενού[θις]
	Λοχιφύλακ[η] μη[η]
	Ψε[ν]χ. . η[η]
42	Φύλακες αύτού[η]
	Βῆτις Οντιμ[θινος]
	Ψάις Ορσενού[θινος]
	Ωρ[ο]υ[η] Ορσενού[θινος]
	Ειρηνοφύλακ[η]
43	Χε[
	Αρχιτύχειοφύλακ[η]
	Ψάι[η]

Φύλακες αὐτοῦ
 Πετεμέν[ι]
 64 Ψευθατρύ[ι]
 Πίστη[. . .] Πιάστη[ιο]
 Σιτόις λτοῦ τοι
 Κωμογραμ[ατεύτι γνώμη τοι] από τῆς κωμης ανέδωκεν τῷ]
 ἐνεστ[ῶ]τι ε[τεί] Φ[αῖδη]
 65 ιρ...ω. κα[

135-B 12, deux fragments portant chacun les restes d'une colonne.

Colonne I.

μη(τρός) Σενχευσ(νέως) (έτῶν) με (δραχμαι) Σ
] : π... μου (έτῶν) λη (δραχμαι) Σ
 blanc d'une ligne.
] : μη(τρός) Σενχευσ(νέως) (έτῶν) κε (δραχμαι) Σ
 blanc d'une ligne.
 μη(τρός) Σενφάιτος (έτῶν) με (δραχμαι) Σ
 70 ουρχώριος μη(τρός) Τατε-
] (έτῶν) κη (δραχμαι) Σ
] τος μη(τρός) Σενπαχούμ(ιος) (έτῶν) λα (δραχμαι) Ρ
 fibres d'une ligne arrachées
 μη(τρός) Ταγγορτ(άινος) (έτῶν) κε (δραχμαι) λ
 μη(τρός) Θαῖτος(ιος) (έτῶν) με (δραχμαι) Χ
 blanc d'une ligne.
 75 Κωμογραμματεύτι γνώμη τοι] από τῆς κωμης
 ανέδωκεν τῷ εἴτε στο[τ]ι ε[τεί] Φαῖδη
 blanc d'une ligne.
] κε (έτῶν) λ (δραχμαι) Τ
] απριθυλαξ
 μη(τρός) Σενπαχούμ(ιος) (έτῶν) λε (δραχμαι) Σ
 80] και... Εσγ σελ() νπε
 οβενος όμ(οιος) β
] : :

μη(τρός)] Σενψή() (έτον) μ (δραχμαι) Λ
une ligne arrachée.

μη(τρός)] Σενπαχουμ(ιος) (έτον) μ (δραχμαι) Τ
65] δυοιων

] τος μη(τρός) Σενπασμανθ(ιος) (έτον) λ (δραχμαι) Τ
] , η από νότου
θος μη(τρός) Τσάριος (έτον) λ (δραχμαι) Σ
δ]μοιων

γη] ος μη(τρός) Σε[

Colonne II.

- , . φ. κω[. . . .]ηώτος μη(τρός) Σε[
 Λτρής Τιθούτος μη(τρός) Σενψάιτος[
 Λτρής ι(εώτερος) Πινσ. ώντος μη(τρός) Ταπο[
 Καθύτης Πελείλοις μη(τρός) Σενπελείλοις[
 10 Ψεντατρίζης Ψεντατρί(θρος) Ίπιορο(ε) μη(τρός)
 Λροντήθροις π(ρεσβύτερος) Πετερεί(νος) μη(τρός) Σενπελ(είλοις)[
 Ψάις ι(εώτερος) Πανεχάτου Ψεντακορνώ(θρος)[
 Σαμσούδης ι(εώτερος) Ίμαρώτος Πετεμο[
 Σαμσούδης Παγούμ(ιος μη(τρός) Θμετ(ιώτος)][
 100 ::: Ήράκλειος Ψάιτος Πετενούροιος[
 Ειρηνοφύλ(ακες) δη(οίας)
 Άπις Ψάιτος Φθιστα() μη(τρός) Σενψάιτος[
 Πεθηστις Πιερσιος μη(τρός) Σενπαχουμ(ιος)[
 Έπι τῆς είρινης
 105 Βῆτος Ψενταναπταίη(ιος) μη(τρός) Ταυρώτος
 Πετερείνης Λροντη(θρος) μη(τρός) Τσωθρίος[
 Ψεντατρίς Ταυρείνου μη(τρός) Σενπετο[
 Λρχιμυκτοφύλακες
 Καθύτης Χειρ(ιέως) μη(τρός) Σενκολανθ[
 110 Ψάις Ψάιτος Βερικάτο() μη(τρός) Σενψάιτος
 Φύλακες αύτῶν
 Πανεχάτης Πετεμεί(νος) Παπλη[

Ψάλτης Ψευτικήτος μη(τρός) Τατε[
 Ψευστικής Ψάλτος μη(τρός) Σενψάλτος[
 115 Ψάλτης Απάστος μη(τρός) Ποσ[
 Τερτυλλίνος Πέπτος]
 Πανεγχατης Βίστος Σά[σαι τος][
 Λτούς Παχούμιος Σαραπιόνος[
 Παθερού(ον)θης Πα . . ον() Σαρα(πιόνος) μη(τρός) Σενπε[
 120 μη(τρός)] Σεναρεππάίτος[
 μη(τρός) Σενπεγήριος?

135 B 17, petits fragments.

	(4 fragments)	
μ]η(τρός) Θαμ]	blanc] (έτῶν) λ[
blanc] . (έτῶν) λ (δραχμαί) Λ	blanc
Π]αχου[μιος] : ουθ() (έτῶν) λβ (δραχμαί)] λ [
Σ]ενκ[Λω] β [
..	blanc	blanc
] . ε (έτῶν) λ [] : [
	blanc	
γην Α[] (έτῶν) κ[
] παχ() (έτῶν) λ [μ]η(τρός) Σεν[
] (έτῶν) λ . [
] . ε (έτῶν) [
] . ου (έτῶν) [

P. Bour. 41a Colonne I.

]άθις τ(εστερος) Ψευστηπαχου(μιος) μη(τρός) Σε[
 Φ]ύλ(ακες)
 ίς Πετεμείνος Πικούθιος Λαγύάτος (έτῶν) λα
 Λ]αγώς? Βελλήτος μη(τρός) Σενπαχούμ(ιος) (έτῶν) κ.
 ις Πρεσβύτεροι
]βαΐτης Σανσ(υώτος) μη(τρός) Σενασταθμος (έτῶν) μη (δραχμαί) ΑΣ

Ψευτ]ατρίδις Πχαλάπαστος Ειρήνης μη(τρός) Σεναριμί-
σιος (έτῶν) κβ (δραχμαί) ΑΣ

]δε Πατειτε Ψευθιμοσ(ιάτος) μη(τρός) Σενπαχ(ούμισι) (έτῶν) λδ (δραχμαί) ΑΣ

19]σύμι β λρτιητ(ιος) μη(τρός) Μαρκέλλης (έτῶν) κκ (δραχμαί) ΑΣ
λρχι!]
λρχι!]
λρχι!]
λρχι!]

λιων λρμάστις μη(τρός) Τανεχάτης (έτῶν) μα (δραχμαί) Σ

Φύλακες[†] *blanc d'une ligne*

(4 fragments)
(de 135 B 17)

Πανε]
χάτης Σ| [α]νσινώτος μη(τρός) Θαΐστιος (έτῶν) λε
Α]| τροῦ ε λτρητος μη(τρός) Σενατρίτος (έτῶν) λε
15 Η| ανε χάτης λρ| παησ(ιος) λεγο(μένου) Πχῆτης μη(τρός) Τρεμπου-
| | / λσ(ιος) (έτῶν) κδ
|| μερε Η| ελδιος μη(τρός) θμεσιώτος (έτῶν) κζ
|| ουθος : λεγγύδ(μενος) Προϊ Πετεαρβετχ(ινος) (έτῶν) η

επι τῆς ει σίνης

20 ι λεγο(μενος) Ερμηνεύς μη(τρός) Σενπελεγρη() (έτῶν) λβ
Φύλακες κι τού διμοίων)

Πανε]χάτης Πανεχάτηοι μη(τρός) Σεναρμάσιοι (έτῶν) με

Ψευτα]τρίδις Πανεχάτον μη(τρός) Σενεποντέων (έτῶν) λβ

Πανε]χάτηοι Πχαλάπαστος [μη(τρός) Σεναρμύ(σιος) (έτῶν) λη

25 Πετε]χοδοχάτηοι [Σ]αντροτ(ιος) μη(τρός) Θαΐσ(ιος) (έτῶν) μβ
]ε...ε...[. λυπατη μη(τρός) Σεναρμύσ(ιος) (έτῶν) λε

† Ουλαξ διμοίων)

Πανεχάτηοι μη(τρός) μη(τρός) Ταλειθ(ιος) (έτῶν) μδ

† φύλα]ξ διμοίων

[ατεη]

On voit affleurer à droite une colonne dont on distingue la première lettre des chapitres successifs : Α], Φ], Α], Φ], Ψ], Ε], Φ], Ε], Δ].

5. *Aegaeense*, les lettres sont cocriées sur d'autres. — 19. Le mot est au point de rencontre de deux fragments. Il y a des déchirures et les fibres sont tirailées, l'initial est sûr; la lettre suivante est probablement τ ou ι; la lettre finale est ο, précédée d'un μ matié ou d'un λ et prolongée par un petit trait qui indique peut-être une abréviation. On ne peut donc ni admettre εἰρωνεψίχαι de Wessely, ni songer à εἰρηρέχοντες.

Écriture proposé par Jouguet reste le plus probable ou un titre commençant par *τις*, comme dans *P. Oxy.*, 2121. — 35, 93, 97, 98 (*επίτροπος*), ≠ Pap — 38 traces de lettres au-dessus de cette ligne. — 39 Je ne puis affirmer qu'il y ait *επίτροπος*, ou, par exemple, *βέσα-(τ) δικολόγη* — 53 ajouté dans l'interligne — 63 et 75, compléments d'après Wileken, dans *Hauschka*, *op. Iud.* et *Archiv*, IV, 223; mais τις n'est pas à la ligne 66. — 91 Avant cette ligne, il devait y avoir un blanc, provenant peut-être d'un titre perdu. — 96 *επίτροπος* ≠ Pap.

1. Si l'on en juge par les rapprochements que suggère le tableau 1, αύτοι désigneraient des *επιφύλακτοι*, supérieurs immédiats de ces *άρχαντες* et dont les noms précisaient, d'après le nombre de liturgies proposées pour les diverses fonctions de police, la localité en question devait être importante.

2. *τις τῶν εἰπάντων*, préciser les attributions de ces fonctionnaires par rapport aux *επιφύλακτοι* semble assez délicat. On peut remarquer toutefois que dans la plus petite localité, Ibiôn, il y a un *επιφύλακτος* et un *συνεργόφυλακτος* et en conclure que l'*επιφύλακτος* est vraisemblablement préposé à la sûreté générale pendant le jour, comme son collègue pendant la nuit. Quant à nos *τις τῶν εἰπάντων*, il faut peut-être les rapprocher des policiers d'Athènes et d'Anoubias, dans *P. Oxy.*, 2121 dont le titre complet est *καὶ αἱ τοῦ Φορτίου πολιτῶν τοῦ τῶν εἰπάντων διδύμου τοῦ διδόποιτου τις τῷ ξενῷ διφέροντος τοῦ τῆς ἀρχαιούσιν) καὶ (παν) διεργάτης καὶ προστάτης τῆς μαραθώνιας τοῦ μετρου(μένου) διπατοῦς εποποῖ οὐ καὶ γράφει. Il y a ainsi dans ces deux villages des *επιφύλακτοι*. Le rôle des *τις τῶν εἰπάντων*, comme des *αἱ τοῦ Φορτίου* x.r.l., aurait été de veiller pour que rien ne troublât la marche normale des services publics.*

Le revenu minimum était de 200 drachmes.

19. Cf. not. crit.

20. On exige de ces gardes un revenu minimum de 200 drachmes, comme de leurs supérieurs immédiats.

31. Les *ειδιοφύλακτοι* sont sans doute des gardes-champêtres à rapprocher des *εγρυφόλακτοι* de *P. Oxy.*, 2121. Ils ont peut-être aussi à surveiller le réseau d'irrigation comme les *εργοφύλακτοι* de *P. Thed.*, 14. Leur revenu est variable. On connaît un *εργιτεριόφυλακτος* de Sériphis, cf. WILKE, *Grundz.*, p. 415.

32. Les *δραπετάκται* ont pour rôle d'assurer la liberté et la sécurité des communications entre la vallée du Nil et l'Oasis d'El Hargiyah.

Sur cette dernière, cf. LESQUER, *Arauc. rev.*, p. 413 et seq.

39. Cf. not. crit. Pour la disposition cf. *P. Oxy.*, 2121, l. 12 et 46 et *P. Bour.* 41 n. 5; La lecture *επαρχίατροι* qui est chose a changé un peu l'interprétation du passage, cf. PARZICKER, *Sammelbuch*, 4636. Ibiôn est un village et non le premier mot

d'un composé. Je n'en connais pas l'emplacement dans le nom Pasopelite; il a des homonymes dans l'Apollonopolite, l'Hermopolite, l'Oxyrhynchite et l'Arsinouite, cf. *P. Giessen*, 15 et *P. Teb.*, II, App., II. Il n'y a pour Ibién que deux *εργάτες*, un *σημαντικός* et un *εργαστοφύλαξ*. Les deux derniers, sans doute immédiatement nommés après leur titre sans alcôve, recevaient forcément leurs ordres des *εργάτες*.

55. De même la lecture certaine *Hest. Πατέρες* change l'interprétation précédemment admise, cf. *Papyrus*, *ind.*, *Hest.* est un village (que je ne sais pas situer) et non un nom d'homme. Le mot fait saillie dans la marge comme *Ibién* I, 39 et tous les titres de chapitres. Il y a donc 3 *εργάτες*, et non 4 *εργαστοφύλακες*.

56. *εργαστοφύλαξ* [χ]α[σ]τος, cf. *P. Ryl.*, 89, 9 *εργαστοφύλακες*.

56. Que les *εργαστοφύλακες* aient des gardes sous leurs ordres ici et 1-3, tandis que I, 43 un seul *εργαστοφύλαξ* assure le service, cela prouve simplement l'importance du village. À propos de ces vigiles, comparer *Wilcken*, *Christ.*, p. 174 = *P. Oxy.*, I, 43 et *Ioch.*, V, 27 à propos de *P. Oxy.*, 933.

63. Sur la restitution, cf. not. crit. et comparer la formule de *P. Oxy.*, 2221, 8b.

66 et seq. Plusieurs sortes de gardes sont nommés ici dont les titres étaient inscrits au début des lignes, comme le montrent les blancs, et de tous un *εργάτης* était exigé.

S. — COPIES DE LETTRES OFFICIELLES

RELATIVES À DES AFFAIRES RELIGIEUSES.

Fouille copiste	197
135 B 4	23 < 17,5
et 135 B 6	25 < 18

Si l'on ne tient pas compte des deux premières lignes, restes inutilisables d'une pièce de même nature que les suivantes et si l'on admet — hypothèse vraisemblable de *Wilcken*, *Archiv*, VIII, 302 et seq.¹⁰ — que les lignes 24-25 sont la fin de la lettre dont nous lisons le nom de l'expéditeur à la ligne 23, nous avons ici deux lettres, la première du 29 Pachôn (*πατᾶς*) complète, la deuxième du 28 Pachôn (*επέρας*) amputée de son début. Le premier fragment (1-23) a été publié par *Wilcken*, *Hermes*, 73, 93 et repris par lui dans sa

¹⁰ Au dos de 135 B 4, on lit *Eusebe*, V, 22-23; au dos de 135 B 6, on lit *Simeon*, XXII, 13 et seq. La suite du texte de l'*Eusebe* se lit

au dos de 135 A 4, A 7, A 9 (parcellles enlastre blu); mais l'ordre des versos ne peut pas nous renseigner sur l'ordre des cycles.

Chrestomathie (n° 81); l'autre (n° 44), sauf les trois dernières lignes, a été publié par le même savant dans *Archiv.*, VIII, loc. *laud.* D'autre part, une faible partie de la première lettre se trouve aussi transcrité dans une série d'autres, *P. Bour.* 41-a, 31 et seq., toutes de la même provenance apparemment (le procureur), toutes de la même main (bureau du stratège), toutes relatives à des affaires religieuses. Nos deux lettres émanent d'un personnage connu, cf. WILCKEN, *Chrest.*, 81. Claudio Diognètos, procurateur impérial, faisant fonctions d'idiologue-archiprêtre. La politique religieuse de Rome a consisté, comme on sait, à contrôler rigoureusement toutes les affaires religieuses d'Égypte, aussi bien spirituelles que temporelles, qui ont été mises entre les mains d'un chevalier romain. — La première lettre est relative à la vente aux enchères de deux charges de stolistes dans un temple non dénommé. Les hautes charges sacerdotales (prophète, stoliste, hiérogrammate, ptérophore) se vendaient déjà à l'époque ptolémaïque, comme le prouve un passage des décrets d'Évergète II en 118, *P. Teb.*, 5, 80-81. Pour l'époque romaine, cf. SECKEL-SCHERF, *der Gnomon des Idios Logos*, p. 31, § 2 et TU. REINACH, *Un code fiscal de l'Égypte romaine*, p. 44 et 181. En rapprochant de nos fragments les papyrus de Tebtynis, 291 et seq., relatifs aux prêtres de Socnopœtynis, qui sont aussi du II^e siècle, mais un peu antérieurs, on peut arriver à fixer certaines opérations dans la procédure suivie pour la vente de ces charges, *τάξεις* ou *ἱρευτικαὶ τάξεις*. Il devait y avoir au début — du moins on peut le supposer — une déclaration de vacance adressée à l'idiologue ou à son représentant, lequel apparemment prenait la décision que la charge serait vendue et en informait ses subordonnés intéressés. En tout cas, nous voyons par *P. Teb.*, 295, 3 et seq., que trois stratèges successifs annoncent la vente prochaine de différentes charges : *τῶν μὲν δηλωθεισῶν ὑπὸ Κλαυδίου Διοκλειστοῦ τοῦ προστρατηγήσαρτος μεταβολῆσθαι αὐτῶν ὑπὸ Χαρίσιου τοῦ πρὸ ξύτου ἀς καὶ αὐτῷ μεταβολεῖσθαι ὑπὸ Απολλωνίου τοῦ πρὸ αὐτοῦ ὀφειλούσαν πραθῆναι*; et dans *P. Teb.*, 297, 7 et seq., un cômogrammate fait la même annonce — peut-être à tort, ce dont on se plaint au stratège — : *ὅτις καμμικούς καμμιγραμμάτους, ὃς ἀπέργειλεν τὴν τάξιν ὡς ὀφειλούσαν πραθῆναι*. Les candidats adressaient alors, par un *βιβλίδιον*, leur proposition d'achat à l'idiologue, *P. Teb.*, 294, 2 et seq. : *Τιεράριψ Κλαυδίῳ Ἰουστῷ τῷ πρὸ τῶν ιδίων λόγῳ... βούλεμαι ὄντασθαι τὴν τοῦ προκημένου προ-*

πρόστιαν. En l'absence de celui-ci, le *ταξουλάριος* la transmettait au procureur chargé de l'intérêt. Tantôt les candidats offraient de payer le prix proposé (*ὑποχρεώσθαι*) aux termes légaux, *P. Teb.*, 295, 16-17 : *αὐτοὶ καγράψω κυρωθεῖσι ἐπὶ τῷ ἐπὶ τόπον δημοσίᾳ πράπεζαν ταῦς συνίσθσι προθεσμίας*; tantôt ils en acquittaient d'avance partiellement le prix promis, comme est Harthotès, qui achète plusieurs charges, dans *P. Teb.*, 296, pour un talent dont il a versé déjà la moitié, 11 et seq., *διέγραψε Σεκούνδῳ τῷ τοῦ κυρίου Καίτηρος αἰχούμαρτον (δραχμὰς) οὐδὲ καὶ τὰ τούτων προσδικυραζόμενα ἀνεγκαίμενος, καὶ ἐπὶ τόπον προσποδέδαικτον (δραχμαῖς) οὐδὲ διπλαῖς καὶ τὰ προσδικυραζόμενα*; tantôt ils payaient la totalité, comme ici l. 9 et seq., *διαγράψαντος τοιῷ στολιστεῖσι ἐπὶ (δραχμαῖς) οὐδὲ πρότερον*. En possession de ces *βασιλίδαι*, l'idiologue ou son représentant donnait l'ordre au stratège de procéder à la vente aux enchères (*προκυρῆσαι*) de la charge en question. La vente finie, l'acquéreur recevait, semble-t-il, un certificat d'achat (*κύρωσις*, *P. Teb.*, 297, 15) qu'il devait garder et présenter à toute réquisition comme titre de propriété. Dans les textes de Tehtynis, il semble que l'idiologue lui-même délivrait cette pièce, 294, 21 : *ἐὰν δὲν σοι δόξῃ, κύριε, κυρώτεις...* et 296, 8 : *κυρώσις ὡπ' ἐμοῦ ἐν προκυρήσει τῇ τοῦ διεληλυθότος μητρός*. D'ailleurs la transmission officielle de la charge (ici l. 17 *παραδοῦνας*) n'avait lieu que s'il n'y avait pas de surenchère à la vente (*ibid.*) ou si le prix n'était pas inférieur aux prix antérieurs (l. 18) — ce qui explique peut-être les retards de *P. Teb.*, 295 — ou si tous les paiements étaient effectués, *P. Teb.*, 296.

Le sens de l'autre document est moins clair. Il se rapporte encore à des affaires religieuses, puisqu'il émane de Claudio Diognétos et qu'on lit l. 38 *ταῦται*. Il y était vraisemblablement question de deux affaires. De la première nous ne savons rien, sinon qu'elle rapportait au trésor une somme de 750 drachmes, plus 46 drachmes 3 oboles + quelques de frais additionnels (l. 42-43). La deuxième met en cause un certain Cathytès; impliqué dans des circonstances qui nous échappent, après avoir demandé à comparaître devant le procureur et en avoir reçu l'autorisation, il s'y est refusé. Il se voit de ce fait condamné à une amende de 350 deniers que le stratège est chargé de percevoir.

L'écriture est la même que celle du document précédent, mais beaucoup plus large.

135 B 4, deux fragments.

Ιε[...] ξε[...]

ξη[...]

Μι[α]ς.

Κλαύδιος Διόγητος ἐπίτροπος Σεβαστού.

1 διαδεχόμενος τὴν ἀρχε[ρ]ιανήν στρατηγῆν
Πανοπολίτου χαιρεῖν.Ἀντίγραφα ἐπιστολῶν δύο γρ[α]φαισθν μη
ὑπὸ Σεβαστοῦ ταῦτα λαρίσια [τοῖς πολιορκοῦ-
σις περὶ Περιποτοῦ Ψευδερμάθ[α]]ν ιεράς δεκτές.2 φαντα τινὶ στολιστεῖς ἐν ἀρχημάτινοι καὶ πρός καὶ
λρεμάτιοι. Σιστότος ιερέως δ[ια]γράψατος τι-
μὴν ἑτέρας στολιστεῖς ἐν ἀρχημάτινοι καὶ
πρός, Μητιόχῳ οἰκονόμῳ τοῦ Κυρίου ἡπῶν
Θεοτάτου Λύτορεπάτορος Σεού[ν]||ρον Περτιάκος3 [τούτο]ις ὑπέταξά μου τοῖς γράψαμεν. Σὺ Φράντισον
εὐρ[η] τῷ βασιλ[ικῷ] γρ[αμματῖ] τὰ τάξις προκηρύξας, καὶ μηδεὶς
πλέοντος ἡδονὴν πάντας με[τα] μέντος ἔλατ-
τοντος [τ]ῆς συντιμήσεως, μηδὲ τῇ μᾶλλοτε εἰσε-
νεχθείσ[ης]. ὑπέρ τῶν τάξεων τιμῆς. Εὐροῦ(σθι) σε εὔχομαι.4 [έτους] ε // Παχώ(r) καὶ // υπετάγησαν
αἱ τοῦ ταῦτα λαρίσιαν ἐπιστολ[α]ι ἐπὶ τοῦ ε (έτους) Παχώ(r) καθ.
Ἐπέρας.

[Κλαύδιος Διόγητος ἐπίτροπος κ.τ.λ.]

135 B 6, deux fragments.

[..... Καβύτην]

5 οὐδὲ εἰστηγγαλέντα αἱ [.....] τα
|π[ρό]στιν δικηρ[η] | [.....] πολλαδ[ε] προθ[ε]μάτων
[ε]γκριθότα. Επειδή οὐτ[ε] αἱ π[ρό]στιν αρ[ι]σταί κηρυγμάτεis
[ο] Καβύτης οὐχ ὑπήκουειν, ἀπεριμάμψη τῆς
[α]πειθίας αὐτὸν εἰσενεγύκειν διακόσια πεν-
6 [τύ]χοντα διπάρια. Σὺ Φρόντισον καὶ εἰσπράξαι

α[ν]τὸν τὸ πρόστιμον καὶ ἐλθεῖν ἐπανηγύραται.
[καὶ] γάρ ἐπίδοτος μοι Βιβλίδι [οὐ καὶ] τοὺς ὑπογρά-
[φ]ῆς ὅπεις ἀντικεῖται μ[ε]τὰ κάτιονται οὐδὲ οὔτε
[έντε]τυχεν. [Ερρώ(σθαι) σ]ε εὑγε(ματι).

25. (έντε) ε // Παχώ(ν) κ]η

Ἐστι τούτου τῆς ἐπιστολῆς τὸ αντίγραφον.

[. . . .] θοι ἐν τῷ προούσιῳ χαρ [εν]]οι Ηετερίδης Ατρή-
[τος] ιερᾶς τὸ δικαίον τῆς ἐπιστολῆς θεοῦ θιλούμενον ἀνάλογον
[τοῦ] προστίμου (δραχμαῖ) Λ [προστίμου] (δραχμαῖ) ξβι (δραχμαῖ) Λεβί
40. (π^τ main) (Ἀπολ(ηγισμοῦ) Διονυσίου) πτρε(τηγοῦ) καλ(ληματος; λη) (ζ ε) | σ]το^τ
ε) καλ(ληματος) κη)

(1^{re} main) οὐ τ[(d)] κατ' εἶδος πρόσκειται

(δραχμαῖ) Λψι ω[ρ] | οσθ(ιαγραφόμενα) (δραχμαῖ) ρθ—χ^ο / (δραχμαῖ) Λευθ—χ^ο
λη ει εξετ() ἀνάλογον) [τοῦ προστίμου] (δραχμαῖ) ψη προστίμου(ραφόμενα)
(δραχμαῖ) μετ | χ

55. | | si λ(ειπαι) . . . ε ()

(5. γράμματα, " dans l'interligne. — 17 οστη, ε corr. sur λ. — 26 Wilcken a lu Κεκτην en 1887, [ε] restait seul visible en 1904. — 26 [επιτεπτ] Wilcken. Jusqu'à la fin les premières lettres, à gauche, semblent effacées par un lavage. — 37 [επραχ]-
θη(ε) est peut-être un peu long. — 50 Grandes parenthèses du copiste. — 53 μετ, μ corrige sur ε. — 55 Fibres supérieures arrachées dans la première partie de la ligne; on voit le haut de quelques hastes,

5-59. 1^{er} - Claudio Diognitos procurateur impérial faisant fonction de grand prêtre au stratège du Panopalte salut. Les copies des lettres à moi écrites par Saturninus tabulaire du grand-prêtre à propos de Pakysis, fils de Paenthermouliès, prêtre, qui a payé au prix de 100 drachmes et les frais additionnels une charge de stolistae et d'Haramiphius, fils de Simeis, prêtre, qui a payé au prix de 100 drachmes et les frais additionnels une autre charge de stolistae, entre les mains de Métoches, l'économie de notre très divin maître l'empereur Sévère Pertinax, sont ci-dessous. Pour toi, si soin avec le concours du basilicogrammat de mettre les charges aux enchères, et, si personne ne donne davantage, de les leur remettre, mais pas pour un prix inférieur à l'estimation, ni au prix versé en d'autres cas pour les charges. Je te souhaite une bonne santé.

An 5, 29 Pachôn (16 mai 197). Les lettres du tabulaire à la date : an 5, 29 Pachôn, étaient à la suite.»

«¹ Claudio Diognatos..... après de nombreux délais obtenus. Puisque donc convoqué devant moi Cathytès n'a pas répondu à l'appel, j'ai décidé que pour sa désobéissance il versera 250 deniers. Pour toi aie soin de lui faire payer l'amende et de l'obliger à comparaître. Il m'a en effet adressé une requête et obtenu le visa pour avoir recours à ma juridiction et même dans ces conditions il n'y a pas eu recours. Je te souhaite une bonne santé. An 5, 28 Pachôn. — La copie de la lettre va jusqu'ici. [On a fait payer?] au soudit Péténiphis, prêtre, fils d'Hatrès le montant de l'amende indiqué par la lettre : 1000 drachmes, frais additionnels 62 drachmes, 3 oboles, total, 1062 drachmes 3 oboles.»

3 et 22. Ailleurs, des lettres successivement transcrrites sont introduites par *Dosso*, *P. Bour.*, 22.

26 et seq. Il y a deux grosses difficultés dans la lettre du 28 Pachôn. ¹* Une amende de 250 deniers (= 1000 drachmes) et les frais est imposée à Cathytès (l. 29) et nous voyons (l. 37 et seq.) qu'une amende de la même somme, plus 62 drachmes 3 oboles de frais, est exigée du prêtre Péténiphis, fils d'Hatrès. Il est possible qu'il y ait ici une confusion de la part du copiste. Nous apprenons, l. 42, et seq. qu'il devait être question dans le contexte de deux amendes, une de 1000 drachmes, une de 750. Frais additionnels ou plus, soit 109 drachmes, 3 oboles, 2 chalques. Peut-être Péténiphis s'était-il vu imposer la seconde (750 dr. + 66 dr. 5 ob. 2 ch.), comme Cathytès la première et le scribe aurait échangé les noms. Dans ce cas, on s'expliquerait la correction de la l. 37, correction d'ailleurs incomplète. ²* D'autre part, «il est clair que Cathytès a été condamné à une amende de 1000 drachmes pour avoir désobéi (l. 29), cela ne nous renseigne en rien sur l'affaire dans laquelle il était engagé auparavant. Cette affaire semble avoir motivé de sa part une requête (l. 32), à la suite de laquelle il a obtenu d'être convoqué au tribunal de l'idiologue (l. 33) et il ne s'est pas présenté. Cela non plus ne nous renseigne pas sur l'affaire elle-même. Mais étant donné qu'on signale comme abnormal (l. 26 *παλλάς μποθεράτις*) que Cathytès ait obtenu de nombreux délais et que le prix des charges sacerdotales s'acquittait à des termes largaux (*P. Teb.*, n° 94, 17 *ταῦτα οὐνέσσι μποθεράτις*) peut-être s'agit-il d'une charge sacerdotale, dont le prix n'aurait pas été payé en temps voulu. Mais ce n'est là qu'une simple hypothèse.»

9. — LISTE D'IMPOSITION.

Fonds copie 135 B 3
— 135 B 1

Fin 1^e à
15 × 17
13 × 17

Chacun de ces deux fragments porte les restes de trois colonnes plus ou moins mutilées en haut et en bas. La première colonne de chaque fragment est mutilée à gauche, la troisième à droite. La deuxième colonne seule est intacte dans sa largeur, mais fendue en son milieu, verticalement du haut en bas. Le document est une liste alphabétique d'individus, dont les noms au génitif sont toujours suivis d'un nombre d'aroures, suivi lui-même de l'indication d'une certaine somme. La liste est dressée alphabétiquement, en ne tenant compte que de la lettre initiale, comme d'habitude dans les listes officielles de ce genre, par exemple : *P. Fay.*, 93, 153, 335; *P. Rgl.*, 103, 511, 116; *P. Oxy.*, 1745, *B. G. U.*, 1638. Nous avons une partie des noms commençant par I, K, A, M et Σ. La lettre A seule est complète et ne comprend qu'un nom (99), tandis que la lettre Σ fournit, entre autres, une énumération copieuse de noms féminins, commençant par le préfixe Σερ; cf. G. HESSER, *Die Personennamen der Kopien*, p. 59. Un certain nombre de ces noms propres paraissent nouveaux ou, du moins, ne figurent pas dans le *Namenbuch* de Preisigke. La pièce est un κατ' ἀνδρας des contribuables qui ont acquitté une même taxe sur le sol, taxe dont le nom, qui devait se trouver en tête, est perdu. C'était un impôt fixe par aroure, comme le montre la progression suivante, à peu près constante :

SUPERFICIE	SOMME PAYÉE	LIGNES	SUPERFICIE	SOMME PAYÉE	LIGNES
η α	δ	149	L α β	—	153
d γ α	—	18	L d γ	—	128, 157
d ν α λο	—	66, 63, 76	L d ν λο	—	77
λ	— κ	8, 15, 16	π	— κ	7-143
d γ α	— κ	156	π π	— κ	79
L α	— κ	139, 159	π γ	— δ	19

SUPERFICIE ARRÊTÉE.	SOMME ARRÊTÉE.	TAXES	SUPERFICIE.	SOMME ARRÊTÉE.	TAXES
π. d.	π. d. X ^a	111, 1117	π. d. λο	π. d. X ^a	115
π. d. σ.	π. d. X ^a	56	π. L. d.	π. F. π. X ^a	5
π. d. π. λο	π. d. X ^a	39	π. L. d. π. π.	π. F.	155
π. L. σ.	π. d. X ^a	15	π. d. π.	(ποργυατ) π.	150
π. L. π. λο	π. d. X ^a	15, 45	π. d. π.	π. X ^a	147
π. L. π. σ.	π. d. X ^a	16	π. L. d. π.	π. - X ^a	9
π. L. d.	π. d. X ^a	18	π. L. λολο	π. - X ^a	12
π. L. d. λολο	π. d. X ^a	65	π. d. λολο	π. - π.	97
π. L. d. π.	π. d. X ^a	194	π. L. d.	π. f. π.	5
π. L. d. π. λο	π. d. X ^a	25	π. L. d. π.	γ -	144
π. L. d. π. π. λο λο	π. d. X ^a	59	π. π. π.	γ - π.	79
β.	π. d.	π. π. 61, 75	π. d.	π. - X ^a	51, 68
β. π. λο	π. d. X ^a	17	π. π.	π. F. X ^a	130
β. L. λο	π. d. X ^a	171, 175	π. π.	π. d. X ^a	50
β. L. σ.	π.	64	π. L. d. π. π. λο	(ποργυατ) Σ	45
β. L. d.	π. X ^a	31	π. L. d. π. π. λο	π. f. X ^a	49
β. L. d. π.	π. d.	116	π. π.	π. f. π. X ^a	60
γ. λο	π. d. X ^a	151	π. d. π.	π. f. X ^a	150
γ. π.	π. d. X ^a	197	π.	π. f.	11
γ. L. d. π.	π. f.	199	λ. π. L. d. π.	π. X ^a	133
δ.	π. f.	10	π.	π. f.	35
δ. π.	π. f. X ^a	137, 138	ξ.	π. f. f.	54
δ. d. λο	π. f. X ^a	155	μελο λο	δε =	70
δ. L.	π. f. X ^a	71	μελ. L. d. π.	μελ. δ.	69
δ. L.	π. f. X ^a	153			

Le taux est de 2 oboles à quelques par aroure, l. 7 et 145, une drachme pour 9 aroures 1/9 1/8, l. 65. Parmi les taxes en argent sur les vignobles, jardins et vergers étudiées à la suite de P. Ryl., 192, celle dont le taux se rapproche le plus de notre taxe anonyme, c'est le *πόλις τάσση*. — L'écriture est une cursive, fine et serrée (o réduit à un point, confusion possible entre x et β, γ et σ, π et ν et ω), qui devient souvent minuscule, particulièrement dans les chiffres. La presque totalité des contribuables, hommes ou femmes, portent des noms égyptiens, suivis des noms du père, du grand-père et de la mère, il s'agit donc de *λαογραφουμένοι*. Il y a, en outre, quel-

ques noms romains, entre autres, ceux de soldats libérés (50, 76); le nombre en serait sans doute plus grand si la lettre M (Marcus, Maximus, Marcellus) était complète. On trouve aussi des affranchis (73, 201) et un personnage originaire d'un nom voisin, le Teatyrite (157). Plusieurs contribuables, conjointement propriétaires ou locataires d'une même parcelle, sont imposés en commun (40, 44, 56, 62, 67, 193). Au contraire une même personne, propriétaire ou locataire de deux parcelles différentes, peut figurer deux fois de suite dans la liste, la deuxième sous la rubrique : $\tau\omega\alpha(\tau\omega\omega)$, $\tau\omega\alpha(\tau\omega\omega)$, (41, 56, 58, 105, 108, 171, 179). Les paiements ont été effectués par le contribuable lui-même ou par un intermédiaire en son nom, $\delta\alpha X.$ (50, 63, 74, 79, 131, 149, 166). Enfin, dans plusieurs cas, un contribuable, propriétaire ou locataire, a loué ou sous-loué une partie de sa parcelle à un locataire qui paie sa quote-part de l'impôt : $\delta\omega\chi\lambda.$ (48, 55, 72, 148, 132, 158, 173, 176, 201). Naturellement le personnage ainsi introduit dans la liste ne peut s'y trouver que par hasard à son rang alphabétique (55).

Fonds copte 135 B 3

Colonne 1.

$\mu\omega(u)$	$\alpha\omega$	
μ	$\tau\delta\chi^o$	
$\tau\omega\omega(\)$	$\delta\omega\lambda\omega$	$\delta\omega$
$\alpha\delta\omega(\omega)$	$\zeta\omega\omega$	$\beta\omega$
$\dots\omega(\)$	$\delta\omega\omega$	$\alpha\delta\omega\chi^o$
		—
$\mu\omega\omega\omega\omega\omega$	α	$-\chi^o$
$\mu\omega\omega$	ω	$-\chi^o$
$\mu\omega\omega\omega\omega\omega(\omega)$	$\omega\omega\omega$	$\beta-\chi^o$
$\Sigma\mu\omega\omega\omega\omega\omega(\omega)$	ω	$\alpha\omega$
$\mu\omega\omega\omega\omega$		
	$\alpha\omega$	$-\delta\chi^o$
$\alpha\omega(\mu\omega\omega)$	$\alpha\omega\omega\omega$	$\tau\delta\chi^o$
$\alpha\omega\omega(\omega)$	$\alpha\omega\omega$	$\tau\delta\chi^o$

55]. αυγήσιο()	↓	-χ*
]σ	αληγε	γδχ*
	ε]υδηλω		β-χ*
	δημε		—
	αδηλω		Γ
60]ω()	Τιθησιο(υς)	
	ε	βει	αχ*
	ηι		δ-δχ)
		β-	
		γχ*	
65]-χ*	
]-δ	
]-α-χ*	
]-	
]-β	
70]-γ	
]-αχ*	
]-δχ*	
]-δχ*	
		blanc	
]-χ	
		blanc	
75]-χ*	
]-δχ*	

Colonne II.

Ψεινοθάστιος) Ηε . . [
 Πετρίσ(ιος) ——— Ψειν[
 και Απόλλων(υος) Ορσεντού(θιος?)
 τοιν ἀδελ(θον) και Ισίων(υος)
 τοῦ α(ντοῦ) και Ορσεντού(θιος) και Ψειν|[]...
 και Πετρεαθύρων ἀδελ(θον)| .

	Ιαρώτος Πετεζίν(ριος) Ψαρονά[[τος]] Δημητρί(ας) α <u>τηλό</u> <u>ρόχο</u> Ιππάλ(ου) και Πλουτού(έρων) και Ερμιστή(ε) μητρό ^() Ιππάλ(ου)	
65	μητρός Σεντιθο[είου] ιεράμελο (δραχμαῖ) ε	
	Ιέραχος Σαραπίανος Κατ[...]στ[]	
	Θωμάδιτος Σαραπίων[νος]	<u>βισλό</u> <u>ρόχο</u>
	ων Απίλινος Λιπάλλω(νος) Ψ[έντη(ες)]	<u>ατελ</u> <u>ρόχο</u>
	Ιουλ(ιου) Τέθησιος	<u>ειλημέλο</u> <u>ρόχο</u>
70	Ιουλ(ιου) Φεκύστου απολυτίμ(ου) στροφ(τιώτου) δι(ά) Λιμαλ(ιου) Μινορ(ος) μὴν εόχε Ιστιωνος Ψενοβ(άστιος) Πεκύστη(ος) Σειταπαγγορσ(άντος)	β β
	Κλαυδίου Λιπολιαπρίου, [.....], ατου ταδ δ—χο	
	Κολάνθου νεω(τέρου) Λιπόλλω(νος) Φ [.....]τανγει() πειλόξεο	β
	Κολάνθου Λρείου Κολάνθου Λιπόλλω(νίας)	ξ κβ γ
75	τῶν Καλλιμάχου Πανε[[χάτου?]] μβ ειρό	
	τοῦ α(ύτου) και ἀδελ(θοῦ)] αι ιε	
	Κολλάνθιος Βίησιος Όρσεγ[ον(θιοε) Τέθησιος	<u>ειληνέο</u> β—δ
	τῆς α(ύτης)	<u>ατελημέλοξεο</u> β
	Καίντου Γρανίου	αι —δ
80	Κασίτης Γερελλήνε	ιη η ετόχο
	Κασίτης τῆς α(αι) Καλλιμάχη(ος) Γαιο(υ) τοῦ κ(αι) Ήρακ(λίου) βιό	
	Κολλάνθιος Επιμάχου κ[αι] Λιπόλλωναο(ου)	<u>δημέλο</u> —
	και δια Πανγορο(άντος) ἀδελ(θοῦ)] δημέλο —	
	Κορυτλίας Ελένης	βιε ο
85	Κλεοπάτρας Ήρακλείδου [] στ(οε)	
	Καστίο(υ) τοῦ κ(αι) Λιπό [λ]αλ(νος)[] ν	
	και Καστίο(υ) τοῦ κ(αι) Σερ[ι, -η] . .	
	Διονυσούριου και Γειμέλ [λ]	ιαδ δ—χο
	Κρονίου Θέαντος Πρ [ι]πάτη[ον] λαδ() ρλετείε ναρό	
90	Κολάνθου Καλλικλέδου(ε) Διδύμου ειληνέο λε—	
	Κολάνθου νεω(τέρου) Κολάνθ [ο]ν Τίθοε[[ιου]] . δι αγχο	
	διν Τίθησιος Κολάνθου(ου) Τίθο(εινος) α ιξ —χο	
	Κλαυδίου Καπίτωνος α πελ(ευθέρου) Κλαυδίδ[λ] . οστ() β	β
	διε Αγχώσιος Φαχ [ε]ιονε[]	
95	Κολλάνθιος Κολάνθου Πρου[] ειληνέο ετόχο	
	Κασίου Λόγγου απολ[ισ]θιμ(ον) στρα(τιώτου) δημέλο —	

Κολάνθου Μυρτίλος		<u>ιδηλο</u>	-χ*
κιβια· λεῖτος . . α. . .] ψάτος Ταῦθος			
διά Σευπε[θ? ή		γ-δ
100 Κολάνθου Ηανγαρσ(άνος) Ψ[ενα?] μου(μος) Π[] <u>ιδηλο</u> β δ			
Κωστάνθιος Πετεάρ(ιτος) Ε[] βιος[
Κολ[χ]άνθιος Πιενγή[ιον?]			
Κολάνθου Ηαντίος			
]θ . . [

Colonne III.

50	[βησ]		
	[ιππε]		
τ. .]α(ντ. .) [
	Βεταρέλο[νη=?		
	Ταρεση[
90	α(ντ. .)		
	[. . .]. σιο[
	Ερ. [
	Κλευδίας Φι. [
	Κ[.] Ψ [
130	Κολάν[θου] Ψαν[
	Κονω[. . .] Ψεψ[
	Κολλώ[θιος		
	Κοιντ[ου		
	Λογγαίνου Λ. [
140	Μάρκου[
	Σευπε[
	Μάρκου [. .] η. [
	τοῦ α(ντοῦ) εδ[ελ(θοῦ)] Αρ[
	Μάρκου Λ[
150	τοῦ [α(ντοῦ) ?		
	Μαξίμου[
	Μάρκου[

	τοῦ αὐτοῦ αἰδελ(ροῦ)
	Μαξίμου[
118	[- .] ρ[
	[?] ἀν? Ψάρτος[
	<i>fibres arrachées, traces de lettres</i>
	[-] ρ[
	Μαρκαλλ[
	Μιχα[
119	Μαρ[χ
	Μα[ρχ
	<i>une ligne effacée</i>
M	
	<i>deux lignes effacées</i>
M[

Fonds copie 135 B : Il ne reste de la colonne I que quelques chiffres de versements, même pas d'une façon régulière.

Colonne II.

	1...οαι..]		
100	[Σ]ενκολαιθάτο(ε) Ἀπόλλω(νος) Ψανσυ[[ώ]τος] Σενψανστο(τος) Λασείο(νε) Τιβοσίο(νε) Σενέροτ(ος) ad ρέη[
	Σενπετοκριάθ(ος) Ἀπόλλω(νος) Τατζήθ(ος) γειδή γ —		
	Σεννίστ(ος) Λριμγάντος Παγγορ(σάνιος) και [Πα]ργορά(άνιος) Πετένιος Λρινότου ατιδή βχο		
105	Σενκολαιθάτος Λασείο(νε) τοῦ Φατροί [ε]νε κολάνθου Σεντιβούο νε γειδή αδ		
	Σενπετοσί(ριος) Λριμησίο(ε) Παγγορ(σάνιος) Σενπέτο(σίριος) γ ει αδχο		
	δη λριγμείτος Πατεργείο(νε) γειδή —		
	Σενόροτ(ος) Λριμέσιο(ε) Πετεσί(ετος) Τατζήσιο(ε) γειδημε αι		
110	Σεναρσιμ(οι)(ε) Ἀπόλλω(νος) Λρισιθεύ(ε) Τε[η]ντρο(ε) γειδη δεχο		

διὰ διὰ Ὀρτενού(θιος) πρεσβυτέρου καὶ Ὀρτέως νομίτερου)		
διὰ διὰ Ὀρτενού(θιος) πρεσβυτέρου Ὀρτενού(θιος) Σεβόρτεος βιλαράρχη		
Σενχεπθώτου Πελάσου Ταλάστου λεπτή μέχρι		
καὶ διὰ Ἀστικού(τος) Κελικέριος Τρύφωνος βιλαράρχη		
150 Σενφαντνάθος Αρισάτου Κολάνθος Σενταλάνθου διάτη		
Ἀρσικίσιος Ψανταντός Ψευτίσιος διάτη — χ*		
Σενπαχούριος Απόλλανθος Τίθο(θιος) Τατενέθ(θάτος) διάτη α(χ)		
Σενπελίλιος ἀδελφῆς μητρός την καντάνης διάτη α(χ)		
Σενμάνεος Ανερτέως Ψάτος τετελέρουν διάτη — χ		
155 Σεντίθοσίο(υς) Απάλου Πετήσιος Σενταλίθος τετελέρουν εδή (δραγκαλί) β		
Σενπατήσιος ——— Πετήσιος Σενταλίθος ανθίσιος		
διὰ βραχίονος Φανείσιος καὶ ἀρθρίδης γένετος πρεσβυτέρου καὶ ἀρτεμεῖτος τετελέρουν Θάτεος Θαρέσιος διάτη α(χ)*		
Σενφαντνάθος Αρσικίσιος Φανείος Τατανέψιος α — χ*		
160 Σεντήκιος Αρσικίσιος Σεντήκιος διάτη α(χ)*		
Σενπαντνάθος Αρσικίσιος Πατανέύτος Θαγανάθος		
Θαγανάθος εδή β		
[Σ]εναριώτου πρεσβυτέρους Αρισάτου Σενταντέθος		
διὰ Αρισάτου Προν Σεντέρος πᾶς δ		
165 [Σ]ενακερπέας Αρτακήσιος Τιθούσιος Σενπαλέλιθος εδή στή		
[Σ]ενφαντνάθος Αρσικίσιος Ψαντωθος Σενταντίθοσίος γάλο α(χ)*		
[Σ]ενφαντνάθος Αρσικίσιος Ψευθάστιος διάτη — χ*		
[Σ]ενηρπετεύ(θιος) Αρενδάτου Πατανέύτος Σενφαντνάθος διάτη — χ		
Σενταντέθος Αρσικίσιος Πανεχάτοντος Σενφαντνάθος διάτη α(χ)*		
170 Σενταντέθος Απόλλανθος Λιμναίον Τατενέθ(θάτος) διάτη α		
Σενταντέθος Απόλλανθος Πατανέύτος Τεταντηνήτης από τομοῦ Τετνυπάτοντος εδή —		
διὰ Γαλού Ιουλίου Απολιμαρίου Σενόρτεος		
Σαραπάτος Τογγούνες		
175 Σλεύσιος Σαραπάτος Αἰρετούσιος Ιουθίος δ		
Σενμερχίος Αθηνοδάρους Χάτσιος δ		
καὶ Σενφάντος Αθηνοδάρουν Ιάλιος δ		
Ιανέψιος δ — χ*		

Colonne III.

- [ε ἀνέλθη]
], μη() Διονυσί(ου)
 165 Διο[υντί(υ) πρεσβύτερον] Διονυσί(ου) Σερ[
 δι(ά) Τίθει(ους) πρε(στάτερον) Διονυσί(υ).
 Σενψεν[σιν]ό(τος) νεω(τέρας) Ορσενού(Θιος) Σε[
 Σενπίστιο(ς) Εὐάνδρου Βοΐθου Θ.;[
 Σενψεντιό(τος) Ερμίλινος Πετ[
 170 Σενορσενού(Θιος) Ευσεβούς Ηρ[
 τῆς α(ντης)
 Σενοννού(Θριος) Ορσενού(Θιος) Λαδρεΐου?
 ὡν αι λαππαι Κολάνθου Λαπλήο
 Σενδάτος Επαθροδείτου[
 175 Σεραχίνος Ζήνων[
 δι Μουτίλινος Πετζ. ()]
 πρετε(ντέρον) καὶ Πορσται[
 Τεῦτος γ Ερούσιος
 τοῦ α(ντού) Σαραπίνος
 180 Σενορσενού(Θιος) Ήρακλί(ίου) Λρτιή(τιον)
 Σενθαρείο(υς) Ήρακλίου Τιθ[οσίο(υς)]
 Σενπελίλιος Ήρω[ν]ος Πορ[
 Σενψεντιό(τος) Ήρακλίν(υ) Τρεμ[
 Σεναρτίτιο(ς) νεω(τέρας) Ήρακλί(ίου)]
 185 Σενουλίας Θυγ(ετρός) Ιουλ(ίου) Λουτατί[ου]
 Σενψάτος Ισίων Α.;[
 Σενπελίλιο(ς) Κορυπλίο(υ) Ψε[
 Σέντριος Κεμούπιο(ς) ΚΛ[
 Σεντιμού(ους) Καθν[τ]ού — [
 190 Σενεδίτος Κομήριο(ς)[
 Σεντιμού(ους) Κολάνθου Ψ[
 καὶ Σενπεσίτιο(ς) Ορσενού(Θιος)
 Σενψεντιό(τος) Κολάνθου[
 Σενπαγώμος Κολάνθου |

195 ὁν Σενωρείο(νος) Φανείο(υς) και
 Σενκολανθάτος Κολ(άνθου?) και Θάτρο(ος)[
 Σενωρείον(θιν) Κολάνθο(υ) Λασίητο(ς)
 Σενκολανθάτος Κολανθ. .[
 Σενπετει(πος) Κολανθ(ου) Ηττει[
 200 και Σενακου(του) Διοσ()]
 ὁν Σενπετέτο(ς) Ψακο(νότος) ον[ε]λ(ευθέρος)[
 Σε[ν]ετο(ς) Λουδού Η[ττει]

A après αὐτό, peut-être τον 6. — 5 peut-être τον. — 33-34 peut-être une ligne intercalaire dont la fin serait |..|. — 37 peut-être τον, mais on ne voit pas le trait d'abréviation. — 78 Τε, τ refait sur 6. — 200 Διοσ.

38. Le premier nom est suivi d'un trait horizontal, qui peut indiquer, comme l. 189, que le père et le fils portent le même nom. La signification du trait est moins nette l. 141. Là, après Σενπετέτος, dont le grand-père s'appelle Ηττεις, le nom remplacé par un trait est peut-être aussi Ηττεις. Il n'est guère vraisemblable qu'il faille suppléer le nom correspondant de la ligne précédente (Ανάθετος), sinon on retrouverait le trait horizontal chaque fois que deux noms semblables sont placés l'un au-dessous de l'autre, ce qui n'est pas le cas, par exemple, l. 144-145, 151-152, 155-156, 180-181, 193 et seq.

39. Le nom peut être Απόλλων ou Απολλώνος; de même 48, 53, 120, 132, 150, 137, 155, 156.

96. Κόμη or Κονότη?

131-132. Il semble qu'il y ait là (de δια et δι ον) une confusion provenant de ce que les deux lignes commencent par le même nom propre. Il est possible, par exemple, que cet Orsénophris ainsi sit loué, peut-être avec Orsès junior, une partie de la parcellle de Sénarsiésis et qu'il fasse avec son versement celui de sa propriétaire.

134. Le début de la ligne est très incertain. Il faut sans doute comprendre comme ligne 63 que le propriétaire, ici Sonchestratos, a fait lui-même un premier versement de 14 drachmes, 3 chalques et a fait faire par Améphis un autre versement de 5 ob. 1/2, 9 chalques.

141. Cf. n. 38.

155. Pour le complément, cf. l. 157 et 7, 3 : Πέτενθθᾶς.

189. Cf. n. 38.

INDEX.

I. — INDEX DES PAPYRUS CITÉS.

<i>P. Amb.</i>	18	2 introd.		939	2 introd.
	23	2 introd.		933	7 n. 39.
<i>B. G. U.</i>	6	7 introd.	1086-1087	2 introd.	
	1638	9 introd.	1839	3 introd.	
<i>Ostr. Hor.</i>	193:9	4 introd.	1935	2 n. n.	
<i>P. Berlin</i>	9571	2 introd. et n. 20.	1941	5 introd.	
<i>P. Berlin</i>	10.508		1949	5 introd.	
(<i>Aegyptus</i> II)	10.509	2 introd.	1977	5 introd.	
	10.511		1985	9 introd.	
(<i>Graeco</i>)	11650	8 introd.	1997	3 introd.	
	2	1 introd.	2001	2 n. n.	
<i>P. Boeck.</i>	22	8 n. 3.	2033-2044	2 n. n.	
	44 b	6 introd.	2073-2076	3 introd.	
	153	9 introd.	2078	4 introd.	
<i>P. Fay.</i>	304	7 introd.	2090	3 introd.	
	335	9 introd.	3131-3122	7 introd. et n. 83.	
<i>P. Frib.</i>	14	2 introd.		3 introd.	
	22	2 introd.	43	2 introd.	
<i>P. Graiss.</i>	102	7 introd.	46	2 introd. et n. 1.	
<i>P. Giessen</i>	15	7 n. 39.	55	3 introd.	
	58	7 introd. n. 1.	89	7 introd.	
<i>P. Isognati</i>		2 introd.	193	9 introd.	
	199	7 introd.	203	"	
<i>P. Land.</i>	734	2 introd.	211	"	
	865-8 B	4 introd.	216	"	
<i>P. Michigan</i>	1754	2 introd.			
	63	7 n. 39.	304-307	5 introd.	
	291	2 introd.	4035	2 introd.	
	329	5 introd.	4343-4	4 introd.	
<i>P. Oxy.</i>	301	3 introd.	5	8 introd.	
	418	2 introd.	84-87	6 introd.	
	436	5 introd.	294-297	6 introd. et n. 34.	
	873	3 introd.	46	7 n. 31.	
<i>P. Rainer</i>					
<i>P. Ryb.</i>					
<i>P. S. L.</i>					
<i>P. Strash.</i>					
<i>P. Tch.</i>					
<i>P. Thibad.</i>					

II. — INDEX GÉNÉRAL DES TEXTES LITTÉRAIRES, RELIGIEUX ET PROFANES.

- | | | |
|--|--|--|
| <p>Αβραάμ, <i>P. Bour.</i> 3, 8, 9, 10;
13, 16.</p> <p>λυχνίσμων, 2, 3, 9.</p> <p>λύκος, <i>P. Bour.</i> 3, 49.</p> <p>παγεόδειος, 4, 52, 91.</p> <p>πυράλος, 4, 50.</p> <p>πυτος, 5, 4.</p> <p>πυτηρε, 3, 91.</p> <p>πυτος, <i>P. Bour.</i> 3, 56, 73.</p> <p>πυτηλομοντος, 3, 137.</p> <p>πυτηνόν, 3, 86.</p> <p>πυторы, 3, 89.</p> <p>πуто, 3, 91.</p> <p>πи, <i>P. Bour.</i> 3, 69, 67.</p> <p>πибен, 2, 3; 3, 75.</p> <p>πиен, 2, 36.</p> <p>πиен, 3, 93.</p> <p>πиактос, 3, 105, 118, 120.</p> <p>πиактос, 3, 80.</p> <p>πибес, 3, 92.</p> <p>πиб, 3, 127, 128.</p> <p>πиб, 3, 105.</p> <p>πибес, 4, 78, 95.</p> <p>πибес, 3, 125.</p> <p>Λιθоукія, 2, 13.</p> <p>Λітас, 4, 86, 90.</p> <p>пісні, 4, 54.</p> <p>пісні, 4, 82.</p> <p>пісні, 2, 8.</p> <p>пісні, 2, 3.</p> <p>пісні, 3, 87, 102.</p> <p>пісні, 3, 92.</p> <p>пісні, 1, 8; <i>P. Bour.</i> 3, 18.</p> <p>пісні, 1, 17; <i>P. Bour.</i> 3, 3;
19; 4, 65, 70.</p> <p>пісні, 3, 104.</p> <p>пісні, 3, 80.</p> | <p>πиаізі, <i>P. Bour.</i> 3, 53.</p> <p>πиаізі, <i>P. Bour.</i> 3, 55, 55.</p> <p>πи, 4, 79, 80, 91.</p> <p>πи, 3, 91, 130.</p> <p>πиаізі, 4, 58.</p> <p>πиаізі, 4, 6, 8.</p> <p>πиаізі, <i>P. Bour.</i> 3, 70.</p> <p>πиаізі, <i>P. Bour.</i> 3, 7; 3, 95;
4, 55, 77, 93.</p> <p>πиаізі, <i>P. Bour.</i> 3, 56; 3,
93, 100, 121.</p> <p>πиаізі, 3, 9.</p> <p>πиаізі, <i>P. Bour.</i> 3, 6.</p> <p>πиаізі, 3, 104.</p> <p>πиаізі, 3, 95, 99.</p> <p>πиаізі, 3, 79; 3, 58.</p> <p>πиаізі, 3, 109.</p> <p>πиаізі, 2, 30.</p> <p>πиаізі, 2, 30.</p> <p>πиаізі, 3, 84.</p> <p>πиаізі, 3, 11; 15, 58;</p> <p>59, 60, 61; 3, 97.</p> <p>πиаізі, 2, 5, 19.</p> <p>πиаізі, 2, 30.</p> <p>πиаізі, 2, 18.</p> <p>πиаізі, 2, 4; 3, 91.</p> <p>πиаізі, 1, 10.</p> <p>πиаізі, 4, 81.</p> <p>πиаізі, 3, 75, 134.</p> <p>πиаізі, 4, 57, 78.</p> <p>Лирик, 3, 150.</p> <p>Лирик, <i>P. Bour.</i> 3, 70.</p> <p>Лирик, 2, 39.</p> <p>Лирик, 4, 75.</p> <p>Лирик, 3, 145.</p> <p>Лирик, 3, 108.</p> <p>Лирик, 3, 137.</p> | <p>πиаізі, 3, 110.</p> <p>πиаізі, 3, 86.</p> <p>πиаізі, 3, 117, 126; 4, 93.</p> <p>πиаізі, 3, 134.</p> <p>πиаізі, 2, 38.</p> <p>πиаізі, 2, 38.</p> <p>πиаізі, 3, 131.</p> <p>πиаізі, 3, 139.</p> <p>πиаізі, 3, 97.</p> <p>πиаізі, 4, 96.</p> <p>πиаізі, 3, 99, 116, 134; 5; 4.</p> <p>πиаізі, 3, 125.</p> <p>πиаізі, 3, 11; 4, 12; 63; 2, 18, 13;</p> <p>3, 85, 115; 4, 79.</p> <p>πиаізі, 2, 14.</p> <p>πиаізі, 2, 13.</p> <p>πиаізі, 3, 113.</p> <p>πиаізі, 3, 113; 3.</p> <p>Лирик, 4, 66, 67; 4, 1.</p> <p>Лирик, 2, 3, 8, 13.</p> <p>Лирик, 3, 123.</p> <p>Лирик, 3, 80, 82, 88, 96;</p> <p>9, 1.</p> <p>Лирик, 2, 33.</p> <p>Лирик, 3, 130.</p> <p>Лирик, 3, 89.</p> <p>Лирик, 1, 4, 5; <i>P. Bour.</i> 3, 18.</p> <p>Лирик, 4, 61.</p> <p>Лирик, 2, 15.</p> <p>Лирик, 3, 122; 4, 69.</p> <p>Лирик, <i>P. Bour.</i> 3, 11, 15.</p> <p>Лирик, 2, 15.</p> <p>Лирик, 3, 101.</p> <p>Лирик, 3, 160.</p> <p>Лирик, 4, 75.</p> |
|--|--|--|

γαντζ, 3, 103, 117, 186.
γερμαν., 4, 75.
γένος, 1, 8; *P. Bour.* 3, 57, 63,
66; 3, 80, 94, 98; 4, 53,
59, 77, 78.
γή, 2, 103; 4, 82.
γενεσιθ, 3, 146, 149, 159.
γέλλω, 2, 18.
γενοφ., 5, 3.
γένος, 3, 165.
γή, 4, 53.
γηγενθ, 1, 5, 2, 18; 3, 80,
108, 115, 116, 133, 135,
137.
γηγενθ, *P. Bour.* 3, 7.
γηγενθ, 3, 83, 97.
γλώσσα, 3, 83.
γηράθ, *P. Bour.* 3, 4.

δαιθεθ, 3, 113.
δαιтн, 4, 56.
δαιтн, 3, 113.
δа, 1, 1; 4, 4; *P. Bour.* 3, 61,
68, 69, 72; 2, 10, 11, 17,
20, 23, 34; 3, 78, 79, 84,
86, 91, 96, 103, 105,
105, 108, 125, 136, 139,
134, 137, 139, 143, 144,
4, 149, 68, 75, 79.
δенглак, 4, 80.
δеі, *P. Bour.* 3, 57.
δеів, 3, 138.
δеів, 2, 5, 14.
δеів, А, 96.
δеів, 1, 2.
δеів, 3, 149.
δеів, *P. Bour.* 3, 16; 4, 61.
δеів, 3, 113.
δеів, 3, 86.
δеів, 2, 17.
δеів, 1, 3, 6.
δеів, 3, 103, 117.
δеів, 5, 5.
δеів, 3, 86.

δеів, 2, 6.
δеів, 2, 98.
δеів, 3, 85.
δеів, 4, 96.
δеів, 4, 98.
δеів, 5, 5.
δеів, 4, 66, 69, 63, 85.
δеів, 3, 93.
δеів, 4, 76.
δеів, 4, 69.
δеів, *P. Bour.* 3, 14, 15.
δеів, 3, 109.
δеів, 5, 1.
δеів, 2, 33; 3, 75, 81.
δеів, 3, 103.

δеів, *P. Bour.* 3, 64; 4, 54,
55, 56, 65, 96.
δеів, 3, 117, 148.
δеів, 3, 143.
δеів, 3, 82.
δеів, 1, 9; 3, 98; 4, 59, 77.
δеів, 4, 65, 77, 79, 80.
δеів, *P. Bour.* 3, 6.
δеів, 1, 4; *P. Bour.* 3, 6, 66,
63, 66; 2, 51; 3, 79, 95,
103, 108, 144, 145, 4,
63, 79, 91.
δеів, 1, 1; 3, 4, 6, 7, 8, 9,
10; 3, 85; 4, 51, 59, 96,
115, 145; 4, 53.
δеів, 3, 76, 104.
δеів, *P. Bour.* 3, 43.
δеів, 3, 34, 35; 3, 94.
δеів, 3, 75.
δеів, 2, 25.
δеів, 2, 35.
δеів, 4, 76, 87.
δеів, 2, 16.
δеів, *P. Bour.* 3, 21.
δеів, 2, 98.

δеів, 2, 7, 10.
δеів, 2, 95.
δеів, 4, 63, 68, 79; 5, 4.
δеів, 1, 8; 2, 50, 35; 3, 100,
109; 4, 64, 67, 69, 74, 83.
δеів, 3, 103.
δеів, 3, 105.
δеів, 3, 143.
δеів, 2, 7; 3, 76.
δеів, 4, 55.
δеів, *P. Bour.* 3, 75.
δеів, *P. Bour.* 3, 67,
78.
δеів, *P. Bour.* 3, 70, 71.
δеів, *P. Bour.* 3, 68.
δеів, 3, 113.
δеів, 3, 116, 132.
δеів, *P. Bour.* 3, 11, 14, 90;
2, 7, 10, 17; 3, 83, 90;
4, 74, 84.
δеів, 4, 93.
δеів, 2, 8.
δеів, 3, 103.
δеів, 3, 87.
δеів, 3, 133.
δеів, 3, 84, 90.
δеів, 3, 145.
δеів, 2, 136.
δеів, 3, 76.
δеів, *P. Bour.* 3, 55; 3, 81,
89.
δеів, 3, 113, 133.
δеів, *P. Bour.* 3, 80.
δеів, 2, 95.
δеів, 3, 130.
δеів, 1, 7; *P. Bour.* 3,
10, 16; 3, 94; 4, 50, 88.
δеів, *P. Bour.* 3, 69, 70,
66, 87, 73.
δеів, *P. Bour.* 3, 63, 64.
δеів, *P. Bour.* 3, 66.
δеів, 1, 6.
δеів, 3, 133.
δеів, 4, 58.

- | | | |
|--|--|--|
| τερπτικόν, 3, 3. | τρίτον, 3, 65. | Καλλιόπη, 3, 79. |
| τερπτόν, 3, 119. | Θέμις, 3, 135. | πλέος, <i>P. Bour.</i> , 3, 7; 3, 196. |
| τέρπει, 3, 110. | Θέμις, 3, 85. | παλέστιν, 3, 127. |
| τερπτέρων, 3, 117. | Θεογένης, 3, 816. | Καλχάς, 3, 9, 11. |
| Τετέρης, 3, 77. | Θεοί, <i>P. Bour.</i> , 3, 57, 71; 72; | πάτερα, 3, 67. |
| τετράχιν, 3, 56, 60. | 2, 8, 19, 31, 35; 3, | παρός, 3, 118. |
| τετράχιον, 3, 65. | 91, 101, 108, 120, 131, | πάρτη, 3, 79. |
| τετράστιν, 3, 93. | 108, 129, 139; 3, 65. | πάτη, <i>P. Bour.</i> , 3, 19; 3, 87, |
| τετραστίν, 1, 1. | Θεράπων, 3, 100. | 92. |
| τετραχίν, 2, 19. | Πάτη, 2, 18. | παταπάτην, 3, 87. |
| τεθαρός, 3, 136. | Πάτη, 3, 67. | πατεράχιν, 2, 6. |
| τεθαύτης, 2, 47. | Προστίν, 3, 79. | πατηκάνη, 3, 35. |
| τεχν., <i>P. Bour.</i> , 3, 17; 2, 11. | Πρυτανία, 3, 5; 3, 25. | πατοβάς, 1, 8. |
| 23; 3, 75, 98, 101, 113, | Πρυτανίς, 3, 65, 66. | παραποτής, 3, 131. |
| 115, 118, 139; 3, 66, 86. | Πρυτανης, 3, 109, 121. | πατητής, 3, 95. |
| τεχνητόν, 3, 88. | Πρυτάνης, 3, 98. | πλανήτης, <i>P. Bour.</i> , 3, 21. |
| τεχνητόν, 3, 138. | Πρυτάνης, 3, 68. | πλείστη, 3, 105. |
| τεχνητός, 3, 85. | Πρυτάνης, 3, 11. | πλοτός, 3, 100. |
| τεχνητός, 2, 8. | Ιαννεῖς, 3, 134. | Κέλων, 3, 77. |
| τεχνητόν, 3, 106. | Ιδη, 3, 7. | τέλειος, 3, 73. |
| τεχνητόν, 2, 33. | Ιδη, 3, 63. | Κείος, 3, 134. |
| τεχνητόν, 3, 113, 139. | Ιεράτης, 3, 5, 39. | κοσμητωρ, 2, 33. |
| τεχνητόν, 3, 119. | Ιεράτης, 3, 95, 105. | κόπτης, <i>P. Bour.</i> , 3, 58. |
| τεχνητόν, 2, 16; 3, 59. | Ιεράτης, 1, 3, 6. | κοπτός, 3, 81. |
| τεχνητόν, 3, 59. | Ιδης, 3, 86. | κραδίο, 3, 99. |
| τεχνητόν, <i>P. Bour.</i> , 3, 60, 64. | πατέρητος, 2, 31. | κρέσσ, <i>P. Bour.</i> , 3, 63, 67. |
| τεχνητόν, <i>P. Bour.</i> , 3, 69; 2, 7; | Ιεράτης, 3, 104. | Κροκός, 3, 134. |
| 40; 3, 66, 104; 3, 66. | Ιεράτης, 1, 5; 3, | κρότης, 1, 1, 3, 5. |
| Τεχν., 2, 17. | Ιεράτης, <i>P. Bour.</i> , 3, 59. | Κροκης, 3, 137. |
| Τεινόδος, 3, 616. | Ιεράτης, 3. | κροφάτης, 3, 93. |
| τέχνη, 3, 3. | Ιεράτης, <i>P. Bour.</i> , 3, 13. | κτητήτης, 3, 65. |
| τέχνη, 3, 139. | Ιεράτης, 3, 106. | κτηνοτής, <i>P. Bour.</i> , 3, 8. |
| τέχνητος, 2, 19. | Ιεράτης, 1, 9. | κτενοθής, 3, 135. |
| Θελιάτης, 3, 77. | Ιεράτης, 3, 95. | Κύλανθη, 3, 139, 145. |
| Θελητός, 3, 138. | Ιεράτης, 3, 43. | τερπτόν, <i>P. Bour.</i> , 3, 11, 55, |
| Θετ., 2, 9, 11; 3, 103. | Ιεράτης, 3, 22. | 56. |
| Θετίς, 3, 135. | τέχνη, 3, 63. | λαζανάτης, 3, 71, 74. |
| | τεχνητής, <i>P. Bour.</i> , 3, 11. | λαρνάς, 3, 95. |
| | και, <i>passim</i> . | λαμπτόν, 3, 110. |
| | τεχνητής, 3, 59. | λαντάτης, 3, 60. |
| | τεχνητής, 3, 55. | λανθάνητη, 3, 54. |
| | | λαύρη, 3, 85, 88. |

- κάρυον, 1, 1, 9, 10; *P. Bour.* 3,
 54; 3, 108, 115; 4, 5),
 96.
 λαπτικός, 4, 67.
 λαύη, 4, 57.
 λέγεται, 4, 71.
 λαπτεστας, 2, 37.
 λέγρας, 1, 5, 10.
 λειδαρεῖ, 2, 10.
 λεπτός, 2, 6.
 λέπτη, 2, 29.
 λευτικός, 3, 101.
 λύτρα, 2, 30.
 λυτρός, 2, 5, 29.

 μάκχα, 3, 101, 108.
 μεταλλία, 2, 35.
 μεμφρόδολος, 2, 31.
 μεμφρός, 3, 109.
 μελλ., 4, 85.
 μελτικός, 3, 90.
 μέλιστα, *P. Bour.* 3, 5.
 μεμβράνη, 4, 76.
 μετεπεικ., 2, 10.
 μεντεστα, 2, 9.
 μερτις, 4, 66.
 μήχ., 2, 17.
 μήγας, *P. Bour.* 3, 69; 3, 70,
 81, 87; 4, 69; 5, 4.
 μηδέρων, 3, 92.
 μηδέρων, 3, 85.
 μηλας, 3, 103.
 μέλλειν, *P. Bour.* 3, 68; 4,
 10, 55.
 μέλπομεν, 3, 77.
 μέρηται, 4, 51.
 μήτ, *P. Bour.* 3, 68; 2, 10, 11,
 15; 3, 83, 116, 118, 169;
 4, 63; 5, 1, 3.
 μήτρη, 4, 66, 88, 96.
 μήτρα, *P. Bour.* 3, 10; 3, 91,
 137.
 μητρόπολις, 3, 89.
 μήτρων, 3, 103.
- μη, 1, 1, 9, 3; *P. Bour.* 3, 2;
 4, 69.
 μηδείς, 5, 67.
 μηδεστα, 5, 4.
 μήτ, 4, 85.
 μητικός, 2, 7.
 μηνοτ., 1, 9; 3, 50.
 μητρ., 2, 16.
 μηγένεια, 3, 105.
 μηνιγγίται, 3, 103.
 μητρά, *P. Bour.* 3, 70, 71.
 Μηνηρούσιον, 3, 135.
 μητρός, 1, 6; *P. Bour.* 3, 18.
 μητρώος, 3, 143.
 Μηνός, 2, 11; 3, 70, 93, 94,
 95, 100, 113.
 μηθία, 4, 85.
 μητρ., 2, 11.
 μηχάρη, 3, 119.
 μήτρ., 4, 91.

 ναζίν, 3, 130.
 ναύς, 3, 51, 78, 93.
 ναυτικόρος, 4, 85.
 ναυτός, 3, 87.
 ναυπέδος, 3, 98.
 ναυτός, 4, 86.
 ναυτικός, *P. Bour.* 3, 70.
 ναρκός, 3, 118.
 νάρκη, 3, 109.
 νάρκη, 2, 17.
 ναρκόζαν, 4, 56.
 ναρκόψιχ, *P. Bour.* 3, 68.
 ναρκότος, 2, 17.
 να, 5, 4.
 νάκτος, 4, 67, 87.
 ναντουριάτ, 4, 89.
 νάρκη, 3, 130.
 νάρκη, *P. Bour.* 3, 18; 4, 83.
 νάρξ, 2, 18; 3, 103, 118; 4,
 65, 95.
 νάρκη, 4, 73.
 ναρκίλιαν, 2, 26.
- ναρκήσαν, 4, 69.
 ναρκίνας, 2, 16.

 αβρινόπολις, 3, 130.
 αλε., 2, 15; 3, 53, 58, 67,
 80, 85, 94.
 αλητ., 3, 109, 111.
 αλεσθα, *P. Bour.* 3, 18.
 αλεπτόπιον, 2, 15.
 αλοθή, 5, 4.
 αλωάς, 2, 16.
 αλύτα, 3, 96.
 αλύθρος, 2, 11.
 αλύτης, 2, 97.
 Αλυπτόπιον, 2, 33; 3, 75, 116.
 Αλυπτόπιον, 2, 34; 3, 101, 113,
 118.
 αλυτ., 4, 58.
 αλυπτόπιον, 5, 3.
 αλυπτόπιον, 3, 130.
 αλυπτόπιον, 3, 130.
 αλυπτόπιον, 3, 137.
 αλυπτόπιον, *P. Bour.* 3, 55.
 αλυπτόπιον, 3, 80.
 αλυτ., *P. Bour.* 3, 70.
 αλυτ., 2, 15.
 αλυτ., 1, 9; *P. Bour.* 3, 10; 3,
 85.
 αλυτός, *P. Bour.* 3, 70.
 αλυτός, 2, 11.
 αλυπτόπιον, 2, 16.
 αλυπτόπιον, 2, 16.
 αλυπτόπιον, 2, 17.
 αλυπτόπιον, 4, 69.
 αλ, 2, 10; 3, 101, 118, 130,
 145, 150, 151, 159.
 αλυτός, 2, 11; 3, 81, 95, 115;
 4, 56.
 αλ, 1, 2, 6; *P. Bour.* 3, 18.
 αλ, αλη, αλγ., 1, 6; *P. Bour.* 3,
 7, 15, 18, 55, 57, 67, 68,
 70, 71; 2, 5; 4, 60, 68,
 77, 79, 96.

- | | | |
|---|--|--|
| <p>σε, 3, 97, 107, 114.
 σέδι, 3, 100; 4, 81.
 σέληνος, 2, 81.
 σέν, <i>P. Bour.</i> 3, 18, 76.
 σένας, 2, 98; 3, 88, 104.
 σένη, 4, 81.
 σέρπιτο, 3, 78.
 σέρπιτος, 3, 110, 127, 133.
 σέρπος, 3, 109, 109.
 σέτ, <i>P. Bour.</i> 3, 17.
 σέτη, 1, 8, 10; <i>P. Bour.</i> 3,
 16, 66; 2, 17; 3, 75, 115;
 4, 83.
 σέτη, <i>P. Bour.</i> 3, 32.
 σέθιστος, <i>P. Bour.</i> 3, 11; 3,
 163.
 σέτη, 3, 198.

 σέτη, <i>P. Bour.</i> 3, 6, 9, 10;
 7, 138.
 σέλινος, 2, 3.
 σέλινος, <i>P. Bour.</i> 3, 73, 75.
 σέλι, 2, 18.
 σέλιγγίδης, 1, 70.
 σέλινίδης, 3, 90.
 σέλινος, 2, 15, 35.
 σέλινος, 3, 163.
 σέλινος, <i>P. Bour.</i> 3, 91.
 σέλινος, 2, 19.
 σέλινος, <i>P. Bour.</i> 3, 6, 7.
 σέλινος, 1, 3.
 σέτ, <i>P. Bour.</i> 3, 66; 3, 85,
 117, 121, 127; 4, 80, 95.
 σέτο, 2, 6, 10.
 σέτη, <i>P. Bour.</i> 3, 59, 61.
 σέτος, <i>P. Bour.</i> 3, 65.
 σέτος, 3, 68.
 σέτης, 3, 101.
 σέτης, 3, 98.
 σέτη, 3, 107.
 σέτης, 2, 80.
 σέτης, 2, 9.
 σέτης, <i>P. Bour.</i> 3, 15; 31,
 75.</p> | πέτρος, 3, 82.
πέπεσθαι, <i>P. Bour.</i> 3, 80.
πέπτη, 3, 53.
πέπτυσθαι, <i>P. Bour.</i> 3, 17.
πέπτη, 3, 84, 85.
πέπτης, 3, 81, 91.
πέπτης, 3, 78.
πέπτυσθαι, 3, 113.
πέπτης, 1, 8; 2, 79, 80.
πέπτυσθαι, 3, 84.
πέπτης, 3, 109.
πέπτης, <i>P. Bour.</i> 3, 68.
πέπτης, <i>P. Bour.</i> 3, 9, 10,
17.
πέπτης, 3, 85.
πέργη, <i>P. Bour.</i> 3, 38; 4,
86.
πέρτην, 3, 83.
πέρπη, 3, 99.
πέρη, <i>P. Bour.</i> 3, 65; 4, 57,
61, 76, 81.
πέρσης, <i>P. Bour.</i> 3, 59, 60,
61, 64.
πέρσης, 3, 64.
πέρσης, 2, 17; 3, 88.
πέρσης, <i>P. Bour.</i> 3, 73.
πέρσης, <i>P. Bour.</i> 3, 19; 2,
10.
πέρσης, 3, 100.
πέρσηςθαι, <i>P. Bour.</i> 3,
1.
πέρσης, 3, 78.
πέρσης, 3, 79.
πέρσης, 3, 71.
πέρσης, <i>P. Bour.</i> 4, 65.
πέρσης, 3, 106.
πέρσης, 3, 108, 113, 115,
116.
πέρσης, 1, 7, 8, 10.
πέρσης, 3, 90.
πέρη, 3, 78, 95.
πέρη, 3, 61.
πέρη, 3, 5. | πέπτης, 2, 34.
πέπτης, 3, 73.
πέπτης, 2, 39.
πέπτης, 3, 85.
πέπτης, 1, 9.
πέπτης, 3, 69.
πέπτης, 2, 36.
πέπτης, 1, 9.
πέπτης, 3, 69.
πέπτης, 4, 61.
πέπτης, 2, 34.
πέπτης, 3, 85.
πέπτης, 1, 86.
πέπτης, 2, 31.
πέπτης, 3, 150.
πέπτης, 3, 122.
πέπτης, 3, 85, 97.
πέπτης, 3, 48.
πέπτης, 3, 77, 79, 81, 87,
89.
πέπτης, 1, 10; <i>P. Bour.</i> 3, 11; 4,
49, 83.
πέπτης, <i>P. Bour.</i> 3, 66.
πέπτης, 3, 65.
πέπτης, <i>P. Bour.</i> 3, 57.
πέπτης, <i>P. Bour.</i> 3, 71, 2, 31.
πέπτης, 1, 3.

πέπτης, 3, 60.
πέπτης, 3, 119.
πέπτης, <i>P. Bour.</i> 3, 66.
πέπτης, 3, 103.
πέπτης, 3, 70.
πέπτης, 3, 76. |
|---|--|--|

τε, 3, ριζών; 4, 71.
τεμαρίον, 3, 93.
τέκνον, 3, 104.
τελεῖν, 3, 89.
Τερψιχόρη, 3, 78.
τεύχεων, 3, 141.
τεύχος, 3, 71, 90.
Τιθυει, 3, 136.
τιθέσθαι, 2, 82.
τιθέσθαι, 3, 135, 131, 133.
τιμητής, 3, 81.
τιμή, 3, 112.
τίκτει, 5, 1.
τίτη, 3, 98, 109; 4, 50, 72,
78, 86, 87, 91, 94; 5, 4.
τιτάν, 3, 93, 116, 126, 128.
τίτος, 3, 93.
τιτάνεις, 3, 138.
τιτάνες, 4, 77.
τιτανίδες, 4, 81.
τιθεσική, 3, 88.
τραπέζη, 4, 88.
Τρόπαιος, 5, 1.
τυρδίλιος, 4, 3.

λόρδος, P. Bour. 3, 5.
σβοία, P. Bour. 3, 11, 14.
σλαρ, P. Bour. 3, 5, 11, 14.
γραῖος, P. Bour. 3, 2, 69.

έργασιν, 3, 101.
επιδίδωμε, 3, 139.
επερθεῖν, 3, 110.
Τιτανίον, 3, 135.
ἴππεις, 3, 71.
εποδίσις, P. Bour. 3, 14.
εποπτεύειν, 3, 39.
εποπτεύοντας, 4, 79.
εφεύ, P. Bour. 3, 15.

θάνατος, 4, 89.
θάνατος, 4, 68.
θεούσιον, 4, 77, 93.
θεάσθαι, 3, 97.
θελονεύοντας, 2, 86.
θέλει, 6, 86.
θελούσθαι, 3, 135, 136.
θεούση, 4, 86.
θεός, 4, 52, 68.
θεός, 3, 136.
θεός, 4, 73.
θεάζειν, 4, 86.
θρασύρ, P. Bour. 3, 2, 3, 19,
74.
θρόνος, 3, 79.
θρησκευτικός, 4, 50.
θροῦ, 4, 75.
θρυψία, 4, 54.
θελεῖ, 4, 88.

φαντική, P. Bour. 3, 11.
φάνη, 4, 81.
φαράστηται, 3, 132.
φαράστηται, 4, 73.
φαράστηται, 3, 139.
φαντασία, 3, 83.
φαντασία, 4, 61, 81.
φαραντεκ, 4, 67.
φανταστικός, 3, 119.
φαλαρίδη, 2, 26.
φαντασία, 4, 87.
φαντασία, 4, 70.
φαντασία, 4, 66.
φαραντεκ, P. Bour. 3, 61.
Χαροπάς, P. Bour. 3, 61.
Χριστός, 3, 5, 11.
Χριστός, 2, 6.
χρηστοποίησθαι, 3, 136.
ψυχή, P. Bour. 3, 53, 71.

δ, 4, 56.
ῶλε, 4, 89.
Ὀκτώνος, 3, 135.
ὦν, 3, 91, 108, 126, 143; 4,
50, 70, 72.

III. — EMPEREUR : SEPTIME-SÉVÈRE.

ταῦτα παρέστησε ο αὐτοκράτορας Σεπτίμος Σεβήρος Πλατίουπος, 8, 13, 13.

IV. — GÉOGRAPHIE.

ἵπα, P. Bour. 3, 19, 5.
Ηίσσει, 7, 39.
Ηέρος, 7, 64.

Bullfinch, L'XXXI.

Οάνης, 7, 36.
Παναπολίτειος (εργασία), 8, 6.
Τετταράποτος (εργασία), 9, 137.

V. — TITRES, MÉTIERS, FONCTIONS.

- τειλεύθερος, 9, 73, 201.
 ἀρχιτεκτόνη, 8, 5, 8.
 ἀρχισυντάξεις, 7, 43, 56, 108.
 ἀρχιθύλαιξ, 7, 48, 78; *P. Bour.* 41a, 11(?)
 αὐτοκρατόρ, 8, 18.
 βασιλίκος γραμμάτεις, 8, 16.
 σύριπος (τοι τῆς), 7, 8, 10b; *P. Bour.* 43a,
 19.
 εἰρηνοφύλαξ, 7, 49, 55, 101.
 ἄνθραξ, 1, 11, 19a, 7, 19.
 εὐτρόπος Σεβαστος, 8, 4, 23.
 λαρέος, 8, 9, 11, 38.
 πλημμ., 8, 10.
- καμπύρωματάνε, 7, 63, 75.
 αιγαλόνιος (τοῦ κυρίου οὐρών), 8, 17.
 ὀρειθύλαιξ, 7, 36.
 πεδινοθύλαιξ, 7, 31.
 πατούματος, 7, 39, 41; *P. Bour.* 43a, 5.
 Σεβαστος, 8, 4.
 στάλιστος, 8, 10, 19.
 στρατηγός, 8, 5, 40.
 στρατόπολης (ἀπολοστας), 9, 5a, 76.
 τεμονιλάριος (της αρχιερωτίκης), 8, 8, 21.
 τιμίος (ἱερετικός), 8, 16, 19.
 φύλαξ, 7, 1, 10, 50, 58, 111; *P. Bour.* 41a,
 7, 13(?) 11, 27, 29.

VI. — ABRÉVIATIONS ET SIGLES.

- α^τ, αὐτος, αὐτη, 9, 56, 58, 103, 105, 171,
 179.
 α^τ (σιστερος), 6, passim.
 α^τ, αἰελίθος, αἴελίθο, 9, 4, 40, 41a, 56,
 63, 103, 108, 138.
 α^τ, αἱ λοιπαι, 8, 45; 9, 173.
 α^τ(α), 6, passim.
 α^τλ^η, αἴελιθο, 8, 38, 53.
 α^τηγηρ^η, αἴτηγηρα, 8, 36.
 α^τη^η, αἴελιθερος, 9, 73, 201.
 α^τη^η, αἴελιθην, 6, passim.
 α^τη^η, αἴελιθηνα, 8, 40.
 α^τηλητη^η στρα^τ, αἴτηλητηος στρατητηο,
 9, 30, 76.
 α^τ, αἴτητη, 6, passim.
 βασιλ^η γρ^η, βασιλίκος γραμμάτεις, 8, 16.
 βαρ^η, βαρρ^η, 6, passim.
 /, γιατται, 8, 39, 41.
 γι^η, γιατται, 6, passim.
 δι^η, δια, 6, passim; 9, passim.
 ειν^η, εινεινει, 6, passim.
- αἴτη^η, αἴτητη, 8, 31.
 αἴτη, αἴτητη, 8, 19, 31.
 /, δετι^η, *P. Bour.* 3, 66.
 Λ, αἴτη, 7, passim; 8, 10, 11, 21.
 αἴχο^η, αἴχομη, 8, 19, 31.
 εἴχο^η, εἴχομης, 6, passim.
 θε^η, θε^η, θε^η, θε^η ει τοι τας, *P. Bour.* 3,
 passim; 2, 8, 10, 19, 31.
 θη^η, θηγητη, 9, 185.
 θη^η, θη^η(?), 6, 39.
 θη^η, θητη, 1, 3, 6.
 κ^η, κη^η, 9, 61.
 κο^η, κολλητη, 8, 40.
 κη^η, κορητη ει τοι τας, *P. Bour.* 3, 55, 56.
 λεγ^η, λεγομην, 7, 28, 30; *P. Bour.* 41a,
 16, 18, 20.
 λιβ^η, λιβητ, 6, passim.
 μη^η, μητρ^η, 7, passim; 9, passim.
 π^η, πειτηρ^η, 7, 34, 93, 97, 98; *P. Bour.*
 41a, 1.
 την^η, τηνεινει, 9, 53, 71, 103, 167, 185.

αὐτ., πότοι, 6, *passim.*
 ἄμ., διαισθ., 7, 81; 101; *P. Bour.*, 518, 91, 17.
 Αποκλ., Πανοπάλιτης, 8, 6.
 Βεργ., Πτυχεος 8, 20, 21, 25.
 —, προσβάτερος, 7, 96.
 προ-, προσ-, προσβάτερος, 9, 131, 135,
 145, 165, 166, 177.
 —, προσιτης, 9, 61.
 προστιμ., προστιμος, 8, 39, 43.
 προ-, προσ-, προστιχηροφορη, 8, 59,
 61, 63.
 προ-, προστερον, 6, *passim.*
 σελ(), σελις, 7, 80.
 στρ., στρατηγ., 8, 5, 40.
 στρ., cl. στρατηγ.—
 τεσουλ., τεσουλέρος, 8, 31.

φο², φολκη, *P. Bour.*, 518, 9.
 χερο-, χέρτος, 6, *passim.*
 ξε., ξριτος, *P. Bour.*, 3, 62.

MONNAIES.

χ², χελκοις π., 9, 8, 15, 20, 147, 165.
 χ², χελκοι 2, 8, 42, 43; 9, *passim.*
 χ², χελκοι γ, 9, 25, 49, 75, 127.
 δ., φινιθέλιοι, 9, *passim.*
 —, εσελάτ., 9, *passim.*
 —, θεοδαλοι, 9, *passim.*
 δ., τριθελοις, 8, 39; 9, *passim.*
 δ., ττεριθελοις, 9, *passim.*
 δ., πενταθελοις, 9, *passim.*
 δ., δραχμ., 7, *passim.*; 8, 10, 39, 41, 43;
 9, 45, 160.

VII. — NOMS DE PERSONNES.

Α[], 7, *frag.*

Α[], cf. Μάρκος.
 Α[], cf. Δογγύειος.
 Α[], p. d'Isid., 9, 186.
 Αέτη, p. de Kilias 2, 9, 76.
 Αθηνόδορος, p. de Sammuncibis, 9, 161.
 —, p. de Serpasis, 9, 162.
 Αινέλιος Μίλων, 9, 50.
 Αιπονο, p. d'Apolinios, 7, 16.
 Αιδηψειος (?) , p. d'Orsinophilis, 9, 173.
 Αικαπτης, p. de Pēnēsairis maior, 7, 5.
 —, p. de Samminis, 9, 159.
 Αιρούση, p. de Harpalaphis, 7, 2.
 Αιρυδηση, f. de Phante, 9, 74.
 Α[...], ούθης, p. de Serapis, 9, 160.
 Αισαντη, p. de Sestithode, 9, 150.
 Αισανη, p. de Psai, 7, 115.
 Αισις, f. de Psai, 7, 105.
 Αιταιο, f. d'Apollinios, 9, 158.
 Αινολόρηος, cl. Ioulaos.
 —, cl. Κλαυδηος.
 Αινόλορη η Αινόλορη, cl. Karmo.

Αινόλορη η Αινόλορη, f. d'Orsinophilis, 9,
 29.
 — — p. d'Apida, 9, 148.
 — — p. de Colanthos ju-
 nior, 9, 53.
 — — p. de Sennalanthas
 9, 150.
 — — p. de Sempitōrmon-
 this, 9, 122.
 — — p. de Séurisensis, 9,
 130.
 — — p. de Sampachonnis
 et de Sampellis,
 9, 137 et 138.
 — — p. de Sampellis, 9,
 155.
 — — p. de Sarapao, 9,
 156.
 Αινόλορηος, m. de Collathis, 9, 61.
 Αινόλορη, m. de Colanthos, 9, 54.
 Αινόλορη, f. d'Amida, 7, 16.
 Αρ[], 9, 163.

- Ἀρετή, p. de Galanthus, 9, 53.
 Ἀρετία, p. de Galanthus, 6, 56.
 — L. d'Anethum, 7, 3.
 — L. de Patchomie, 7, 11.
 — p. de Paboulis, 7, 20.
 — L. de Pérolé, 7, 33.
 Ἀρετία, L. de Sénas, 8, 11.
 Ἀρετόποτη, p. de Schoenhermaphis, 9, 153.
 Ἀρευτός, p. de Scutellaria, 9, 142.
 Ἀρεύτη, L. de Thes., 9, 148.
 — p. de lila, P. Bour, 218, 14.
 — p. de Séminier, 9, 149.
 Ἀρεύτης ὑπερέπειρος, L. de Pétinaria, 7,
 — 16.
 — p. de Petromelinis, 7, 166.
 Ἀρετίας εὐνομίας Φενίκη, p. du Panachetis,
 P. Bour, 418, 15.
 — p. de Sempervirens, 9, 154.
 — p. de Séminierpens, 9, 150.
 Ἀρετίας, p. de Juncus, P. Bour, 418, 16.
 — p. de Sempervirens, 9, 157.
 — p. d'Apollonius, 9, 158.
 — L. de Panachetis, 9, 156.
 — p. de Sempervirens, 9, 155.
 — p. de Samocoris, 9, 155.
 — p. de Sempervirens, 9, 156.
 — p. de Sempervirens, 9, 157.
 — p. de Sempervirens, 9, 158.
 — p. de Heraclois, 9, 158.
 — p. de Galanthus, 9, 157.
 Ἀρετίτης, L. de Paonchitis, 9, 148.
 — εὐερέπειρος, L. de Teaphanis (?), 9,
 — 153.
 Ἀρετίτης, p. de Pétonis, 9, 145.
 — p. de Sempervirens, 9, 155.
 — p. de Scirpytis annua, 9, 148.
 — L. de Hécor, 9, 149.
 Ἀρετίτης ὑπερέπειρος, L. de Teaphanis (?), 9,
 — 145.
 Ἀρέτη, p. de Sempervirens, 9, 151.
 — p. de Scirpolaurus, 9, 150.
 Ἀρέτη, L. de Psidiumcyprius, 7, 12.
 — L. de Cou... mos, 7, 18.
 — p. de Sénas, 7, 65.
 Ἀρέτη, f. de Tibbles, 7, 92.
 — εὐερέπειρος, L. de Pach. daia, 7, 93.
 — f. de Pachomis, 7, 118.
 — p. de Hatris, P. Bour, 418, 15.
 — L. de Hatris, P. Bour, 418, 16.
 — p. de Petreniphis, 8, 37.
 Ἀρέτη, p. de Lagis, P. Bour, 418, 15.
 Ἀρέτη, p. de Psidium, 7, 39.
 Ἀρέτη, L. p. de Psalis, 7, 110.
 Ἀρέτη, 9, 88.
 Ἀρέτη, L. de Petromiris, 7, 15.
 — p. de Psephelia, 7, 16.
 — L. d'Onopheis, 7, 51.
 — L. de Psammonophaea, 7, 165.
 — p. de Panachetis, 7, 117.
 — p. de Collatia, 9, 57.
 Ἀρέτη, p. d'Évandro, 9, 168.
 Ἀρέτη οὐκτού θράκης, 9, 64.
 — cf. λόγιος Απολετίπος, 9, 158.
 Ἀρέτη, 9, 68.
 Ἀρέτη, cf. Καρία.
 Ἀρέτη, cf. Κούρα.
 Ἀρέτης, m. d'Inard, 9, 43.
 Ἀρέτης, p. de Collicet, 9, 70.
 Ἀρέτης, cf. Κλεῦχος.
 Ἀρέτηπος, 9, 88.
 Ἀρετίας, stratège, 8, 40.
 — p. de J. mi (?) , 9, 165.
 — ὑπερέπειρος, L. de Dionysius, 9, 155.
 — p. de Dionysius senior, 9, 155.
 — p. de Tibbles senior, 9, 156.
 Ἀρετίποτη, p. de Scirpytis, 9, 150.
 Ἀρετίποτη, p. de Pchalepastis (?), P. Bour, 418, 7.
 Ἀρετίποτη, 9, 173.
 Ἀρέτη, p. d'Anethus, 7, 3.
 Ἀρετίσθετος, p. de Sempervirens, 9, 174.
 Ἀρετίχοτ, p. de Collatia, 9, 60.
 Ἀρέτη, 9, 99.
 Ἀρέτη, L. de J. mi (?) , 9, 43.
 Ἀρετίποτη, sursum de p., P. Bour, 418, 10.

- Σάπιος, p. de Sempasius, 9, 169.
 Σάρος, L. de Phanès, 9, 165.
 Σαταράπης, p. de Scopis, 9, 168.
 Σαντολίτης, p. de Simeonophilus, 9, 170.
 Σάντως, p. de Potemine, 9, 84.

 Σάπιος, p. de Sarpión, 9, 175.

 Σάπιος, p. de Eusébii, 9, 179.
 Σάπιοντος, f. de Paris, 7, 190.
 Σαραπίδης, p. de Cleopatra, 9, 65.
 Σαραπίδης, p. de Simeonophilus, 9, 180.
 — p. de Sempasius, 9, 181.
 — p. du Sempasius, 9, 183.
 — p. de Séparatius junior, 9, 184.
 Σάπιος, f. de Pl., 7, 7.
 Σάπιος, p. de Sempilius, 9, 185.

 Σάπιος, m. de Sempasius, 9, 188.
 Σάπιος, 7, 75.
 — m. de Pétrone, 7, 35.
 — m. de Panéchatus, P. Bour. 412, 13.
 — m. de Pétarchescheinis, P. Bour. 412, 15.

 Σάπιος, m. de Héraclius, 9, 47.
 Σάπιος, 7, frap.
 Σάπιος, m. de Harisméphos, 7, 11.
 — m. de Polide, 7, 15.
 Σάπιος, 9, 196.
 Σάπιος, m. de Sempasius, 9, 157.
 Σάπιος (?), p. de Harphante senior et de Harisméphos junior, 9, 153.
 Σάπιος, p. de Cronios, 9, 69.
 Σάπιος, m. de Sempasius, 7, 99.
 — m. de jmeus, P. Bour. 410, 17.
 Σάπιος, m. de Patchomius, 7, 17.

 Σάπιος, f. du Sarpión, 9, 16.
 Σάπιος, p. de Séparatius junior, 7, 98.
 — f. de Pétrathuris, 9, 53.
 Σάπιος, f. de Thésis, 9, 59.
 — Σάπιος, soldat libéré, 9, 50.
 — Σάπιος (Apolomipos), f. de Sénaris, 9, 158.
 — Σάπιος, p. de Sempilius, 9, 185.

 Σάπιος, L. de Sénalis (?), 9, 55.
 — p. du Sénalis (?), 9, 55.
 Σάπιος, 9, 56.
 — p. de Pseutatriphos, 7, 95.
 — f. de Pascolastis, 9, 51.
 — p. de Sempasius, 9, 180.

 Σάπιος, f. de Υψ., 9, 94.
 Σάπιος, 8, 45, 46.
 — f. de Pélélie, 7, 91.
 — f. de Chamanous, 7, 199.
 — p. de Senthosis, 9, 189.
 Σάπιος, p. de Calathius, 9, 70.
 Σάπιος, cf. Καρία.
 Σάπιος (?), de Panéchatus (?), 9, 55.
 Σάπιος, surnom de Panasis, 7, 18.
 Σάπιος, cf. Σάπιος.
 Σάπιος, et p. de Sarapión, 9, 46.
 Σάπιος l'assassin, 9, 60.
 Σάπιος à qui Καλλίστη, 9, 61.
 Σάπιος à qui Απόλλων, 9, 66.
 Σάπιος à qui Σερ., et, 9, 67.
 Σάπιος Λέγγος, soldat libéré, 9, 75.
 Σάπιος (?), p. d'Améphos, 9, 154.
 Σάπιος, p. de Sénaris, 9, 188.
 Σάπιος, f. de Asis, 9, 78.
 Σάπιος (?), occ (?), 9, 73.
 Σάπιος, f. de Phil., 9, 92.
 Σάπιος (Héraclius), 6, passim.
 — Διογένες, procurateur impérial, 8,
 4, 43.
 — Ανθικρίσιος, 9, 54.
 — Καρία, affranchi, 9, 73.
 Σάπιος, f. de Héraclius, 9, 65.
 Σάπιος, 9, 58.
 — Σάπιος, 9, 59.
 Σάπιος, et p. de Sénalis, 9, 158.
 Σάπιος, 9, 173.
 Σάπιος, 9, 55.
 — f. d'Harisméphos, 6, 55.
 — νεοτρόπες, f. d'Apollon/oss, 9, 55.
 — p. d'Arnos, 9, 55.
 — f. d'Arnos, 9, 55.
 — f. de Gafflén, 9, 70.
 — p. de Colanthus junior, 9, 71.

- Kakandus* *versicolor*, f. de Galanthos, 9, 71.
 — p. de Thés, 9, 70.
 — p. de Galathos, 9, 70.
 — f. de Mytilos, 9, 77.
 — f. de Panguravis, 9, 80.
 — f. de Paon, 9, 83.
 — f. de Paon, 9, 91.
 — p. de Phaëtes, 9, 106.
 — p. de Harrytis, 9, 105.
 — p. de Semperatus, 9, 103.
 — p. de Semperatus, 9, 105.
 — p. de Semperatus, 9, 106.
 — p. de Semperatus, 9, 107.
 — p. de Semperatus, 9, 108.
 — p. de Semperatus, 9, 109.
 — p. de Semperatus, 9, 110.
Kalathos, 9, 97.
 — f. de Blas, 9, 57.
 — f. d'Epinechus, 9, 60.
 — f. de Galanthos, 9, 75.
 — f. de Paonius, 9, 80.
Kanophis, p. de Shabas, 9, 100.
Kere, . . ., f. de Paon, 9, 96.
Keratodes *Exter*, 9, 63.
Keratodes, p. de Semperatus, 9, 107.
Kera, . . ., p. de Istris, 7, 18.
Kerone, f. de Théon, 9, 69.
Keropis, f. de Pétasis, 9, 81.

Aryxos, p. de Paonius, P. Rovr. 418, 3.
 — f. de Bellis, P. Rovr. 418, 4.
Asperitas, p. d'Apollonius, 9, 155.
Ayyezim *A.*, 9, 99.
Ayyezos, cf. *Kerasos*.
Akmon, p. de Semperatus, 9, 100.
Asterites, cf. *bryaxis*.

Mel, 9, 110.
Mesane, 9, 106.
 — 9, 109.
Mexia, 9, 115.
Megistis, 9, 115.
Megistis, m. de jumis, P. Rovr. 418, 10.
Megistos, 9, 100.
 — . . ., 9, 100.
 — 8, 9, 100.

Mimosa, 9, 107.
Mirrocos, orname., 8, 13.
Mitra, . . ., 2, 114.
Misop, cf. *Alazane*.
Mourir, f. de Poté, (.), 9, 126.
M. occulus, m. de Péchéon, 7, 15.
Mysikos, p. de Colanthos, 9, 77.

Oenopates, p. de Bézir, 7, 51.
Oenopates, 7, 57.
 — 9, 81.
 — f. de Paonius, 7, 81.
 — p. de Paon, 7, 50.
 — p. de Hères, 7, 53.
 — p. d'Apollonius, 9, 39.
 — p. de Bézir, 9, 57.
oestriacus, f. d'*Orseonoplus*,
 9, 101, 102.
 — p. de Semperatus junior, 9, 107.
 — p. de Semperatus, 9, 124.
 — p. de Semphosis, 9, 103.
Opetos, (?) *coeruleus*, 9, 101.

H., p. de Bézir, 7, 7.
H., m. de Colanthos, 9, 80.
H., . . ., p. de Harndolée, 9, 153.
H., 9, 100.
Hax., . . ., p. d'Apollonius, 9, 108.
Haxia, p. de Péchéon, 7, 111.
Harrapis, f. de S., 7, 14.
Harcinopis, f. de Harcinopis, 7, 10.
Haze, . . ., p. de Paon, 7, 55.
Habos, p. de Pandion, 7, 6.
 — p. de Colanthos, 9, 87.
Habopoulous, f. de Paonius, 7, 119.
Hector, p. de Hères, 7, 58.
Hercynius, 9, 65.
 — p. de Colanthos, 9, 80.
 — p. de Hermaphis, 9, 103.
 — f. du Pépin, 9, 104.
 — p. de Haesslein, 9, 107.
Hesychres, f. de Chac., 6, 11.
 — p. de Pandion, 7, 9.
 — f. de Blas, 7, 40.

- Bacchus**, p. de Héraclion junior, 7, 31.
 — p. de Paris junior, 7, 97.
 — f. de Philémonis, 7, 114.
 — f. de Bébie, 7, 117.
 — f. de Samonde, P. Bour., 410, 12.
 — f. de Harpalais, P. Bour., 410, 15.
 — f. de Panachitis, P. Bour., 410,
 18.
 — p. de Panachitis, P. Bour., 410,
 22.
 — p. de Psentociphis, P. Bour., 410,
 23.
 — f. de Poliharpas (?) P. Bour.,
 410, 24.
 — mari de Tolmias, P. Bour., 410, 28.
 — (?) p. de Callimachus 9, 33.
 — p. de Harpalais, 9, 45.
Bacchus, p. de Herménis, 9, 160.
Baïs, p. de Pathemontibis, 7, 119.
Baïs (?), p. de Héracl. 7, 10.
Bacryxos, p. de Harémone, 9, 148.
Bacchonitis, surnom de Phidias, 7, 30.
Bacchus, p. de Ias, P. Bour., 410, 9.
Bacchus, p. de Harémaphis, 7, 11.
 — f. de Pimeus, 7, 12.
 — f. de Tilabie, 7, 19.
Bacchus, f. de Béphise, 7, 30.
Bacchus, 6, 30.
 — 7, frag.
 — p. de Samonde, 7, 99.
 — p. de Héracl. 7, 118.
Bacchus, p. de Tithoses, 7, 30.
Bacchus, f. de Pharsus, 7, 103.
 — p. de Tertullinus, 7, 116.
Bacchus, 7, 11.
Bacchus, p. de Psambastis 9, 37.
Bacchus, f. de Psammonis, 7, 11.
 — p. de Harémaphis, 7, 33.
 — p. de Polibatis, 7, 35.
Bacchus, p. de Psémonthis, 7, 17.
 — f. de Psentociphis, 8, 9.
 — p. de Psandantis, 9, 51.
Bacchus, p. de Sanchinthitis, 9, 133.
Bacchus, p. de Gathysse, 7, 95.
- Bacchus**, p. de Ias, P. Bour., 410, 17.
Bacchus, 8, 14.
Bacchus, p. de Herménis, 9, 160.
Bacchus, p. de Manticor, 9, 176.
Bacchus, 9, 40.
 — p. d'Ias, 9, 40.
Bacchus, p. de Ias, P. Bour., 410,
 18.
 — f. de Samonde, P. Bour., 410,
 25.
Bacchus, p. de Cleophas, 9, 81.
 — p. de Herménis, 9, 179.
Bacchus, p. de Iphiles, 6, 5.
 — f. de Polibis, 7, 35.
 — f. de Psémonthis, 9, 28.
 — p. de Polibasis, 9, 38.
Bacchus, 7, 16.
Bacchus, 7, 39.
 — p. de Harémaphis senior, 7, 96.
 — f. de Harémaphis, 7, 106.
 — p. de Panachitis, 7, 118.
 — f. de Phanibis, P. Bour., 410, 3.
Bacchus, p. d'Ias, 7, 98.
Bacchus, p. de Calamithos, 9, 199.
Bacchus, f. de Tha, 7, 13.
Bacchus, f. de Héracl. 8, 37.
Bacchus, p. de Paris, 7, 100.
Bacchus, 9, 9.
Bacchus, p. de Pangousavis, 9, 148.
Bacchus, f. de Ph...-pol., 7, 10.
Bacchus, p. d'Apollés 9, 140, 141 (?).
Bacchus, p. de Bébie, 7, 93.
Bacchus, f. de Psamnis, 7, 81.
Bacchus, p. de Psammonis, P. Bour., 410, 9.
Bacchus, f. de Aboul J., 9, 44.
Bacchus, p. de Collathis, 9, 82.
Bacchus, p. de Psammonis, 7, 17.
 — p. de Plat., 7, 61.
 — p. de Phesse, 7, 103.
Bacchus, surnom de jonthos P. Bour., 410, 18.
Bacchus, p. de Héracl. junior, 7, 93.
Bacchus, cf. Kéaúiss.
Bacchus, p. de Héracl. 9, 160.
Bacchus, 9, 177.

- Ηρει, m. de Πετρη, 7, 115.
 Ησανθίας, f. de Λαονίς, 7, 6.
 — p. de Πέλος, 7, 115.
 Ημίνεις, p. de Θεόν, 9, 69.
 Ηχιαντίπης (?), p. de Πεντατρίφης, P. Bour.,
 412, 7.
 — p. de Πανέκατης, P. Bour., 412,
 9.
 Ηχίας, surnom de Ηράσιος, P. Bour., 412,
 15.

 Ηδιαντή, p. de Βέσις, 7, 147.
 Ηλαΐς, m. de Παβούκιο, 7, 40.
 Ηεράνης, p. de Ηεράνηα, 9, 155.
 — p. de Ηεράνηα, 9, 145.
 Ηεράνηα οὐρανός, f. de Ιαρέδη, 7, 98.
 — f. de Παχεμνία, 7, 99.
 — p. de Ιαρέδη, P. Bour., 412, 6.
 — p. de Πανέκατης, P. Bour., 412, 13.
 — p. Πέτανθεσκενίας, P. Bour., 412, 45.
 Ηεράνη, f. d'Απόλλωνος, 9, 156.
 — f. de Τουργί, 9, 159.
 — p. de Σλενίς, 9, 160.
 Ηεράνη, p. de Παχεμνία, 7, 118.
 — p. de Πε... ουρανός, 7, 119.
 — p. de Ηεράνηα, 9, 161.
 — p. de Θεάνηα, 9, 167.
 — f. de Ζενον, 9, 175, 179.

 Ηεραπείρη, ηεραπείρος, 8, 8.
 Ηερή, 7, 90.
 Ηερή, 9, 167.
 Ηερή, m. de Ιαθία, P. Bour., 412, 4.
 Ηερή, 7, 7.
 Ηερή, 7, 91.
 Ηερή, 7, frag.
 Ηερή, 9, 165.
 Ηερή, f. de Γονέπης, 9, 190.
 Ηεραντίπης, f. de Ηεράνηα, 9, 156.
 Ηεραντίπης, f. de Πέλος, 9, 155.
 Ηεραγένης, 7, 100.
 Ηεραπείρη, m. de Πεντατρίφης, P. Bour.,
 412, 7.
 — m. de Πανέκατης, P. Bour., 412,
 9.
- Ηεραπείρη, m. de Πανέκατης, P. Bour., 412,
 9.
 — P. Bour., 412, 16.
 Ηεραπείρη, m. de Ηεράνηα, 7, 34.
 — f. d'Απόλλωνος, 9, 130.
 — ουρανός, f. de Ηεράνηα, 9, 184.
 Ηεραπείρης μπερύζης, f. de Ηεράνηα, 9, 148.
 — f. de Διονύσιος (?), 9, 200.
 Ηεραρχη, m. de Ηεράνηα, P. Bour., 412, 14.
 Ηεραρχη, m. de Ιαθία, P. Bour., 412, 6.
 Ηεραρχη, m. de Πεντατρίφης, P. Bour., 412,
 13.
 Ηεραρχη, f. de Ιατίλιος Λαυτίνος, 9, 185.
 Ηερη...ης, m. de Πετρη, 7, 4.
 Ηερη..., 7, frag.
 Ηερη...ης, m. de Πετρη, 7, 34.
 Ηερονάρη, m. de Καθύτης, 7, 109.
 Ηερονάρη, f. d'Απόλλωνος, 9, 160.
 — f. d'Αέρη, 9, 165.
 — f. de Καλανθος, 9, 196.
 — f. de Καλανθ., 9, 198.
 Ηερονάρης, m. de Σεμπαντάνη, 9, 155.
 Ηερονάρης, f. d'Αθενούδηρος, 9, 161.
 Ηερονάρης, f. d'Αναπύρης, 9, 139.
 Ηερονάρης, f. de Ηερμαγή, 9, 162.
 — f. de Λουκία, 9, 202.
 Ηερονάρης, f. d'Ορσενούφης, 9, 172.
 Ηερονάρης, m. d'Απόλλων, 7, 16.
 Ηερονάρης, m. de Σεμπελίνη, 9, 161.
 — f. de Ηεραντίπης, 9, 155.
 — f. d'Ευδήρη, 9, 170.
 — f. de Ηεραντίπης, 9, 180.
 — f. de Καλανθη, 9, 197.
 Ηερονάρης, m. de Σεμπαντάνη, 9, 191.
 — f. de Ηεραντίπης, 9, 159.
 — m. d'Ορσενούφης ουρανός, 9, 138.
 — m. de Γαύς Ιωάννης Απολίναρης, 9,
 158.
 Ηερη..., 9, 107.
 Ηερη...ούρης, m. d'Ισιδη, 9, 51.
 Ηερη...ηρη, f. de Ηεράνηα, 9, 156.
 Ηερη..., m. de Πανοσιρής, 7, 107.
 Ηερη...ηρη, 7, 86.
 Ηερη...ηρη, 7, 72.

- Zeratogénos**, *T.* 79.
— 78.
— m. de Phélos, *T.* 103.
— m. de Lagis, *P. Bour.* 418, 5.
— m. de Jés, *P. Bour.* 418, 9.
— t. d'Apollonios, *D.* 137.
— t. du Colanthos, *D.* 195.
Zemélos, t. d'Orseomorphis, *D.* 195.
Zemys, m. de Palhaemotilis, *T.* 119.
Zemys, *D.* 79.
Zemyscopi, m. de Jés, *P. Bour.* 418, 10.
Zemyskis, m. de Cithyès, *T.* 94.
— m. de Harounaphris senior, *T.* 96.
Zemyskis, t. d'Apollonius, *D.* 138.
— m. de Sennecopous, *D.* 150.
— L. d'Apollonius, *D.* 155.
— t. du Huror, *D.* 182.
— t. du Cornilius, *D.* 187.
Zemyskopos, L. d'Apollonius, *D.* 138.
Zemysphore, t. du Colanthos, *D.* 195.
Zemysphore, t. du Psammon, affrancée, *D.* 101.
Zemysphore, t. de Harissios, *D.* 137.
— m. de Sempétaros, *D.* 187.
Zemysphore, t. d'Estrados, *D.* 168.
Zemysphore, *T.* 121.
Zemysphoros, m. de Bois, *T.* 83.
Zemysphoros, m. d'Orseomorphis, *T.* 94.
Zemysphoros, m. de Sennethos, *D.* 160.
— m. de Sémyctylus senior, *D.* 155.
Zemysphoros, m. de Hippbos, Phalognathos et Hermeos, *D.* 45.
— m. de Sennethos, *D.* 156.
— t. de Apollon, *D.* 150.
— m. de Sempétaros, *D.* 155.
— L. de Cithyès, *D.* 189.
— t. du Colanthos, *D.* 193.
Zemysphoros, t. de Kémopus, *D.* 158.
Zemysphoros, t. de Héraklos, *D.* 161.
Zemysphoros, *T.* 66.
— 7, 68.
Zemysphoros, L. du Palæos, *D.* 133.
Zemysphoros, *T.* 69.
— m. de Hatros, *T.* 18.
— m. de Paenomorphis, *T.* 21.
- Zeridios**, m. de Hatros, *T.* 93.
— m. d'Apis, *T.* 104.
— m. du Paue, *T.* 110.
— m. de Paenomorphis, *T.* 111.
— m. de Semphoris, *D.* 153.
— t. de Harpœtis, *D.* 153.
— t. d'Athimodilos, *D.* 162.
— t. d'Épaphrodites, *D.* 174.
— t. d'Istion, *D.* 186.
Zeridios, *D.* 10.
— L. d'Asés, *D.* 131.
— t. de Thyrône, *D.* 135.
— t. de Harissios, *D.* 134.
— t. de Harissios, *D.* 154.
— t. de Harissios, *D.* 155.
— m. de Sénacanthomphis, *D.* 155.
— *zemys*, t. d'Orseomorphis, *D.* 195.
— t. de Bernilia, *D.* 169.
— t. de Hiradlos, *D.* 182.
— t. du Colanthos, *D.* 193.
Zeridios, m. de Horos, *T.* 18.
— 7, 83.
Zemysphoros, L. du Phanis, *D.* 195.
Zemysphoros, *S.* 15.
Zemysphoros, cf. Kérion.
Zemysphoros, L. de Hatros, *T.* 62.
— p. de Harissiphis, *S.* 11.
Zemysphoros, t. de Sarapæ, *D.* 160.
Zemysphoros, p. de Horos, *D.* 149.
Zetos, m. de Hatros, *T.* 18.
Zemysphoros, m. de Bois, *T.* 105.
Zemysphoros, m. de Patchamis, *T.* 29.
Zemysphoros, m. de Kilis, *D.* 78.
Zemysphoros, m. de Sennethos, *D.* 133.
Zemysphoros, homme de Paenophatis, *P. Bour.* 418, 18.
Zemysphoros, *T.* 73.
Zemysphoros, m. du Jés, *P. Bour.* 418, 18.
Zemysphoros, m. du Jés... Ilii..., *D.* 9.
Zemysphoros, *D.* 89.
Zemysphoros, m. du Sennethos, *D.* 139.
Zemysphoros, m. de Hatros jeune, *T.* 93.
Zemysphoros, m. de Horos, *T.* 7.

- Τετοί, m. de Tithmès, 7, 10.
 Τετράδιον, m. de Sempervivum, 9, 144.
 Τετραδίτης, m. de Sempervivanthus, 9, 129.
 Τετρά, 7, 70.
 Τετρά, m. de Paris, 7, 115.
 Τετραεδρούσιον?, m. de Scrophularia et de Saponaria, 9, 137.
 — m. de Scrophularia, 9, 135.
 Τετραγωνίτης, m. de Paoncupis, 7, 15.
 Τετραζής, m. de Panichalis, 7, 26.
 Τετραζής, p. de Paoncupis, 7, 107.
 Τετραζής, m. de Potentilla, 7, 17.
 Τέττη, f. de Colanthus, 9, 7.
 — 9, 175.
 Τέττη, m. de Ioulos, 9, 39.
 — m. de Colanthus, 9, 57.
 — m. de Senecio, 9, 130.
 Τέττηποτη, m. de Potentilla, 7, 106.
 Τέττης, 7, 88.
 Τετράλειόν, f. de Bésis, 7, 116.
 Τετρά, m. de Scropus, 9, 156.
 Τίθον, 9, 20.
 — f. d'Ithos, 7, 10.
 — p. de Patchouli, 7, 79.
 — f. de Phénix, 7, 30.
 — p. de Butros, 7, 91.
 — p. de Galanthus, 9, 71.
 — p. de Colanthus, 9, 79.
 — p. d'Asée, 9, 121.
 — p. d'Apollinios, 9, 137.
 — p. de Harpaxis, 9, 150.
 — μαργαρίτης, f. de Dionysos, 9, 166.
 — p. de Hunculus, 9, 181.
 Τίταν, p. d'Hammamis, 6, 28.
 Τεττάρη, p. de Scropus, 9, 159.
 Τεττάρη, m. de Sempervivum, 9, 187.
 Τεττανόντιον, m. de Panichalis, P. Boer. d.s., 15.
 Τεττάρη, p. de Kallikerys, 9, 135.
 Τεττάρη, m. de Potentilla, 7, 15.
 Φίλη, p. d'Apollinios, 9, 53.
 Φερός, p. d'Anchaeis, 9, 75.
 — p. d'Asée, 9, 125.
 Φερός, p. de Hunculus, 9, 145.
 — p. de Sambucus, 9, 195.
 Φερόνη, s. loccav.
 Φερόνη, p. de Paris, 7, 102.
 Φερόνη, p. de Cladis, 9, 93.
 Φερόνη, p. de Panichalis, 6, 81.
 Φερόνη, 7, 55.
 Φερόνη, p. de Caltha, 7, 109.
 Φίλη, p. de K.,, 9, 95.
 Φίλη, p. de Galanthus, 9, 191.
 Φίλη, p. de Cornuflax, 9, 187.
 Φίλη, 7, 57.
 — 9, 111.
 — f. de Dicentias, 7, 4.
 — f. de Ps. h.l., 7, 45.
 — f. d'Ornithopis, 7, 52.
 — φερόνη, f. de Panichalis, 7, 97.
 — p. de Berachis, 7, 100.
 — p. d'Apis, 7, 102.
 — p. de Paris, 7, 110.
 — f. de Paris, 7, 111.
 — p. de Paris, 7, 113.
 — f. de Paris, 7, 113.
 — p. de Paoncupis, 7, 114.
 — f. de Apes, 7, 115.
 — φερόνη, p. d'Anemone, 9, 159.
 Φερόνη, p. de Potentilla, 9, 38.
 Φερόνη, p. de Galanthus, 9, 95.
 Φερόνη, 6, 1.
 — p. de Peltathyris, 9, 43.
 — p. d'Apollinios, 9, 120.
 — p. de Hunculus, 9, 136.
 — p. de Hunculus, 9, 152.
 — p. de Sempervivum, 9, 181.
 Φερόνη, 7, 58.
 Φερόνη, 9, 41.
 Φερόνη, p. de Com., . . . , 9, 96.
 Φερόνη, 7, 49.
 Φερόνη, p. de Illeus, 6, 3.
 — p. de ... nemoris, 7, 37.
 — p. de Pangaeas, 9, 80.
 Φερόνη, p. de Butros, 7, 12.

- Ψευδαρπίς, 7, 46.
 Ψευδοπαθός, p. de Pékyas, 8, 9.
 Ψευδοπάτη, p. de Patmios, P. Bour., 222, 9.
 Ψέρνη, p. d'Apollonius, 9, 48.
 Ψευστής, p. de Psammitis, 9, 130.
 Ψευχή, p. de Peis, 7, 143.
 Ψευδόφων, L. de Pe., 1, 9, 37.
 — p. d'Iédo, 9, 51.
 — p. de Harsiesis, 9, 153.
 Ψευδόποιη, p. de Paris, 7, 4.
 — L. de Pékyas, 7, 17.
 Ψευδόψη, f. de Tauricos, 7, 107.
 — ψευδόπεπε, f. d'Anampses, 7, 5.
 Ψευδόπις, p. d'Orsómorphis, 7, 45.
 Ψευδόψη, p. de Psammitis, 7, 31.
 — t. de Psammitis, 7, 41.
 — f. de Peis, 7, 144.
 Ψευδόψηψη, p. de Béni, 7, 105.
 Ψευδόψηψη, p. de Paméhalos, 7, 97.
 Ψευδόψηψης, p. de Iathis junior, P. Bour.,
 222, 1.
 Ψευδόψη, f. de Psammitis, 7, 31.
 Ψευδόψη, p. de Psammitis, 7, 35.
 — L. de Psammitis, 7, 36.
 — f. de Pehalastos (7), P. Bour.,
 422, 7, *.
 — f. de Panéchates, P. Bour., 222,
 35.
 Ψευδόψη, p. de Psammitis, 7, 35.
 Ψευδόψη, p. de Psammitis, 7, 45.

 Ωρή, 7, 46.
 Ωμός αντρός, L. de Panéchates, 7, 34.
 Ωμός, 6, 15, 18.
 — f. de Psammitis, 6, 3.
 — p. de Tithois, 7, 10.
 — L. de Psammitis, 7, 28.
 — L. d'Orsómorphis, 7, 53.

 Οἶος, p. de Colombe, 9, 75.
 — p. de Hargotès, 9, 159.

 Οἴδη (), m. de Gennas, 9, 69.
 Οἴδης μετέρας, f. de Psammitis, P.
 Bour., 222, 1.
 Οἴδης, 9, 13.
 — οἴδη, m. de Psammitis, 7, 9.
 — οἴδη, p. de Aix, 9, 78.
 Οἴδης, 9, 163.
 Οἴδης, 9, 13.
 Οἴδης, P. Bour., 222, 6.
 Οἴδης, 9, 14.
 Οἴδης, E. du Tapeis, 6, 9.
 Οἴδης, f. de Harsiesis, P. Bour., 222, 12.
 Οἴδης (), p. de Hippas, Plutogénis et Her-
 mes, 9, 55.
 Οἴδης, f. de Pojls, P. Bour., 222, 17.
 Οἴδης (), f. de Diomédias, 9, 153.
 — v. J. cf. Major.
 — οἴδης, t. de Psammitis, 7, 37.
 Οἴδης, 9, 7.
 Οἴδης, 7, 31.
 Οἴδης, 9, 15.
 Οΐδης, sursumit Pavot, P. Bour., 222, 18.
 Οΐδης, m. de Poulinimis, 7, 6.
 Οΐδης, L. de Harsiesis, P. Bour., 222, 10.
 Οΐδης, 7, 70.
 — οΐδη, 7, 47.
 Οΐδης (), m. du Galanthos, 9, 53.
 Οΐδης, L. de Sempoligris (), P. Bour., 222, 30.
 Οΐδης, f. de Psammitis, 6, 5.
 Οΐδης, 7, 159.
 Οΐδης, 9, 161.
 Οΐδης, 9, 162.
 Οΐδης, 7, 13.
 Οΐδης, f. de Patmios, P. Bour., 222, 9.

VIII. — INDEX DES DOCUMENTS.

- | | | |
|-------------------------------|--------------------------------------|----------------------|
| απελθειν, 9, 138, 163. | τειχος, 6, passim; 8, 38; 9, passim. | εγραφη, 6, passim. |
| απειρος, 9, 47, 50, 54, 56, | απειρος, 6, 4. | ταξι, 8, 36. |
| 63, 100, 108. | διεγραφαι, 8, 4, 11. | |
| αποληση, 8, 18. | διαδημαται, 8, 5. | ημεραι, 8, 13. |
| απο, 6, cf. ind. VI. | διαποσι, 8, 39. | ειδη, 8, 16. |
| αποδεικνу, 7, 63, 76. | διαποс, 8, 17. | εγνη, 9, 185. |
| αποдим, 8, 38, 53. | διαпози, 8, 33. | |
| απопурефен, 8, 7, 36. | δиа, 8, 16. | |
| αподеста, 8, 39. | δиагноз, 8, 10, 19. | |
| αпоклещен, cf. ind. V. | δиагноз, 8, 7. | θам, 6, 32. |
| αпоглавар, 6, cf. ind. VI. | δиагноз, 8, 7, 15, 47, 54, 33. | θепета, cf. ind. V. |
| αпоглавен, 7, 63, 75, 87; | δиагноз, 8, 4. | |
| αпоглавен, 8, 40. | δиагноз, 8, 43. | |
| αпоглавен, 9, 30, 76. | δиагноз, 8, 47. | |
| αпоглавен, 8, 38. | δиагноз, 8, 5. | |
| αпоглавен, cf. ind. V. | δиагноз, 8, 5, passim. | |
| αпоглавен, cf. ind. V. | δиагноз, 8, 5. | |
| αпоглавен, cf. ind. V. | δиагноз, 8, 5. | |
| αпоглавен, 8, 50, 56, 58, 87; | δиагноз, 8, 5. | |
| 90, 100, 105, 108, 138, | δиагноз, 8, 5. | |
| 171. | δиагноз, 8, 10. | |
| | δиагноз, 8, 17. | λαбакен, 8, 37. |
| βиолент, cf. ind. V. | δиагноз, 8, 18. | λеген, 7, passim. |
| βиолент, 6, 39. | δиагноз, 8, 19. | λиц, 6, cf. ind. VI. |
| βиолент, 6, cf. ind. VI. | δиагноз, 8, 21. | λицо, 9, 170. |
| βиолент, 6, 8, 10, 15, 40, | δиагноз, 8, 21. | |
| 229. | δиагноз, 8, 21. | |
| | δиагноз, 8, 32. | |
| γиан, 8, 32. | δиагноз, 6, passim. | |
| γиант, 6, cf. ind. VI. | δиагноз, 6, 7, 11, 26, 28. | |
| γиант, 7, 63, 76. | δиагноз, 8, 8, 13. | |
| γиант, 8, 15. | δиагноз, 8, 13. | |
| γиант, cf. βиолент, | δиагноз, 8, 19, 21. | |
| ind. V. | δиагноз, 8, 31. | |
| γиант, 8, 7. | δиагноз, 8, 19, 21. | |
| δиагноз, 8, 38. | δиагноз, 8, 10, 11, | |
| δиагноз, 8, 39. | 35. | |

δρασθεῖται, cf. *ind.* V.
δε, 6., 15., 18., 19., 29., 31.;
8., 41., 43.; 9., *passim*.
δέλε, 8., 23.
δένε, 8., 27.
δέπται, 8., 10., 36.
δέπταις, 8., 33.
δέρξ, 8., 48.

δέπται, 8., 27.
δέπτηδόνται, 8., 17.
δέχονται, 8., 20., 21., 35.
δέλιοθείται, cf. *ind.* V.
δέπτηδόνται, 8., 29.
δέρπι, 8., 9.
δέργονται, 6., 43., 44., 46.
δέλε, 8., 17.
δέλεδόνται, 8., 17.
δέπτηδόνται, 8., 15., 30., 31.;
δέλε, 8., 18.;
δέλεδόνται, 8., 16.
δέρθεται, cf. *ind.* V.
δέρθεται, 9., *passim*; cf.
ind. VI.

δέμητρας, 8., 37.
δρόσεων, 8., 46.
δρασθεῖται, 8., 31.
δρακοντετται, 8., 16.
δρόπαι, 8., 10., 13., 26.
δραπετηράθεται, 8., 39., 41.,
42.
δρόσιμου, 8., 31., 39., 43.
δρόπερον, 6., cf. *ind.* VI.

δέβαται, cf. *ind.* V.
δέπται, 8., 16., 17.
δέπτηδόνται, cf. *ind.* V.
δέρπηγος, cf. *ind.* V.
δέρπηδόνται, cf. *ind.* V.
δέ, 8., 15., 19., 30., 31.
δένε, 8., 16.;
δέπτηδόնται, 8., 18.;
ταῦταιλήραστ, cf. *ind.* V.

τέλο, cf. *ind.* V.
τέλειον, 8., 20., 26.
τέλος, 8., 10., 11., 19.;
τέλειον, 8., 39.

τέλειον, 8., 28.
τέλος, 8., 19.
τέλος, 8., 8.
τέλειον, 8., 21.
τέλειον, 8., 15., 20.

τέλος, 7., 65., 76.
τερπίλειον, 8., 15., 30.
τέλειον, cf. *ind.* V.

τέλος, 8., 6.
τέλειον, cf. *ind.* VI.

τέλος, 8., 15.
τέλειον, 8., 23.

ADDENDA ET CORRIGENDA.

Page 36. Il est possible aussi que la couverture de zader, faite de feuilles de papyrus, soit servie de support à une reliure de cuir travaillé; cf. un cas analogue dans Iescura, *Arch. Ber.*, *aus d. Inst. Kunstsammlg.*, novembre 1911, p. 36, xxvi illustrations.

Page 43. A propos des programmes des écoles égyptiennes, cf. Claire PIAUX, *Lettres grecques d'Egypte relatives à l'éducation* (*Rev. Belge de Phil. et d'Hist.*, VIII, 1929, p. 757-800). — Un papyrus Reinach inédit, inv. 2088, est un mot à mot d'Homère, *Iliade*, II, 457 et suiv.

Page 43, ligne 26, lire : un épitome.

Page 45, ligne 19, lire : *τι δογματικόν*.

Page 45, ligne 25, lire : *σθ*.

Page 45, ligne 26, lire : *διερίθημα*.

Page 47. Ajouter à la liste des papyrus de la *Théogonie*: *P. S. I.* 1686 : *Théog.*, 839, 869.

Page 48, ligne 13, au lieu de : *νέων*, lire : *νεοί*.

Page 49, lignes 5, lire : *ΗΟΙΔΑΙΩΝ*.

Page 49, vers 85, lire : *λαζαρίσθιντον*.

Page 50, vers 49, au lieu de : *τις μετέπειτα*, lire : *τις μετέπειται*.

Page 52, ligne 7 mit., lire : *τις μετέπειται*.

Page 54, vers 76, lire : *(τις) τις γένεται*.

Page 54, vers 84, lire : *τις γένεται*.

Page 55, vers 96, lire : *μετέπειται*.

Page 55, ligne 99, au lieu de : 85, lire : 86.

Page 59, ligne 11, lire : *τις μετέπειται*.

Page 60, ligne 21, lire : *Ανενθίσθιας*.

Page 60, ligne 38, lire : *τις μετέπειται*.

Page 61, ligne 7, lire : *superficie*.

Page 62, ligne 10, au lieu de : 4^e, lire : 5^e.

Page 62, ligne 17, au lieu de : 5^e, lire : 6^e.

Page 65, ligne 3, au lieu de : 6^e, lire : 7^e.

Page 65, tableau, lignes 2 de la dernière colonne, lire : *πρώτης προσάρτης*.

Page 67, ligne 12 de la dernière colonne, lire : *πρώτης*.

Page 70, ligne 24, lire : *γενέσεις*.

TABLE DES MATIÈRES.

	Page.
INTRODUCTION	35
1. Homélie.....	39
(<i>P. Bour. 3</i> , colonnes I et III).....	40
2. Épître d'Horobrè, <i>Hinds A</i> , et <i>Glossaire A</i> , 1-41.....	43
3. Hymne, <i>Théogonie</i> , 75-105; 108-114.....	47
4. Extrait, <i>Rhône</i> , 48-96.....	50
5. Anthologie Palatine, XIV, 100.....	56
6. Description de papyrus édactiles.....	57
7. Liste de propositions pour les liturgies municipales.....	61
(<i>P. Bour. 31 a</i> , colonne D).....	73
8. Copies de lettres officielles relatives à des affaires religieuses.....	75
9. Liste d'imposition.....	81
 INDEX :	
I. Index des papyrus cités.....	91
II. Index général des textes liturgiques, religieux et profanes.....	93
III. Empereur.....	97
IV. Géographie.....	97
V. Titres, matières, fonctions.....	98
VI. Abréviations et sigles.....	99
VII. Noms de personnes.....	99
VIII. Index des documents.....	100
 ANNEXE ET CONCLUSIONS.....	110

LE
PAVILLON DU NILOMÈTRE DE L'ÎLE DE RÔDAH
AU VIEUX-CAIRE
(avec 11 planches)
PAR
M. EDMOND PAUTY.

Nous savons, par Ibn Douqmâq¹¹, qu'il existait déjà au XIV^e siècle, dans l'île de Rôdah au Vieux-Caire, une maison dite du «mîqâs», ainsi que le révèle le texte ci-dessous, et, au-dessus du bassin du Nilomètre, un pavillon à coupole, mentionné dans deux vers qui suivent cette description :

«Bâtiment (dâr) du Mîqâs. — C'est un bâtiment situé à l'extrémité de l'île du côté sud. Il consiste en une sorte de grand château, autour duquel se trouvent deux plates-formes (*basta*) en maçonnerie, qui empêchent le débordement des eaux. A l'intérieur du bâtiment se trouvent plusieurs constructions sur colonnes, avec des fenêtres sur la périphérie, ainsi qu'une grande fenêtre sur sa face Est. Contigu au bâtiment, il y a aussi un grand bassin profond qui en est séparé par une porte. Ce bassin est desservi par un escalier qui contourne ses parois jusqu'au fond». Puis les deux vers en question :

Dans le pavillon à coupole (qubba) du Mîqâs, à l'œil le miracle le plus grand, le destin y prodigue toutes ses ressources,

C'est un paradis qui se présente aux yeux, au bas duquel courront fleuves et rivières¹².

¹¹ Les Docostie, *Kiâb al-Lâbiâ*, vol. IV, p. 155 et 156. D'après Volters, Ibn Douqmâq aurait composé son ouvrage après 793 H.; il mourut en 809 H.

¹² Nous avons noté ces deux vers pour le renseignement qu'ils nous donnent et non pour leur beauté poétique. De plus, le sens de ces vers n'apparaît pas clairement.

En l'absence de tout renseignement figuré, l'hypothèse la plus vraisemblable serait qu'un pavillon, élevé, couvert par une coupole en pierre, devait se rattacher au Palais voisin, construit sous les Ayyoubides.

Nous ne savons ce que ce bâtiment devint au cours des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, mais il fut certainement détruit, puis reconstruit, avant le XVIII^e siècle. À ce moment, il se présentait sous l'aspect d'un bâtiment aux proportions hautes et élégantes, presque monumentales. Les voyageurs qui le virent en laissèrent des descriptions illustrées de gravures, qui sont parfois traitées avec beaucoup de fantaisie, mais où l'on retrouve, cependant, les particularités essentielles. Norden, Fourmont et surtout, plus tard, Marceau, ont laissé sur cet édifice des renseignements précieux que nous analysons ci-après.

**

Malheureusement, si après consultation des textes et des dessins, nous sommes certain qu'un pavillon à colonnes existait à l'époque où Fourmont, en 1755, écrivit sa *Description historique et géographique des plaines d'Héliopolis et de Memphis*, par contre, nous ne pouvons guère donner crédit à sa sincérité en ce qui concerne les détails architecturaux mis à l'appui de son texte. Nous, en outre, l'insuffisance des recherches historiques de cet auteur qui, par exemple, confondant fondation et restauration, attribue au sultan Sellim la mosquée contiguë au Nilomètre, construite sous le khalifat du Fatimite Moustansir Billâh, par son vizir Badr al-Gamâlî⁽¹⁾. Bien plus, si nous examinons les deux planches de l'ouvrage de Fourmont (pl. I et II), nous constatons qu'il n'y a pas de concordance entre le plan du pavillon du Nilomètre et sa coupe. En plan, huit colonnes dégagées sont disposées autour du vide du puits, quatre aux angles, les quatre autres dans l'axe de chacun des côtés du carré, alors que, dans la coupe, nous retrouvons ces colonnes réparties tout autrement, par groupes de deux sur chacun des côtés, et sans qu'il ait été prévu le moindre soutien sérieux sous les quatre angles de la voûte, lesquels se balancent dans l'espace. Autre sujet d'étonnement : le style de ces

⁽¹⁾ Voir Bouchard, C. I. A., t. XIX, p. 20 : Nilomètre de l'île de Raudah. Inscription de la quatrième époque. 485 H.

Ces inscriptions appartiennent toutes à la mosquée bâtie par le calife Mustansir à côté du Nilomètre.

compositions dessinées est purement français, d'époque vers^e siècle, sans déformation locale, sans mélange. Nous pensons que ces dessins, accompagnant les récits d'un voyageur, ont été faits par un artiste français qui suppliait par les ressources de son imagination à l'insuffisance de renseignements et de croquis précis.

Le texte (pl. A et B), très abondant en ce qui concerne la description de la colonne graduée du Nilomètre, est bref relativement au pavillon : « Au dehors du puits et tout autour règne une assez belle galerie soutenue par huit colonnes de marbre blanc, d'ordre corinthien et qui ont chacune 8 pieds de hauteur. . . . »



Le caractère fantaisiste de ces illustrations est confirmé lorsqu'on oppose celles-ci aux relevés consciencieux faits avant et après l'ouvrage de Fourmont, par Norden et Marcel. Norden fit paraître un ouvrage en 1757, dans lequel figure le Miqyâs¹⁰⁾, surmonté d'un pavillon qu'il avait vu pendant un voyage entrepris en 1737, c'est-à-dire bien avant que Fourmont fit le sien, de 1747 à 1751. Ces dessins, établis en géométral et à une échelle donnée (pl. III), concordent parfaitement, au détail près, avec les relevés faits par Marcel, lesquels parurent en 1819 dans la *Description de l'Égypte* (pl. IV et V).

Les illustrations de Fourmont, prises entre ces deux témoins absolument d'accord, nous présentent un pavillon tout à fait différent, où seules demeurent en commun avec les relevés cités plus haut, les colonnes corinthiennes au nombre de huit, circonscrivant le vide du puits. Nous sommes donc autorisé à penser que le pavillon, aperçu par Fourmont pendant son voyage, était le même que celui que Norden et Marcel avaient vu, et décrit par ce dernier dans la *Description de l'Égypte* (p. 482, t. XV, Temps modernes) : « Une seconde porte large de 1 m. 20 est placée vis-à-vis de celle d'entrée; elle conduit dans un peristyle intérieur, formant une galerie qui enveloppe le bassin où se trouve la colonne nilométrique. Ce bassin est entouré à sa partie supérieure de quatre piliers angulaires séparés chacun par deux colonnes

¹⁰⁾ Fréd. Louis Norden, *Voyage d'Égypte et de Nubie*, Londres, 1757, 3 vol.

d'un seul morceau de marbre, de 0 m. 40 de diamètre. Ces colonnes sont posées sur des piédestaux et ornées de chapiteaux corinthiens. L'intervalle des colonnes et des piliers est rempli par une balustrade en bois, de 1 m. 20 de hauteur.¹⁾ D'après les gravures de la *Description*, ce pavillon était conçu dans les proportions élégantes et l'arrangement des salles à coupole du xvm^e siècle français : une partie inférieure à colonnes corinthiennes sur plan carré était surmontée d'un tambour rattrapé par un jeu de pendentifs; ce tambour élevé était complété sur sa périphérie par de hautes fenêtres à petits carreaux. Au-dessus s'élevait une coupole sur plan circulaire, légèrement surhaussée. Un décor composé d'arabesques tapissait la coupole, le tambour et les pendentifs triangulaires d'inspiration turque. Exception faite de la galerie à colonnes, la construction était en bois; détail important, car il donne un peu plus de poids à l'hypothèse d'un incendie, dont nous parlerons plus loin. Dans les deux ouvrages de Norden et de Marcel, le détail de ce pavillon est scrupuleusement dessiné.



De part et d'autre du Meqyās et contiguës (pl. V et VI), on trouvait l'ancienne mosquée de Moustansir Billâh, restaurée plusieurs fois depuis l'époque fatimite, et les ruines de l'ancien Palais de Negm ad-Dîn dont il ne restait plus déjà, au xvm^e siècle¹¹⁾, qu'une grande *q̄'at*, portée par douze colonnes d'un grand diamètre, disposées par groupes de trois (pl. II). Si nous comparons les plans d'ensemble de l'extrémité de l'île fournis par les deux auteurs Fourmont et Marcel (pl. II et V), lesquels ont noté les mêmes édifices, l'on voit qu'il ne faut accorder aux illustrations de la *Description historique et géo-*

¹⁾ J. J. MARCEL, *Description*, t. XV : Mémoire sur le Moyen de l'île de Roudâh, chap. II, Description de la mosquée du Meqyās, p. 459 à 464, et chap. III, Description du palais de Negm ad-Dîn, p. 465 à 467.

Relativement aux ruines du Palais, Marcel dit : « La seule chose remarquable qui existe encore dans ce monument, est une grande salle carrée de 13 m. 70 de largeur d'orient en occident et

de 14 m. 60 du nord au midi. La coupole qui en occupe le milieu forme un carré oblong d'environ 5 m. 60 d'orient en occident, et de près de 6 m. 80 du nord au midi; les quatre angles en sont soutenus chacun par trois piliers en colonnes accolées en triangle. » Les grandes colonnes avaient fortement impressionné Fourmont. Son plan démontre clairement que c'est tout ce dont il se souvenait du palais ayyoubide.

graphique des plaines d'Héliopolis, de Fourmont, qu'une valeur d'évocation rapide des lieux, sans souci de vérité ni dans les arrangements et les proportions, ni dans le détail.

Le fait est fréquent chez ces auteurs lettrés du XVII^e siècle, qui furent de grands voyageurs, mais qui ne dessinaient qu'en amateurs, et laissaient à des graveurs le soin de transcrire par l'image leurs impressions écrites. En 1708, de Maillet (pl. VII) nous a laissé un dessin du Niqyās représentant celui-ci circonscrit par des galeries à colonnettes, de style dorique; le bassin, long comme une piscine, est à pans coupés¹⁰. C'est une vision grandiose d'un puits, mais où l'on retrouve difficilement celui que nous connaissons.

Un autre dessinateur inconnu du XVIII^e siècle, par une curieuse coïncidence, nous offre l'image (pl. VIII) d'un pavillon qui groupait huit colonnes corinthiennes, dans l'ordre indiqué sur le plan de Fourmont, c'est-à-dire quatre aux angles, les quatre autres au milieu de chacun des côtés du carré; la couverture n'est plus faite d'un treillage voûté, mais de quatre pans de bois triangulaires. Ce dessin¹¹ donnerait quelque ressemblance au plan non concordant de Fourmont.

Il ne serait pas impossible de penser que le pavillon ayant d'avoir été vu par Norden, avec sa haute coupole, en 1737, avait été remarqué par des voyageurs, ayant laissé de leur promenade à l'île de Rôdah un souvenir dessiné, dont nous n'avons pas connaissance, mais qui aurait inspiré les graveurs de l'ouvrage de Fourmont. Comme les colonnes corinthiennes figurent sur ces compositions, peut-être une surélévation du pavillon fut-elle faite sur une galerie existante, déjà surmontée d'une coupole basse en treillage ou en panneaux triangulaires.

¹⁰ Le texte répète l'erreur du dessin, nous fourniissant l'image d'un bassin octogonal. « Cet édifice qui, comme les autres, porte le nom de « Mikas », n'est autre chose qu'un puits ou tour de figures octogones, bâtie à la pointe d'une île appelée La Rode, c'est-à-dire jardin » (*Description de l'Égypte, ouvrage plusieurs recherches turiques sur la géographie ancienne et moderne de ce Pays — composé par les mémoires de M. de Maillet, par l'abbé Le Maistre*, MDCLXXXV).

p. 66).

¹¹ Ce dessin a été reproduit en date du 29 décembre 1906, dans la revue *Le Sphinx*, n° 93A, d'après une photographie prise par M. Gaillavot lors d'une planche dessinée et aquarellée qui se trouve à l'arsenal de Paris. On pense que cette planche a été faite pour le marquis de Paulmy en l'année 1758, ainsi que l'indiquerait son armoirie placée sur la planche, à l'angle supérieur gauche.

Pendant et depuis l'Expédition française, l'extrémité de l'île de Rôdah subit des destructions et des remaniements importants. Un incendie, croit-on, ruine le pavillon au cours du passage des Français; on abatit le kiosque et la belle coupole du Nilomètre. Nous rappelons qu'elle était en bois.

L'incendie paraît vraisemblable, car, dans l'ouvrage de Coste, de 1818-1826, le pavillon protecteur n'apparaît plus sur les planches relatives au Nilomètre. Par contre, le plan indique le voisinage dangereux d'une poudrière.

Dans ses chroniques, le Cheikh Abd ar-Rahman al-Djaharti dit que les Français avaient entrepris de construire un autre édifice qui promettait d'être d'une bonne femme architecturale, mais qu'ils n'eurent pas le temps de l'achever. Les colonnes purent, à la suite de ce sinistre, être précipitées dans le vide du Miqyâs; cela expliquerait le passage suivant que nous relevons dans les *Khitat* de Ali pacha Moubarak (vol. XVII, p. 110) : « Nous avons fait extraire (en 1887) plusieurs pierres du Miqyâs qui se trouvaient dans le pont et plusieurs petites colonnes et des chapiteaux. Les colonnes, ainsi que les chapiteaux, y étaient au nombre de quatre; ces colonnes et ces pierres servaient à l'origine pour soutenir le dôme ancien qui couvrait le Miqyâs, comme l'édicule actuel... »



Ainsi, quatre colonnes ont été retrouvées; les autres, car il y en avait huit, que sont-elles devenues?

Dans une lettre adressée à M. l'Architecte en Chef des Monuments historiques du Caire, au cours de l'année 1918, M. Kâmil Bey Ghâlib relatiait la découverte, dans île de Rôdah, de deux colonnes portant une chambrette et qui, par leurs dimensions et leur style, rappelaient étrangement celles qui figurent sur les planches de l'ouvrage de Fourmont. Frappé par cette ressemblance, et entrevoyant la possibilité d'une reconstitution de cet édifice, M. Kâmil Ghâlib Bey demandait à ce sujet l'opinion des membres du Comité de Conservation des Monuments arabes. Ces colonnes font actuellement partie d'un pavillon d'entrée, accolé à un bâtiment dépendant du Palais construit à l'époque du vice-roi Abbas P^e, par Hasan pacha al-Mounasterli, en 1850 A. D. (1267 H.); nous en voyons encore aujourd'hui les vestiges importants. Sup-

portant un étage par l'intermédiaire de trois arcs, ces colonnes constituent les points d'appui légers d'un porche. Elles sont de style classique corinthien, de proportions normales 10/1. Leur fût et leur base sont en marbre blanc; mais les chapiteaux en pierre sculptée sont dissemblables, d'un dessin fruste, sans grande pureté de style. Elles mesurent au total 9 m. 75 de hauteur et 0 m. 95 de circonférence à la partie inférieure du fût. Elles sont anciennes et proviennent indiscutablement de monuments pré-musulmans.

Leurs dimensions se retrouvent approximativement sur la perspective fournie par Fourmont, encore qu'il soit difficile de préciser une côte sur ce dessin très imparfait. Peut-on conclure de cette similitude que les colonnes signalées proviennent d'un pavillon ayant couvert le Miqyâs, dont l'aspect nous est transmis par Norden, Fourmont et Marçel? Cette hypothèse n'est pas impossible. Il semble commode, sans être affirmatif, d'en attribuer la provenance à l'ancien pavillon du Nilomètre, souvent remanié, mais qui conserva longtemps, au travers de ses transformations, l'emploi de ces huit colonnes antiques de style corinthien. Avant de participer à la construction du pavillon, elles furent sans doute prélevées sur le lot de colonnettes antiques des ruines du Palais de Nigm ad-Dîn qui était très vaste ou, en cours de restauration, sur celles de la mosquée fatimide de Monstansir Billâh. Notons encore que Marçel nous signale dans un passage de *L'état du Miqyâs et des Monuments qui en dépendent à l'époque de l'Expédition française*, un sujet de la mosquée contiguë au puits, que les colonnes et les piliers qui soutenaient le plafond de cette mosquée étaient au nombre de quarante-deux¹¹. Ces colonnes, très certaine-

¹¹ Marçel nous donne sur cette mosquée d'époque fatimide, aujourd'hui recouverte par les ruines du palais de Monastirî, assez de renseignements pour qu'on puisse reconstruire ses principales caractéristiques.

On accédait par une grande cour, au temps de Marçel, à la fosse à la mosquée et aux restes du Palais du sultan Nigm ad-Dîn, sous lequel passaient les aqueducs souterrains qui portaient les eaux du Nil au bassin du Muyyâs.

Après avoir franchi un parterre de quinze marches, on aboutissait au portail de la mosquée, au nord, au-dessus duquel se trouvait

une inscription.

Comme dans les mosquées fatimides d'al-Aqmar et d'as-Sâlih Tâlibî, la mosquée du Miqyâs se composait d'une salle de prières à trois nefs, parallèles au mur de qiblah. La cour était carrée; elle était entourée, au nord et au sud, d'un portique simple, à l'ouest d'une double galerie.

Les plafonds, probablement en bois, étaient supportés par des colonnes de marbre avec, aux angles de la cour, des piliers quadrangulaires.

D'après Marçel, le mihrâb était placé dans l'un des enfoncements ménagés dans le mur

ment antiques et de petites dimensions, ont pu être pillées également au temps du vice-roi Abbas I^e, consécutivement à l'Expédition française.

Depuis la dispersion de ces huit colonnes au temps de Abbas I^e, Hasan pacha al-Mounasterli construisit un pavillon entièrement en bois, contigu à son palais. Nous pouvons aujourd'hui en observer les ruines : le plafond et trois côtés supportés par des colonnes de bois peint sont les seuls vestiges laissés par une très récente démolition (pl. IX).

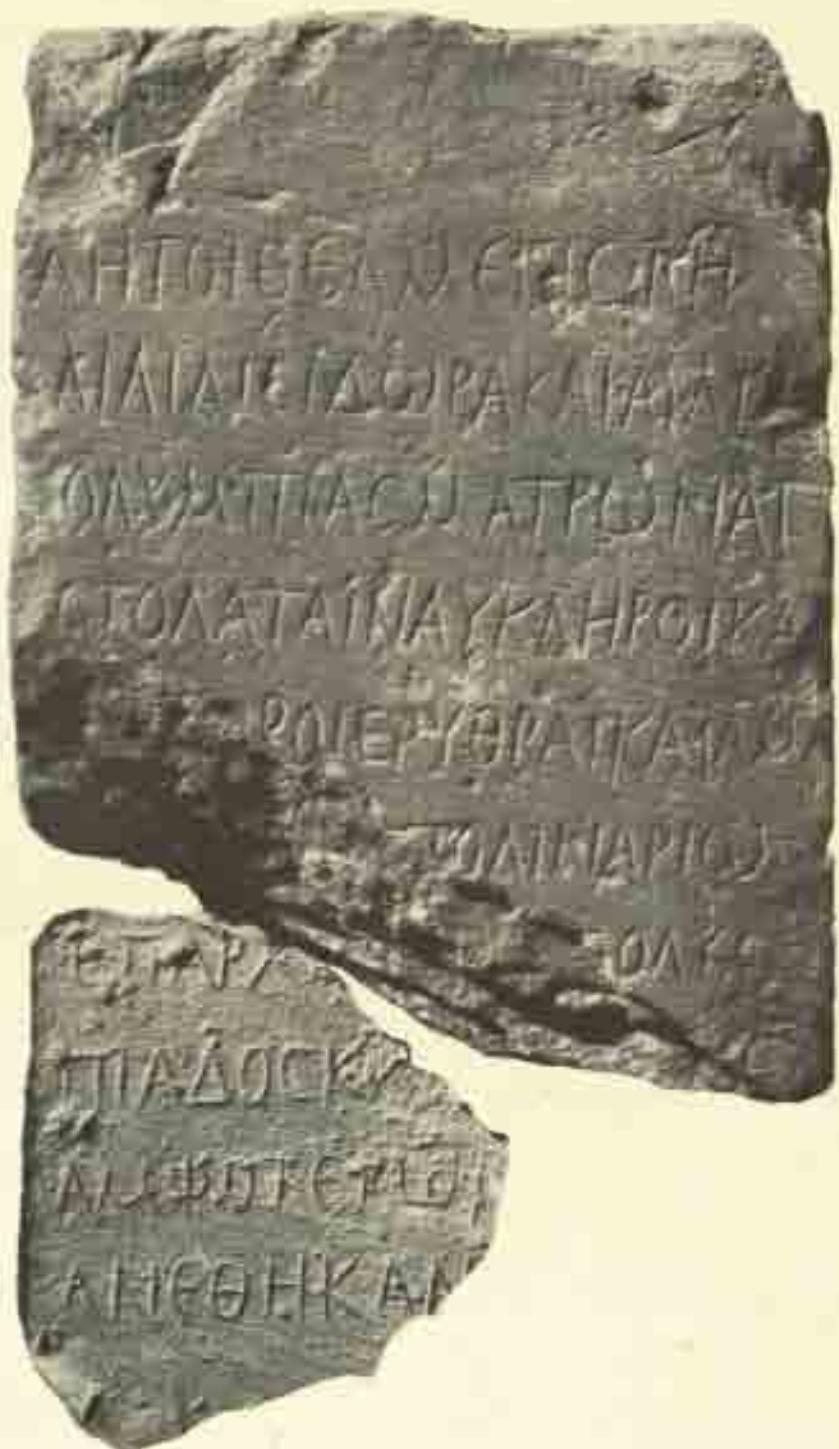
EUGÈNE PAUTZ.

sur. Il doit y avoir là une erreur, la niche se trouverait alors sous le portique sur un lieu d'âtre dans la salle de prières. D'autre part, sur le plan, un renflement du mur, vers le Nil-nôtre, à l'est, indique que le minârâh se situait à sa place normale, à l'orient, dans l'axe de la salle de prières (voir pl. V).

La mosquée, peu élevée, avait environ 6

mètres d'élévation jusqu'à la terrasse ; elle était accompagnée d'un minaret haut de 9 à 10 mètres.

Marcel signale encore un escalier de dix marches qui descendait au flanc, à l'ouest de la grande cour extérieure. Les anciens mesuraient sur ces degrés les divers accoûtements du Nil. Enfin la tradition du pays voulait que sur ces marches Moïse fût exposé.



Délicat gisogne de Médumund.



DESCRIPTION

HISTORIQUE

géographique

**D E S P L A I N E S
D'HELIOPOLIS
D E M E M P H I S.**



N° 1. Il y est de peu en fils.
De ce Salom on pult au Me-
khet.
Cest un Pult de Egypte
quarante, dans chaque face a
17 pieds de France, et qui
fait 64 pieds de circonference.
Au dehors du Pult, & tout
son tour regne une aile belle
Galerie soutenus par huit col-
onnes de marbre blanc, d'es-
tin Corinthien, & qui ont
chaine huit pieds de hauteur.
Il y a que halalite au
tour du Pult, & une porte
qui conduire haut l'escalier
de ce Pult par un escalier qui
a 11 degrés le long de la pre-
mière face. Il y a une échelle
dans la longueur de la Ga-

Géographique.

147

Déscription

et refléte sur le bord oriental du Nil. Sa végétation le mire à couvert au monastère de ce Rêve, & il n'est visible seulement que les jardins & des mairons dans les environs, tant dans la campagne, qu'ils sont pris de la ville. Des rives de l'Isis, au sud, des rivières qui parcourent les grandes chaumes.

Dans la partie accidentale de cette île, on voit des restes de monastères qui pourraient avoir été élevés pour arrêter l'implacable île. Dans la même partie, il l'Ecalaire de Moïse : ce coe que c'eût le lieu où le législateur des Juifs, après avoir été expulsé du temple, fut favorisé par la fille de Pharaon, nommée Yosephine, & qui se font par allusions de la Postume.

L'île de Rhoda ferme & bien cultivée, telle que nous d'un bon Afrique, qui signifie Inde. Sa longueur est d'environ une demi lieue. Mais elle n'a pas point de largueur ; elle a été formée par le Nil qui le partage en deux branches. Un peu au-delà

Géographique.

149

Déscription

Thermutis. A la pointe méridionale est un Château qui appartenait au Râchi, dans lequel on a la liberté de se promener. Ce qu'il y a de plus curieux est le Mackiat, ou la liste qui, lors à mefuer jusqu'à l'eau du Nil, est dépendant de la rivière de l'Isis.

Il y a aussi comme quelques

Errements rocheux, qu'ils doivent être la hantise funeste. Comme nous n'en avons eu jusqu'à présent aucun, de Cependant, il y a une chose qui étonne tout le monde : j'ai cru que le Public me faisoit greve de ne lui avoit pas fait à devenir directement ce que pourroient intérêts fer à carrière fut cet article. lorsque je fus de retour en France, j'avois dicté au Plessis

Géographique.

150

Déscription

un patte qui conduis à une autre Cour : c'eût été la belle Mosquée que Sultan Selim fit bâti ; elle eût été si grande vénératrice, avec Turcs, qu'il eût été difficile aux Chrétiens de pouvoir en approcher.

A côté est un Salom où des

maisons nichées qui bordent la Colonne qui servit à améliorer l'assouplissement des Chrétiens de

Géographique.

151

Déscription

et à l'extrémité du rive Gaule, on Y voit une grande quantité d'ossements humains & quelques ossements de bœufs, dans lequel on a la liberté de se promener. Ce qu'il y a de plus curieux est le Mackiat, ou la liste qui, lors à mefuer jusqu'à l'eau du Nil, est dépendant de la rivière de l'Isis.

Il y a aussi comme quelques

Géographique.

152

Déscription

comme faire, alors un défend à 11 degrés jusqu'au fond du Pult, & qui est gardé par une barrière de pierre, qui empêche l'entrée dans la cour. Ce défend le fait tout les autres que le Nil est le plus bas : alors on a fait de boucler les portes qui communiquent les uns des autres avec le Nil, ou il ne reste plus que la valle, qu'on entre.

Au milieu de ce Pult est une Colonne octogone de marbre blanc, entourée de deux pierres, qui l'encadrent ensemble par un cercle de pierre, about la hauteur, depuis la base jusqu'à la chapiteau, le second est rempli de cinq lignes dans la longueur de la Ga-

Géographique.

153

Déscription

part l'ordre, plus Arabe qui est au dessous de ce chapiteau, & qui marqué plusieurs fois au dessous. On a délivré char que deas depuis la date où qu'un chapiteau parvint égaré, & par son place j'entends qu'il parage par que ligne perpendiculaire en deux parties égales, dont chacune est finalisée entre épaulettes, la première est marquée de cinq lignes parallèles, le second est en trois, la troisième comporte trois lignes, & aussi jusqu'à la fin du chapiteau espaces. Dans le côté opposé, il y a une pierre unique qui traverse le Pult des deux côtés, dont l'appelé est rempli de quatre pouces,

Sur le chapiteau est apposée une plaque qui traverse le Pult des deux côtés, dont l'appelé est rempli de quatre pouces,

Géographique.

154

Déscription

comme faire, alors une pierre qui est gardé par une barrière de pierre, qui empêche l'entrée dans la cour. Ce défend le fait tout les autres que le Nil est le plus bas : alors on a fait de boucler les portes qui communiquent les uns des autres avec le Nil, ou il ne reste plus que la valle, qu'on entre.

Au milieu de ce Pult est une Colonne octogone de marbre blanc, entourée de deux pierres, qui l'encadrent ensemble par un cercle de pierre, about la hauteur, depuis la base jusqu'à la chapiteau, le second est rempli de cinq lignes dans la longueur de la Ga-

138	<i>Propriétaire</i>	437	<i>Géographique</i>	438	<i>Désignation</i>
24	longueur de 17 pieds. Ainsi la baleine dépouille la baleine & la décomposera le corps parce qu'à la mort, à la perte 3 parties décomposées.	On peut démontrer le jour & la nuit, Il a permis les phares pour ar- miser les terres, ainsi qu'elles souffrent à l'absence ce qui peut faire aux nécessités de l'homme de la vie. Il lui a fait montrer la confection des Vélinos, afin de com- muniquer par la mer & les fluvioles les plus élo- ignées. Ensuite il a enseillé l'humus des fonds marins, & même aussi la terre qu'il possède auvent. A la fin de l'Instruction il a une partie admirable à dire, ainsi qu'il le- dit. Malheureusement l'apothicaire & la descendante.	On ne peut pas moins ob- server que l'homme est un être saintement d'une morte affec- tueuse. Au dessous il y a une plaine, bâtie qui sépare le lac des quatre fiefs, avec un intervalle en saillie entre cette Campagne & que l'autre. Elle contient une énumération de tout ce que l'homme a été pour le honneur de l'homme : c'est en la forme qui a cette laideur de la terre & qu'il a placé le soleil & l'heure dans le firmament pour l'achar- nement.	On ne peut pas moins ob- server que l'homme est un être saintement d'une morte affec- tueuse. Au dessous il y a une plaine, bâtie qui sépare le lac des quatre fiefs, avec un intervalle en saillie entre cette Campagne & que l'autre. Elle contient une énumération de tout ce que l'homme a été pour le honneur de l'homme : c'est en la forme qui a cette laideur de la terre & qu'il a placé le soleil & l'heure dans le firmament pour l'achar- nement.	On ne peut pas moins ob- server que l'homme est un être saintement d'une morte affec- tueuse. Au dessous il y a une plaine, bâtie qui sépare le lac des quatre fiefs, avec un intervalle en saillie entre cette Campagne & que l'autre. Elle contient une énumération de tout ce que l'homme a été pour le honneur de l'homme : c'est en la forme qui a cette laideur de la terre & qu'il a placé le soleil & l'heure dans le firmament pour l'achar- nement.
140	<i>Propriétaire</i>	439	<i>Géographique</i>	440	<i>Désignation</i>
25	longueur de 17 pieds. Ainsi la baleine dépouille la baleine & la décomposera le corps parce qu'à la mort, à la perte 3 parties décomposées.	On peut démontrer le jour & la nuit, Il a permis les phares pour ar- miser les terres, ainsi qu'elles souffrent à l'absence ce qui peut faire aux nécessités de l'homme de la vie. Il lui a fait montrer la confection des Vélinos, afin de com- muniquer par la mer & les fluvioles les plus élo- ignées. Ensuite il a enseillé l'humus des fonds marins, & même aussi la terre qu'il possède auvent. A la fin de l'Instruction il a une partie admirable à dire, ainsi qu'il le- dit. Malheureusement l'apothicaire & la descendante.	En forme de nulle que les Tours, après le combat de l'Egypte trouvée dans l'isola- cence de mer, alors nos eru- pions de l'Egypte possé- daient contre les eaux dans le Canal. & l'Egypte était le troisième Grand Argent, pro- bable qu'il a abondance ; mais l'antique le combat armé, les Termes du Grand Sognoit, & en général tous les remparts au bout point seuls de tem- ps pour l'assurer sûrement.	Mal le partage en deux bran- ches il a avoué pour de l'île de Rhodes de la ville Caïn, que s'ombrage le Kélos : ou que arrive le matin Caïn dans toute la sombre, l'Egypte, que dans le temps de l'assassinat, il s'égare dans le voisinage environ quatre mille pas de l'île Tamer, l'eau est si forte qu'il y coupe. On fais un croquis : quand il est fini, ses traits de séparation dans les Burqas qui font dans la Ville ou dans la couronne elles partent tous vers l'ouest vers l'ouest & vers l'ouest du Canal à la confluence de France de l'Egypte pays le trait.	Mal le partage en deux bran- ches il a avoué pour de l'île de Rhodes de la ville Caïn, que s'ombrage le Kélos : ou que arrive le matin Caïn dans toute la sombre, l'Egypte, que dans le temps de l'assassinat, il s'égare dans le voisinage environ quatre mille pas de l'île Tamer, l'eau est si forte qu'il y coupe. On fais un croquis : quand il est fini, ses traits de séparation dans les Burqas qui font dans la Ville ou dans la couronne elles partent tous vers l'ouest vers l'ouest & vers l'ouest du Canal à la confluence de France de l'Egypte pays le trait.
141	<i>Propriétaire</i>	441	<i>Géographique</i>	442	<i>Désignation</i>
26	longueur du bœuf oriental du Nil à Aïx Iregel elle est de trente. Cette partie voi- se est formée de deux & ap- partient aux deux dernières & chacune fait soixante dans le pays. Enfin il y a une vingtaine de mètres hauteur & largesse que les deux autres : A l'origine du Mult au Nord est de 31 pieds, elle est en 75 du Mult, & à des pieds de l'autre confectionnée : ce fut fait autre qualité avec laquelle elle est devenu, & qu'elle est dans tout état. Elle sera abandonné du côté du Nord aux parts du Mult, qui y sont conduites du côté des Mult & de l'Orient.	Point jusqu'au bœuf oriental du Nil à Aïx Iregel elle est de trente. Cette partie voi- se est formée de deux & ap- partient aux deux dernières & chacune fait soixante dans le pays. Enfin il y a une vingtaine de mètres hauteur & largesse que les deux autres : A l'origine du Mult au Nord est de 31 pieds, elle est en 75 du Mult, & à des pieds de l'autre confectionnée : ce fut fait autre qualité avec laquelle elle est devenu, & qu'elle est dans tout état. Elle sera abandonné du côté du Nord aux parts du Mult, qui y sont conduites du côté des Mult & de l'Orient.	Point jusqu'au bœuf oriental du Nil à Aïx Iregel elle est de trente. Cette partie voi- se est formée de deux & ap- partient aux deux dernières & chacune fait soixante dans le pays. Enfin il y a une vingtaine de mètres hauteur & largesse que les deux autres : A l'origine du Mult au Nord est de 31 pieds, elle est en 75 du Mult, & à des pieds de l'autre confectionnée : ce fut fait autre qualité avec laquelle elle est devenu, & qu'elle est dans tout état. Elle sera abandonné du côté du Nord aux parts du Mult, qui y sont conduites du côté des Mult & de l'Orient.	Point jusqu'au bœuf oriental du Nil à Aïx Iregel elle est de trente. Cette partie voi- se est formée de deux & ap- partient aux deux dernières & chacune fait soixante dans le pays. Enfin il y a une vingtaine de mètres hauteur & largesse que les deux autres : A l'origine du Mult au Nord est de 31 pieds, elle est en 75 du Mult, & à des pieds de l'autre confectionnée : ce fut fait autre qualité avec laquelle elle est devenu, & qu'elle est dans tout état. Elle sera abandonné du côté du Nord aux parts du Mult, qui y sont conduites du côté des Mult & de l'Orient.	Point jusqu'au bœuf oriental du Nil à Aïx Iregel elle est de trente. Cette partie voi- se est formée de deux & ap- partient aux deux dernières & chacune fait soixante dans le pays. Enfin il y a une vingtaine de mètres hauteur & largesse que les deux autres : A l'origine du Mult au Nord est de 31 pieds, elle est en 75 du Mult, & à des pieds de l'autre confectionnée : ce fut fait autre qualité avec laquelle elle est devenu, & qu'elle est dans tout état. Elle sera abandonné du côté du Nord aux parts du Mult, qui y sont conduites du côté des Mult & de l'Orient.

TABLE II
The Influence of the Environment on the Growth of Cotton

Environment	Cotton	Yield per acre	Yield per acre	
			1930	1931
High rainfall	A	100	100	100
High rainfall	B	100	100	100
High rainfall	C	100	100	100
High rainfall	D	100	100	100
High rainfall	E	100	100	100
High rainfall	F	100	100	100
High rainfall	G	100	100	100
High rainfall	H	100	100	100
High rainfall	I	100	100	100
High rainfall	J	100	100	100
High rainfall	K	100	100	100
High rainfall	L	100	100	100
High rainfall	M	100	100	100
High rainfall	N	100	100	100
High rainfall	O	100	100	100
High rainfall	P	100	100	100
High rainfall	Q	100	100	100
High rainfall	R	100	100	100
High rainfall	S	100	100	100
High rainfall	T	100	100	100
High rainfall	U	100	100	100
High rainfall	V	100	100	100
High rainfall	W	100	100	100
High rainfall	X	100	100	100
High rainfall	Y	100	100	100
High rainfall	Z	100	100	100
High rainfall	AA	100	100	100
High rainfall	BB	100	100	100
High rainfall	CC	100	100	100
High rainfall	DD	100	100	100
High rainfall	EE	100	100	100
High rainfall	FF	100	100	100
High rainfall	GG	100	100	100
High rainfall	HH	100	100	100
High rainfall	II	100	100	100
High rainfall	JJ	100	100	100
High rainfall	KK	100	100	100
High rainfall	LL	100	100	100
High rainfall	MM	100	100	100
High rainfall	NN	100	100	100
High rainfall	OO	100	100	100
High rainfall	PP	100	100	100
High rainfall	QQ	100	100	100
High rainfall	RR	100	100	100
High rainfall	SS	100	100	100
High rainfall	TT	100	100	100
High rainfall	UU	100	100	100
High rainfall	VV	100	100	100
High rainfall	WW	100	100	100
High rainfall	XX	100	100	100
High rainfall	YY	100	100	100
High rainfall	ZZ	100	100	100
High rainfall	AA	100	100	100
High rainfall	BB	100	100	100
High rainfall	CC	100	100	100
High rainfall	DD	100	100	100
High rainfall	EE	100	100	100
High rainfall	FF	100	100	100
High rainfall	GG	100	100	100
High rainfall	HH	100	100	100
High rainfall	II	100	100	100
High rainfall	JJ	100	100	100
High rainfall	KK	100	100	100
High rainfall	LL	100	100	100
High rainfall	MM	100	100	100
High rainfall	NN	100	100	100
High rainfall	OO	100	100	100
High rainfall	PP	100	100	100
High rainfall	QQ	100	100	100
High rainfall	RR	100	100	100
High rainfall	SS	100	100	100
High rainfall	TT	100	100	100
High rainfall	UU	100	100	100
High rainfall	VV	100	100	100
High rainfall	WW	100	100	100
High rainfall	XX	100	100	100
High rainfall	YY	100	100	100
High rainfall	ZZ	100	100	100
High rainfall	AA	100	100	100
High rainfall	BB	100	100	100
High rainfall	CC	100	100	100
High rainfall	DD	100	100	100
High rainfall	EE	100	100	100
High rainfall	FF	100	100	100
High rainfall	GG	100	100	100
High rainfall	HH	100	100	100
High rainfall	II	100	100	100
High rainfall	JJ	100	100	100
High rainfall	KK	100	100	100
High rainfall	LL	100	100	100
High rainfall	MM	100	100	100
High rainfall	NN	100	100	100
High rainfall	OO	100	100	100
High rainfall	PP	100	100	100
High rainfall	QQ	100	100	100
High rainfall	RR	100	100	100
High rainfall	SS	100	100	100
High rainfall	TT	100	100	100
High rainfall	UU	100	100	100
High rainfall	VV	100	100	100
High rainfall	WW	100	100	100
High rainfall	XX	100	100	100
High rainfall	YY	100	100	100
High rainfall	ZZ	100	100	100
High rainfall	AA	100	100	100
High rainfall	BB	100	100	100
High rainfall	CC	100	100	100
High rainfall	DD	100	100	100
High rainfall	EE	100	100	100
High rainfall	FF	100	100	100
High rainfall	GG	100	100	100
High rainfall	HH	100	100	100
High rainfall	II	100	100	100
High rainfall	JJ	100	100	100
High rainfall	KK	100	100	100
High rainfall	LL	100	100	100
High rainfall	MM	100	100	100
High rainfall	NN	100	100	100
High rainfall	OO	100	100	100
High rainfall	PP	100	100	100

Note: The yield per acre is expressed in terms of the number of bales of cotton produced per acre.

Source: U.S. Bureau of the Census, *Statistical Abstract of the United States*, 1932, p. 103.

Table II shows that the yield per acre of cotton in the United States in 1930 was 100 bales per acre, and in 1931 it was also 100 bales per acre.

The yield per acre of cotton in the United States in 1930 was 100 bales per acre, and in 1931 it was also 100 bales per acre.

The yield per acre of cotton in the United States in 1930 was 100 bales per acre, and in 1931 it was also 100 bales per acre.

The yield per acre of cotton in the United States in 1930 was 100 bales per acre, and in 1931 it was also 100 bales per acre.

The yield per acre of cotton in the United States in 1930 was 100 bales per acre, and in 1931 it was also 100 bales per acre.

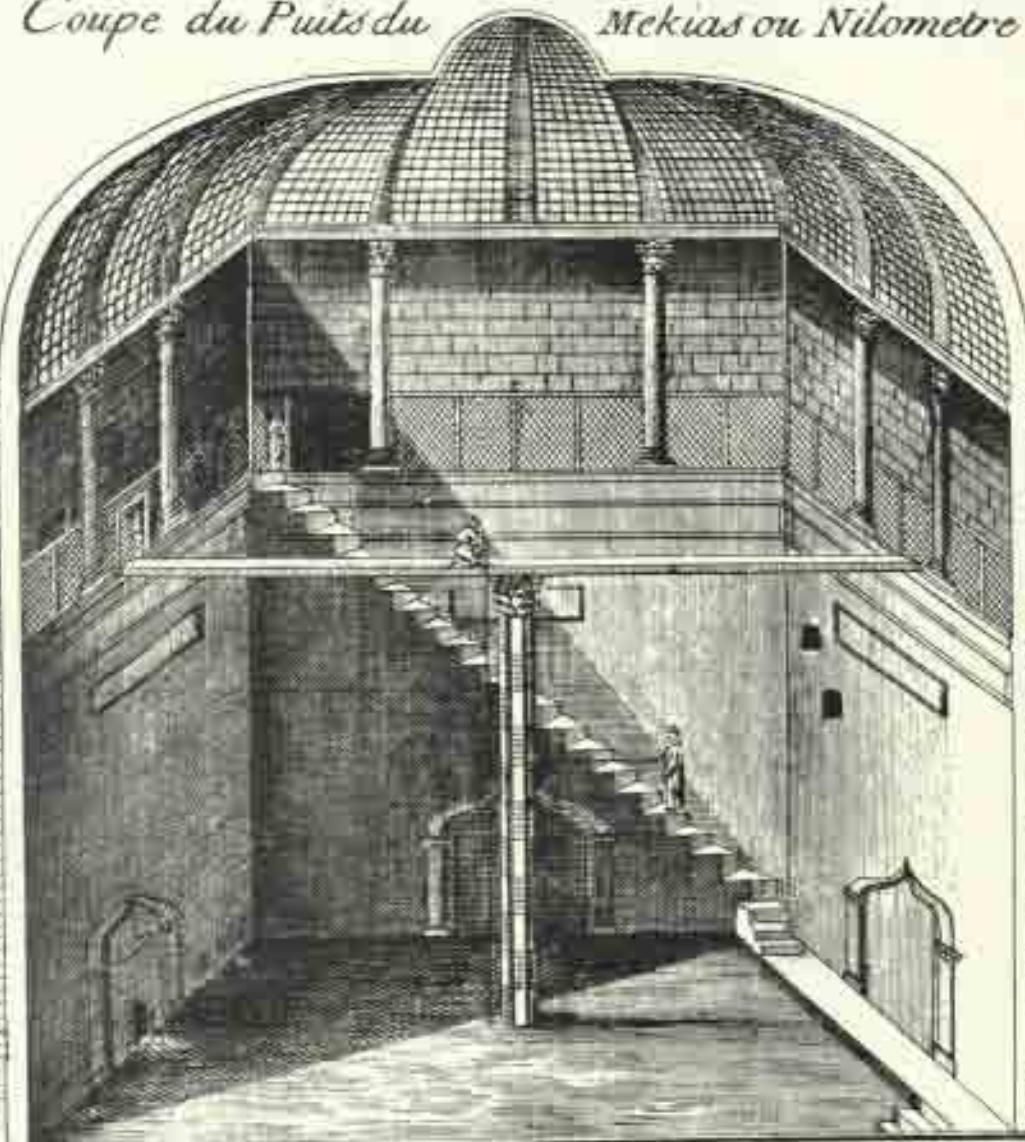
The yield per acre of cotton in the United States in 1930 was 100 bales per acre, and in 1931 it was also 100 bales per acre.

The yield per acre of cotton in the United States in 1930 was 100 bales per acre, and in 1931 it was also 100 bales per acre.

The yield per acre of cotton in the United States in 1930 was 100 bales per acre, and in 1931 it was also 100 bales per acre.

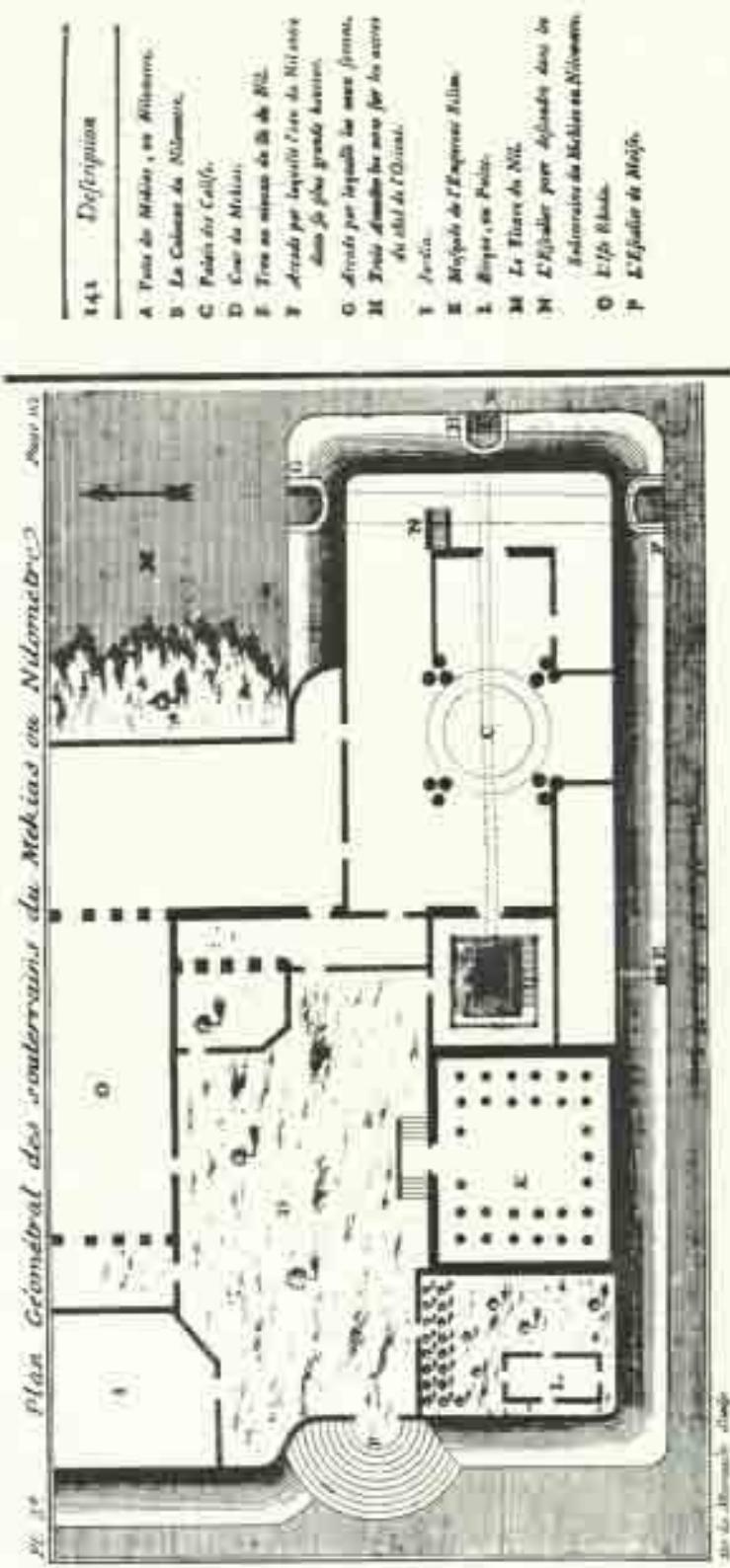
Page 180.

Coupe du Puits du Mekias ou Nilometre



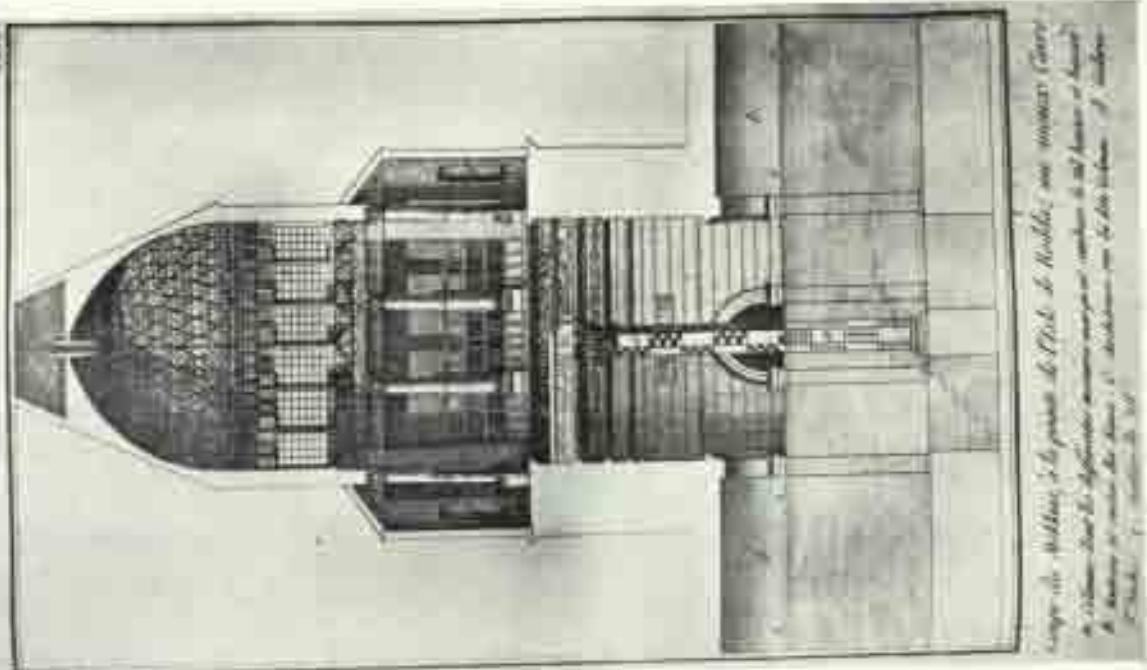
Pl. I. Coupe du Puits du Mekias ou Nilometre

(Planche tirée de l'ouvrage de FORTINOT, Description historique et géographique des plaines d'Héliopolis et de Memphis, 1755.)

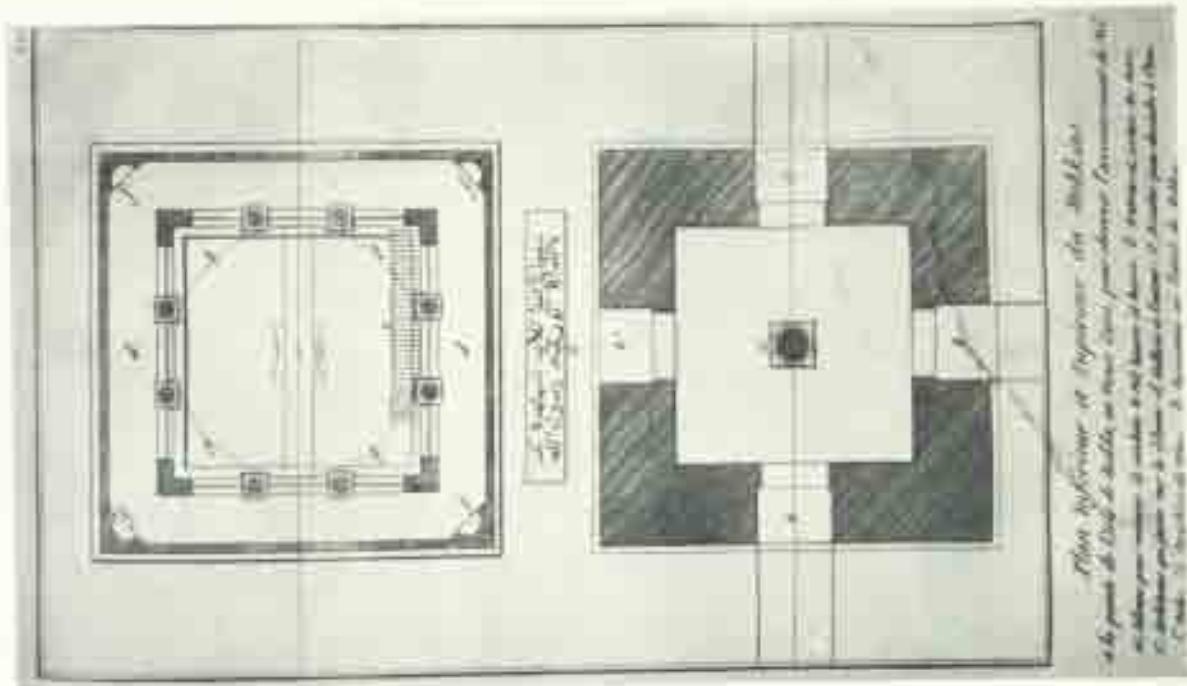


(Planche tirée de l'atlas de Tornaggeri. Donc précis et exacte que celle des plafons d'Alepapis et de Memphis, cf. p. 11.)

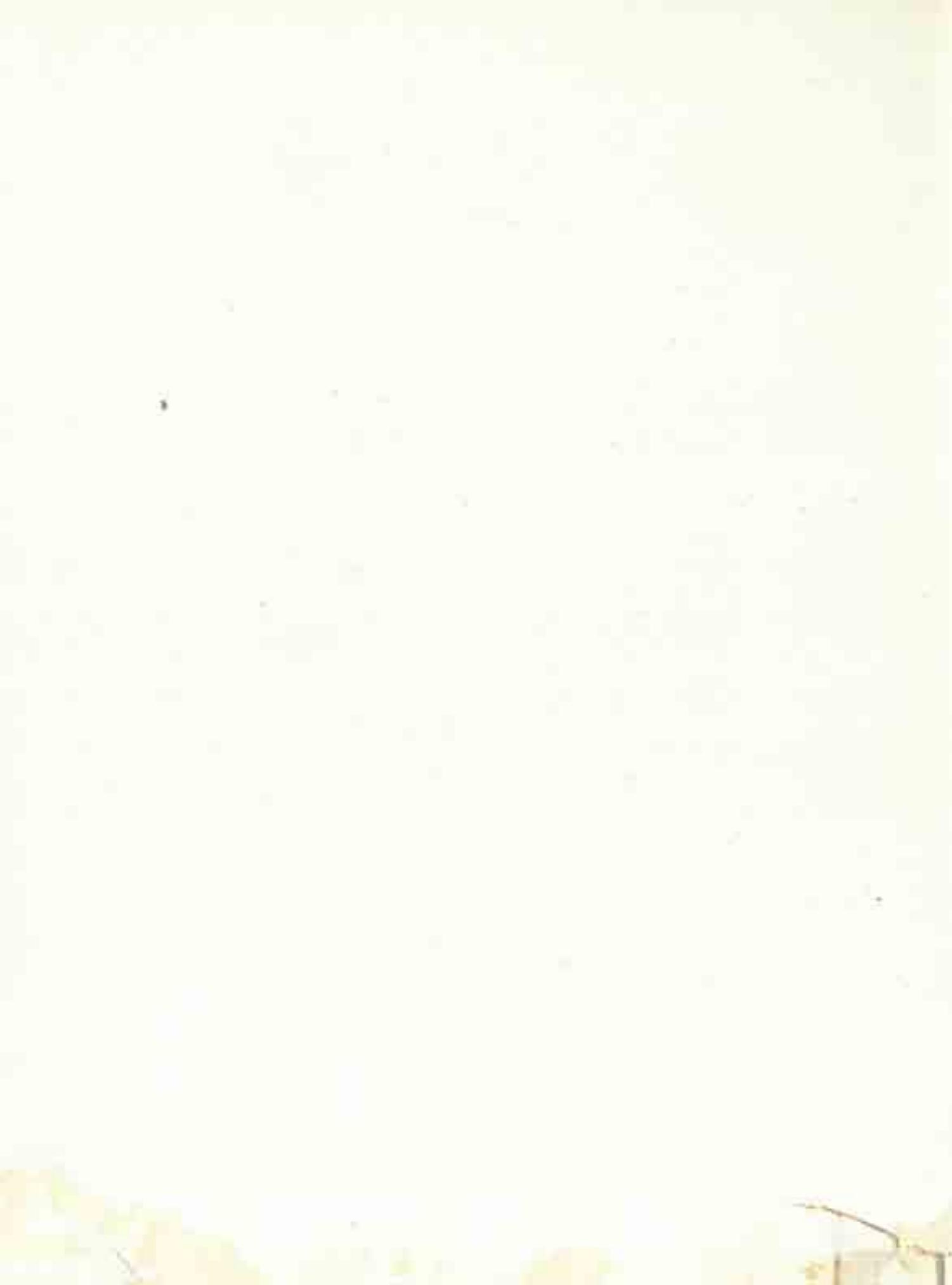


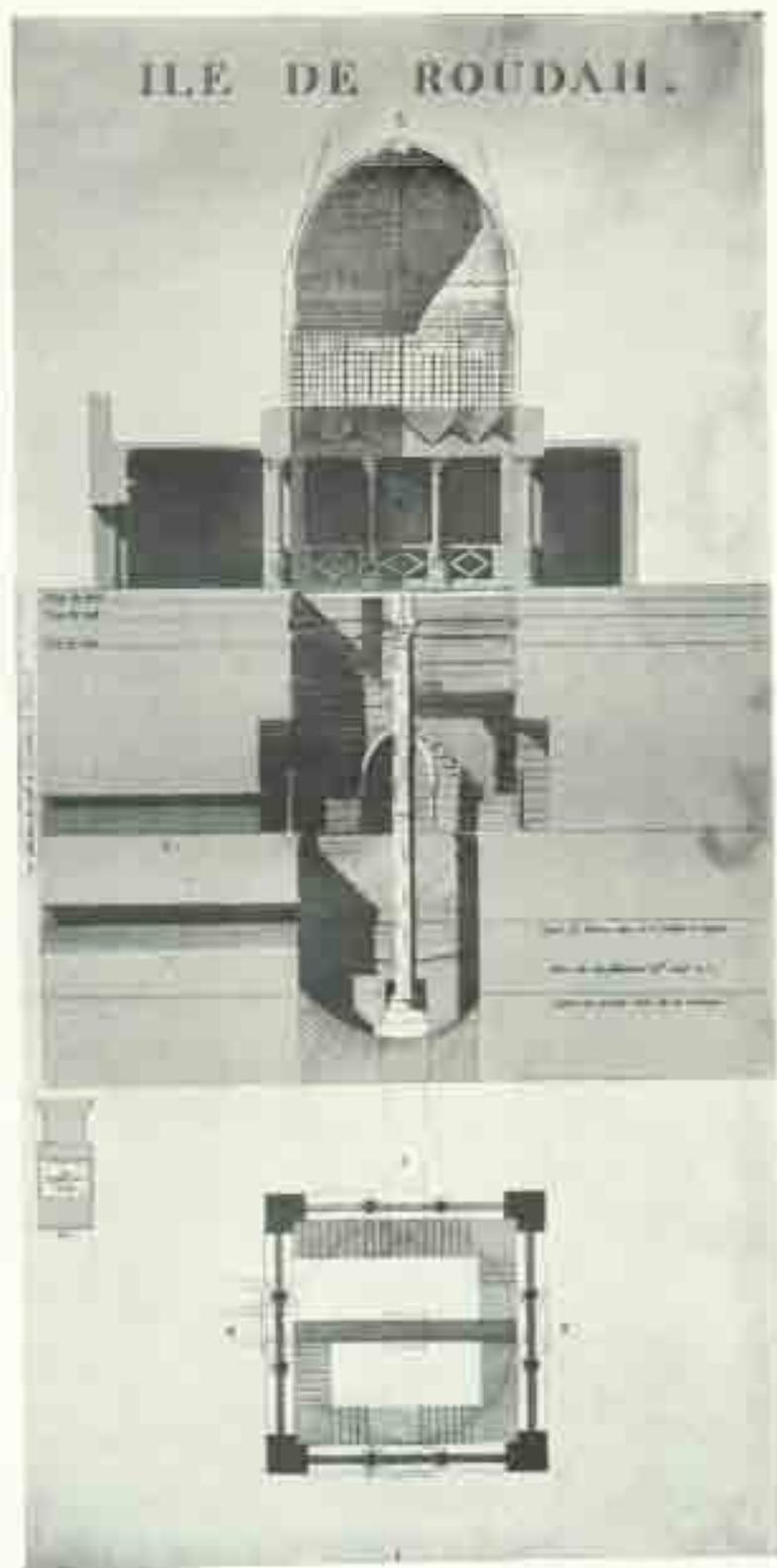


Vue de l'abside de la grande Mosquée de Kairouan, au moyen d'un dessin fait à l'échelle de 1/1000e. (Dessin de M. le Professeur J. Dauzats, à Paris.)

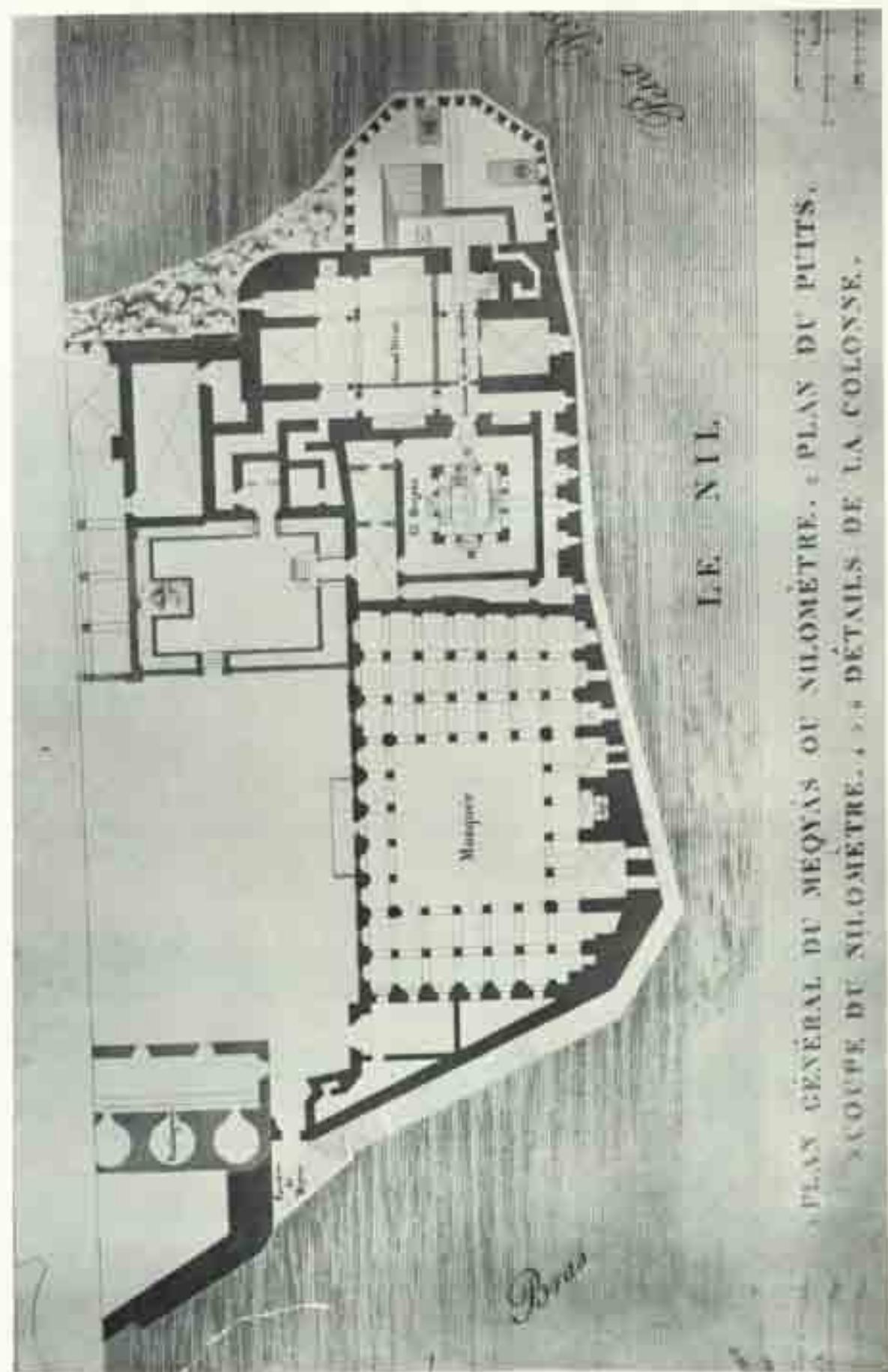


Plans détaillés de l'édifice de Nommé (Prof. Léon) à l'échelle de 1/1000e. (Dessins de M. le Professeur J. Dauzats, à Paris.)



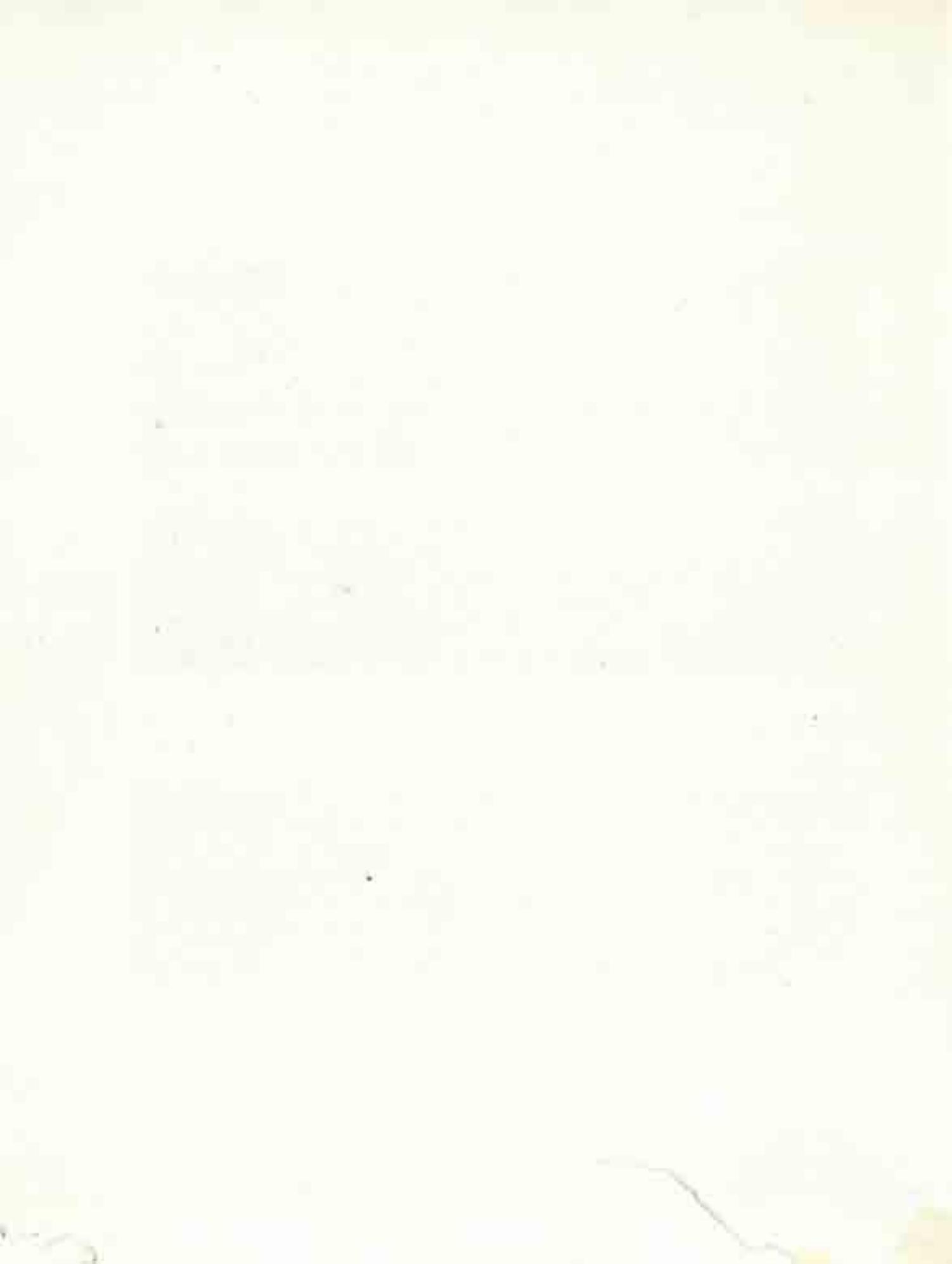


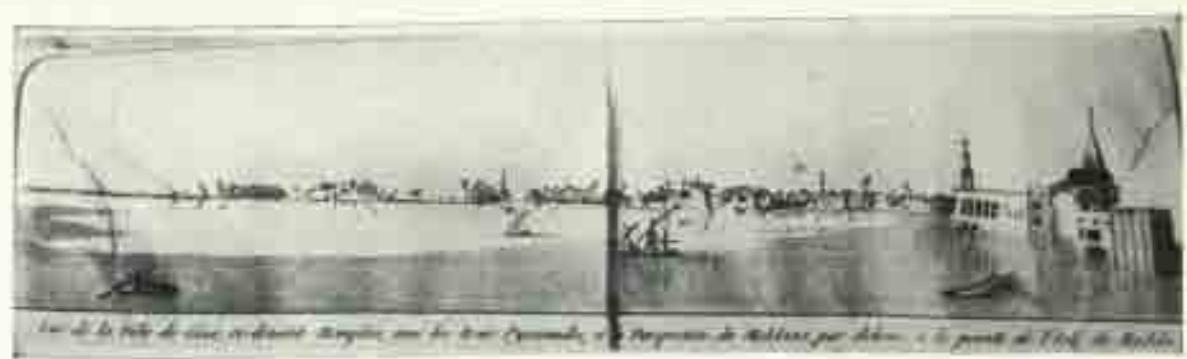
(Relevé fait par Marçot; *Description de l'Egypte*, 1812.)



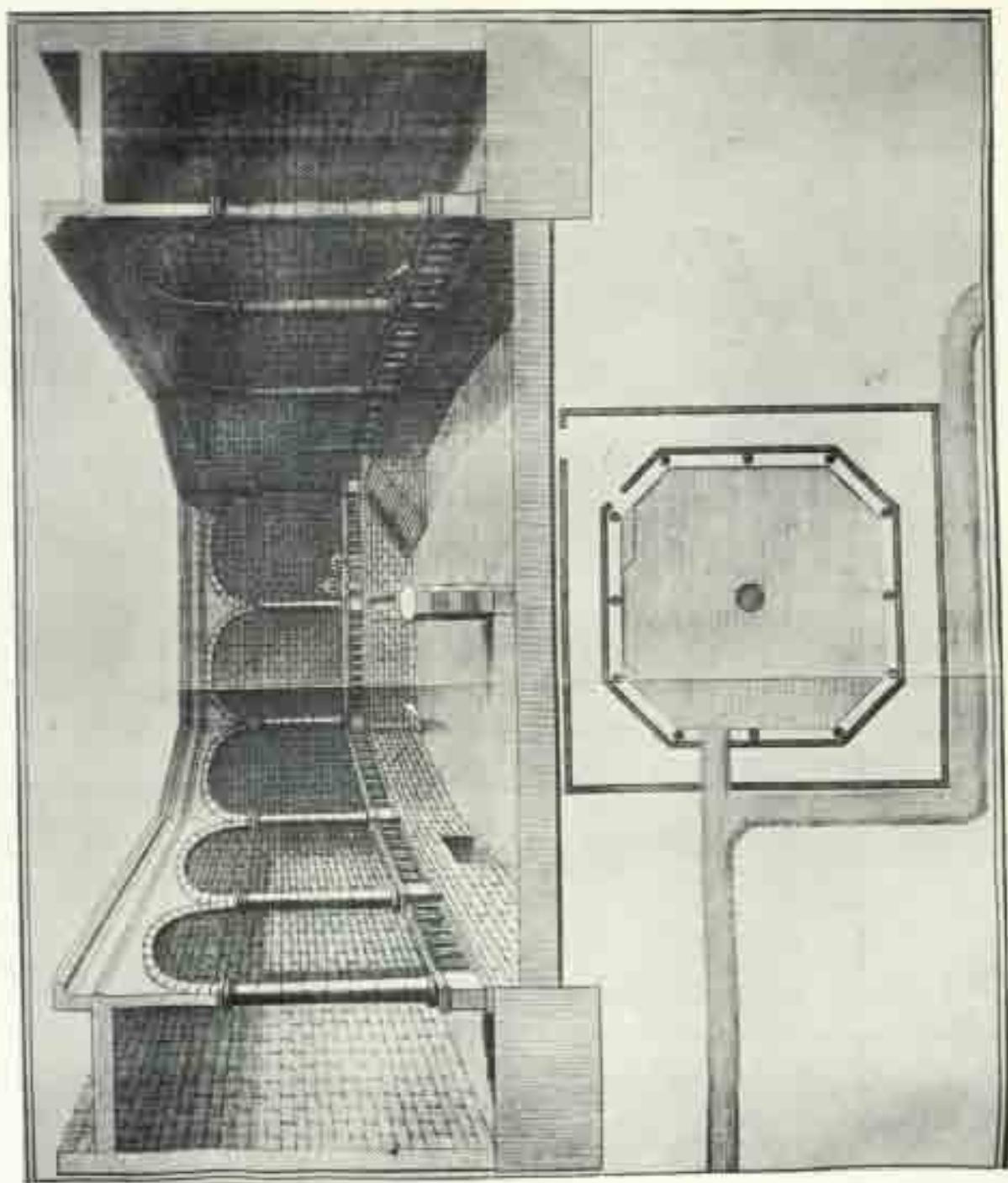
PLAIS GÉNÉRAL DU MEQUAS OR SIDIOMÈTRE. - PLAIS DU PITS.
SCOUE DE SIDIOMÈTRE. - DÉTAILS DE LA COLONNE.

(Reliéé fait par M. Mazzini. Découpage de l'Egypte. 1833.)





(Planches tirées de l'ouvrage de Nauvoo (Vidé, Louis), *Voyage d'Egypte et de Nubie*.)



(Planche tirée de l'ouvrage de l'abbé Maguet, composé d'après les mémoires de M. le Quillier, 1771.)



(Planche d'un intérieur inconnu du xvme siècle.)



(1a) extrait de l'extrémité de l'île du Rôdâli et du pavillon du Nilomètre.



BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANCAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
DU CAIRE



MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

BULLETIN

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. PIERRE JOUGUET

DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE CAIRE

TOME XXXI



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

—
1931

Tous droits de reproduction réservés



A PROPOS

D'UNE

PALETTE PROTOHISTORIQUE EN SCHISTE CONSERVÉE AU MUSÉE DU CAIRE

PAR

M. LUDWIG KEIMER.

Tous les égyptologues connaissent le fragment de palette protohistorique en schiste conservé au Musée Égyptien du Caire (n° 115238, *Journal d'entrée* n° 27434)¹⁰¹ et souvent publié¹⁰². Son interprétation est en soi bien simple; mais depuis une quinzaine d'années, à la suite d'un article de M. P. E. Newberry¹⁰³, on a cru trouver dans cette représentation la preuve que l'olivier (*Olea europaea* L.) était déjà connu en Egypte à l'époque protohistorique, et que cet arbre avait valu à la partie nord-ouest du Delta le nom de «pays de l'olivier» (=Olive-land=). Dès que je pus lire, vers la fin de la guerre, l'article précédent de M. Newberry, je vis aussitôt que ses arguments ne portaient pas et que le monde savant ne pourrait pas accepter ses conclusions. Le contraire se

¹⁰¹ Voir fig. 1. — D'après G. Steindorff, Eine aus Art ägyptischer Kunst, dans *Ägypten, Festschrift für G. Ebers*, 1897, p. 130, «angefertigt in Abydos gefunden».

¹⁰² J., in MESSIAS, *Recherches sur les origines de l'Egypte*, t. II, 1897, p. 264, pl. III; G. STEINDORFF, loc. cit.; LEODE, *The carved Stones from Hieracopolis and elsewhere*, dans *Proc. Soc. Bild. Archäol.*, t. XXII, 1900, pl. V, p. 134; LEDE, *The carved Stones and their owner's diadem*, dans *Proc. Soc. Bild. Archäol.*, t. XXXI, 1909, pl. XLVI, n° 5, p. 306-308; GARNET, *Les débuts de l'art en Egypte*, 1904, p. 208,

fig. 159; SERNA, *Zur Entwicklung einiger Dekorationsarten der Frühzeit der ägyptischen Kultur*, dans *Zeitschr. f. ägypt. Sprache*, t. 29, 1914, p. 57-58, fig. 1; A. MONTU, *Le Nil et la civilisation égyptienne*, 1926, p. 86, fig. 16; cette palette a été également étudiée par des zoologues, par exemple: G. KELLER, *Die Abstammung der ältesten Haustiere*, Zürich, 1904; O. KRÜGER, *Die antike Tierwelt*, 1909, fig. 106, p. 210; F. P. STEINER, *Von Pantheals*, *Der Raubgräberkultus der Wirtschaftstüter*, 1931, fig. 14, p. 55.

¹⁰³ TA TEBON — «Olive-lands», dans *Ancient Egypt*, 1915, p. 97-102.

réalisa. D'un côté, M. Newberry ne cessa de répéter sa « découverte » que le « Tehenu-land signifies "Olive-land" (and we actually see these trees figured, with the name of the country beside them, on a predynastic Slate



Fig. 1. — Le palette préhistorique n° 14428 du Musée du Caire.

Palette)»¹⁰, d'autre part plusieurs égyptologues¹¹ répétaient les conclusions du savant anglais. Jusqu'à présent, de l'avis de tous les érudits qui sont vraiment autorisés en la matière, l'olivier, qui porte un égyptien un nom sémiti-

¹⁰ *Egypt as a Field for Anthropological Research*, dans *British Association for the Advancement of Science, Report of the Ninety-first Meeting (ninety-third year)*, Liverpool, 1923, *Symposium 12-13* (Londres, 1924), p. 175-196, réimprimé dans *Smithsonian Report for 1924* (Washington, 1925), p. 435-449, et spécialement p. 445; réécrit encore une fois en allemand par G. Boeber sous le titre *Ägypten als Feld für anthropologische Forschung*, dans *Der alte Orient*, t. 17, fasc. 1, 1927, 28 pages, cf. spécialement p. 18. — Ici, M. Newberry, dans *Great Name of Ancient Egypt. Lecture by Winfield Brown, Historical Studies by Famous Egyptologists*, 1929, p. 56 : « The word *Tehenu* means « an olive-tree », and this country is figured, with its trees upon a fragment of a slate pa-

lette, of about the same date as Menes, in the Cairo Museum ». À l'occasion de ses électures du 28 décembre 1929 à la Société Royale de Géographie d'Egypte, M. Newberry a fait distribuer à la porte de la salle une feuille contenant un résumé de sa conférence : « The Delta and some of its Historical Problems ». On y lit : « The country in the west (c'est-à-dire le sud du Delta), now desert, was in early historic times known as « Olive-land » and contained forests of olives ».

¹¹ Par exemple : A. Moisy, *Le Nil et la religion égyptienne*, 1906, p. 87 ; SAMUEL A. B. MEADE, *Etudes sur les origines de la religion de l'Egypte*, dans *Journal of the Society of Oriental Research*, t. XIII, 1909, p. 15 ; page 16 de l'édition sous forme de livre (Londres 1909).

que¹¹, est considéré comme un arbre méditerranéen introduit en Égypte au commencement du Nouvel Empire et l'Égypte est le type de ces pays où l'olivier peut vivre, mais où les conditions physiques permettent difficilement une exploitation de grande envergure¹².

Comme les journaux l'annoncent depuis quelque temps, le Ministère de l'Agriculture d'Égypte a fait venir des plants d'oliviers d'Italie, du Hedjaz et de l'Irak pour en essayer la culture en Égypte. A cet effet, des champs d'expérience ont été aménagés à Esneh, Guizeh, Guéziret el-Chair, Djebel el-Asfar et aux Pyramides¹³. Il serait donc très important et très intéressant, tant au point de vue de l'archéologie que de l'histoire naturelle, que le Musée Égyptien du Caire possède véritablement une représentation prouvant d'une façon certaine que l'olivier était déjà cultivé au pays des *tham* — ٌ، pays qui, d'après M. Newberry, correspondrait surtout à la partie nord-ouest du Delta¹⁴, et cela depuis les temps les plus anciens de l'histoire égyptienne. Avant de discuter les arguments de M. Newberry, je décrirai d'abord en quelques mots la représentation en question (fig. 1), sans m'écartez beaucoup des descriptions données par MM. Steindorff, Legge et Sethe¹⁵. On y voit quatre registres montrant des animaux et des arbres. Le premier registre représente des taureaux, le second des ânes, le troisième des bœufs¹⁶, le quatrième des arbres; ces derniers seuls nous intéressent ici. Ils sont, à mon avis, dessinés trop schématiquement pour pouvoir être identifiés. A droite de ces arbres, on voit le signe ፩, c'est-à-dire le signe-mot de *tham*, «Libye». Il se rapporte, c'est évident, non seulement aux arbres représentés, mais aussi aux animaux des registres supérieurs. L'ensemble signifie donc qu'il s'agit ici d'animaux (taureaux, ânes,

¹¹ Voir la bibliographie la plus récente chez KREMER, *Klio*, t. II, 1931, p. 91-92.

¹² MARCEL GARNIER, *La géographie de l'olivier en Méditerranée*, dans *Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Égypte*, t. XIV, 1926, p. 15.

¹³ *Le Bourg Egyptien* du 9 décembre 1930.

¹⁴ Par exemple dans *Mess* (cf. *aper*, p. 120, note 1); «This was the country on the north-west of the Delta, the region about the Mermitis Lake, the Harpoon country mentioned upon the

seul monument» (la fameuse palette du roi Narmer au Musée du Caire).

¹⁵ Cf. *aper*, p. 121, note 2.

¹⁶ Sur leur espèce voir LORER-GUILLAIN, *La faune monégasque*, 1905, p. 87-100 et p. 169; GUILLAUME-DASSIER, *La faune monégasque* (Cat. général), 1905, p. 31; K. P. STEINRAUS von PFEIFFER, *Die Raubgräber der Wirtschaftsstätte*, 1905, p. 130 suiv.; MAX HÜLSEMANN, *Natürliche Baumschädel der Hunsburg*, 1926, p. 187-191.

béliers) et d'arbres (non identifiés) du pays *thout*. Nous en trouvons la preuve dans la représentation du butin, consistant en un grand nombre de taureaux, ânes, chèvres et bœufs pris en Libye par le roi Sahure⁽¹⁾. Les animaux et les arbres de la palette protohistorique du Caire (fig. 1) n'affirment donc rien de plus que les bas-reliefs du temple funéraire de Sahure⁽²⁾ qui établissent l'abondance et la fertilité de la région de *thout*⁽³⁾.

Examinons maintenant les raisons par lesquelles M. Newberry veut démontrer que les arbres dessinés sur la palette protohistorique (fig. 1) sont des oliviers. M. Newberry commence par constater que beaucoup de pays tirent leur nom de leurs produits les plus importants. C'est sans doute tout à fait exact d'une façon générale. Cependant, des quatre exemples qu'il cite⁽⁴⁾ pour prouver cette assertion, trois sont quelque peu étranges.

1° *tj*: *mb*  ⁽⁵⁾, « le Delta »⁽⁶⁾, n'est pas pour M. Newberry « le pays du papyrus » (= *mbj-t*  ), comme l'indique clairement la plante  (= fourré de papyrus) ainsi que tout le monde l'admet, mais « le pays du lin », « Flax-land » (*mbj*  , autrefois , « lin »). Plus loin⁽⁷⁾ M. Newberry dit à ce sujet : « The Northern Delta was called  *Ta-mb*, 'Flax-land', and the people of this 'Flax-land' were apparently known as  , for a variant of the name of a queen of the early XVIIIth Dynasty   ».  

Aahmes Hen-ta-mb, « Ahmose, Mistress of Flax-land », is   

Aahmes Hen-tamehu, « Ahmose Mistress of the Tamehu-people ». The centre of the flax-weaving industry in Egypt was Sais in the Western Delta, and this city appears to have been the capitale of « Flax-land » at the time immediately preceding the 1st Dynasty. Neith of Sais has generally been recognised as a Libyan goddess; the people of Sais were undoubtedly Libyan in origin; at Sais was the  -Temple of the Bee (or Hornet)-; and the title of the kings of  « Flax-land » was , *bat*, which as Prof. Petrie has pointed out⁽⁸⁾, was very probably the Libyans royal title. Toutes ces considérations

⁽¹⁾ BOUCHARD, *Das Grabmal des Königs Sahure*, t. II, 1912, pl. 1.

⁽²⁾ Voir les détails chez SEINZ, *Zeitschr. f. ägypt. Sprache*, t. 59, 1913, p. 57-58.

⁽³⁾ *Ancient Egypt*, 1915, p. 97.

⁽⁴⁾ Plus exactement à *mbr*   .

⁽⁵⁾ MAYER, *Noms de lexicographie égyptienne*, dans KHM, t. I, p. 8-9.

⁽⁶⁾ *Ancient Egypt*, 1915, p. 99.

⁽⁷⁾ *Royal tombs*, t. I, p. 36.

reposent sur la traduction erronée de *t; mht* par « Flax-land » au lieu de « pays du papyrus (Delta) » ; si l'on traduit *t; mht* par « pays du papyrus (Delta) » il n'en reste presque rien. Nous savons fort bien que les Libyens ont envahi l'Égypte sur toute la longueur ouest de la vallée du Nil, souvent en si grand nombre, surtout dans le Delta, qu'ils ont assimilé la population²⁰, mais il n'est nullement prouvé que Neith ait été une déesse libyenne, que le peuple de Sais ait été d'origine libyenne²¹ et que le titre de roi de la Basse-Égypte,  appartienne aux rois libyens. En tout cas, les deux mots *mht-t-papyrus* et *mht-lin*, en dépit de leur prononciation probablement semblable, n'ont rien à faire l'un avec l'autre. L'homonymie est tout à fait fortuite²². La confusion des deux termes est d'autant moins explicable que M. Newberry, si je l'ai bien compris, a dans plusieurs de ses articles exprimé l'avis que le Delta (et jusqu'au début des temps historiques) n'était qu'un vaste murécage sans arbres, sans agriculture, etc. Or, si l'agriculture n'existe pas, il n'y avait certainement pas de lin. Ou bien, M. Newberry voudrait-il admettre que l'agriculture a pris naissance précisément à Sais ? (d'après M. Newberry « the centre of the flax-weaving industry in Egypt »).

²⁰ Rozenz., dans *Bulletin der Preussische*, t. VII, 1916, p. 282-90.

²¹ Dans l'article suivant du M. Newberry, *To what race did the founders of Sais belong*, dans *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, 1906, t. XXVIII, p. 68-75, nous ne trouvons pas la moindre preuve d'un parenté fait. De l'hypothèse de M. Newberry il résulte que *t; mht* est « flax-land » et que Sais est le « centre of the flax-weaving industry in Egypt », on peut facilement en déduire que la déesse Neith de Sais était une sorte de divinité protectrice du tissage du lin. Notre archéologue anglais en arrive même à expliquer que la dernière modification de l'emblème de Néith, c'est-à-dire  ou  était une bolasie (cf. Newberry, op. cit., p. 78 : « ... but from the XIXth dynasty onwards the name of the goddess is generally written with the two forms of shuttle  or  ». Cette explication proposée par l'ancien égyptologue (par exemple E. Petrie, *Assalsat*, 1914, pl.

MLII, texte p. 3a, n° 6a « Shuttle, ie winding frame ») est abandonnée depuis longtemps, car  et  sont les dernières phases de , représentant deux arcs de forme  liés ensemble (cf. Garman, *Grammar, Signs-list*, p. 592, II 85, « two bows tied in a package » ; on y trouve aussi (II 45 et II 55) la bibliographie la plus importante concernant les différentes formes de l'emblème de la déesse Neith).

²² M. Erman, dans *Sitzungsber. d. Preuss. Akad. d. Wissenschaften, phil.-hist. Kl.*, Berlin, 1908, p. 206-228, parle des mots écrits *mht* dont le Wörterbuch de Berlin résume une vingtaine. M. Erman distingue ces mots en huit grands groupes. Il cite sous n° 4 *mht*, « Flachs », *mht*, « spinnen », et *mht*, « Leinenfaden », tandis que les mots qui désignent la Basse-Égypte, le Nord etc. sont réunis dans le groupe n° 7. Sur le sens primitif des mots du groupe n° 7 de M. Erman voir Moret, *Noms de topographie égyptienne*, dans *Klio*, t. I, 1908, p. 8-9.

— 3^e t. 1^o — ፩, la « Haute-Égypte » désigne d'après M. Newberry « Middle Egypt, Reed-land ». Nous connaissons heureusement les « arguments » sur lesquels M. Newberry base cette étrange traduction du nom de la Haute-Égypte,



Fig. 2. — Représentation de *Cyperus difformis* Linn. sur une tuile émaillée (Nouvel Empire).

et « east » — ፩, la « Haute-Égypte » désigne d'après M. Newberry « Middle Egypt, Reed-land ». Nous connaissons heureusement les « arguments » sur lesquels M. Newberry base cette étrange traduction du nom de la Haute-Égypte, et « west » — ፩. Dans un travail plus récent, M. Newberry dit¹⁰ : « The sign for « south » was a *scirpus* reed; this was the cult object of a clan which dwelt on the east bank of the Nile a little above the modern village of Sharona, in Middle Egypt. The country south of the apex of the Delta was known as *Ta Shemau*, - Reed Land -. It must, therefore, have been at some point north of the apex of the Delta that the *scirpus* reed was first used to designate the south. It must also have been somewhere in the Central Delta that the cult objects of the peoples of the Eastern and Western Delta were first used to designate « east »

et « west » — ፩. Ces déductions sont pour moi si obscures que je n'ose pas m'y arrêter plus longuement; et je crois qu'il se trouvera difficilement un égyptologue pour comprendre et approuver les idées de M. Newberry. Considérons une chose : L'identification très difficile de la plante ፩ a résisté jusqu'à présent à toutes les recherches. Or, où sont les preuves que ፩ est un *scirpus*? On trouve dans *Burlington Fine Arts Club. Catalogue of an Exhibition of Ancient Egyptian Art* (Londres, 1922)¹¹ la reproduction d'une tuile émaillée (Nouvel Empire) où sont figurées des plantes (fig. 2) souvent représentées sur des objets en faïence. Dans la description qu'il fait de cette tuile M. Newberry nomme ces plantes « *scirpus* rushes ». Les plantes représentées à la figure 2 (c'est-à-dire des *scirpus* d'après M. Newberry) correspondent donc pour lui à la plante ፩. Cette assertion n'est pas complètement exacte, car M. Borchardt a prouvé¹² que la cypéracée dont nous trouvons quelques exemples à la figure 2¹³ est

¹⁰ *Egypt as a Field* (cf. supra, p. 119, note 1), p. 555 (*Schliemann Report*).

¹¹ Pl. XI. (« Faience New Kingdom »), p. 31. « Fragment of a tile with *scirpus* rushes. »

¹² *Die Cyperaceen*, dans *Zeitschr. f. ägypt. Sprache*, t. 10, 1903-5, p. 36-49. J'ai en ma

possession des notes de mon regretté maître Schwanthaler montrant qu'il avait fait cette identification bien avant M. Borchardt.

¹³ Ces représentations sont très-souvent tout à fait réalistes, comme à la figure 2, parfois au contraire fort stylisées, cf. Borchardt, loc. cit.

le *Cyperus alopecuroides* Rottb. (et non pas un *Scirpus*). Or, si M. Newberry croit que la plante à correspondre à celles représentées à la figure 2, il devrait au moins l'appeler *Cyperus alopecuroides* Rottb.

3^e *g:ntf* expression générale désignant les pays situés à l'est, présente pour M. Newberry le sens de « the land of the *water-pole* »¹¹ au lieu de celui de « pays divin ». Nous ne possédons, je crois, aucune preuve qu'il existait en Égypte à l'époque historique un culte du hâton *nfr*.

Le début de l'article de M. Newberry¹² n'est donc pas très encourageant.

Le même auteur constate ensuite qu'un des produits principaux du — souvent mentionné sur les tables d'offrandes dès l'Ancien Empire, est *h3t (at)* *thm* = c'est-à-dire huile ou onguent (de la première qualité) de *thm*. Rappelons dans le même ordre d'idées une petite plaquette en albâtre destinée aux huiles ou onguents sacrés et trouvée par M. Borchardt dans ses fouilles du temple de Ne-user-re¹³. On voit sur cette plaquette sept cavités faites pour recevoir les huiles ou onguents sacrés. Devant chaque cavité se lit le nom égyptien de l'huile ou de l'onguent qui s'y trouvait jadis : =

... = . Citons aussi des cassettes en bois renfermant de petits vases en albâtre, du Moyen Empire, conservées au Musée Égyptien¹⁴. Elles contiennent

¹¹ *Ancient Egypt*, 1915, p. 97. Cf. également *Egypt as a Field* (cf. supra, p. 122, note 4), p. 559 (*Smithsonian Report*) : « A well known name of Syria and the east coast of the Red Sea, as well as of Punt, was *Ts-atr*, 'the land of the sun-pole'. »

¹² *Ancient Egypt*, 1915, p. 97.

¹³ L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-user-re*, Leipzig, 1907, p. 130 et 139, fig. 111, 2. On en a trouvé de nombreux à Saqqara et à Gizeh, datant de l'Ancien Empire ; elles sont actuellement conservées au Musée Égyptien du Caire : n° 1337 (*Journal d'entrée*, n° 19545), n° 1338, n° 1339, n° 1340, n° 1341, n° 1342, n° 50674 (*Journal d'entrée*), n° 47033 (*Journal*

d'entrée), n° 1343 ; voir également BORCHARDT, *The Tomb of Queen Hem-Heres*, dans *Bulletin of the Museum of Fine Arts (Special Number, Supplement to Volume XXV, Boston, mai 1907)*, p. 13 (et fig.) : « The eight jars contained the eight traditional oils or cosmetics as follows : . . . [p. 13] (3) Cylindrical jar, no. 138; single sign, sign (perfume), lid, no. 139, inscribed *At-Atum* (prime Libyan oil). »

¹⁴ FA. W. von BONNIN, *Stingefässer (Canal)*, Vienne, 1903, p. 126 suiv., voir également J. DE MERRAS, *Fouilles à Dahchour en 1894-1895*, Vienne, 1903, p. 49, 77 et passim et MERRAS, *Guide du visiteur au Musée du Caire* (2^e éd.), 1914, p. 311, n° 3345, Dahchour.

huit vases sur lesquels on a inscrit la nomenclature des huiles ou onguents, parmi lesquels : ,  etc.

M. Newberry montre en outre que le nom de l'huile ou de l'onguent de *thout* est mentionné sur de petites étiquettes destinées à des vases à huile, datant de la I^e dynastie, où il est écrit avec le déterminatif de bois —. Il a réuni

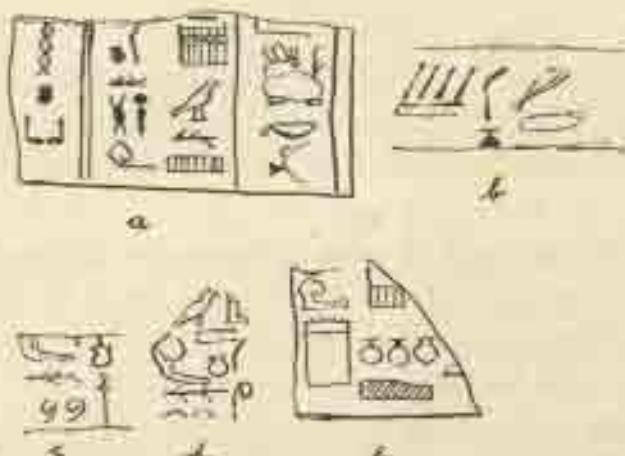


Fig. 3. — Petites étiquettes destinées à des vases à huile (I^e dyn.).

- | | |
|-----|---|
| a — | Petrie, <i>Royal Tombs</i> , t. I, pl. XI, 19 (= pl. XVII, 48). |
| b — | t. II, pl. VII, A, 2. |
| c — | t. I, pl. XI, 4 (= pl. XY, 18). |
| d — | t. I, pl. XI, 15 (= pl. XV, 16). |
| e — | t. I, pl. XI, 1 (= pl. XIII, 2). |

quelques-unes de ces étiquettes dans un article publié en 1913⁽¹⁾. Nous reproduisons ci-joint ces petits textes (fig. 3, a-e). Quoiqu'il ne soit pas toujours facile de reconnaître exactement l'ordre de succession des signes, on se rend compte cependant que, sur ces étiquettes, figurent les mêmes espèces d'huiles ou d'onguents sacrés que nous connaissons à partir de l'Ancien Empire (tables d'offrandes, inscriptions sur des vases et plaquettes à huile, cf. *supra*, etc.) :  (fig. 3, a) correspond à  (dans ),  à  (dans ),  à  (dans ),  à  (dans ). Dans les figures 3, b-e il s'agit certai-

⁽¹⁾ *The Wooden and Ivory Labels of the First Dynasty*, dans *Proc. of the Soc. of Bibl. Archaeol.*, 1913, t. XXXIV, p. 485-489.

nement aussi de $\text{J} \cdot \text{---} \text{---}$, c'est-à-dire de $\text{---} (\text{---}) = \text{J} \cdot \text{---}$ (et var.). Le déterminatif — dans $\text{J} \cdot \text{---} \text{---}$ démontre que cette huile ou cet onguent du pays *tébne* était une huile végétale ou un onguent végétal, et M. Newberry, dans son article des *Proceedings*¹⁰, est du même avis : $\text{J} \cdot \text{---}$ is clearly the later $\text{J} \cdot \text{---}$ or $\text{J} \cdot \text{---}$ *tébne* = oil which is generally named in lists of offerings from the Old Kingdom downwards. The tree-branch determinative shows that it was a vegetable oil, and I suspect it may be olive oil.¹¹ La première partie de ce passage est complètement exacte; que $\text{J} \cdot \text{---}$ (et var.) soit l'huile de l'olivier, M. Newberry a le droit, s'il le veut, de le *supposer*. L'erreur commence à mon avis quand il croit plus tard que $\text{J} \cdot \text{---}$ (dans $\text{J} \cdot \text{---} \text{---}$) est un nom d'arbre, car pour moi cette expression ne peut désigner que « huile végétale » ou « onguent végétal de *tébne* ». A vrai dire, M. Newberry pourrait répondre que $\text{J} \cdot \text{---}$ correspond tout à fait à $\text{---} \text{---} \text{---} \text{---}$ ($= \text{---} \text{---} \text{---}$) des étiquettes de la I^e dynastie, cf. fig. 3, a), c'est-à-dire à l'huile ou onguent extrait des arbres *z*. Mais un tel rapprochement est à mon avis inadmissible. Sous $\text{---} \text{---} \text{---} \text{---}$ (et var.) on doit se représenter une huile ou un onguent importé de Syrie ou de Palestine et extraits des conifères de ces pays. Au lieu de l'appeler, l'huile ou onguent syriens et palestiniens, on disait huile ou onguent des arbres *z*; car la Syrie et la Palestine étaient pour les Égyptiens les pays classiques de ces conifères. L'huile importée de Libye, au contraire, était nommée l'huile libyenne. Le signe — qui détermine le mot sur les étiquettes de la I^e dynastie prouve donc seulement qu'il s'agit d'une huile végétale ou d'un onguent végétal. D'ailleurs depuis l'Ancien Empire *bt-t nt z* $\text{---} \text{---} \text{---} \text{---}$ est écrit presque toujours correctement avec —; dans *bt-t nt idem* $\text{---} \text{---} = \text{J} \cdot \text{---}$, au contraire, — manque toujours autant que je sache (cf. *supra*, p. 197, la plaquette trouvée par M. Borchardt)¹². Mais en admettant avec M. Newberry que sous $\text{J} \cdot \text{---}$ (dans $\text{J} \cdot \text{---} \text{---}$) on doive réellement entendre un nom d'arbre, la question se pose d'abord de savoir quel arbre se cache sous le nom $\text{J} \cdot \text{---}$.

¹⁰ Cf. *supra*, p. 198, note 4.

¹¹ *Ancient Egypt*, 1915, p. 97. « If we can identify this $\text{J} \cdot \text{---}$ tree then... », *Ixxi, Monographs on some aspects of Ancient Egypt. Portraits by Winifred Benzon*, 1932, p. 50 : « The word *Tébne* means 'an olive-tree'. »

¹² Nous trouvons pourtant une exception sur la plaquette en albâtre trouvée par M. Jéquier à Sakkarah, cf. G. JÉQUIER, Service des Antiquités de l'Egypte. Fouilles à Sakkarah. Tombeaux de particuliers contemporains de Pépi II, 1939, p. 90, fig. 108.

M. Newberry croit que cet arbre est figuré sur le dernier registre de la palette protolistorique (fig. 1); autrement dit, pour lui, les arbres de la palette (fig. 4) seraient ceux-là même dont on avait tiré 1. — 2. Cette assertion n'est nullement prouvée! Il s'agit, à mon avis, de deux choses différentes sans aucune relation l'une avec l'autre :

a)  = ||*, ou 1. — 2. mentionné sur les étiquettes de la I^e dynastie;

b) Arbres du pays *djuw* schématiquement dessinés sur une palette protolistorique (fig. 4).

Mais suivons l'argumentation de M. Newberry. Pour démontrer que les arbres de la palette sont des oliviers, il donne quatre raisons :

a) « It was a tree of sturdy growth with thick trunk and branches » ou « These trees have thick trunks and branches »¹⁰. Je demande au lecteur s'il n'existe pas beaucoup d'arbres présentant ces caractères. Pour moi cette constatation ne prouve rien!

a) « Le signe 1 « is a club¹¹, from which we may presume that its wood was used for making clubs, and consequently tough and hard... »... « its wood (le bois de l'olivier) was used in antiquity for the manufactory of clubs »¹².

¹⁰ *Ancient Egypt*, 1915, p. 98.

¹¹ D'après GARNIER, *Egyptian Grammar*, p. 398, le signe 1 représente un *throw-stick* ou un *club as a foreign weapon of warfare*. L'instrument serait dans le cas de ==||*==, *Lilby*, un « club », mais cela ne me paraît pas prouvé. À mon avis, l'arme 1 représente surtout une « mèche de jet » (espèce de boomerang). Cela paraît être également l'opinion de M. Moret, il dit (*Le Nil et la civilisation égyptienne*, Paris, 1906, p. 87) : « Là vivaient, demi-nomades, demi-sédentaires les *Tchennou*, chasseurs, bergers, armés de lances et du boomerang ». Si cela est exact, l'arme 1 n'était certainement pas fabriquée avec le bois lourd de l'olivier, mais avec un bois plus léger. Des armes très analogues

de cette forme (1), qui ressemblent exactement à l'hieroglyphe 1, ont été trouvées par M. Guy Brunton à Badari (Ge-Bauress and Gézerne Gatos-Tombeaux. *The Badari civilization*, 1908, pl. XXIII, n° 5716 — pl. XXV, t. II, texte p. 28). M. Brunton insiste sur le fait que leur « wood was extremely light ». D'ailleurs M. Newberry appelle l'hieroglyphe 1 de Héni Hassoun (cf. fig. 4) « Throw-Stick or Angulated Club ». Si j'ai abordé ici cette question c'est uniquement pour montrer que 1° le sens de *mace* (*club*) donné à 1 n'est pas sûr et que 2° si 1 signifiait originellement une arme de jet, il est peu probable que cette arme était faite du bois lourd de l'olivier.

¹² *Ancient Egypt*, 1915, p. 98.

La dernière assertion est sans valeur, car pour prouver qu'on faisait dans l'antiquité des massues d'olivier M. Newberry cite, comme référence, des passages de quelques auteurs classiques¹¹. La Grèce est, tout le monde le sait, le pays classique de l'olivier : rien d'étonnant qu'on ait fait en Grèce des massues en bois d'olivier.

3^e M. Newberry attire notre attention sur la couleur « yellowish with black cloudy graining » du bois dont est fait le signe] dans un tombeau de Beni Hassan (fig. 4)¹² ; cela correspondrait au fait que l'olivier avait un « yellowish wood ». Combien d'arbres au monde ont un bois correspondant à cette description ! D'ailleurs le signe] de Beni Hassan est en réalité noir avec une bordure jaune très étroite. La figure 4 donne un croquis exact de ce signe : seules les parties claires sont jaunes, tout le reste est noir. Rien ne nous oblige donc à voir dans le prototype du signe] une massue en bois d'olivier !

4^e C'est un « oil-producing tree ». Cette constatation ne se réfère pas aux arbres représentés sur la palette (fig. 1), mais aux étiquettes des vases à huile¹³. Nous avons déjà montré que l'huile végétale de la Libye mentionnée sur les étiquettes de la I^{re} dynastie et les arbres figurés sur la palette proto-historique (fig. 1) ne s'expliquent pas, à moins de preuves contraires, les uns par les autres.

Il n'est donc pas prouvé que les arbres de la palette (fig. 1) représentent des oliviers.

De la déduction précédente, il ressort également que M. Newberry a tort de donner à ces arbres le nom de *thau* et de prétendre que le pays *thau* tirait

¹¹ Voir également *Antient Egypt*, 1915, p. 100 : « Beyond the fact that the word-sign for the name of this oil-producing tree (or qui n'est pas prouvé — L. K.) is a club, we have as yet no other Egyptian evidence on this point, but it is worth noting that Theocritus mentions that the Cyclops's club was of olive wood, and Pausanias (II, 23, 16) remarks that it was from the club

of Hercules that the wild olive sprung. Classical writers also mention that olive wood was the favourite wood for making the handles of axes and tools and in this connection note the colouring of the club-sign figured in Beni Hassan III, pl. V, n° 73. »

¹² T. III, pl. V, n° 73.

¹³ Cf. *supra*, p. 188-199.



Fig. 4. — Le signe]
d'après Steindorff,
Rese Russ, t. III,
pl. V, n° 73.

son nom de forêts d'oliviers, « Olive-land »¹¹. Tout au contraire le pays *tbau* a donné son nom à une huile végétale de cette région.

Pour résumer la discussion, nous pouvons dire que la palette protohistorique n° 14238 du Musée du Caire (fig. 1) ne donne malheureusement pas la preuve que l'olivier fut connu et formait des forêts dans la partie nord-ouest du Delta. Il n'y a, en conséquence, comme nous l'avons déjà dit, aucune raison de traduire avec M. Newberry le nom du pays *tbau* par pays de l'olivier (« Olive-land »).

Nous arrivons ainsi à un résultat absolument négatif et il est bien probable qu'on ne pourra jamais trouver le nom exact des arbres figurés sur la palette (fig. 1). Nous nous trouvons là devant une équation renfermant trop d'inconnues. Pour identifier l'arbre représenté sur la palette, on devrait savoir exactement où était situé le pays *tbau*. M. Newberry a-t-il vraiment raison de joindre ce nom aussi et même surtout à la partie nord-ouest du Delta¹², ou bien les anciens Égyptiens comprenaient-ils sous le nom *tbau* tout le vaste terrains situé à l'ouest du Nil, comme l'ont fait plusieurs auteurs classiques? Dans ce dernier cas, il serait indispensable d'étudier la flore de cette région, pour se former une opinion sur les arbres caractéristiques de ce pays. Quant à l'huile végétale de *tbau*, il faudrait connaître les huiles qu'on y extrait des différentes plantes. Malheureusement nous sommes encore loin de pouvoir répondre à toutes ces questions. Tout ce que l'on peut dire pour le moment sur cette question a été récemment résumé d'une façon très judicieuse par M. Capart¹³ : « Pendant toute la durée de l'histoire, les pharaons eurent à lutter contre leurs voisins de l'ouest, installés sur le plateau du nord de l'Afrique et pénétrant bien loin dans les régions des oasis, qui étaient plus prospères et plus peuplées autrefois qu'elles ne le sont aujourd'hui. Il est sûr qu'à l'époque lointaine de la formation du royaume égyptien, des princes de la Basse-Égypte ont trouvé, comme adversaires, des princes libyens établis dans la partie ouest du Delta. Un fragment de palette en schiste, de style primitif (cf. fig. 1), conservé au Musée du Caire, représente déjà le tribut prélevé sur les Libyens vaincus. Des traditions rappellent le souvenir d'invasions libyennes sous les

¹¹ « The word *Tebau* means 'an olive-tree'. » Newberry dans *Moses* (cf. supra, p. 131, note 1).

¹² Cf. par exemple la bibliographie donnée à

la page 122, note 2.

¹³ *Méphîn à l'ombre des Pyramides*, 1930, p. 209.

premières dynasties et des documents historiques ont permis de confirmer le fait.¹¹

Pour finir, examinons rapidement quelques autres points que traite M. Newberry dans son article sur le «Olive-land». Le mot très ancien *bȝ*  n'est pas un nom de l'olivier, comme le prétendent M. Newberry et beaucoup d'autres; c'est un nom d'arbre fournissant de l'huile, mais non encore identifié¹². Il y a donc, d'après M. Newberry, deux noms égyptiens pour l'olivier et l'huile d'olivier : *bȝ* et *thm*. Le premier mot désigne, comme nous l'avons dit, un arbre non encore identifié dont on tirait de l'huile, tandis que le deuxième (*thm*) est celui d'un pays et non pas un nom d'arbre. La vraie désignation pour l'olivier est *dd-tr* , d'origine sémitique¹³, que nous connaissons depuis le Nouvel Empire, époque probable de l'introduction de l'olivier en Égypte. M. Newberry ne cite même pas le mot *dd-tr*.

Tout aussi incertaine est l'opinion exprimée par M. Newberry que «the sign  (qui se rencontre quelquefois dans le nom *thm*) proves that this country must, even at this early date, have been connected with the manufacture of glaze or glass, the name of which in Egyptian is *thm*¹⁴», ou «in this region (c'est-à-dire dans le nord-est du Delta) glass was invented and as late as the 18th century A. D. material for the manufacture of glass was exported from it for the famous factories of Murano near Venice»¹⁵, ou «the Egyptian name of glass is very significant... It is *thm-t*. Just as we use the word «china» for a kind of porcelain which first came to us from China, so the Egyptians called glass *thm-t* after the country (*thm*) of which we may presume they derived it¹⁶.» Par malheur, M. Newberry ne peut se référer, pour

¹¹ J'ai parlé récemment de ces arbes dans une note publiée dans *König I. II. Beiträge zur altägyptischen Naturgeschichte*, II, *Zu dem Ex-libris-Tafelchen aus Faience mit den Namen Amunmose III. und der Königin Tje*, p. 91-92; cf. également P. Murray, *Note de lexicographie égyptienne*, dans *Edat*, I-I, p. 18.

¹² Cf. par exemple Kautzsch, *Die Gartenpflanzen im alten Ägypten*, I-I, p. 29-31, p. 95-96, p. 153; Georges Dumet, *L'olive et l'huile dans l'ancienne Egypte*, dans *Revue de Philologie*, du

Littérature et d'histoire antiques, Année et tome XLIX, 1905, p. 60-63; J. Lauer, *Die Flora des Jutes*, I-II, 1924, p. 287-295.

¹³ NEWBERRY, dans *Moses* (cf. supra, p. 222, note 1).

¹⁴ NEWBERRY, dans «Lachres» (cf. supra, p. 121, note 2).

¹⁵ NEWBERRY, *A Glass Goblet of Tuthmosis III*, dans *Journ. of Egypt. Archaeol.*, t. VI, 1900, p. 160; voir également Lauer, *Egypt as a Field* (cf. supra, p. 122, note 1).

fonder toutes ces hypothèses, qu'à des auteurs de l'époque romaine¹⁰. Il est plus probable, je pense, d'admettre que la racine *tha* — [ث] a primitivement le sens d'« être lisse », ou « poli », ou « briller »¹¹, d'où les pierres glacées, lustrées, vernies, émaillées, la faïence et le verre égyptiens ont pris le nom de *tha* — [ث]. Le nom *thm* 𓏏, = 𓏏 etc., 𓏏 sur la palette n° 1438 du Musée du Caire (fig. 1), c'est-à-dire le mot désignant les pays situés à l'ouest, soit le pays des Libyens, n'a peut-être rien à faire avec le mot *tha* « briller », « faïence », etc. Si cette opinion est exacte, nous aurions là un cas analogue à celui des mots *mhj-t* 𓏏-𓏏 = « papyrus » et *mhj* 𓏏-𓏏 = « lin », mots qui ont probablement eu une prononciation semblable sans qu'il soit possible de prouver qu'ils dérivent d'une même racine.

L. KEMMEN.

Le Caire, le 26 février 1931.

¹⁰ Voir les références données par M. Newberry dans son article cité, *A Glass Chalice of Tuthmosis III* (cf. *supra*).

¹¹ Cf. Violaine VIERNET, *La haute crue du Nil et l'averse de l'an 6 de roi Taharqa*, Le Caire, 1930, p. 53-55.

NOTE ADDITIONNELLE.

Cet article était déjà imprimé lorsque vint à ma connaissance un travail de M. H. Demel intitulé *Bemerkungen zur Libyenfrage* (*Mit. d. Anthrop. Ges. in Wien*, t. LX, 1930, p. 385-392). Il attire notre attention sur le fait que le pays des *thm* ne peut pas signifier à la fois l'ouest du Delta et « le pays des oliviers », car l'olivier qui préfère les terrains secs ne pouvait pas vivre dans les marécages qui occupaient autrefois le Delta. M. Demel rappelle en outre le fait bien connu que la Libye des auteurs gréco-romains (cf. *supra*, p. 139), à savoir l'« Eldorado » de la culture de l'olivier, était située plus loin vers l'ouest, région où encore aujourd'hui, ajoutons-le, est arrosée sa culture avec succès.

LA

DÉFENSE DE L'ANCIENNE VILLE DU CAIRE

ET DE SES MONUMENTS¹⁰

URBANISME ET ARCHÉOLOGIE

(avec 9 planches et 8 plans)

PAR

M. EDMOND PAUTY

ARCHITECTE-EXPERT DU COMITÉ DE CONSERVATION DES MONUMENTS DE L'ART ARABE.

Mariette, il y a déjà longtemps, disait, à propos du Caire, que livré à lui-même, «il déchire les parchemins de sa propre noblesse». Des coutumes séculaires, contre lesquelles il est difficile de s'opposer, veulent que les Orientaux n'aient pour tout ce que leurs prédécesseurs ont construit que mépris ou indifférence; exception faite cependant pour les mosquées particulièrement vénérées ou celles qui servent encore à la célébration de leur culte. Les collectionneurs de «vieilleries» ne leur inspirent que de la pitié ou de l'ironie:

¹⁰ Les principaux éléments de cette étude furent préparés, sur la demande de S. M. le roi Fouad I^e, au début de l'année 1939 et communiqués aux membres du Comité de Conservation de l'Art arabe. Un programme général de travaux, plus précis, fut remis à M. Sayed Bey Mitwalli, directeur du Service technique au Ministère des Wakfs, en février 1939.

Si une bonne partie des travaux suggérés dans cette étude a été réalisée, pendant ces deux dernières années, par contre, aucune mesure de sauvegarde n'a été prise par les services compé-

tents pour la défense de l'ancienne ville du Caire.

Les considérations générales et les projets de mesures exposés dans cette étude, conservent donc leur opportunité; elles constituent une base d'ensemble qui pourrait être mise au point et donnerait lieu à de larges études complémentaires.

Air cours des années 1881 et 1882, M. Arthur Leblanc déplorait en termes vibrants la disparition de la ville du Caire. Quoique sceptique quant à leur efficacité, nous élevons ici, après lui, nos protestations au sujet de la démolition systématique des anciens quartiers.

aussi les marchands d'antiquités peuvent-ils, en toute tranquillité, dépouiller les monuments de leur mobilier ancien et piller les curiosités archéologiques de la ville.

Il ne semble pas que la lente action des Européens, depuis le passage de Bonaparte, ait sensiblement modifié cet état d'esprit : les Egyptiens d'aujourd'hui, comme ceux de jadis, méconnaissent la valeur de ce qu'ils possèdent. Ils abattent indifféremment tout ce qui menace ruine, rasent coupales et minarets. Pour eux, une indigente bâisse neuve est préférable à un palais ancien. Avant 1870, le Caire n'avait pas encore trop souffert, car il n'était pas la proie d'une autorité d'agents voyers, qui, pour améliorer la ville, appliquent sans discernement « quelques principes d'édilité à la Baltard, aussi étroits qu'inflexibles »¹¹.

Touché par les protestations de voyageurs de goût, le gouvernement se décida à consulter un architecte, Salzmann, parfaitement apte à remplir le rôle qui lui fut confié. Mais il sombra rapidement sous le jeu des intrigues qui se formèrent contre lui, et fut chassé sans que même lui fussent payées les indemnités auxquelles il avait droit. Plus tard, une sorte de surveillance fut confiée par le Ministère des Wakfs à un architecte allemand, Franz Ley, mais sans pouvoirs assez étendus ; il ne put empêcher de malencontreuses restaurations et des destructions naturelles que quelques consolidations eussent, sans aucun doute, retardé.

Quelques Français résidents, parmi lesquels MM. Gabriel Charmes, Ambroise Baudry, Arthur Rhône, vers 1880, comprirent la nécessité d'une institution souveraine et d'une impulsion persistante « sans lesquelles rien ne peut se faire en Égypte ». Ils projetèrent un Comité des Monuments historiques pourvu d'une autorité suffisante pour contre-balancer les pouvoirs du Ministère des Travaux publics. A leur grand étonnement la réalisation de ce projet rencontra de la résistance¹².

¹¹ Radot, p. 12.

¹² Arthur Radot, *Coup d'œil sur l'état de Caïre* : « Il est difficile de servir si ce projet, menant d'utilité publique par le contrôle européen, trouve une opposition systématique chez les musulmans qui, chargés de la gestion et de

la garde des monuments religieux, étaient les premiers à en vendre les dépourvus aux habidous ; mais il est singulier que ce soient ces infidèles qui demandent protection pour les objets incroyables ou exquises que leur réputation n'arrive trop tard ».

Ce comité fut enfin constitué en 1881, et sa première séance eut lieu au Ministère des Wakfs le 1^{er} février 1882, sous la présidence de S. E. Mohammed Zeki pacha. Il comprenait des personnalités compétentes, choisies avec soin.

L'activité du Comité ne dura guère; après quelques réunions, on n'entendit plus parler de lui et personne ne put dire ce qu'il était devenu¹⁰. Pendant ce temps les monuments continuaient à tomber. A la suite d'une assez longue période d'inaction, le Comité se ressaisit. Nous devons reconnaître que grâce à lui, un grand effort a été fait jusqu'à ce jour pour assurer la sauvegarde des monuments de l'art arabe et copte; et sans restriction nous louons le labeur fourni à cet effet. Les noms de Franz pacha, Herz pacha, restent attachés aux résultats obtenus, à ce jour. Le nombre considérable d'édifices, l'extrême vétusté de certains, rendaient la tâche très difficile et, sans leur volonté soutenue et manifestée de faire durer ces monuments, nous ne pourrions pas aujourd'hui les admirer¹¹. Certaines restaurations furent particulièrement heureuses. De plus, une partie du mobilier fut conservée et restaurée dans de bonnes conditions, et nous pouvons affirmer que sans ces soins persévéraints, de précieux documents pour l'art, l'histoire et l'archéologie ne nous seraient pas parvenus. Ces témoins d'un passé artistique sont à surveiller constamment, ils ne résistent à la ruine que sous condition d'être consolidés

Sur l'état des monuments du Caire en 1881 et sur la formation d'un Comité des Monuments Historiques, voir les articles du *Journal des Débats* des 2, 3, 4 août 1881 de M. Gabriel Ghermez : *L'art arabe du Caire, et l'activité du Comité*, fascicule 1, années 1881 et 1882.

¹⁰ Lettre de M. Arthur Rhéde à Louis Gonse, juin 1882 (*Coup d'œil sur l'état du Caire*, p. 54 et 55).

«Une seule chose pourrait imprimer les absents comme nous : c'est qu'après plusieurs mois d'existence avouée, le Comité ne donnât pas signe de vie. Cependant on se tranquillisait en disant qu'il était encore à cette phase mystérieuse et inconnue qu'on nomme volontiers la période d'inaction. — Au revoir, quel fut donc notre étonnement en découvrant qu'il n'y avait pas d'inaction et que les membres mêmes du Co-

mité ne pouvaient dire ce qu'il était devenu! En rassemblant leurs souvenirs déjà faiblissants, ils se rappelaient que le 1^{er} février, Zeki pacha, ministre des Wakfs, les avait convoqués sous sa présidence, et qu'après lecture de certains documents, presque sans discussion, un projet de règlement fut également rédigé par Franz Bey. On formait 3 commissions, etc. Il est juste d'ajouter qu'à cette époque, la révolution des valounis et la désorganisation du gouvernement se déroulaient de manière à neutraliser l'action protectrice du Contrôle européen et à empêcher l'application régulière des budgets.»

¹¹ Consulter à ce sujet les Bulletins du Comité depuis 1882 jusqu'à 1915. Depuis cette dernière date un grand ralentissement dans les travaux du Comité se manifeste, de plus on note l'absence de toute publication de ses réunions.

sans cesse; ils réclament des soins vigilants. C'est dire que nous devons confirmer l'utilité de restaurations patientes en les entourant d'un vigoureux système de défense. Puisqu'il est hors de doute que cette œuvre sera de longue haleine, nous voudrions qu'elle prît de la solidité en se liant intimement à une protection générale des sites et des monuments, prévue sur une vaste envergure.

Dans cet exposé, nous commencerons par des considérations sur la protection de la ville ancienne, puis descendant par degrés successifs jusqu'aux monuments, nous établirons ainsi, succinctement, le plan suivant lequel nous désirerions que nos efforts soient coordonnés. Nous insistons sur ce fait que la restauration des monuments doit s'inscrire dans une action de défense de la ville. Il n'est pas indifférent à une restauration qu'alentour tout se transforme, que des voies s'ouvrent à proximité ou que les maisons voisines soient anéanties. Entreprise sans souci des contingences, des travaux inconsidérés créent souvent et très vite une situation inextricable qui met radicalement en danger un quartier et ses monuments; ceux-ci semblaient cependant être à l'abri de toute destruction. N'avoir pas prévu devient alors une inexcusable faute.

En matière d'urbanisme rien n'est plus malaisé à protéger qu'un vieux quartier, ou une vieille ville. La grande diversité des ouvrages, varient dans leur importance et leur caractère, nécessite une politique de conservation très souple. S'il est bien certain que des ensembles, couvrant une grande superficie et de volume imposant, sont assurés de résister aux attaques des travaux d'aménagement, il en est d'autres plus vulnérables : petits édifices, infiniment plus nombreux et dont l'attractif particulier résulte précisément de leur liaison harmonieuse avec les immenses voisins. Leurs vieux murs exigent d'être étayés par les blocs qui les entourent. Isolés, dégagés de leur atmosphère artistique, ils apparaîtront pauvres, gênaux dans leur cadre trop grand. Qui pourrait alors s'opposer à leur disparition en invoquant de valables raisons d'esthétique? Grignotée par quartiers, ainsi disparaît une ville; ce n'est qu'une question de temps.

Les exemples ne manquent pas, et de nombreux pays déplorent maintenant des amputations; et l'on pense trop tard qu'il eût fallu prévoir et établir des lois protectrices. Le mal s'accroît quelquefois si rapidement qu'il n'est pas toujours possible de remonter le courant, et même, de l'endiguer. On se contente

alors de sauver quelques vestiges qui évoquent peu de chose, n'offrent plus que de maigres renseignements, essentiellement archéologiques.

Le visiteur qui passe par des ruelles nombreuses pour découvrir enfin un monument ancien, est préparé à le mieux goûter dans sa vérité artistique. Encadrées d'anciennes maisons, les proportions d'un portail, d'un minaret, d'un perron, se justifient; les rapports prennent leur signification. Combien nombreux sont les mosquées, sabils-kouttabhs, carrefours, dans ce cas, au Caire!

Peut-on logiquement soutenir qu'une voie nouvelle ne détruira pas irrémédiablement tout ce concert de rapports heureux, d'effets contrastés de lumière et d'ombres?

C'est cet aspect du Caire¹¹¹ que les visiteurs de goût et les savants désirent voir conserver, à côté des quartiers nouveaux dont personne ne conteste l'intérêt. Si le tourisme déconcerté reflue sur l'ancien Caire, ne faut-il pas craindre le préjudice considérable que subirait le pays le jour où il deviendrait évident que là aussi tout disparaît¹¹²?

Posons donc comme axiome que le premier monument historique du Caire est l'ancienne ville (voir plan n° 1), toute l'ancienne ville, qui s'étend à l'est, au delà de l'ancien Khalig, A, B, C, en une longue bande rectangulaire appuyée d'un côté à la nouvelle ville et de l'autre dégagée sur les cimetières. Cette considération primordiale ne devrait jamais être perdue de vue par ceux, qui pour des buts divers, sont appelés à exécuter des travaux qui peuvent, en un sens

¹¹¹ Les visiteurs ont pu connaître cette ville dans tout son caractère, vers 1870, ainsi que nous le rapporte M. Arthur Rhône dans son *Oeil sur l'état du Caire ancien et moderne*, p. 1.

En 1884 il écrit : « Il y a quinze ans, au début du règne d'Ismail, l'ex-khalife d'Egypte, la ville du Caire était encore intacte, car si ses monuments et ses rues continuaient paisiblement de tourner en ruine selon la coutume saisonnière de l'Orient, du moins on n'y avait rien tenté comme brûlage, démolition et de restauration. Tousefis, le vice-roi et ses ministres parlent déjà avec enthousiasme de régénérer le Caire selon les méthodes expéditives de Paris.

. Ce devait être comme l'irruption d'une ville américaine au sein d'une forêt vierge. »

¹¹² M. Arthur Rhône écrit dans une lettre adressée en janvier 1883 à M. Louis Gonse (*État du Caire ancien et moderne*, p. 43) :

« Indigènes et Européens sont endormis avec une telle force (du Caire) qu'il y restera moins à faire pour le Comité; mais il lui faudra beaucoup d'énergie et de persévérance pour triompher de la routine, des lenteurs et de la défaillance des indigènes et du clergé musulman qui doivent enfin comprendre que si le monde entier admire et révère leurs monuments, leurs arts nationaux, c'est un devoir pour eux de les conserver. »

quelconque, modifier l'aspect de la ville. Évidemment, il ne peut être question de figer dans son passé une agglomération de 800.000 habitants sous prétexte de conservation; ce serait faire œuvre néfaste, allant en contre à l'encontre de nos désirs. Il est absolument nécessaire d'améliorer les conditions d'assainissement, d'hygiène, de facilité d'accès parfois. Il faut répondre aussi aux légitimes accroissements des propriétés privées, respecter la marche vers un mieux-être de cette grande cité en mouvement. Il ne s'agit pas non plus d'aliéner les droits imprescriptibles des propriétaires, qu'ils soient particuliers ou administrations; tout au plus peut-on les restreindre au nom de l'intérêt supérieur de l'État; mais cela n'est pas incompatible avec le souci de conserver à l'ancienne ville du Caire son aspect héritaire, cadre indispensable à ses monuments. Nous sommes convaincu qu'on peut harmoniser tous les travaux, avec de la bonne volonté et de la méthode.

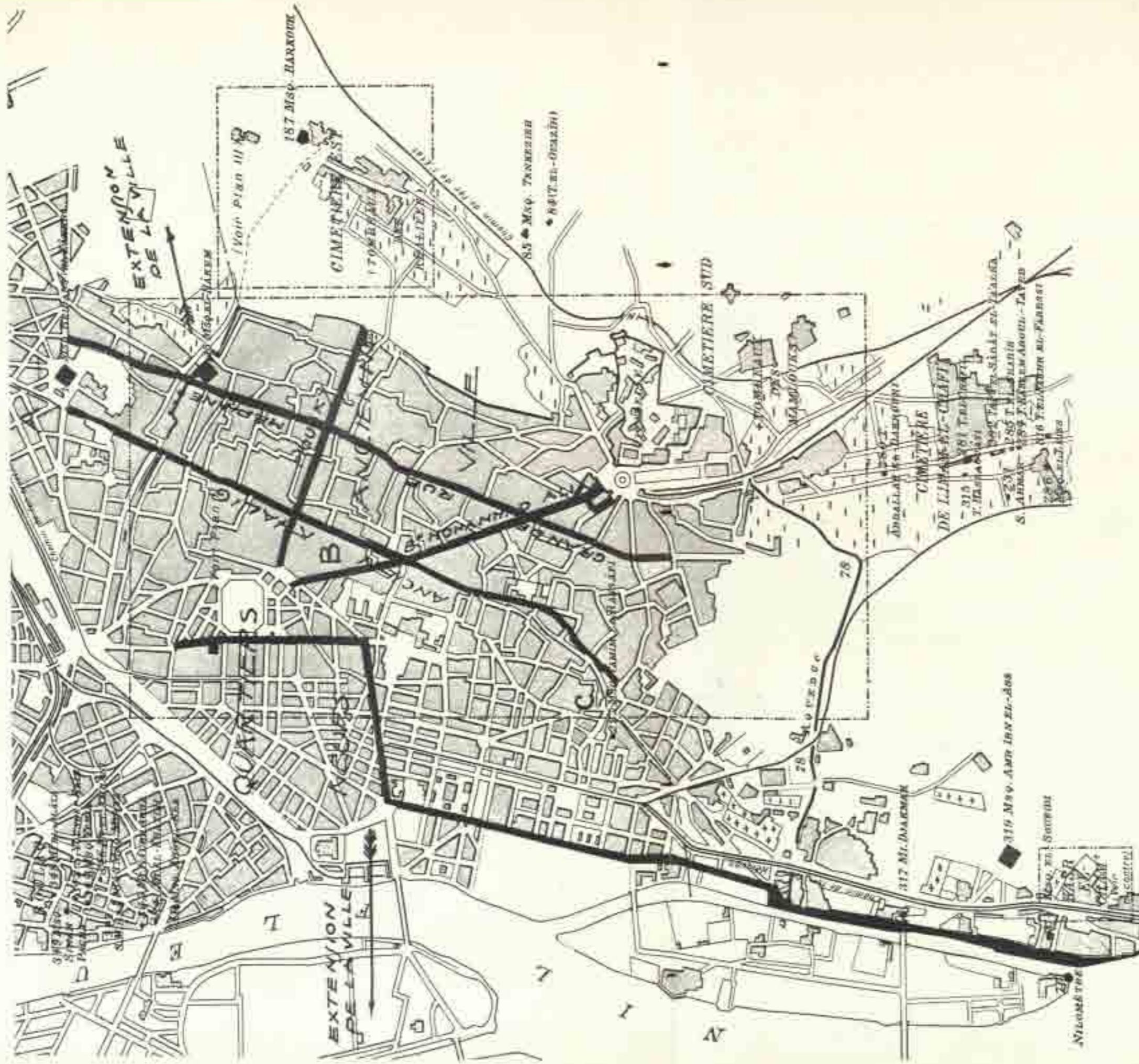
Une loi générale sur la protection des sites et des monuments⁽¹⁾, un réseau de décrets souples prévoyant des catégories, permettraient de laisser filtrer tous les projets réalisables, en évitant le désordre des méfaits dispersés, susceptibles de défigurer la ville.

Profitant de l'heureuse orientation prise par le développement des quartiers neufs du Caire, qui rejette au delà du Khalig toutes extensions possibles, en ne laissant, en somme, qu'un côté offert à la pénétration, une bonne politique de conservation considérerait à reporter, autant qu'il est administrativement et pratiquement possible de le faire, tout effort de développement vers la ville nouvelle. L'extension du Caire se ferait rationnellement, et les menaces sur l'ancienne ville diminuerait considérablement.

Le terrain sur lequel est édifiée la ville du Caire est peu accidenté, ce qui constitue pour sa défense un inconvénient, en ce qu'il permet l'accès facile des véhicules de toutes sortes : automobiles, autobus, etc. La voiture représente pour nous un adversaire redoutable. Veut-on décongestionner un quartier ? Une voie large et facile est ouverte, praticable à tous véhicules; alors une irrésistible attraction s'implante qui détermine, avec l'ouverture de magasins

⁽¹⁾ Une tentative a été faite l'année dernière par M. Louis Hantchen, directeur des Beaux-Arts au Caire; un projet de loi sur la protection des sites, judicieusement conçu, fut déposé; il

parcourut pour approbation les bureaux directeurs de l'administration. Mais ce projet, remis en question, secoué avec réserve, trouva-t-il un jour au réalisation ?



Plan d'aménagement du territoire de la ville de Tiflis.

nouveaux, un trafic extraordinaire, un accroissement de population sur les maisons riveraines¹¹, et le résultat contraire est obtenu. On abat, et quelquefois sur une assez grande profondeur, des bandes d'immeubles laissant des possibilités de reconstructions plus importantes. Un débordement sur l'axe établi devient nécessaire; il faut ouvrir des dégagements latéraux, des défoncements nouveaux. Aucune raison d'esthétique ou de conservation ne peut plus être mise en balance avec une implacable nécessité de décongestion. C'est là un enchaînement de faits qui impose sa loi et constitue, au strict point de vue de la conservation de la ville et de ses monuments, un grave danger qu'il ne faut absolument pas méconnaitre. Possé par la nécessité, on en arrive à accepter la possibilité d'un transfert du monument (exception qui menace de devenir la règle), qu'on démonte sans souci des dommages inévitables, et réédifie en un autre endroit qui ne lui convient pas toujours absolument.

Comment peut-on prétendre concilier ces points de vue, à priori opposés: souci de conservation d'une part, et, d'autre part, souci de ne pas entraver l'existence d'une ville?

Nous trouvons bien les lois n° 14 de 1912 et n° 8 de 1918, sur la protection des monuments antiques, grecs et musulmans, mais elles ne prévoient pas le classement des zones ou des sites. Ces lois consentent, en principe, une indemnité au propriétaire d'un édifice classé, dans le cas où la servitude serait de nature à lui causer un préjudice pécuniaire de quelque importance, ainsi que d'autres clauses intéressantes qu'il faut maintenir. D'autre part, la loi du 26 août 1889 sur les alignements, conçue par Lord Croker, et faite pour la ville nouvelle, contient des clauses excessivement dangereuses; elle doit être, en ce qui concerne la ville ancienne, ou rapportée ou complétée. Cette loi ne peut absolument pas être appliquée dans la majorité des cas qui se présentent. Elle décide que les alignements de façades seront droits et

¹¹ Arthur Rosté, *Coup d'œil sur l'état de Carcassonne et moderne*, p. 14:

« Le goût des grandes places, des larges boulevards poussés en ligne droite sans aucun souci d'une orientation supportable s'accorde de plus en plus; partout les espaces horizontaux et pondéreux gagnent du terrain et font regretter ces rues si nuancées fraîches et pittoresques dont le parfum

moins direct procurent cependant moins long-

Et plus loin :

« Maintenant il est à craindre qu'une compagnie de tramways, après s'être emparée des larges voies qui existent, et dont il n'y a rien de mieux à faire, n'obtienne permission d'en percer de nouvelles dans l'intérêt de son commerce. »

autant que possible parallèles entre eux, interdit les saillies, impose que les voûtes ou plafonds au-dessus des voies publiques soient démolis au fur et à mesure, sans qu'il puisse en être refait à l'avenir, réglemente les balcons, etc.; elle devient donc redoutable lorsqu'elle est maniée avec désinvolture. Depuis de nombreuses maisons à encorbellement ont disparu dans la tourmente, il est grand temps d'y mettre bon ordre¹¹¹.

Il nous semble évident que tant qu'il n'existera pas un plan général de conservation de la ville ancienne du Caire et de ses abords, appuyé par une loi sur la conservation des sites et des monuments, il sera impossible d'accorder sur une base concrète les revendications légitimes des différents services qui ont à s'occuper, à un titre quelconque, de cette ville. Il faudrait adopter une politique générale de conservation dont le plan serait la concrétisation. Ce plan, particulier à l'ancienne ville, serait à annexer au plan général d'aménagement et d'extension de la ville du Caire, au Survey Department. Bien établi dans ses zones graduées suivant les besoins, il offrirait une base sur laquelle tout projet prendrait son unité. Les classements nouveaux y seraient tenus à jour (zones de protection, monuments) et chaque service intéressé en posséderait un exemplaire.

Ce plan général pourrait comprendre le classement de zones de protection répondant aux catégories suivantes :

1^{er} Les quartiers, les carrefours et les voies, dont il faut absolument garder l'aspect actuel, et pour lesquels ne seraient autorisées que des restaurations, des consolidations, des adaptations intérieures.

¹¹¹ M. Arthur Rhôasé, en 1884, s'insurgeait déjà contre les défolias de la ligne droite à tout prix (*Coup d'œil sur l'état du Caire*, p. 9 et 29).

« C'est beaucoup par engouement pour les principes d'alignement universel imposés depuis quelques ans, qu'on enlève aux maisons certaines élégantes et utiles des mosquées; c'est un délabrement des balcons; aussi le marchand-bachi est-il devenu une marchandise qu'on exporte avec ardeur et profit pour en composer, à notre tems, quantité de malades d'une monotonie et d'un goût fort détestable. »

« C'est aussi pour la dignité de l'alignement qu'on enlève aux maisons ces étages en superposés qui, des deux côtés d'une rue, « avancent l'un vers l'autre en croissant leurs balcons, et mettent le passant à l'abri de l'implacable soleil du printemps. Beaucoup de ces rues sont dérasées au plancher du premier étage, dont les belles couloirs de pierre sculptée s'avancent dans le vide et restent seules à témoigner du luxe et du goût des maisons primitives; si on les reconstruit, c'est pour placer sur ces bases conservées de lourds cubes de marbres blancs qui ont quelque rapport avec des wagons à bestiaux. »

3^e Les quartiers, carrefours et voies dans lesquels toutes transformations, travaux d'agrandissement, etc., ne pourraient être entrepris qu'en les maintenant en harmonie avec le milieu, et en les raccordant aux édifices voisins. Des mesures de limitation de hauteur d'immeubles viendraient compléter ces règlements.

3^e Les quartiers, carrefours et voies pour lesquels une plus grande liberté pourrait être accordée : ceux de création récente, voies particulièrement modernes, etc., avec cependant des limitations de hauteur d'immeubles.

4^e Autour des monuments classés, seraient créées des zones de protection englobant, par exemple, une bande ou groupe de maisons, un carrefour, une rue d'accès. Limitation de hauteur d'immeubles, afin de dégager et rendre visibles certaines silhouettes (notamment les minarets).

5^e Création, autour de l'ancienne ville du Caire (sauf côté Khalig), d'une large bande de protection avec des modalités adéquates (*non ultus circundi*, etc.) afin de sauvegarder l'aspect de la ville vue de l'extérieur et celui des larges bandes de cimetières qui la circonserivent à l'est.

Un contrôle des constructions devrait être institué, qui admettrait ou modifierait les projets d'immeubles, de restaurations ou tous autres travaux susceptibles de modifier l'aspect de la ville, obligatoirement soumis. Cela, afin de ne pas placer le Service de Conservation en présence d'un fait accompli qui pourrait faire surgir des conflits regrettables et des dommages irréparables.

Une réglementation imposant la demande en autorisation de construire, et le permis d'occuper après travaux faits, rendue obligatoire est généralement mal accueillie. Une opinion s'accroît très souvent chez les propriétaires, qui pensent que l'intervention d'un service administratif dans les projets de construction a pour résultat immédiat un supplément important de dépenses, par suite d'exigences, portant en particulier sur les façades. Rien n'est plus faux. Au contraire, l'expérience prouve que les projets présentés gagnent généralement à être simplifiés (une habitation bourgeoise, comparativement aux édifices religieux, n'est-elle pas plus modeste en ses façades?) et l'on voit parfois des propriétaires présenter leur avant-projet, afin d'obtenir du service officiel un soutien pour mieux convaincre leur architecte qu'un sacrifice sur le décor surabondant, tout en améliorant le projet, alégerait leurs dépenses.

C'est ainsi que le public, à l'avance hostile à tout regard de l'administration sur ses intentions, devient par la suite son plus fidèle collaborateur.

Des mesures spéciales réfréneraient également l'abus des panneaux-réclames, des enseignes lumineuses, inacceptables dans certains quartiers. (Le Comité a en l'occasion de protester contre l'apposition sur les murs d'une mosquée d'une publicité pour le whisky.) D'autre part, il ne pourrait être établi de projet de voie nouvelle qu'à la suite d'un accord intervenu entre les services intéressés et en conformité avec le plan général de conservation. Dans ces conditions, une continuité dans l'œuvre entreprise pourrait être assurée; continuité logique qui permettrait d'entreprendre des travaux par tranches successives, s'échelonnant sur des stades plus longs. Les restaurations, la sauvegarde des sites, des carrefours, des quartiers, pourraient s'étendre sans aucun danger pour l'avenir. Jusqu'ici, il semble qu'on ait méconnu l'importance et l'intérêt d'un tel plan. Or, comme nous l'avons déjà exposé, tout est lié pour la conservation d'une ville.

Nécessairement, un plan de cette envergure ne saurait être établi qu'après une étude très circonstanciée de tous les quartiers de la ville et ne pourrait l'être qu'après une mise au point assez longue. C'est pourquoi nous pensons qu'il devrait être entrepris sans retard, conjointement avec un projet de loi sur la conservation des sites et des monuments.

Il serait indispensable, en outre, qu'un règlement d'administration publique rendît obligatoire la communication à la Direction des monuments historiques, avant toute application, des projets dressés par la Direction du Tanzim, en vue d'un accord définitif qui consacrerait toutes les mises au point discutées à l'étude⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Le rôle de certains ministères pourrait, au minimum, être modéré. Les initiatives prises sans consultation des bureaux compétents peuvent aboutir à des résultats regrettables. M. Arthur Rhône cite l'exemple suivant (*Coup d'œil sur l'art du Caire*, p. 3) :

... , en 1859, à l'ouverture du Canal du Suez le ministère des Wakfs, ou des Biens religieux, fut chargé de faire peindre à neuf les mosquées, en l'honneur de l'impeccable Eugénie et des invités; le lait de vache et l'ocre rouge sous le bœuf coulonnaient à fleur, etc. »

MONUMENTS.

Il découle des principes généraux exposés dans la première partie, qu'un monument doit être, avant tout, étudié dans son cadre, lorsqu'il faut en examiner les possibilités de conservation. En conséquence, il y aura presque toujours lieu de prévoir, sur ses abords, une zone de protection dans laquelle diverses modalités de défense seront appliquées.

Chaque monument constituant un cas d'espèce, aurait son dossier particulier, car il ne saurait être question de s'en tenir à quelques prescriptions générales.

En ce qui concerne le monument proprement dit, il faut satisfaire à la fois l'historien, l'épigraphiste et l'archéologue, qui désirent qu'on ne touche à rien et que les travaux soient limités à de simples consolidations, les architectes urbanistes, artistes, sociologues, qui demandent que la vie des monuments soit prolongée, ou quelquefois même leur soit rendue.

Une classification par catégories s'impose donc, suivant le mode de restauration à entreprendre. Ici, il faut admettre qu'une restauration ne peut, à notre avis, être faite sans atteindre le charme particulier aux ruines, aux œuvres d'art d'un autre temps, dont elle prolonge l'existence, même si l'artisan apporte à son travail infiniment de tact et de goût. A priori, sans examen objectif et consciencieux des difficultés énormes que rencontrent les directeurs de travaux de restauration, la critique abonde. Qu'elle accepte d'examiner impartiallement la complexité des problèmes à résoudre, et sa méfiance se changera souvent en intérêt bienveillant.

Par simplification, et un peu arbitrairement, nous distinguerons différentes catégories de monuments :

1^e **Les monuments très anciens désapparus.** — Il existe au Caire des monuments ou des ruines dont les éléments constitutifs ou décoratifs sont des spécimens archéologiques uniques, de véritables trésors par leur rareté. Les isoler, les cristalliser dans leur état actuel, est d'impérieuse nécessité. Ils font partie du patrimoine artistique musulman, sont connus et étudiés par tous les savants du monde, deviennent des témoins qu'on invoque, des pièces de musée.

Il faut donc les conserver dans leur intégrité (de nombreux éléments de la mosquée d'al-Hakim sont dans ce cas). Consolider le gros œuvre, fixer les éléments décoratifs, rendre accessible l'édifice tout en le mettant à l'abri des déteriorations volontaires, tels sont les seuls travaux de conservation permis dans ce cas. Certains travaux de consolidation et de restauration ont été faits dans ce sens, très heureusement, au Caire.

9° **Les monuments très anciens susceptibles d'être rendus au culte.** — Il existe des mosquées très anciennes, de grande valeur archéologique et artistique, dont l'état de conservation est tel, qu'en y effectuant quelques travaux de consolidation et d'aménagement, l'exercice du culte pourrait y être à nouveau organisé. Dans ce cas, qu'il s'agisse de refaire des plafonds, compléter un portique, y adjoindre des bâtiments nouveaux, il y aura toujours lieu d'établir un projet d'ensemble de la restauration signalant nettement les parties nouvelles, faciles à retrouver sur le monument même, et d'étudier, avant exécution de tout travail, ses conséquences possibles¹⁰. Faute de quoi, il surgirait les mêmes difficultés qui existent actuellement au sujet de la maison d'angle, située à l'entrée de la mosquée d'Ibn Touloûn, et pour laquelle il devient si difficile de prendre une décision (voir étude sur Ibn Touloûn).

En général, les travaux nantis engagés dans ces monuments sont rendus

¹⁰ M. Arthur Rhind signale que vers 1870 des travaux immenses furent faits, amputant à jamais de leurs éléments les plus rares, d'importantes édifices (Goup d'ail sur l'île du Caire, p. 8) :

« La restauration de la mosquée el Moçyed peut donner l'idée des progrès de la civilisation, il y a dix ans. Le cahier des charges portait que l'entrepreneur des travaux devrait replacer dans l'édifice restauré les colonnes, marbres et pierres de taille, envoies étant massacrés par le culte. Quant aux peintures et autres matières de bois, on les lui abandonnait pour qu'il les utilisât comme bagues. En conséquence, on disipa, sur affondres brutalement nos plafonds à solives qui étaient sculptés et enluminés avec

une telle variété de combinaisons, qu'ils virent un musée de la décoration arabe au x^e siècle.

..... Au bout d'un certain temps, le gouvernement refusait selon sa coutume de payer l'entrepreneur et même le surveillant de son choix, au procès démarrait et le Tribunal fit faire une expertise. C'est alors que l'architecte distingué qui on avait accepté la charge fut constaté que les solives anciennes si délicatement ourvagées, avaient servi à former les échafauds et les ponts volants des incendies; que les meilleures pièces de boulangeries telles que cuissants, stalactites, marquetries, avaient alimenté le feu de leur cassine, et qu'enfin il ne restait presque rien des merveilles qui n'avaient faisaient l'honneur de la plus belle région du Caire ancien. »

délicats du fait qu'il faut les raccorder aux bâtiments anciens, non seulement par leur gros œuvre, ce qui est relativement facile, mais aussi par leur décor. Or, il n'existe pas ou peu d'artisans spécialisés, susceptibles d'exécuter avec toute la perfection voulue les ornements anciens. Il faut donc, à l'heure actuelle, se contenter de monter des façades sans décor, qui donnent un caractère d'épannelage, d'inachevé, aux travaux de reconstitution, du plus déplorable effet¹⁰. La mosquée d'as-Sâlih Tâlâyî en est un exemple frappant. Il est donc extrêmement difficile d'entreprendre des travaux de réfection dans les monuments pré-fatimites, ayyoubites, ainsi que dans certains d'entre eux de l'époque des Mamelouks baharites.

Ne pourrait-on pas, pour remédier à cet état de choses, créer, avec l'appui du Ministère de l'Instruction publique et dans ses ateliers professionnels, des sections pour l'apprentissage à l'exécution de travaux anciens : sculpture sur plâtre, mosaïques, peintures? Ces études, en quelque sorte classiques de l'art musulman, non seulement prépareraient d'habiles ouvriers, mais formeraient aussi des élèves pour un art plus évolué.

3^e MONUMENTS D'ANCIENSSE MODÈRE. — Quoique moins anciens, ils constituent cependant des exemples précieux et fort intéressants; mais leur plus grand nombre permet de les restaurer avec un peu plus de familiarité, sinon de précautions. Ce sont les constructions de l'époque des mamelouks circasiens et des XV^e au XVIII^e siècles, par exemple. Déjà de nombreux travaux ont été réalisés dans ces monuments avec beaucoup de soin et un tact parfait (intérieur de la mosquée Barqûq, Qadjmâs, etc.); sous la direction de Franz pacha et Herz pacha.

Il semble qu'on se soit mis d'accord pour n'accorder que peu d'intérêt aux monuments élevés après le XV^e siècle. Cependant, de nombreux petits édi-

¹⁰ Cette tendance à entreprendre des travaux sans les pousser jusqu'à leur achèvement, paraît avoir été caractéristique au temps où M. Arthur Blaauw formulait ses critiques (*Coup d'œil sur l'état du Caire*, p. 6) :

« La seconde manière de restaurer une mosquée en somme parut consiste à la démolir en partie, à en sacrifier les apétiolides plafonds, à

en dispercer les boiseries comportées ou incrustées, puis à reconstruire ce que l'on peut en style arabe que nous appellerons intermédiaire ou *mixtum*. Ce genre de restauration, qui semble se distinguer par l'immédiatement des travaux, est peut-être le plus déplorable du tout si les laisser (les plus beaux monuments) à demi détruits, à demi reconstruits, etc. »

bées, construits depuis cette époque, sont d'un grand charme et contribuent pour une large part à l'aspect artistique de la ville. Ils sont malheureusement laissés à l'abandon; ils comprennent un nombre considérable de sabil-kontabs, de demeures bourgeois¹⁰, de maisons dont il ne reste souvent que la façade, de petites mosquées d'une valeur artistique incontestable. Leur intérêt consiste aussi en leur nombre: ils créent du pittoresque partout où ils se trouvent. Mais il est nécessaire de les nettoyer, de les débarrasser des immondices qui les encombrent, de les consolider et aussi de les restaurer. Historiquement et archéologiquement, moins essentiels que les productions plus anciennes, ils contribuent cependant à donner au Caire sa physionomie si originale, et ne sauraient disparaître sans préjudice pour la ville, qui tire du tourisme de si grands avantages.

Nous insistons à nouveau sur la nécessité d'organiser des ateliers d'art musulman susceptibles de former des artisans aptes à reproduire le décor ancien: sans main-d'œuvre spécialisée et exercée, tous travaux de réfection et de restauration sont pratiquement impossibles dans de bonnes conditions. Il faut aussi le nombre, sans lequel aucun chantier important ne peut être envisagé, car il ne suffit pas seulement de réaliser un gros œuvre qu'une main-d'œuvre ordinaire peut mener à bien, mais d'achever avec la concours des sculpteurs, des menuisiers et des peintres.

Pour nous résumer, nous demandons :

1^e L'établissement d'une loi sur la conservation des sites et des monuments;

¹⁰ Il ne reste plus guère d'anciennes maisons, qui furent nombreuses pendant la période turque du xv^e au xvii^e siècle. M. Arthur Rhône signale leur disparition déjà en partie commentée en 1882 (*Coup d'œil sur l'état du Caire*, p. 30):

« Si les plus importants édifices ont seule quelque chance de protection, une destruction fatale, nous l'avons dit, menace les quartiers arabes et les anciennes demeures seigneuriales : les plus complètes, les plus célèbres, celles entre

autres que les collaborateurs de la Commission d'Égypte s'efforcent de classer, sont en danger comme les maisons de Bonaparte et de l'Institut, ou abandonnées ou état de ruine à des gens de naïves ; telles autres autres les splendides demeures des beys mamelouks Aly Kylych, contre la mosquée el-Arba, ou de Qasabi-lle-doula, dite de Kladil-pacha, dans le faubourg ouest qui connaît à Balâz-Zewâîlî, ou de l'émir Bantak (xv^e siècle) près la mosquée Sultan-Hassan. »

5^e La constitution d'un plan général de conservation pour la ville ancienne du Caire;

3^e L'obligation de soumettre au Service compétent, pour avis favorable, tous projets d'aménagement de quartiers, de voies nouvelles, de constructions, de restaurations, etc.;

6^e L'organisation, à l'intérieur des écoles professionnelles (après entente avec le Ministère de l'Instruction publique), d'ateliers spécialisés dans l'art musulman.

PROTECTION DES ZONES ET DES MONUMENTS

ÉTUDIÉS PAR QUARTIER

PARTIE NORD DE LA VILLE

QUARTIER GAMALIAH (VOIR PLAN N° 2).

Ce quartier au nord de la ville est riche en monuments de première importance, la plupart groupés en une bande qui le traverse en son milieu, en direction nord-sud. Attraire les touristes par ses bazars qui s'ouvrent sur le Mousky, il est peut-être plus parvenu par les visiteurs que tout autre point de la ville. L'armée des terrassiers l'a déjà beaucoup trop attaqué dans sa partie la plus intéressante, c'est pourquoi il importe de prendre au plus vite des mesures de protection⁽¹⁾.

⁽¹⁾ M. Arthur Blaust nous donne en quelques lignes l'impression qu'il ont de ce quartier au son temps (*Coup d'œil sur l'Est du Caire*, p. 2 et suiv.).

Page 2 : « A première vue, rien de changé dans les régions anciennes qui abritent les bazaars du Khan-Khalili et du Ghorivieh, la ville des Khalifas Fatimites, qu'après eux avaient occupée l'environs les émirs et les sultans mamelouks du xii^e au xiv^e siècle. Mais hélas ! il faut bien peu de temps à l'explorateur attentif qui revient avec ses souvenirs pour constater les

changements de ces quinze années, qui ont plus marqué, plus détruit qu'en siècle du temps passé. »

Page 12 : « La grande rue marchande, la rue familière d'autrefois, le Mousky lui-même perd chaque jour de son caractère et de son agrément ; on lui enlève peu à peu, sans les renouveler (et bientôt il n'en restera rien), ces couvertures de planches, de claires et de toiles qui, jetées d'un bord à l'autre, ne laissent filtrer qu'une lumière tamisée, un remède à la mauvaise orientation de cette rue jumelle de soleil du matin au soir. »

Le circuit de rues, sur lequel s'échelonnent le plus grand nombre de monuments et les plus caractéristiques, est à garantir avant tout. Il comprend les rues al-Khordaguiyah, al-Gaouâthirguiyah, an-Nâhâlussin, Bâb al-Foutouh (A, B, C), puis, après avoir contourné par l'extérieur les groupes de ruines de la mosquée d'al-Hâkim, les rues de Bâb an-Nâsr, d'al-Gamâliyah, de Midân Beït al-Qâdi et celles qui sillonnent les bazars. Cette protection est à assurer en même temps que le classement des zones autour des monuments (P, E, F, G).

Il est nécessaire de bloquer sur le Khalîq, à l'ouest, les menaces de pénétration (en particulier à hauteur de Bâb al-Châriyah, sabil-kouttab de Solimân Chaouichi). Au nord et à l'est, à partir de la mosquée d'al-Hâkim, il conviendrait d'établir une large bande de protection, garantissant l'aspect général de la ville, vue de l'extérieur, et réglementant en outre la hauteur des constructions, si toutefois celles-ci sont autorisées.

Le quartier des bazars est à prendre dans cette zone (certains travaux de restauration y sont urgents, et une réglementation des panneaux-réclames et des enseignes doit être prise au plus vite)⁽¹⁰⁾.

⁽¹⁰⁾ Nous connaissons par M. Arthur Bléhmi l'état du bazar en 1881 (*Coup d'œil sur l'état de Caïre*, p. 26) :

« La rue animée du Khan-Khalîf, qui fait suite à celle-ci, a toujours son aspect de fête et de travail; c'est l'ancien Beït el-Kâssîn, la rue principale d'« Entre les deux palais », nom qu'on lui donne encore, bien que les palais des Khââlîf Fatimites (973-1166) soient disparus depuis cinq ou six siècles. À gauche, est une splendide rangée de mosquées et de minarets des xii^e et xiv^e siècles; la première, à gauche sur notre dessin, est le tombeau du puissant sultan Kâhoun, auquel était joint le Grand Maristan, l'hôpital des fous dont les cabanons sont loués aujourd'hui à des artisans. Là était précisément, aux xii^e et xiii^e siècles, la partie principale du « Petit palais occidental » des Khââlîf, dont les dépendances s'étendaient jusqu'au Khalîq ou Canal sur une étendue d'environ 90 hectares. En face, à main-droite, on voit un enfoncement fermé par un mur : c'était la plus belle entrée

du « Grand palais oriental » le célèbre Farûd-esr, ainsi nommée, dit Makrizî, parce que ses mosaïques, ou peut-être les colonnes de son vestibule, étaient faites de lingots d'or en forme de meules que Moâz, le premier des Khââlîf Fatimites qui régna en Égypte, fit apporter sur le dos de plusieurs centaines de chevaux, quand il émigra du Maghreb et de Kairouan. C'étaient là ses trésors comme prince du Maghreb, mais l'Égypte était si riche au x^e siècle, que ces lingots restèrent sans autre emploi jusqu'en 1165, où pendant les horribles famines du règne de Mâlikâsîn, le peuple, puis le Khalîfe, les firent disparaître. Un peu plus loin, à droite, une trouée dévastatrice a été pratiquée, à travers des mosquées, pour jumeler la rue au palais du Khalîf. L'emplacement de cette résidence officielle de la justice indigne est le point initial du Caïre; c'est là qu'en 969, Genghis Khan, généralissime des troupes de Moâz (comme Amrou l'avait été de celles d'Omar), jeta, au milieu d'un désert, les fondations du palais prin-

En ce qui concerne les monuments, le travail d'ensemble le plus urgent à engager est celui du groupe de la mosquée d'al-Hakim et de la zone circonscrite dans laquelle sont englobées les deux portes fatimites, l'okelle de Qāithbāï et le tombeau de Badr al-Gamālī. Cet aménagement de ruines ferait pendant au groupe d'Ibn Touloûn, au sud de la ville; il doit pouvoir produire aux spécialistes et aux visiteurs la même impression monumentale — malgré la très notable différence dans leur état de conservation — (voir notes sur la mosquée al-Hakim, l'okelle de Qāithbāï).

Un second programme d'aménagement englobe le carrefour de la mosquée de Qalaūn, les ruines de la mosquée de Beibars et du Tombeau de Sālikh Nagm ad-Dīn (voir notes sur les ruines de la mosquée de Beibars).

Il faudrait aussi entreprendre le nettoyage en série et une succinale restauration des nombreux sabil-kouttabāt qui meublent ce quartier. Certains palais et maisons bourgeoises sont abandonnés et leur accès est défendu par des montagnes d'immondices. Le Palais Bechtāk, entre autres, est quasi inaccessible. La place en contre-bas qui précède le maq'ad de Mamāt est également un dépotoir.

Ce maq'ad est tout ce qui reste du somptueux palais édifié par l'émir Saïf ad-dīn Mamāt. Il constitue le plus monumental exemple de maq'ad de l'époque de Qāithbāï, avec celui de ce sultan, placé près de sa mosquée funéraire, au cimetière de l'Est. Il fut utilisé avant les derniers travaux exécutés, comme salle des pas perdus du tribunal religieux, et était connu sous le nom de Beit al-Qādi. C'est sous cette appellation qu'il est porté au plan de l'Expédition française.

Relativement aux travaux à faire dans les monuments, il nous semble plus urgent de commencer par les édifices ci-dessous :

nipal et de la ville de Kabish qui, en s'étendant hors de ses doulentes limites, on se rattachant à celle de Migr, composée elle-même de villes plus anciennes et agglomérées, a fini par former le Caire (voir dessins de Paul Chardin).

« Dans tout ce vieux quartier élevé peu à peu sur les ruines du collège palais qui contenait les admirables et prodigieuses richesses des Khālidis (richesses et œuvres d'art dont la liste nous a

été conservée) le marchant impie de la démolition fait faire : tout ce qu'il en reste tombera peut-être avant que le nouvel Institut archéologique français n'ait pu remanier ces vestiges encrépis, en déterminer le périmètre et les anciennes entrées dont, suivant le texte de Makrizi traduit express par M. Fagnani, nous ayons retrouvé bien des traces certaines. »

Mosquée de Qalaoun⁽¹⁾, mosquée d'al-Hakim⁽²⁾, ruines de la mosquée de

⁽¹⁾ MOSQUÉE-TOMBÉE ET MAMMOUTH DE QALAOUN
(pl. II, a).

à al-Hakim⁽³⁾ Bāb al-Qasrīn. — N° 43 du Plan.
(Epoque des Mamelouks baharites.)

683-684 H. = 1284-1285 A.D.

Exterior. — Ce groupe important, dont l'intérêt est d'une valeur unique, occupe une telle place, non seulement dans le domaine de l'art et de l'archéologie, mais dans la physionomie de la ville ancienne, que c'est peut-être le plus grand soin qu'il faut employer à sa conservation.

Extérieurement, il est rattaché au groupe des mosquées d'an-Nasir et de Barquq, avec, non loin, les afférences des groupes de Nagm ad-Din, de la façade du Palais de Bechik et du sabil de Kattabda. Il ne faut pas oublier que tout ce centre, remarquablement fourni de monuments et de perspectives rares, est à étudier dans sa masse, son aspect d'ensemble.

Quoique la façade soit très démodée et restaurée dans son gros œuvre, il convient cependant de remettre en état la partie et son pavillon d'angle qui précèdent l'entrée du monument en rez-de-chaussée; de reproduire quelques fissures qui se manifestent par endroits tout au long de la façade; de compléter, après avoir restauré ceux qui existent, la belle série de niches à grande dessus qui entourent l'ensemble. Au moment quelques réfections seraient aussi utiles.

La belle ligne générale de ce monument mérite que soit pensée aussi loin que possible sa restauration.

Intérieur. — Dans la mosquée, le Comité des Monuments entreprend la reconstitution des podiums de l'iwān qui fait face au grand iwān subsistant. Il serait intéressant que concurremment, la restauration de cet iwān soit poursuivie, afin de compléter les plateaux en bois éventrée. Les vitraux, de combler quelques fissures, de fixer certains éléments de décor.

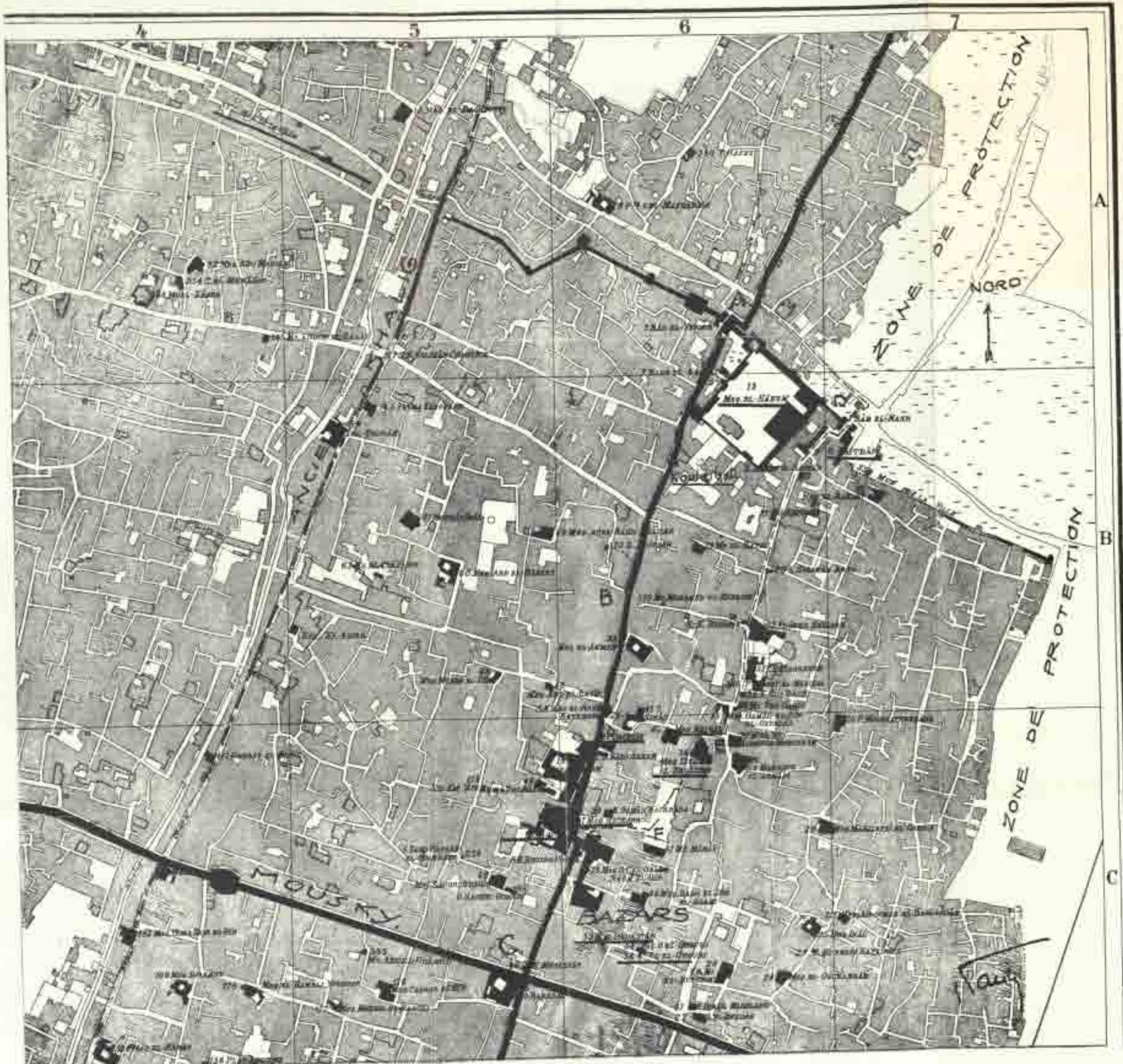
Un plan général de la restauration devra aussi être établi afin de pouvoir envisager toutes les suites à donner à une reconstitution qui permettra de fixer ses limites, si l'on ne veut pas courir le risque d'imposer éternellement à ce monument, constamment parcouru par les visiteurs, l'encombrement d'un châssis qui déborde au-delà du seuil de l'entrée.

Dans le mammouth, les voûtes, les arcs, le gros œuvre entier, sont en bon état. Le Comité assure quelques réfections de mamelques qui ne peuvent malheureusement être activées, les artifices étant en nombre extrêmement limité.

⁽²⁾ MOSQUÉE DU CALIGA (pl. I, a, b).
à al-Hakim Bāb al-Fustaki. — N° 45 du Plan.
(Epoque fatimite.)

380-383 H. = 990-993 A.D. (x^e et xi^e s.)

Cet ensemble de ruines ne doit pas rester dans la situation où il se trouve présentement. Il faut absolument trouver un arrangement avec les services administratifs qui permettra de débarrasser le cœur des dépôts de matériaux ou d'objets divers qui occupent les angles, et de transférer le groupe scolaire sur un autre emplacement. Il est inadmissible que l'on ne puisse aménager au total, comme à l'au Tidla, tous les vestiges de cette mosquée. On doit étudier, en ce qui concerne cet important édifice, un projet d'aménagement des ruines, qui les rendent présentables aux autorités, aux artistes et aux innombrables visiteurs, qui trouvent dans un pendant à la mosquée d'Ibn Tidla, un lieu déblayé, organisé, n'affrant plus ce spectacle narratif de désordres et d'abandon. La partie centrale du grand iwān sera débarrassée de dépot et, pour rendre celui-ci plus sûr, on a établi les baies avec des menuiseries utilisées d'un déplorable effet. De plus, cette partie centrale de la mosquée doit être restaurée et mise définitivement à l'abri d'une plus grande



Partis manu ab Euseb. — Quartus Camilli ad.

Beihrs devant Barqiq⁽¹⁾, Tombeau d'al-Koulaibati⁽²⁾, Okelle Qatiba⁽³⁾, Palais

disségrégation. Le Comité a fait ouvrir un chantier pour la reconstruction de la partie sud du grand iwan, afin de rendre au culte une partie de la mosquée; ce serait l'occasion d'un plan d'aménagement de tout l'édifice dont l'application pourrait s'étendre sur plusieurs années. L'accès des deux grands minarets, éloignés par leur enfoncement dans la pierre, n'est pas très facile; de ce fait les éléments diversifiés de leur intérêt archéologique qui sont engagés sous les voûtes sont complètement soustraits à l'attention du visiteur. Enfin sur le pourtour de la mosquée, il faudrait étudier le dégagement de certaines figures, en rendre l'accès facile, et établir une zone d'expectatif aux quartiers contigus.

Ce gros travail de préparation d'aménagement général des ruines et de reconstruction partielle, doit être entrepris au plus tôt, pendant que le chantier actuel est en cours.

⁽¹⁾ VERTUS DE L'ARCHITECTURE MUSULMANE DE SIRIA, SUR AL-KALIBATI ET AL-QATIBA (pl. III, 1).
à châti al-Nahassim. — N° 57 du Plan.
(Époque des Mamelouks baharites.)

660-661 H. — 1260-1261 A. D. (xx^e siècle).

Il n'a survécu de cette ancienne mosquée que quelques vestiges dispersés. Deux iwans, du portail très décentré se présentent du côté de la mosquée d'as-Sâlih Nagm ad-Dîn et constituent à l'intérieur du recrut de façade sur la rue. Outre que ces vestiges doivent être conservés, il importe surtout de donner à leur est ensemble de ruines, située à l'angle des rues Nahassim et Beit al-Qâdi, un aspect plus ordinaire, moins maladroit. Ce curieux doit donner lieu à une étude particulière; il est nécessaire qu'un effort soit fait pour donner une physionomie à ce centre très visité, sur lequel s'ouvrent des monuments et des rues de premier plan. Sans déplacer les parties anciennes, et sans casser les quelques boutiques qui les surveillent, il est possible

de grouper le tout et d'y faire quelques travaux.

⁽²⁾ VERTUS DE L'ARCHITECTURE MUSULMANE
à châti Bâb al-Fustat. — N° 47 du Plan.
(Époque latente.)

900 H. — xv^e siècle A. D.

Les travaux de déblaiement destinés à rendre accessible ce tombeau vénéré sont en cours d'éxecution et entrepris par le Comité des Monuments. La volte, aux arcs d'un dessin caractéristique, a été reprise, et les massifs de support consolidés. Cependant, les communs des arcs demeurent retombant en partie sur le vide, et il seraut désirable de prévoir l'ajoutition de colonnes dont on pourrait étudier très soigneusement le style, afin de donner à cette restauration une unité et un aboutissement.

Il y aura lieu d'établir un dispositif d'accès sur la rue Bâb al-Fustat, un sérail de boutiques dissousissant le monument.

⁽³⁾ OKELLE DE SIRIA (pl. III, 2).
à châti Bâb al-Nâzir. — N° 9 du Plan.
(Époque des Mamelouks circonspectus.)

885 H. — 1485-1486 A. D. (xv^e siècle).

Cette okelle, dont il ne subsiste guère que le corps principal en façade, encore que la partie supérieure en 2^e étage ait été ruinée, de par sa situation près de Bâb al-Nâzir, doit être sauvegardée. Cette façade présente la déclivité sur l'extérieure; en outre, elle offre en elle-même une composition bien équilibrée, de proportions harmonieuses, qui complète celle de l'okelle du quartier d'al-Azhar, de même époque. Il y aurait beaucoup à faire sur cette façade dont la maçonnerie est à reproduire, les menuiseries «crémonies». Des menuiseries en encorbellement se dégagent, et sont à restaurer d'urgence.

Avec cette façade qui se prolonge en rebord, il faut aussi maintenir la série de boutiques qui l'accompagnent jusqu'à l'angle de la rue adjacente.

Bechiâk⁽¹⁾ (sa façade), mosquée de Misqâl⁽²⁾, et la mosquée de Tatar al-Hegâziyah⁽³⁾.

Le Khan al-Khalili demeure l'un des coins les plus caractéristiques du quartier. Il le doit à ses souks couverts, devenus rares dans la ville.

Il faut d'autant plus éviter la transformation de ce bazar, dont l'attrait attire l'acheteur étranger, que les commerçants ont tendance à s'en échapper pour ouvrir des magasins dans les quartiers neufs. Ainsi il convient, en premier lieu,

Le déblaiement de la cour intérieure et des bâtiments en ruines de l'okâlia est nécessaire, ce qui pourrait peut-être en rendre possible l'habitation, après aménagement des locaux.

(1) PALAIS DE BECHIÂK (pl. III, 5),
à châfi' al-Nâhhasin. — N° 35 du Plan.
(Époque des Mamelouks circassiens.)
733-738 H. — 1332-37 A. D. (XIV^e siècle).

Ce bâtiment dissolu, dans un complet état d'abandon, est rendu presque inaccessible par l'accumulation des poussettes et des détritus. Il faudrait examiner si l'on ne peut en sauver le gros œuvre, pour éviter la disposition de quelques éléments de plafonds en bois d'un art intéressant, ainsi qu'une salle aux proportions élancées.

En contre, la façade qui s'ouvre sur la rue Sabîhîya doit être restaurée complètement. La perspective de ses machrabiyahs en concrétellement contribue à l'aspect artistique du quartier qui compte le sabil-kuttab de Kâlikhâ et comme bâtiment d'angle.

(2) MOSQUÉE DE L'EMIR MISQÂL (pl. II, c, d),
à châfi' Darb Qirmiz. — N° 45 du Plan.
(Époque des Mamelouks baharites.)
763 H. — 1361-1362 A. D. (XIV^e siècle).

Cette petite mosquée d'un art si parfait est mise en restauration par le Comité de Conservation, en vue d'une réfection au culte, réclamée par les gens du quartier. Le dallage, les enduits, les fondations claire-voie et le plâtre en plâtre sont à préserver et à compléter

par parties. C'est là une restauration difficile mais indispensable. Outre les travaux entrepris à l'intérieur, il y aurait lieu de boucher quelques fissures qui apparaissent en façade.

Première également sous protection le fond de ruelle qui donne accès au monument.

(3) MOSQUÉE DE TATAR AL-HEGÂZIYAH (pl. II, 6).
à châfi' Iâliy al-Bâhiyah, effet al-Qasâsiyah.
N° 36 du Plan.

(Époque des Mamelouks baharites.)
761 H. — 1360 A. D. (XIV^e siècle).

Cette petite mosquée, d'une disposition originale, comprenant une cour entourée de laquelle sont disposés deux iwâns à un arc et un iwâm à parapet, offre un intérêt artistique, est un remarquable document archéologique. Les fragments de décors et de frises à inscriptions y sont nombreux. Quelques restaurations à la base du minaret ont été faites; il faut attendre la restauration de l'intérieur : encaustatisme des murs et réfection des turrasseaux, dépouillement et repose des dallages, fixation des éléments et décors; restauration des menuiseries et des plafonds, etc. À l'extérieur il faut déblayer ses abords immédiats envahis par les détritus, ainsi que la mosquée elle-même, restaurer les façades et l'exteriorisé côté de la coupole.

Dans la salle du tombeau, les enduits des murs et la coupole sont à restaurer; le tombeau lui-même est abandonné et couvert des marques de son usage de marche, complètement mis en pièces.

de restaurer la porte al-Bādiṣān⁽¹⁾ et celles de l'ancienne okelle d'al-Ghūrī⁽²⁾.

Certains détails qui frappent les visiteurs de goût attirent notre attention; ils peuvent faire condamner une œuvre de restauration. Les installations électriques faites sans souci du cadre, les hideuses lanternes pendues à des chaînes (Beilaas al-Gāchankir), les meubles de milieu sans art, placés à côté de minbars de grande valeur artistique, etc., forment des contrastes choquants, faciles à faire disparaître.

PARTIE CENTRALE DE LA VILLE.

QUARTIER DARB AL-AHMAR ET KHALIFA NOBD (PLATE N° 3).

Nous délimiterons succinctement cette partie centrale de la ville : au nord par les rues Mousky, Sikkat al-Qudida, Chanawâni et Darwâsa; à l'ouest, par châri⁽³⁾ al-Khalig et le quartier de Sayyeda Zeinab; au sud, par châri⁽⁴⁾ Muhammad Ali, Midâr al-Manchiyah et la Citadelle; à l'est par les anciens murs du Caire et les Cimetières.

Moins bien défendue que le quartier de Gamâliyah, cette partie importante de la ville est traversée par les boulevards nouvellement créés qui la

⁽¹⁾ sîr al-nisrâb (pl. IV, 4).
Sikkat al-Bâdiṣâna, — N° 53 du Plan.
(Epoque des Mamelouks circonspect.)
x^e siècle H. — xii^e siècle A. D.

⁽²⁾ contra al-sâdâs (pl. IV, 5).
N° 56 du Plan.
(Epoque, fin des Mamelouks circonspect.)
x^e siècle H. — xv^e siècle A. D.

Cette porte, située en plein centre des bazars, contribue par sa situation à l'attrait de ce quartier. Il passe sous ses voûtes un cortège incessant de touristes. Or, elle est en piteux état et menacée, par la chute prochaine de certains éléments, la sécurité des passants. En outre, au 1^{er} étage, les locaux en ruines servent de dépôts; il faut les dégager et les restaurer.

La restauration de cette porte et de ses abords est de toute urgence : voussoirs des pendents qui se détachent, réfection sur piedroits, remplacement des motifs décoratifs en médaillons, couronnement du portail à recouvrir, etc. Urgent.

L'un des plus curieux enfeufours du bazar. Le passage voûté sous lequel s'ouvrent les boutiques des marchands d'objets de cuivre, semi-débouché par un grand arc surmonté de deux étages, forment un ensemble à prendre sous une protection et à étudier en vue d'une restauration. La voûte d'arête du passage, construction ingénieuse de stalactites, doit être restaurée; elle est très enflammagée, les stalactites tombent, s'écaillent; des assises et des voûssures glissent. Au-dessus du grand arc, il y aurait lieu de reproduire les mosaïques de marbre dans les tympans, et aussi les maschrâfâya en encorbellement.

Une étude d'ensemble s'impose, avec zone de protection, sur les abords immédiats.

défoncent en des points essentiels pour nous. Une large et rectiligne trouée, aboutissant devant la mosquée d'al-Azhar, suivant un tracé parallèle au Mousky, transporte en plein centre un afflux nouveau, qui produira l'effet d'une bombe et fera craquer tout alentour. Déjà, au sud et derrière al-Azhar, les voitures se faufilent par les ruelles; avant même que les voies soient terminées, en visu le quartier est déjà envahi¹⁰; aujourd'hui un tramway consacre définitivement sa transformation.

Les groupes cointigés d'al-Ghouti¹¹, de Mohammad Bey Aboul-Zahab, de Qabilli, sont à découvert; ils sont cointurés de circuits automobiles qui les isolent et les menacent. Il est extrêmement urgent de sauver les abords d'al-Azhar par l'application d'une large zone de protection qui, (A) en outre, aura pour effet de limiter les débordements de la place en s'opposant à tout

¹⁰ Le sud est récent. M. Arthur Rhône nous dit (*Coup d'œil sur l'état du Caire*, p. 35):

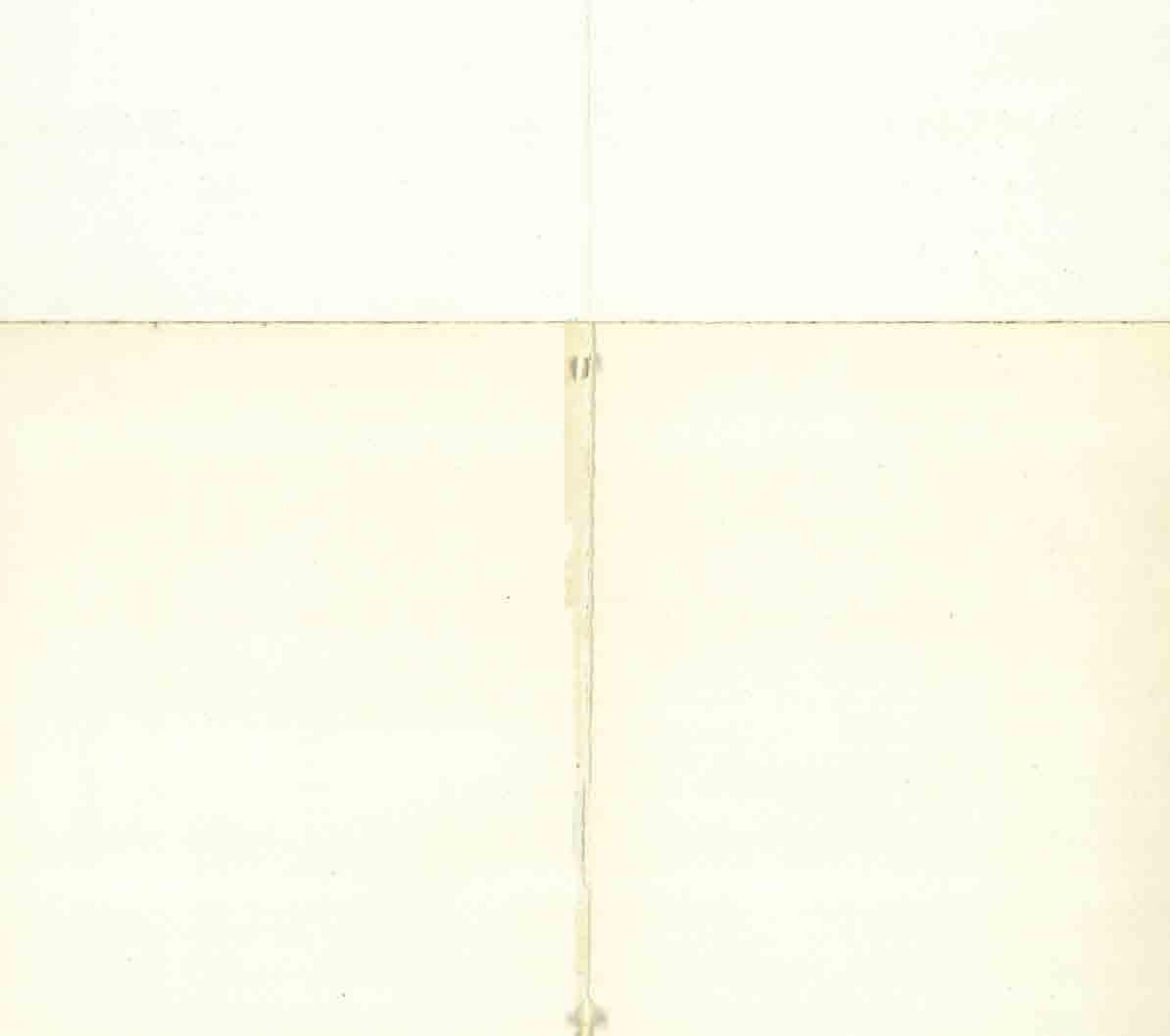
«La grande mosquée al-Azhar, la plus renommée, la plus peuplée des universités ou institutions musulmanes, reste seule intacte comme une île inviolable au milieu de cette tourmente de destruction qui fait rage autour d'elle, attendant, utilisant ici l'élegant abed ou circulement de Kait-hay, en la quelque innocente porte de quartier jusqu'à présentoubliée.»

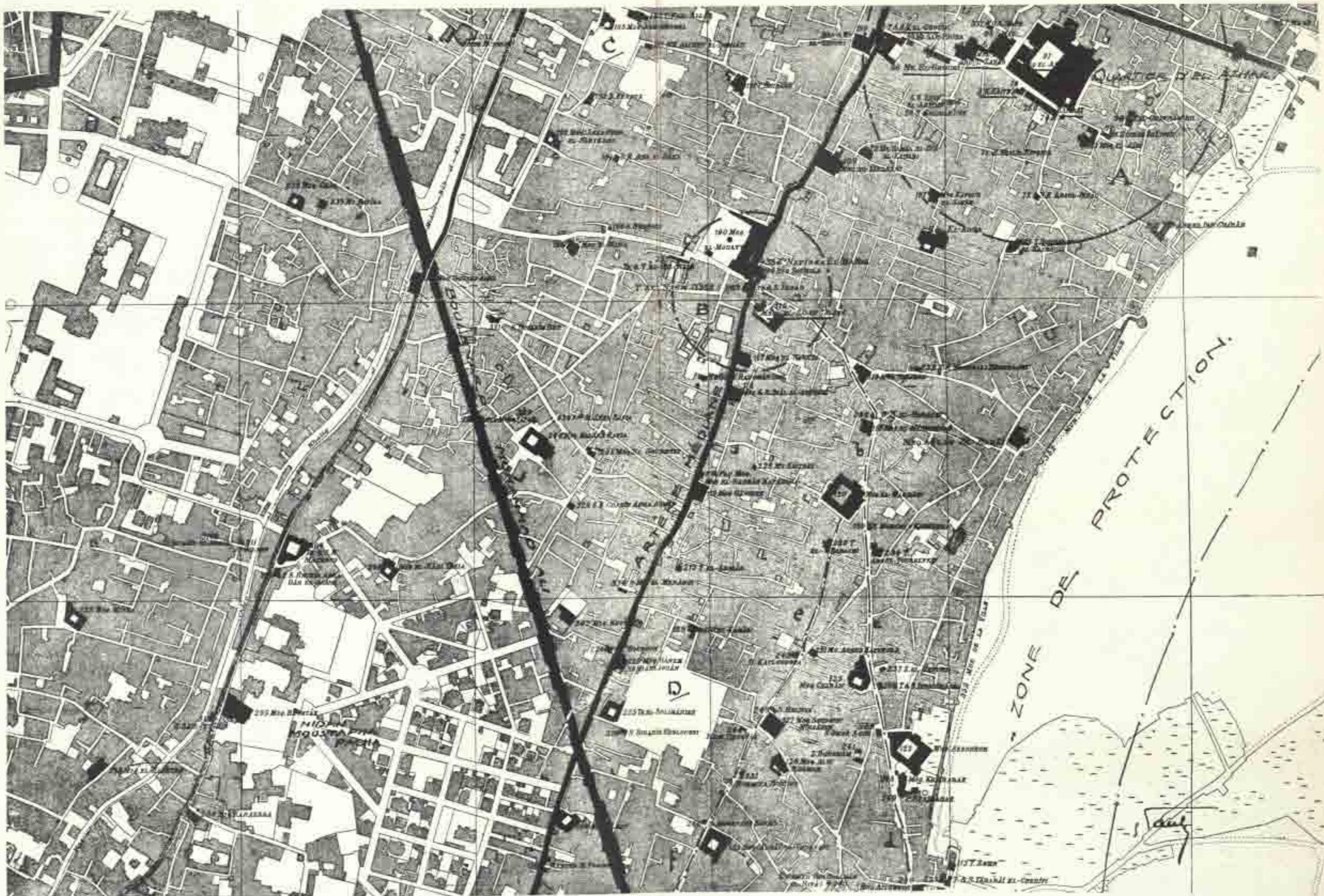
¹¹ *Coup d'œil sur l'état du Caire*, p. 21: «Les cointigés du Caire».

Ce quartier fut beaucoup moins au temps où le fut M. Arthur Rhône; il disait:

«Plus loin dans le basse Ghoutiyeh, je retrouve le tableau si admirable que forme la rue principale quand elle serpente parmi les alignements espacés de la mosquée et du tombeau du Sultan Mamdouh al-Ghouti (1607); mais le tableau a beaucoup souffert, par l'abatage des hautes maisons arabes qui lui donnaient un fond élégant paré de traits de lumière et par l'effet du jadis habité. A un dernier étage, dissous-nous, on arrivait tout à coup les superbes édifices d'al-Ghouti dressant à droite et à gauche de la rue leurs hautes façades couronnées de découpures tremblotantes comme les ar-

grettes de flammes qui s'élèvent au front des Génies et des Fées. Sur la droite, l'angle extrême de la façade du tombeau se projette en avant comme une tour sur un compact; à l'angle supérieur, sous les eaves et les toiles qui couvrent la rue, régne une élégante galerie d'arabesques d'où jaillit un goutteusement perpétuel de vint embâties, c'est l'école matricule. Au-dessous, est la fontaine publique; les femmes filiale, l'opusculo chargé d'un enfant, s'y accoustant gracieusement trois amoches avec une élégance inimitable et, passant leur bras nu, port d'un bracelet d'argent, à travers la grille de bronze enroulé, se retirent un gobelet plein d'eau vive. Dans cette ruelle étroite et haute comme le niveau d'une cathédrale, point de bruits discordants ni grossiers, point de résonnances de pavé éclatant; la foulée en baluchon glisse doucement sur le sol battu, épandant dans les airs le bourdonnement de ses mille voix que se retrouvent les grandes murs et la voûte de la rue transparente comme une treille d'Italie. Ce que nous faisons en 1865 n'est plus vrai... l'école et la fontaine ont été abandonnées, et le tombeau du sultan mamdouh se transforme en une bibliothèque publique.





¹ Partie centrale de la ville de Caïro. — Quartiers Dour el-Aimar et Alzâta (mais

élargissement nouveau de ruelles, enfin réglementera le trafic des voitures.

Un autre point de la ville, également névralgique, est le carrefour de Bâb Zouwaila, où aboutit la voie élargie qui vient de Bâb al-Khalq, qu'on voudrait voir se fixer là, laissant indemne l'entrée des rues Qassabat Radmân et Darb al-Ahmar (voir Note sur Mosquée d'as-Sâlih Tâlibî). Il devient urgent de définir au plus vite les limites de cette place (B).

Quelques grands terrains vagues sont à surveiller, mieux encore, à organiser, car ils peuvent rapidement devenir des centres populaires, déterminer un rayonnement inévitable de rues, et entraîner la défiguration d'un vieux quartier. Leur utilisation en jardins publics ou, à défaut, en cités-jardins paraît intéressante; ces jardins assainiraient le milieu. Sont dans ce cas les grands terrains situés à l'est de châri' al-Khalq (C) et autour desquels nous trouvons l'intéressante mosquée d'Assanbogha, le sabil de Ali Bey ad-Domâti, le tombeau de Fadî Allah et les ruines de la maison de Mohammad ibn Souweidân. C'est encore celui du vaste lot situé derrière la mosquée de Gâzem al-Bahlâoniâ et Takiyyat as-Sonheimâniyyah (D). Voici l'occasion d'aménager deux places, des parcs ou des cités-jardins, dont on entrevoyait immédiatement l'attrait et l'utilité dans une agglomération très dense (ces terrains ont été affectés, depuis, à l'extension des bâtiments de l'Université d'al-Azhar).

La succession de rues qui commencent à Bâb Zouwaila, pour aboutir à la Citadelle (et aux Darb al-Ahmar, Bâb al-Wazîr, al-Mahgar), est à classer en première urgence ainsi que, de part et d'autre, une zone de largeur variable¹¹.

¹¹ Cette rue est décrite par Rhôné (*Les visites du Caire: Coup d'œil sur l'art du Caire*, p. 50):

« La rue qui descend de la Citadelle à Bâb as-Zouwaila (porte de la cité des Fatimites) s'est emmagasiné sous intérêt, et si les mosquées importantes qui la bordent sont bien délabrées, du moins n'a-t-on pas cherché encore à les restaurer. À droite, en descendant, il y a le groupe abritant les mosquées de Kaghâïd et de Al-Sankar dont la première, ainsi que d'autres édifices du Caire, a été dessinée par M. Mauss, architecte français, en un temps où l'on n'avait

pas à déplorer les dégradations qui ont mutilé les monuments et change l'aspect des sites.

« Au bout de cette rue qui conserve encore de remarquables mosquées des xv^e, xv^e et xm^e siècles, Sultan Châban, Emîs El-Masâni, Kâjîmâs et Salîh Thâlibî, on aperçoit, flanquée de ses tours qui surmontent des minarets du xv^e siècle, la porte de Zewâïdet, ancienne limite des Fatimites au x^e siècle. Cette majestueuse entrée, bientôt débordée par les maisons de Kahîrah, est, depuis le moyen âge, au milieu de la ville et forme un des tableaux les plus saisissants qui lui restent; le laissera-t-on subsister? »

Elles desservent, par leurs sinuosités nombreuses, aux perspectives variées, de nombreux monuments qui comptent parmi les plus rares (mosquée de Qadjmâs, d'al-Miboudâr, d'al-Mâlikî, de Châbâb, d'Aqsoanqour) (*a, b, c, d*).

S'embranchant sur cette artère, à hauteur de la mosquée d'al-Mardâni (*h, e, f*), une autre voie plus étroite, mais de grand caractère et déjà mutilée, est à protéger d'urgence; elle passe par les mosquées Soudâoun Mirzâdah (127) et Oidjâ al-Yousoufi (131).

Le triangle, limité par ces deux voies et Midân al-Manchiyyah, est à prendre d'un bloc sous une zone de protection. Il participe, par sa base, vue du Midân al-Manchiyyah, à gauche de la Citadelle, au remarquable panorama qui forme le fond de l'immense place. La grande mosquée du sultan Hassan complète à gauche ce décor d'un grand développement, qui doit être préservé intégralement¹¹ (voir plan n° 4).

La grande artère médiane, qui part de la mosquée de Bârbâ al-Achraf pour aboutir au boulevard Mohammad Ali qu'elle traverse ensuite, est à sauvegarder dans sa totalité. Le carrefour de Bâb Zouwâla doit être étudié en lui-même, avec les amorcees des rues Qassabat Radouâne et Darb al-Ahmar. Coupe à peu près en son milieu par ces rues, le quartier est à surveiller, principalement dans sa partie Est. Vers l'ouest, le Midân Moustapha Pacha Fâdil pousse son réseau d'avenues rayonnantes jusqu'au boulevard Mohammad Ali et au Khalig; il faut s'afforcer de fixer leur parcours sur ces dernières limites.

Du côté des anciens murs du Caire, une large zone de protection maintiendra les aspects de la ville, vue des Cimetières, si toutefois la physionomie de ce quartier est sauvee par une réglementation sévère qui limitera la hauteur des immeubles nouveaux.

Parmi les travaux à exécuter dans les monuments, nous attirons l'attention sur les édifices suivants :

¹¹ M. Arthur Jhûboé marquait quelque inquiétude au sujet de cette place (*Coup d'œil sur l'état du Caire*, p. 26).

« Voici ce que nous portions dire en 1865 :

« La place de l'Hommeïl a grand air, silencieuse comme elle l'est entre les masses imposantes de la Citadelle, de la grande mosquée de Hassan et de plusieurs autres qui l'entourent; mais le-

lai a été au contraire pas longtemps sa physionomie! Il fut à craindre que d'en peu d'années au siège et inégale surface, où s'étagent si bien les groupes de tellâr, que ces antiques chemins tracés par le passage des charrois ne soient nivelés, puis transformés en espaces pavés avec grilles et réverbères de fonte. » La prédiction s'est réalisée.

1^e Des chantiers sont en cours : façade et intérieur du Maristan d'al-Mouayyad dont les murs sont consolidés; Bāb Mandiq as-Sidibār; Bain d'al-Mouayyad; mosquée d'as-Sālik Tālāyī¹¹. Nous insistons particulièrement sur la nécessité de grouper sur un programme d'ensemble préconçu et bien mis au point, les éléments de restauration de la mosquée d'as-Sālik Tālāyī dont la direction des travaux passe successivement en plusieurs mains (voir note sur Sālik Tālāyī). Un fort crédit affecté à ce projet permettrait¹² de mener de front la remise en état des diverses parties de ce rare monument. De plus, l'étude du carrefour, comprenant l'achèvement du sabil-kouttab de Fārig, pourrait être poursuivie en même temps. Pour le chantier du Bain d'al-Mouayyad, si l'on ne veut pas voir s'éterniser ces travaux, il importe de limiter les recherches ainsi que les consolidations, déblayer les ruines pour ensuite évacuer les lieux.

2^e Devant la mosquée al-Azhar et sur ses abords, une étude d'ensemble engloberaît la succession des bâtiments suivants : Maqād al-Ghūrī¹³, maison

¹¹ mosquée *as-sālik tālāyī* (pl. IV, n°).

à Qasīhat Imdawād. — N° 466 du Plan.
(Epoque fatimite.)

555 H. = 1160 A.D. (xi^e siècle).

Avec ce monument, nous nous trouvons en présence du cas le plus délicat à examiner.

Des restaurations successives, dont la dernière, celle de M. Patriota, ont rendu incertaine, jettant l'obscénité sur le résultat probable de ces travaux. Ayant étudié plusieurs fois la direction, ce chantier ne semble pas s'orienter vers un plan général suivi avec méthode. Comment va-t-on traiter les portiques sur cour? L'escalier construit en grande sous M. Patriota va-t-il demeurer? La façade qui regarde Bāb Zawwāfia ne peut rester en équilibre; il faudrait rendre vraisemblable cette plate-forme, prévue, pour un portique. Un projet complémentaire indispensable, fixant le total de la restauration, enfreint avec les étapes de travaux successifs. Au dommage, dans la partie ancienne, des consolidations seraient encore utiles.

Ce manuscrit, qui est archéologiquement

des plus précieux, ne peut rester indéfiniment à l'état de chantier en cours. Il serait préférable de consacrer un crédit important à cette restauration et la mener en grand. La façade sur Bāb Zawwāfia ne peut absolument pas demeurer dans l'état où l'a laissé le départ de M. Patriota. Il faut l'étudier en même temps que l'aménagement de la place (voie n° sur sabil Fārig ibn Bāqīqah).

Le Bureau des Monuments envisage en ce moment les travaux ci-dessous :

1^e Bouquins sur la façade sud, en soutènement;

2^e Consolidation et reprise des fondations du portique sud, pour sa reconstitution ultérieure;

3^e Travaux de fondation en recherche sous l'escalier sud.

¹² nāṣirī, fātimī et abidī-sarrāj

ne servent qu'à rien (pl. V, n° 5).

à chābīt al-Talāyī et chābīt al-Ghūrī.

N° 66, 67 du Plan.

(Epoque des Manoleunks circassiens.)

968-970 H. = 1553-1563 A.D. (xi^e siècle).

de Saïd Pacha⁷⁰, Wekâlat al-Ghôûrî⁷¹ et, en retour, Wekâlat Qâtbâî⁷²:

Une sorte de protection est à prévoir du côté de la voirie nouvelle.

Les bâtiments sont occupés par une bibliothèque relevant du Ministère des Waqfs.

Sur la façade faisant face à la mosquée, une sorte de protection urgente n'est à faire. Façade au retour : reprendre le socle par parties et les fissures aux bâtimens des portes et fenêtres ; reconstituer, en couronnement, les murs, d'après les modèles existants ; le décor est à renouveler autour des extrêmes de fenêtres. A l'intérieur, une telle réparation n'est à faire.

Auquel, le plafond a été repêché, mais le sol pourrait être rebâti complètement.

Dans la cour, consolider les murs existants et les pourvoir tout autour de la cour.

70. MANSÂT RÂQQA (pl. V, 7).
à châî al-Tâdîs. — N° 65 du Plan.
(Epoque. fin des Mamoulous circassiens.)

71. siècle A. D.

Cette maison aux étages à rebords, en amoncellement, prolonge les bâtiments d'al-Ghôûrî, en retour. Elle est extrêmement délabrée ; il faut la restaurer dans son gros œuvre, puis au bâtimen, reconstituer ou restaurer les fermures en machrûbiyah ; refaire les enduits. A l'intérieur, l'escalier tourment tombe en ruine. Les pièces du rez-de-chaussée vides, peuvent être rendues habitables, ainsi que celles des étages, qui sont actuellement dans un état lamentable.

La restauration de cette maison est indispensable au bon aspect des façades du groupe d'al-Ghôûrî en retour.

Des mesures de protection sont urgentes, le terrain étant complètement débâillé devant ces façades.

72. WEKÂLAT AL-QÂTBÂÎ.
au bâtimen au niveau,
à châî al-Tâdîs. — N° 64 du Plan.
x siècle H.

Cette construction représente l'une des rares okelles connues qui nous soit parvenue au complet. Elle est malheureusement, à part le facade, en très mauvais état.

Il serait intéressant, lorsque sera achevée la procédure d'expropriation, de repousser la consolidation et restauration du rez-de-chaussée sur court avec ses arcatures à arcs brisés et moulurés. Les étages et leurs machrûbiyahs pourraient être discrètement repris. Il est indispensable d'obtenir que soit débâillé le sol de la cour, envahi par les inondations et les décombres.

Le passage souterrain est en assez bon état, mais la facade qui s'étend de part et d'autre du rempart-pont exige un gros travail de restauration : mosaïqueries, dévers et menuiseries à machrûbiyah. Il faudra cependant l'entreprendre lorsque l'expropriation sera chose faite.

73. MANSÂT RÂQQA, COURS ET SAIDI-QÂTBÂÎ
à châî al-Tâdîs (pl. V, 3), à châî al-Azhar.
(Epoque des Mamoulous circassiens.)

Niveau du Plan :

- 74 (Abrevoi) 876-900 H. — 1472-96 A. D.
75 (Okelle) 882. H. — 1477 A. D.
76 (Sabil-kouttab) 876-900 H. — 1472-1496 A. D.

Ce groupe, situé à châî al-Azhar, se développe vis-à-vis de la facade sud-ouest de la mosquée al-Azhar, agrémentant les abords du monument d'une série de compositions décoratives ou monumetales du plus grand intérêt. Le partie central occupé par l'okelle, a subi de gros dommages, tout l'arrière-plan est en ruine ; il n's'agit pas que le corps principal, en bâtimen, dans sa partie basse et moyenne. A sa droite se trouve le sabil-kouttab, l'un des plus beaux modèles de ce genre, heureusement bien conservé et, à gauche, après le passage d'une rue qui limite l'okelle, l'abreuvoir qu'une épicerie a envahi.

enfin, les corps de bâtiment du bloc d'Aboul Zahab¹⁷⁾ ouvrant sur la place d'Al-Azhar et qui sont très mutilés. L'établissement de la place et des voies y aboutissant ont placé ces monuments dans une situation critique qu'il faut faire cesser au plus vite.

3^e Autour d'un terrain vague cité plus haut, les ruines s'annoncent; l'ancienne maison de Mohammad ibn Souweidân, entre autres, laisse apparaître ses plafonds sans protection. Il faut prendre une décision à ce sujet.

4^e L'angle de la mosquée de Barshâï et son mur vu du Mousky, sont d'un déplorable effet sur ce carrefour très parcouru.

5^e La plus grande partie des sabil-koutâbs, ainsi qu'il a été signalé dans les considérations générales, sont à nettoyer et restaurer; leur rôle est important dans la physionomie de ce quartier.

Au regard de l'état de tout de la façade de la mosquée al-Azhar, cet ensemble vicieux et abandonné produit, par contraste, une impression lamentable.

A notre avis, une étude complète de restauration doit être engagée, qui concernera tout au moins les effets sur la partie centrale de l'okelle (limitation des ruines en hauteur, réfection des maçonneries, reconstitution des menuiseries à machrabiyyah; à l'intérieur, déblaiements, réfection de la voûte du passage, etc.). (Depuis cette étude nous avons pu obtenir que la restauration de cet ensemble soit comprise dans le programme d'extinction de l'Université d'al-Azhar; l'okelle restaurée servira de bibliothèque universitaire.)

Les portails du sabil-koutâb et de l'okelle sont des éléments de première choix dont il faut sortir l'effet.

Étudier aussi le rattachement de ce bloc aux immobiliers voisins qui soutiennent par elâ' al-Tâdîl et groupe d'al-Ghôrî, qu'il conviendrait de maintenir en harmonie. Il ne faut pas perdre vue que l'arcère qui commence à la mosquée d'al-Ghôrî et se poursuit au-delà de la mosquée d'al-'Aimî, est à placer sous une

voie de protection. Ils envoient sur un court parcours, l'okelle d'al-Ghôrî, l'ensemble de Mohammad Bey Aboul-Zahab, la mosquée al-Azhar, la série des bâtiments de Qâtilâï et la mosquée al-'Aimî.

¹⁷⁾ GRDCE DE LA MOSQUÉE, L'OKELLE ET LE SABIL
DE SOUWEIDÂN SUR AL-AZHAR (pl. VI, a).
à midi d'al-Azhar. — N° 62, qf. 251 du Plan.

Okelle et Mathâkh, 2^e siècle H.

Sabil et abreuvoir. 1188 H. Mosquée, 1187 H.

Ce rôle est très important; il ouvre par trois façades plus intéressantes les uns que les autres. Sa situation devant la grande mosquée al-Azhar, depuis la création du grand dégagement, le met particulièrement en danger. Sur elâ' al-Tâdîl et elâ' al-Azhar il paraît être inopposable; il n'en est pas de même du côté de l'okelle où est plus délabré; je signale à l'attention des démolisseurs. C'est pourquoi, nous demandons que cette face nord soit restaurée dans son caractère (ses machrabiyyahs notamment) et placée au plus vite sous une protection de zone.

Du côté du sabil et de l'abreuvoir: réparations partielles et déblaiement.

Sans qu'il y ait ici urgence, nous rappelons combien il serait intéressant d'aborder l'aménagement de la grande cour et des iwâns de la mosquée d'al-Mouayyad.

PARTIE SUD DE LA VILLE.

QUARTIERS KHALIFAH ET EST DE SAYEDA ZAINAB (PLAN N° 4).

Trois centres principaux, d'un intérêt considérable, conditionnent la physionomie de ces quartiers : Midân al-Manchiyyah et les édifices qui l'entourent, la mosquée d'Ibn Toulloûn et ses abords, la Citadelle.

Une impression de grandeur se dégage à l'extrême du boulevard Mohamad Ali, des mosquées du sultan Hassan et d'ar-Rifa'i, au delà desquelles on atteint Midân al-Manchiyyah, très vaste esplanade agrémentée de jardins, d'où le regard embrasse le spectacle grandiose d'une série de monuments commençant à la mosquée du sultan Hassan, à l'ouest, pour se terminer au sud-est, avec les derniers contreforts de la Citadelle. La verdure joue dans cet ensemble un rôle qu'il convient de lui garder, voire même d'augmenter, en remplaçant par des jardins les vides qui se créent derrière la mosquée de Qanbâî et d'ar-Rifa'i, par la destruction systématique des vieilles maisons. Cette grande place est unique au Caire; il faut en défendre les aspects à tout prix, et d'abord la classer, puis surveiller particulièrement (puisque dans la partie ouest et sud-ouest le mal est fait) le quartier qui pousse une avancée par ses mosquées al-Mahmoudiyyah et Qanbâî.

Sur son monticule, la grande mosquée d'Ibn Toulloûn et ses abords attirent l'attention du monde savant et des voyageurs. Un projet général de sauvegarde et d'aménagement semble devoir être mis au point au plus tôt. Il compléterait les grands projets en cours qui donnent une légitime inquiétude aux amis du Caire. Le dégagement du pourtour de la mosquée, entreprise en elle-même acceptable, doit être conduit avec circonspection. Entre le tout et le rien il y a un milieu raisonnable. A vouloir abattre sans discernement tout alentour, à seule fin d'obtenir des voies rectilignes, ou l'aspect intégral des murs, on se heurte à des problèmes épouvantables. Toute l'enceinte de la mosquée

¹⁰ La question du dégagement du pourtour de la mosquée d'Ibn Toulloûn a donné lieu à des

discussions animées, au sein du Comité de Conservation des Monuments de l'Art arabe, pen-

n'offre pas, vu de l'extérieur, un grand intérêt artistique ou monumental, et en maintenant des îlots de constructions aux endroits utiles, des effets plus variés et beaucoup mieux adaptés à ce vieux quartier eussent satisfait l'harmonie générale. Les voies n'auraient pas été aussi géométriquement tracées, peut-être : c'était un avantage, car nous ne sommes pas dans la ville nouvelle.

Le Comité de Conservation a fort bien senti que la modeste entrée de l'enceinte, par le passage couvert de la maison d'al-Guiridliyyah, serait ridicule sans son cadre qui l'explique et justifie ses proportions. Mais cette bâtie a été si largement rognée de part et d'autre de l'accès que le Comité se trouve aujourd'hui en présence d'un problème délicat. Nous sommes, en effet, assuré que l'amputation de nouvelles parties sur le bloc conservé, déjà si réduit, amènerait à accepter la disparition de sa totalité, car l'impression de verrou qui en résultera ne serait supportable pour personne, pas même pour les plus convaincus de la nécessité de maintenir ce passage. A notre avis, une seule solution s'impose : non seulement il faut maintenir autour de la maison d'al-Guiridliyyah ce qui subsiste encore, mais encore compléter le tout par des arrangements neufs qui lui donneront une silhouette et sur ses façades un aspect acceptable. Le crédit employé à détruire pourrait être employé à des reconstructions partielles ; le rattachement, d'une part aux jardins et, d'autre part aux murs sud, se ferait aisément.

Les aspects extérieurs de la Citadelle sont assez faciles à défendre ; la hauteur et la construction des murs d'enceinte sont de sûrs garants. Une zone de protection limitant les hauteurs des maisons, dans les parties où les immeubles s'accroient aux murailles, suffirait à nous rassurer. Il n'en est pas de même de l'intérieur, envahi par les casernements. Il faut sauvegarder par un classement général l'esplanade sur laquelle se groupent la mosquée de Mohammad Ali, le Palais des Bijoux, l'ancien Hôtel des Monnaies et la mosquée de Mohammad un-Nâsir ibn Qalaoun. Ce dernier monument, document rare pour l'archéologie musulmane, est particulièrement en danger.

Quelques voies principales sont à prendre sous une protection générale ; ce sont :

dans les années 1919 et 1920, à la veille d'un rapport fourni par nous. Malgré les réserves faites par certains membres, la majorité se dé-

cide pour le dégagement, abstraction faite de la maison d'al-Guiridliyyah (avril 1920), malgrée pour des discussions futures.

1^e L'artère médiane qui traverse toute la ville et passe, après avoir croisé le Boulevard Mohammad Ali, devant la mosquée Almás, le tombeau de Hassan Sadaqa, pour aboutir, au sud de la ville, au tombeau de Chagarut ad-Dorr (*a, b, c*).

2^e La voie qui prend à la mosquée d'al-Ghoūri, près de Midān al-Manchiyyah et passe au sud de la mosquée d'Ibn Touħouān (chārī' Darb al-Hosr, etc.) (*d, e, f*).

3^e La grande voir qui commence à Midān al-Manchiyyah, à la mosquée de Qanhāt al-Mohammadi et aboutit à la mosquée du Ladjin (chārī' al-Khouḍirī, chārī' as-Salīha, chārī' Chaikhoun) (*g, h, i*).

Des zones de profondeur variables pourraient accompagner ce classement de rues.

En ce qui concerne les monuments, en toute première urgence nous signalons les mesures à prendre pour sauver les vestiges de la mosquée de Mohammad an-Nāṣir, à la Citédelle. Un chantier était en cours, qui fut suspendu par suite d'un procès avec l'entrepreneur : cet état de choses ne devrait pas empêcher de poursuivre (en prenant toutes garanties par contrat) des travaux de consolidation et de déblaiement qui sont de toute première nécessité¹⁰.

Le Palais Yachbak, non loin de la mosquée du sultan Hassan, est un groupement considérable de ruines dont on peut tirer un parti, tout en les gomflasant¹¹. Un plan d'ensemble d'aménagement, qui comprendrait un

¹⁰ MOSQUÉE ET ROMAÎNE AL-NĀSIR
(pl. VI, *b, c*), à la Citédelle.
N° 163 du Plan.
718-735 H. — 1318-1335 A. D.
(Époque des Mamelouks bebarites.)

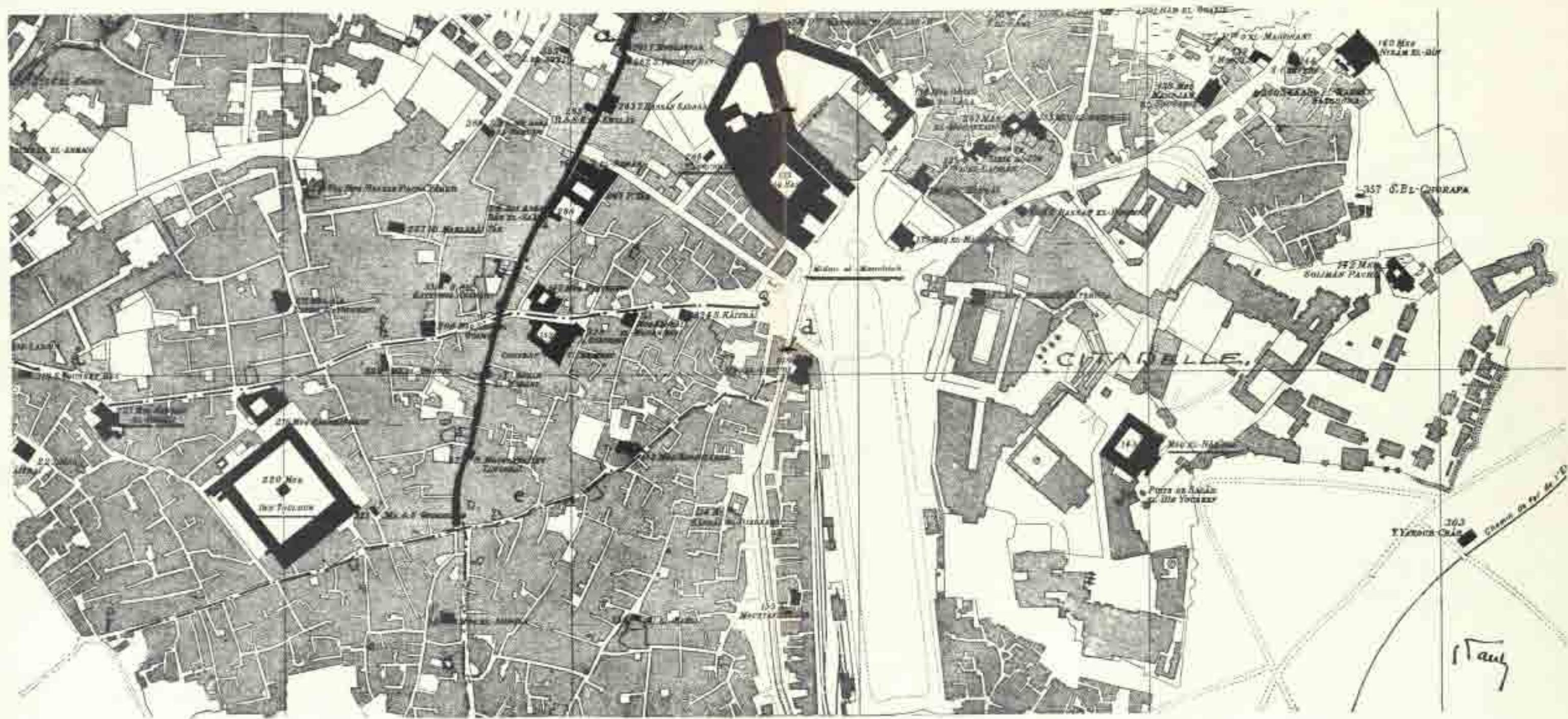
Depuis longtemps abandonnée, cette mosquée est un élément d'une grande importance archéologique disparaître peu à peu. C'est malheureux qu'il subsiste encore des piliers, ceux-ci au détriment.

Malgré la pression en cours exercée contre l'entrepreneur, ne pourrait-on pas reprendre ce chantier ? Il faut ordre que coûte ce qu'il coûte de ses vestiges, les sauvegarder, les rendre accessibles.

¹¹ PALAIS DE SCHARAF.
appelé aussi PALAIS BARBARA.
à chārī' al-Muzaffar. — N° 166 du Plan.
(Époque des Mamelouks bebarites.)
738 H. — 1337 A. D.

Des consolidations ont été faites sur les vestiges de ce Palais important. La partie monumentale, les grilles actuelles ont été préservées du démantèlement. Il importe maintenant de tirer parti de cet ensemble, en dégagant ses abords que l'on pourrait aménager en jardin, et de trouver une affectation quelconque à ces immenses bâtimens.

Une étude s'impose en vue de fixer les détails d'aménagement général, de restauration et de reconstitution partielle si l'y a lieu.



large emploi de jardins, en face du mur rigide de la mosquée du sultan Hassan, serait à conseiller.

Les restaurations de la mosquée et du couvent de Cheikhoun¹¹ sont à entreprendre en même temps; leur intérêt artistique et archéologique nous impose de les remettre en état, en poursuivant l'œuvre de restauration déjà réalisée antérieurement.

Les travaux de la mosquée d'Ibn Touloûn, dans laquelle on a entrepris de ramener au niveau ancien le sol de l'enceinte (*ziyada*) et la reconstitution de l'ancien plafond, sont à mener activement. Nous croyons qu'il serait préférable de remettre en discussion la reconstruction de l'ancienne nef sur cour, disparue, qui pose un problème délicat pour l'aspect général de la mosquée, sans qu'il soit bien démontré l'utilité d'un tel projet (voir note sur Ibn Touloûn).

Enfin, à la mosquée de Sanger al-Gâouli¹² un travail de réfection est en

mosquée de l'île des croisés,
couverte au centre par une coupole (pl. VII, r).
mosquée de l'île des croisés,
à chêne et à Sallie.
(Epoque des Mamelouks Ismâïlistes.)
Nombr. de Plaq.
167 (Mosquée) 750 H. — 1350 A. D.
168 (Courtois) 756 H. — 1355 A. D.
835 (Abreuvoir) — —

Un chantier de longue haleine est à ouvrir pour la remise en état de la mosquée et du couvent qui se font vis-à-vis. Si leurs fondations sont par leur portail très appauvries, leurs dispositions intérieures démontables leur confèrent un intérêt particulier.

Dans les deux monuments des reprises plus ou moins importantes, aux murs, aux plafonds en bois, aux voûtes, sont nécessaires, des réfections aux dallages, aux menuiseries, aux vitraux, etc.

Un crédit important soulit à affecter à la rénovation en état de ces monuments, sur lesquels des réparations partielles ont été faites mais par trop succinées.

Un conservatoire scrupuleusement abreuvoir, surmonté d'un étage à machabbiyyah en encorbellement, d'un heureux effet. Le carrefour de chât' Cheykhoun auquel il ajoute faitout de ses façades est à prendre sous une mante de protection. En cette bute état, est aisé pour se disposer de tristes.

mosquée d'âne au rebord (pl. VII, r).
à Qalat al-Kabîh. — N° 200 du Plan.
863-865 H. — 876-879 A. D.

Des travaux ont été entrepris sur ce monument, certains sont en cours. Les fouilles pourvues entre le mur d'entrée et celui de la mosquée ont fait apparaître le niveau ancien du sol, dégagéant les marches d'un perron demi-circulaire. Pour être sur-tout supérieur à établir sur le pourtour un sol zandieh qui peut entraîner à des reprises en sort-entre, un empreint à des différences de niveau sans utilité.

C'est la question à étudier. (Cette question a été résolue depuis par le rétablissement du niveau de l'enceinte (*ziyada*), donc sa totalité.)

caus; c'est là l'occasion de rendre présentable ce monument qui, indépendamment des restaurations, aurait besoin d'un sérieux travail de déblaiement à l'intérieur de ses murs^{10).}

LES CIMETIÈRES¹¹⁾

Il n'est guère de visite à l'ancienne ville du Caire qui ne se termine par une promenade aux tombeaux, vers le soir. Et dans les souvenirs souvent confus que les touristes recueillent au cours de leur séjour en Égypte, celui des cimetières demeure vivace. Le pur dessin des nombreuses coupole et des minarets se silhouettant sur le désert, l'atmosphère de silence qui les enveloppe, laissent une impression ineffacable. Les archéologues y trouvent en des œuvres de premier ordre, un complément d'éléments architecturaux apparte-

La reconstitution de la nef du grand iwan rétablirait le plus exact original de la cour centrale, tout en complétant l'ensemble de la mosquée. À l'heure il ne manque plus, on sait que cette nef. Il faut cependant admettre que l'aspect général du salas en seraient changés, surtout si le dôme qui entourait les armées existantes n'était pas retourné sur cette nouvelle baie. À notre avis, si les artisans capables de faire face à l'important et difficile travail d'ornementation, tout dans la nef que sur cour, ne se pourraient trouver, il rendrait moins utile une telle entreprise.

La reprise des planches hauts et des terrasses est une nécessité; elle mettra à l'abri le gros œuvre et les ornementations intérieures, définitivement. (La réfection du plafond du grand iwan est terminée, celle des portiques, ouest, sud et nord sont en cours).

En ce qui concerne le portail qui s'ouvre à côté de la maison d'al-Saïnâliyyah, son aspect ressemble à une ruse indigne après la disparition de cette demeure. Nous insistons pour que le bloc qui la défend soit intégralement maintenu, ainsi que nous l'avons développé au prélim.

¹⁰⁾ mosquée de Sakkâr al-Houz (pl. VIII, e),

à Qafâl al-Kâlib. — N° 221 du Plan,

(époque des Mamelouks bahrâites.)

703 H. = 1303-1305 A. D. (xx^e siècle).

Un chantier est ouvert avec le programme ci-dessous :

1^e Réparation du dallage de la madrasa;

2^e Réparation des clôtures ajoutées à grande distance flanquées;

3^e Reprise par parties des murs de façade.

La réfection des clôtures ajoutées au portique intérieur est d'une entreprise délicate, on voit que la réparation de ces mosaïques, d'une valeur décorative unique, ne peut être assurée à un artisan de second ordre. Nous insistons pour que ce travail soit suivi avec une grande vigilance.

Dans la cour, qui a conservé quelques éléments d'écriture, décoration et d'ornementation, un enclosissement considérable de clôtures interdit l'accès et protège sur les visiteurs un effet pénible; un nettoyage et enlèvement de gravats seraient indispensable.

¹¹⁾ Note communiquée à S. E. le Gouverneur du Caire au sujet de la défense du cimetière sol. en juillet 1936.

nant à différentes époques de l'histoire musulmane. Il y a donc un intérêt considérable à la conservation des mausolées, au maintien de leur cadre et de l'ambiance particulière de ces cimetières, faite de silence, de recueillement et de sérénité. Le caractère total de ces lieux vénérables, particulièrement goûté et apprécié des nombreux visiteurs de l'Egypte, ne saurait être sauvegardé sans une action combinée de défense des monuments et des sites.

Or, d'un premier examen général, il ressort que l'aspect exceptionnel de ces cimetières est en voie de transformation. Une population bruyante, et en quelques points nombreuse, s'abrite à l'ombre des mausolées dont elle trouble le repos. Des agglomérations, jusqu'ici localisées, tendent actuellement à se développer d'une façon certaine et inquiétante. Sans être prophète, on peut dire que prochainement ces cimetières deviendront des villages et des bourgs. Par un malchanceux privilège, ce sont les édifices les plus remarquables qui sont particulièrement choisis. Sur leurs abords, des constructeurs n'hésitent pas à élever des bâties dont les étages forment écran; l'étonnement du visiteur est indicible à constater combien grand est le sans-gêne de l'habitant à l'égard de monuments qui appartiennent au patrimoine national.

Au Cimetière de l'Est, la mosquée funéraire de Qâlibâï est maintenant le centre d'un quartier qui s'organise parmi les ruines qui l'accompagnent. Des constructions à étages s'élèvent et se pressent autour du Bab', de l'abreuvoir, du moqâd de Qâlibâï et du tombeau de Gâlchani, et les dissimulent. Vers le nord-est un immeuble important et élevé a irrémédiablement gâté ce site et attiré un surcroît de population. Et ceci n'est rien si l'on considère qu'au Cimetière de l'Imâm achi-Châfi'i, un bourg s'est constitué, qui occupe tous les vides laissés autour des tombeaux, et nous déplorons que le mal y est à peu près sans remède.

Il est de toute urgence d'éviter à tout prix, et par tous les moyens possibles, la formation de groupements d'habitants et de commerçants susceptibles de former le centre d'une agglomération, sur le terrain même des cimetières historiques.

Certes, il n'est pas opportun et guère réalisable d'exiger l'évacuation des habitations dans certains cimetières, mais il est souhaitable que des catégories soient établies, pour faciliter l'application des mesures variées qu'il conviendrait d'adopter, suivant les principaux cas qui nous occupent.

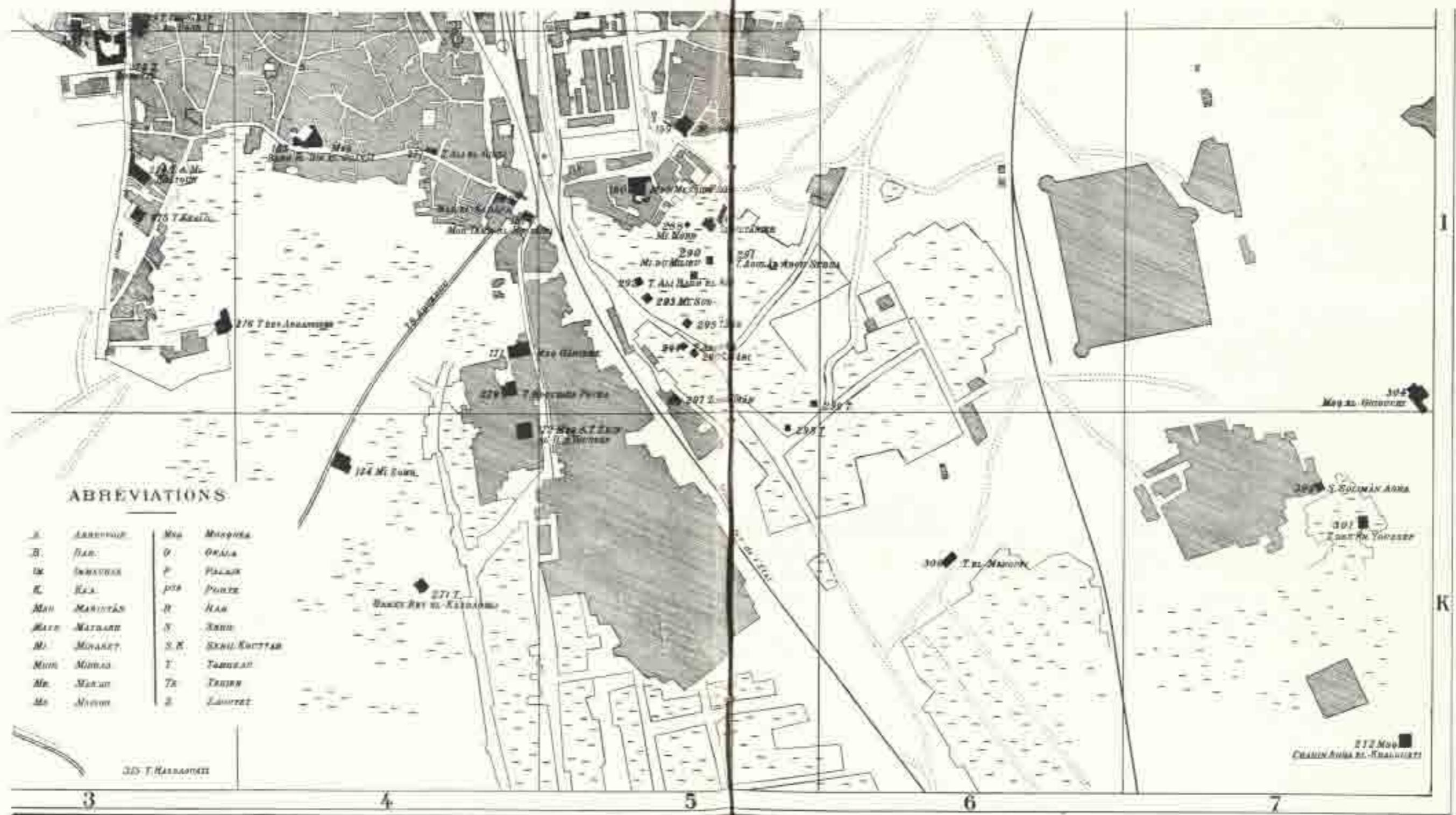
Exammons le problème posé par le Cimetière de l'Est (voir plan n° 6) :

Les tombes de ce cimetière se groupent suivant une bande très allongée qui se dirige Nord-Est, Sud-Ouest. L'extrême Nord-Est, avec le tombeau de Qanson et les mosquées funéraires d'Emir Kebir, d'Inâl et de Barqoûq a conservé son cadre et son atmosphère de silence et de solitude. Vers le Sud-Ouest, le groupe de la mosquée, du rab' et dépendances de Barsîhi al-Achraf, est menacé d'envalissement par le débordement du quartier qui s'est installé au centre même du cimetière, parmi les vestiges et autour de la mosquée funéraire du sultan Qâithâï. Le respect du lieu se retrouve autour des tombeaux de Khaouand Tolbâï et Khaouamil Om Anôk, pour être à nouveau troublé vers l'ouest, en direction de la ville.

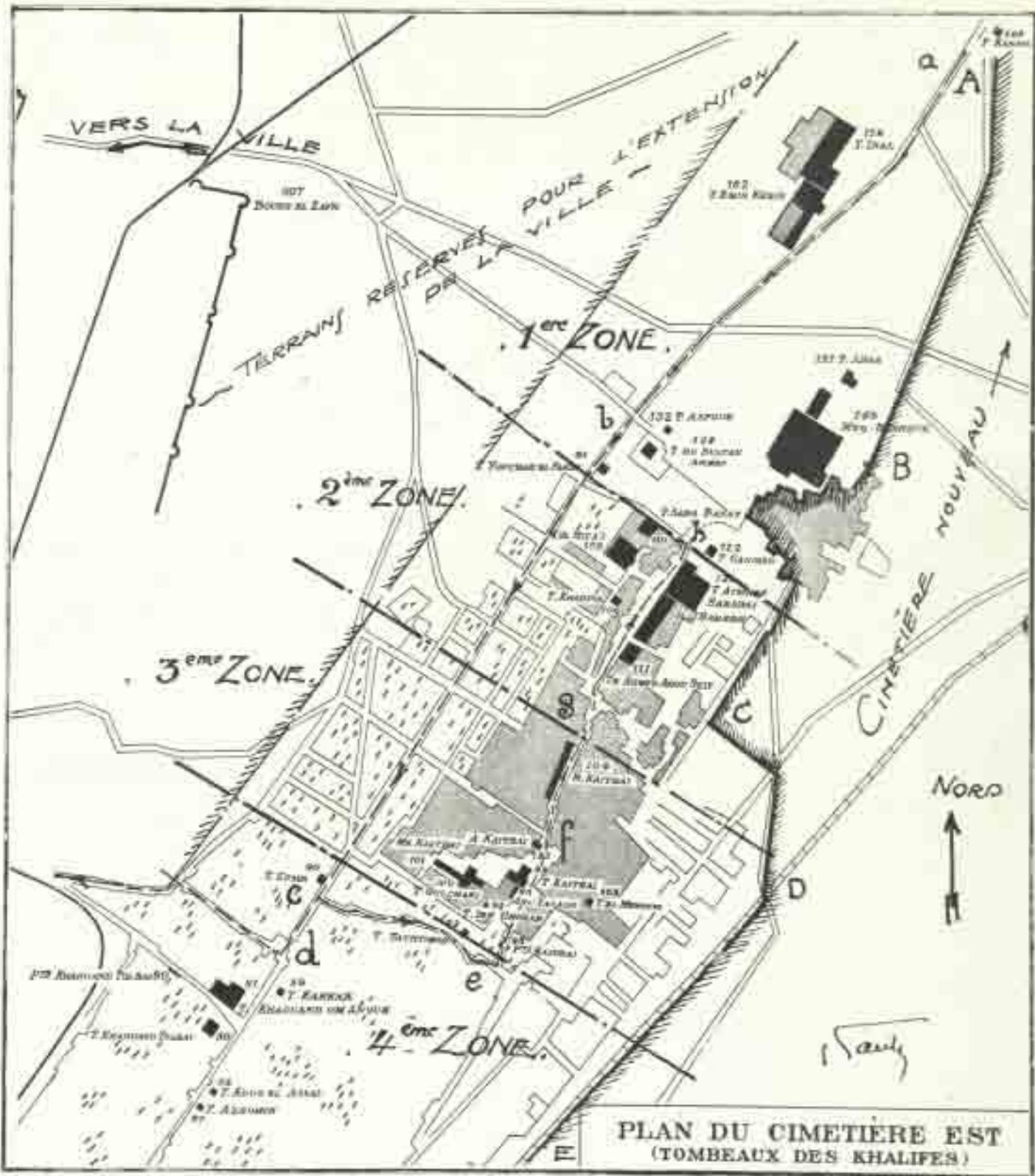
Nous pouvons distinguer assez aisément plusieurs zones menacées à des degrés divers, et dont les limites pourraient être fixées comme suit :

1^e *Première zone* : de l'extrême Nord-Est du cimetière, depuis le tombeau de Qanson au Nord-Est (167) jusqu'à ceux de Gâmîbek et Sabî Banâï au Sud-Ouest (110), dans laquelle des mesures d'interdiction absolue d'habiter peuvent être prises dès à présent, afin de maintenir autour des ensembles d'Inâl, de l'Emir Kebir, d'Anas et de Barqoûq l'aspect désertique actuel. Et ceci, sans porter préjudice à quiconque, l'endroit étant jusqu'à présent à peu près inhabité, en tout cas dans sa partie la plus intéressante. En ce qui concerne les limites à donner aux terrains consentis pour le cimetière nouveau, situé au-dessus et à l'est de la mosquée de Barqoûq, elles pourraient être fixées suivant la ligne A, B du plan. Un peu plus bas le petit village qui se rapproche en B, C, D ne devrait pas sortir, à l'ouest, de cet alignement. Son débordement possible, orienté vers la ligne de chemin de fer à l'est, serait sans inconvenient, surtout avec l'obligation de ne pas élever un étage sur B, C.

2^e *Deuxième zone* : commençant vers le Nord-Est, aux tombeaux, rab' et dépendances de Barsîhi al-Achraf (171) et allant jusqu'au Rab' de Qâithâï (104). Dans ce quartier, et afin de renforcer petit à petit l'extension des habitations débordant du centre de Qâithâï, une réglementation qui limiterait le droit d'habiter aux seuls occupants, sans développement possible des propriétés, ni en surface ni en hauteur (avec obligation de réduire certains abus), arrêterait le mal, et permettrait ultérieurement de le faire disparaître.



Plan du Temple Sud.



Plan du Cimetière de l'Est, avec indication des zones prévues pour sa délimitation.



Plan d'aménagement de l'arrondissement de l'Est, dressé par le Gouvernement du Caire,
d'après les indications portées au plan n° 6.

3^e Troisième zone: le centre de cette zone serait la place précédant la mosquée funéraire de Qātbāt (99) allant du Bab au nord-est, jusqu'à la porte de Qātbāt (93) au sud-est. Ici a pris pied une petite agglomération qui envoie ailleurs ses antennes, et constitue le foyer même du danger. Une placette offre ses côtes à la convoitise des propriétaires; des rues où le commerce a installé ses boutiques débouchent sur elle. Il est urgent de bloquer cet embryon de bourg, qui étoufferait sous peu (comme à l'Imām ach-Chāfi') les monuments de rare qualité groupés sur cet emplacement, et chercherait à se développer le long de la voie médiane qui se dirige vers la mosquée Barqūq.

Pour cela il faut de toute nécessité réglementer le droit d'habiter, l'extension de la propriété en surface et en hauteur, limiter la zone de nos *edificandi* qui devra être aussi vaste que possible. Dans cette zone, le plus simple serait d'interdire absolument toute nouvelle construction, et d'obliger les propriétaires à ne pas faire de surélévation; de plus, certains immeubles trop hauts près de la mosquée de Qātbāt pourraient être redimis.

Cette troisième zone est à étudier en première urgence.

4^e Quatrième zone: Elle s'étend au Sud-Ouest du centre de Qātbāt pour laquelle une réglementation identique à celle proposée pour la deuxième zone serait appliquée.

Le service chargé du gardiennage des cimetières pourrait surveiller l'application des règlements. La présence constante de gardiens maintiendrait l'observation des dits règlements.

La grande voie d'accès de ces cimetières historiques pourrait partir perpendiculairement de la grande voie partant de l'Hôpital français, passant par les réservoirs, le tombeau de Qansou et aboutissant à la voie du chemin de fer à l'ouest. Cette voie longerait en *a, b, c, d* l'agglomération et rejoindrait le Mousky en tournant au tombeau Khāmūd. Une voie secondaire non élargie et non macadamisée pourrait traverser le quartier central en *e, f, g, h*⁽¹⁾.

(1) Le Gouverneur du Caire, S. E. Selky pacha, a fait dresser un plan d'aménagement du cimetière de l'Etat, en 1930, en appliquant les grosses lignes des dispositions proposées *Balduw, t. XXXI.*

ci-dessus (plan n° 7). Ce plan a été mis en exécution; des barrières, tant pour l'aménagement des rues que pour le balisement des parties neuves, ont été construites avec diligence.

Avec le Cimetière de l'Imām achi-Chāfi'i, nous touchons au point limite où le cimetière perd sa destination et devient bourg. C'est pour éviter aux cimetières de l'Est et des Mamelouks¹⁰ d'être un jour submergés dans les mêmes conditions, que nous insistons sur l'urgence des mesures de précaution à prendre. Dans la situation actuelle, il ne peut être possible ici que d'assurer une protection aux monuments et à leurs abords immédiats. Les tombeaux d'achi-Chāfi'i, de Abdallah ad-Dakrouri, la mosquée al-Leiss, le tombeau de Yahia achi-Chābihi, etc., sont enveloppés de toutes parts, soit par des habitations, soit par des parties de cimetière. Nous devons cependant nous préoccuper de défendre leurs abords immédiats, et veiller au dégagement de leurs silhouettes.

En ce qui concerne les monuments eux-mêmes, dans la majorité des cas, le programme de conservation des mosquées funéraires dans les cimetières, ou des mausolées, n'est pas comparable à celui des monuments de la ville. Ici, le temps a opéré son travail implacable de désagrégation; les matériaux, enlevés par des constructeurs débrionnards, ont souvent quitté les cimetières, pour servir à l'édification de nouvelles bâties. A côté de restaurations s'appliquant à des mausolées vénérés et entretenus, ou à des éléments importants pour l'histoire de l'architecture, à peu près intacts, de nombreux travaux de consolidation, des déblaiements, formeront la principale catégorie de chantiers à organiser (les mosquées d'Emir Kebir, d'Ināl, de Barqūq, au Cimetière Est, par exemple). Il ne peut être question, en effet, de rétablir certaines de ces mosquées funéraires dans leur état ancien, ce serait un travail de Romains et, par ailleurs, parfaitement inutile. Mais, il nous serait précieux de pouvoir parcourir aisément, après déblaiement, des ensembles comme celui de Barsbāl al-Achraf, dont le rab' est encombré de ses ruines; le Rab' de Qāitbāi; les abords du Maq'ad de Qāitbāi et de la mosquée funéraire de Gulehāni, etc., au Cimetière Est. L'accès de nombreux mausolées, d'un intérêt évident, est défendu par une infranchissable barrière de matériaux.

Un chantier est en cours à la grande mosquée funéraire de Barqūq. L'état de ce monument est tel qu'il nécessite en de nombreux points des consolidations et des restaurations. Plus urgente que le rétablissement de l'ancien dallage, qui sera intervenir dans cette cour vénérable un élément neuf sans

¹⁰ Voir plan n° 5 — plan du Cimetière sud.

évidente utilité; la réfection des murs et des voûtes, celle des minaret, des dallages, des mausolées, des escaliers donnant accès aux terrasses, s'impose plus particulièrement.

LE VIEUX-CAIRE ET LES MONUMENTS COPTES.

Au Vieux-Caire, avec le Qasr achi-Cham' et les monuments qu'il renferme, le Nilomètre et les jardins environnements, la mosquée de 'Amr ibn al-Ass, le Nil enfin, qui impose à tout ce quartier son atmosphère, nous touchons à un problème délicat de défense de sites, de quartiers et de monuments. Un cas particulier se présente : les ouvrages coptes. L'Archéologue, qui passionnent les étapes parcourues par l'art musulman en Égypte, ne peut distraire de ses recherches les documents rares et précieux laissés par les siècles où fleurirent les arts coptes, parallèlement aux productions dites musulmanes. Que ce soit pour déterminer les premiers balbutiements de l'art chrétien, ou encore pour dénombrer les matériaux qui formèrent à ses débuts l'art musulman, l'ancien art copte nous impose l'ensemble de ses monuments, de ses bois et pierres sculptées, de ses fresques. L'attention du monde savant européen et égyptien (une section d'art copte existe au Musée du Louvre) est fixée sur l'ensemble des pièces rassemblées dans les musées et dans les églises, en particulier sur les œuvres du V^e au VIII^e siècle de l'ère chrétienne, et de la grande période fatimite des X^e et XI^e siècles. Ces documents, connus et catalogués, ont acquis une place de choix dans la nomenclature des objets d'art. Ainsi, il est hors de doute que les pièces, patiemment recherchées et réunies avec goût par S. E. Simaika pacha, apportent une contribution certaine au patrimoine artistique de l'Égypte et du monde; bien plus, ce musée a acquis, avec l'intérêt grandissant qui s'attache aux arts coptes, une valeur commerciale très grande, accrue chaque jour. Par ailleurs, le tourisme a inscrit dans son programme de visites aux curiosités du Caire, une promenade au Qasr achi-Cham', proche de la mosquée de 'Amr. Autour de ces églises d'un caractère original, inattendu pour le visiteur, se constitue insensiblement une réputation de rareté et d'exceptionnel qui exerce une attraction irrésistible. Nous ne devons pas l'ignorer. Ces raisons justifient la large parenthèse qu'il faut ouvrir pour la conservation

des églises qui sont souvent, en elles-mêmes, de véritables musées. Quant au rattachement aux musées nationaux, du Musée de Mon'allaq, dont la valeur est aujourd'hui incontestable, nous estimons que le Gouvernement égyptien ne doit pas rester indifférent à l'occasion qui s'offre, d'enrichir encore d'un joyau supplémentaire le patrimoine archéologique et artistique de l'Égypte, l'une des merveilles du monde (plan n° 8)⁽¹⁾.

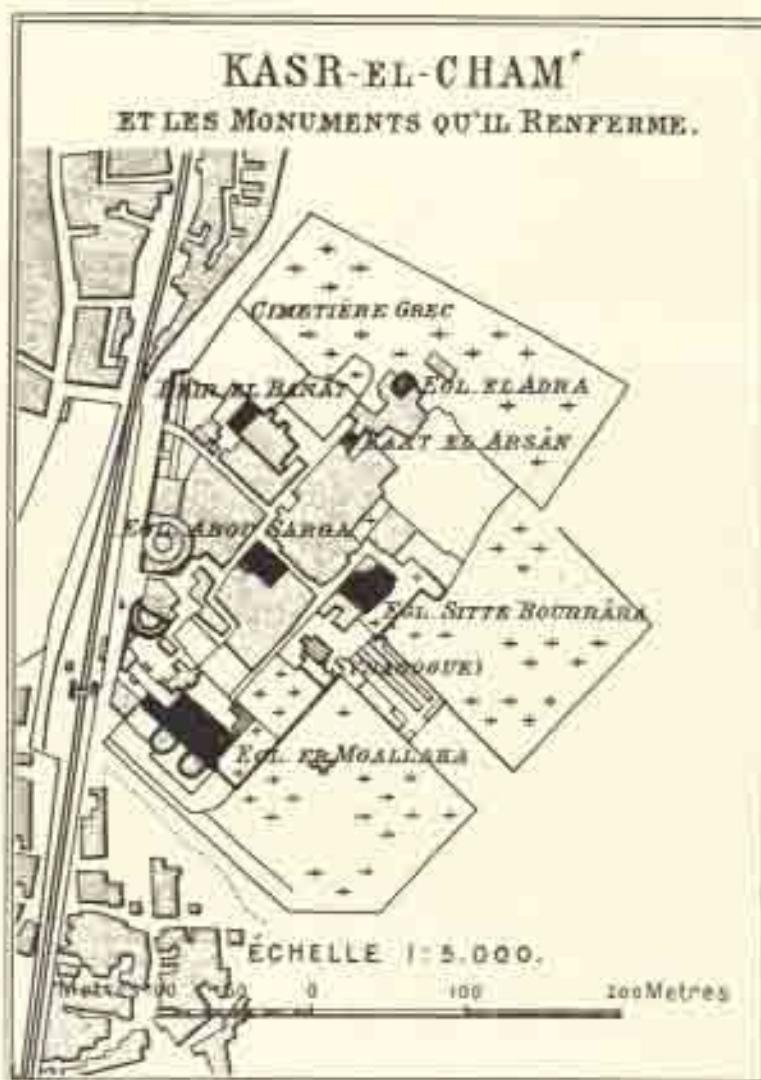
La majorité de ces églises, de dimensions modestes, sont conçues d'après l'ancien plan basilical romain; mais sur ce canevas classique, l'arrangement particulier du décor des absides laisse planer une confuse mais forte originalité: l'archéologue pressent que s'ouvre devant lui un recueil précieux où il démèlera peut-être des problèmes historiques laissés jusqu'à ce jour dans le mystère. Le Vieux-Caire perdrat, si ces reliquaires disparaissaient un jour, une large part de son intérêt. Ils sont liés aujourd'hui au sort de ce vieux quartier qui leur forme un cadre et assure leur conservation.

La mosquée de 'Amr ibn al-'Ass, qui fit l'objet d'un concours en vue de sa reconstitution⁽²⁾, occupe une place considérable dans l'histoire de l'art musulman. Sa date de fondation la signale à l'attention des archéologues et, à tort ou à raison, ses murs, d'une ancienneté relative, ont acquis un caractère sacré. Le monde savant a accueilli en bloc ce monument, successivement détruit et reconstruit, en tout ou en partie, à des époques diverses; les artistes en ont fixé la physionomie. C'est dire que pour les fouilles qui pourraient y être faites, il importe de se soucier de la surveillance exercée par les spécialistes qui, non seulement craignent toujours un attentat, mais encore se passionnent pour les découvertes nouvelles. Étant donné l'histoire complexe de cette mosquée, les recherches, qui devraient surtout procéder par sondages localisés, ne sont susceptibles de donner des fruits qu'après une préparation longuement pré-méditée; encore restons-nous sceptiques quant à leurs résultats. Ces sondages discrets doivent respecter les vieux murs; des travaux faits sans ménagements pourraient inquiéter leur stabilité. Quoi qu'il en soit, cette

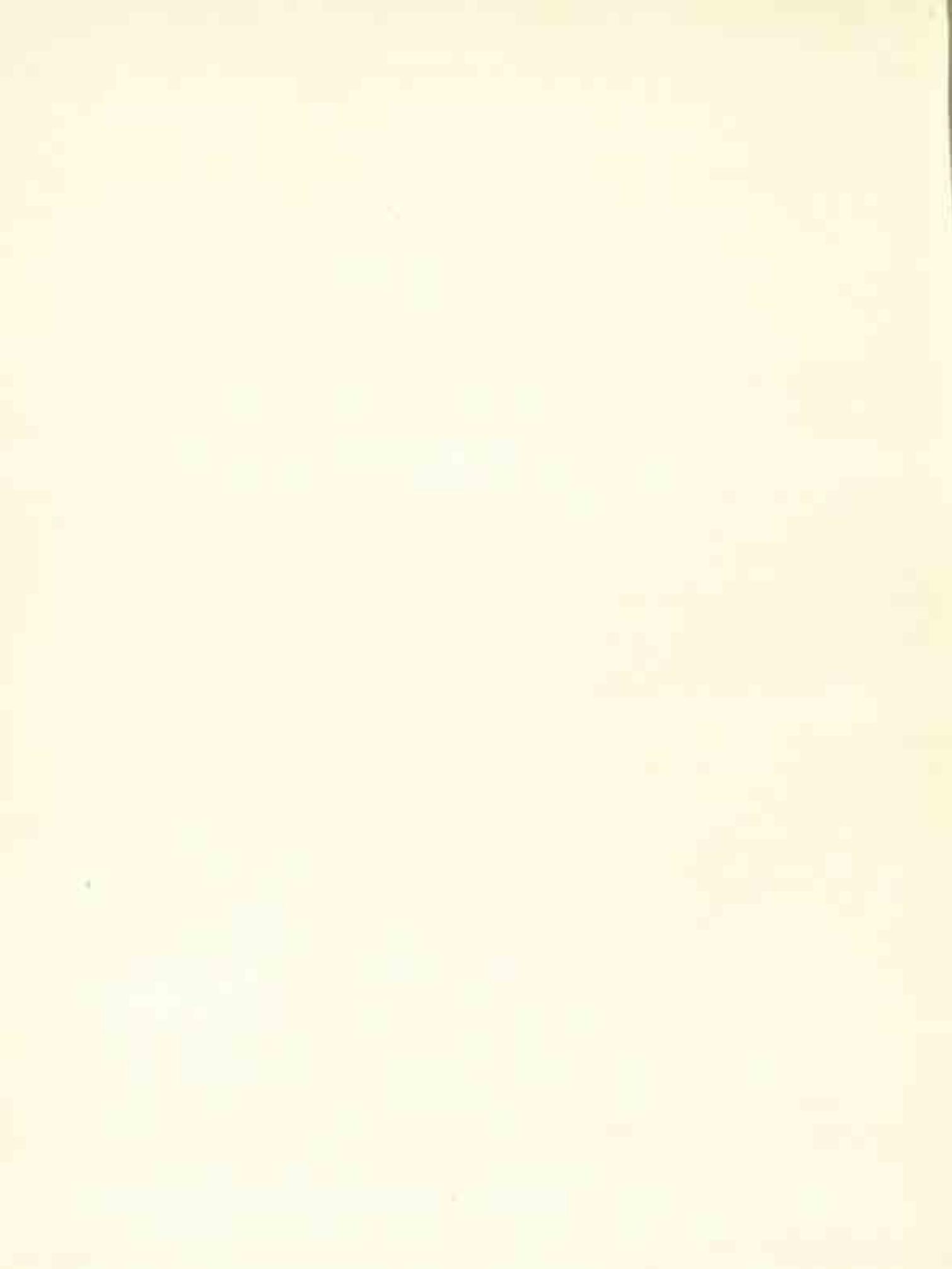
⁽¹⁾ Ce rattachement est aujourd'hui réalisé.

⁽²⁾ Une étude communiquée et précisée des vestiges de ce monument a été faite en 1936 par le capitaine Greewell pour le programme du «projet de reconstruction de la mosquée

d'Amour, au Caire, au temps de sa plus grande splendeur». Le projet, très atténué dans ses intentions, n'eut jamais, lorsqu'il fut esquissé, les proportions du monde réel. Il n'a comporté, fort heureusement, aucune réalisation.



Plan du Kasr el-Cham' et des monuments qu'il renferme.



mosquée est visitée par un public nombreux et nous devons en maintenir le caractère actuel et le cadre.

Le Nilomètre de Rôdah tient, par son programme particulier et son âge, ainsi que la mosquée de 'Amr, une situation prépondérante dans la nomenclature des premiers monuments musulmans. Sa restauration s'impose, elle est délicate, et nous devons lancer ici l'intérêt passionné que lui porte Kamel Bey Ghâlib, Inspecteur général des Irrigations de la Haute-Égypte, qui cherche la meilleure combinaison technique pour prolonger l'existence de cet édifice. L'importance de ce travail de restauration ne doit pas passer inaperçue : une collaboration constante, technique, doit obligatoirement être assurée entre les services intéressés et le Comité de Conservation des Monuments de l'Art arabe.

Ainsi, autour de la mosquée de Amr, du Nilomètre et des Monuments coptes, nous voyons tout un quartier aux rues pittoresques et variées; des jardins, des sites sur lesquels un manieux de défense doit être jeté. Des mesures graduées, comparables à celles qui furent proposées pour la ville ancienne du Caire, pourraient être imposées, et poursuivre l'heureuse initiative prise par le Service des Travaux publics pour l'aménagement, après expropriation, des jardins entourant le Nilomètre. Ces jardins, rendus accessibles au public et surveillés, constituerait l'une des attractions les plus séduisantes du Caire.

Un ancien quartier, celui de Bonâq, visité par nous en détail, recèle en un groupement ramassé de rues et de petites places, des mosquées, des vestiges de minarets, et surtout un nombre important d'okelles vastes et voûtées, construites en pierre. Ce centre ne ressemble à aucun autre point de la ville, il a son histoire, ses particularités. Nous croyons devoir insister pour qu'une étude de conservation soit faite en vue de maintenir à ses ruelles leur caractère, et obliger les propriétaires à sauvegarder les vestiges d'okelles nombreuses, qui abritent des marchandises, servent de docks.

CONCLUSION.

Après la lecture de cette étude qui, nous le répétons, n'a d'autre prétention que de fixer un plan général de travail et de signaler les points essentiels à défendre, des questions se posent naturellement.

Peut-on prétendre mettre en œuvre un plan général de conservation sur les bases exposées plus haut, sans léser considérablement les intérêts particuliers, dresser par cela-même contre soi l'opinion publique, enfin encourir le risque d'une opposition systématique de la part de l'administration chargée de son application? Par ailleurs, une action de ce genre ne sous-entend-elle pas l'affection d'un crédit considérable, tant pour la constitution d'un plan que pour répondre aux conséquences possibles de son application?

En premier lieu, ne perdons pas de vue que le monde entier considère comme un incomparable musée le territoire égyptien; nous voyons en effet défiler chaque année un nombre considérable de savants, d'artistes et de touristes. Que ce soit pour le maintien d'un renom qu'il doit aux monuments de son passé ou pour les profits que le pays tire de cette réputation, lesquels sont énormes, la nécessité d'une action conservatrice est indéniable. Si l'opinion publique égyptienne était pénétrée de cette vérité élémentaire, elle serait mieux préparée à accepter des mesures qu'elle peut considérer, à tort, comme très dangereuses pour ses intérêts privés. Quelques concessions faites à l'intérêt général, sur l'esthétique d'une façade ou la hauteur d'un immeuble ne sont pas, à tout prendre, si difficiles à consentir, et le bénéfice que le pays peut en retirer, mis en regard de ces petits inconvénients, fait lourdement pencher la balance. Au point de vue administratif, loin d'être une complication pour les services, nous prétendons qu'une vue nette des réglementations précises sur la conservation rendra toujours la réalisation des problèmes plus facile, car elle supprime l'hésitation des directions sur des questions qui ne leur sont pas toujours très familières, parfois même complètement étrangères. Quant aux crédits nécessaires à un travail général de restauration et de défense de la ville, nous pensons que rien ne se réalise en un jour, et que le fait d'avoir prévu n'implique pas que tout doit être entrepris en même temps; il y a des degrés dans l'urgence⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Comme suit à ce rapport, fausse au 1^{er} janvier 1919, j'ai cru devoir adresser la lettre ci-dessous à S.E. le Ministre des Warâs, afin d'obtenir la réunion d'une commission extraordinaire, qualifiée pour dégager une doctrine de défense et un plan d'action conservatrice pour l'ancienne ville du Caire.

Le Caire, le 25 avril 1919.

« Des entretiens divers avec des personnes qualifiées, au sujet de la défense de l'ancienne ville, nous ont révélé combien celle-ci présente de difficultés, soulevé d'objections nombreuses dont il ne faut n'en parfois ni le bien-fondé ni l'intérêt. Bien plus, en condamnant sur ces consi-

Sous l'impulsion éclairée de SA MAJESTÉ LE ROI FOUDÉ I^e, l'Égypte prend un essor remarquable. Sous cette active et bienfaisante action qui encourage l'évolution des arts, ceux-ci manifestent une vie nouvelle qui exprime

défenses générales, on inclinait volontiers vers le pessimisme et, si l'on n'y prenait garde, convaincu de la vanité de toute tentative, laissant aller les choses, nous abandonneriez tout effort dans le sens de la conservation. Nous assisterions ainsi les bêtes envahies, la conscience nait, à la destruction par étapes successives de l'atmosphère. Cairo, féidément pessimiste.

Rien, nous dit-on, ne peut arrêter le progrès. La mode est aux grandes villes traversées de larges avenues, aux vastes immeubles confortables. L'hypothèque, l'électricité, le luxe-être, sont devenus le mot d'ordre; même chose de la société ne doit être soumise à leurs biens. Certains pensent que la seule concession réalisable qu'il soit raisonnable de faire au passé artistique et pittoresque d'une ville est de conserver ses monuments, en les isolant par des rues et des places, ou en les enveloppant de jardins; ils concourent ainsi à la beauté d'une ville nouvelle, née en partie sur les ruines de l'ancienne. Ainsi se confie le respect de nos vestiges et l'affection qu'ont à l'invincible puissance de modernisme et du confort, qui anime une ville en pleine évolution. Et puis, ne paraît-il pas évident que la circonscription d'une cité en plein cœur d'une ville-ville. Ce grand obstacle réclame impérativement des renouvellements et des extensions, pour répondre aux nécessités des étudiants modernes. Il faut des salles de cours, des laboratoires; le nombre des étudiants s'accroissant chaque année. Malgré toutes les aménagements, un inévitable débordement leur échappe tout autour, car il faudra des logements nombreux pour les étudiants et leurs familles. Peut-on les aménager autrement qu'avec des dispositions et

un lieu-dit nouveau? Ne voyez-vous pas que ce foyer, continuellement alimenté par le large voie d'accès qui vient de l'ouest, échappe comme une bombe dans ce quartier d'al-Azhar, faisant tout exploser? Et même, si votre désir de conserver à tout prix vos portes à établir une protection générale sur un quartier moins menacé, pourrez-vous faire face à ces locataires insécurisés, ou même les petits propriétaires, à entretenir leurs maisons à grands frais, car vous ne devrez pas sans dissimuler que tous les propriétaires fortunés, et même simplement aisés, déserteront rapidement ces quartiers sans confort, irrésistiblement attirés par les immobiliers actuels. Il est à peu près acquis que le tiers de la propriété dans l'ancienne ville appartient aux Wakfs privés. Pouvez-vous abattre de cette institution la création d'une cause de réserve pour l'entretien ou la restauration des vieilles demeures, soit-il par les Wakfs une opération productive? Alors il vous faudra faire d'entretien, assurer à l'égale lenteur de ces rues et carrefours clés aux amateurs de sensations artistiques. Ne convient-il pas mieux d'organiser toutes ces destructions inévitables, prévoir le temps, se débarrasser d'un fait sentimentalisme, et disposer harmonieusement sur un plan d'ensemble l'aménagement des édifices anciens, bien garantir désormais de toute atteinte des urbanités futures? N'est-il pas plus sage, en somme, de faire modestement et avec tous les aménagements, ce qui se connaît au peu plus tard, mais inexorablement, et peut-être sans respect aucun? Ces arguments ne sont pas à dédaigner; ils posent en tout ces les dimensions du problème dans leur complexité.

Nous sommes suffisamment convaincus qu'il est bien difficile de s'accorder sur la voie

éloquemment l'orientation du pays vers tout ce qui conditionne, ce qu'il est convenu d'appeler « le progrès ». Parallèlement, le respect et la sauvegarde des œuvres des siècles révolus, témoins d'époques de splendeur, consacraient définitivement la réputation d'attachement aux Beaux-Arts que l'Égypte, animée par Son Noble Souverain, a acquise auprès de ses amis dans le monde.

En PAUL.

des destructions et que la solution qui réduirait tout effort à l'isolement des monuments classés équivaudrait à la disparition de la plupart, du moins peut-être de ces derniers. Nous concevions assez mal la conservation de petits monuments faits pour leur milieu, perchés dans le vide des places et des voies spacieuses, exceptés d'immeubles d'aspect nouveau. Ainsi, s'il était parfaitement démontré, après examen, qu'il faille abandonner l'espoir de sauver la vieille ville en tout ou en partie, nous aurions aussi à déplorer la perte d'un grand nombre de monuments dans un avenir peut-être assez proche, car les vagues d'assaut sont près. C'est dire que ce sujet brûlant et difficile de la conservation de l'ancienne ville doit être abordé au plus tôt, en lui donnant toute l'ampleur qu'il mérite. Par ailleurs, étant donnée la complexité du problème, il est de toute nécessité de rendre pratique une collaboration entre les Bureaux de l'Union et du Comité de Conservation des Monuments de l'Art arabe, en élaborant une doctrine générale de défense. Une commission composée de membres appartenant à ces deux groupes ne pourrait-elle, en toute liberté, faire une discussion sur cette question ? Cette conférence préliminaire n'aurait présentement d'autre but que de faire la lumière sur quelques points essentiels. Nous nous permettons de rappeler certains d'entre eux :

(1) Reconnaît-on aux mêmes quartiers un intérêt archéologique, artistique et historique

et veut-on, malgré la complexité du problème, tenir leur sauvegarde en tout ou en partie ?

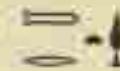
(2) Admet-on que la conservation de monuments classés est liée en grande partie à celle de l'ancienne ville ; ou tout au contraire, veut-on chercher le moyen de garder à certains monuments leur cadre de rues et de cours ?

(3) Le grand danger pour l'ancienne ville étant fait, ayant tout, de la pénétration en elle d'un réseau de grandes voies, ainsi que de la création de centres nouveaux d'immeubles, ne serait-il pas possible d'aménager le plus général d'extension de la ville du Caire, de façon à décompacter la vieille ville, pour éviter la nécessité, après un accroissement de population, de créer des places et voies nouvelles ? Toute tentative, par exemple, pour reporter un délit du Khalig, à l'ouest, les développements de quartiers neufs nous paraît désirable.

(4) Les mesures de grande voirie, appliquées pour la ville en général, ne seraient-elles pas les lois que nous nous proposons pour la protection des aspects de l'ancienne ville. Ne pourrait-on empêcher ces lois par un additif même adapté (tracé de voies, alignements,等等, etc.) ?

Fait au Caire, le 26 avril 1929.

Les conclusions énumérées à la fin de cette lettre furent adoptées par le Comité en une séance du 1^{er} juin 1929 ; cependant la réunion mixte demandée n'a jamais été obtenue.

L'ARBRE *TR-T* 
EST-IL RÉELLEMENT LE SAULE ÉGYPTIEN
(*SALIX SAFSAF FORSK.*)?

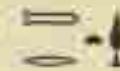
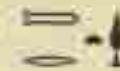
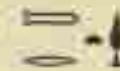
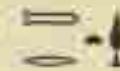
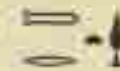
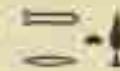
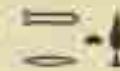
(avec 2 planches)

PAR

M. LUDWIG KEIMER.

À la memoria de Jules Marçais
et de Georges Schweinfurth.

INTRODUCTION.

A part le sycomore (*Ficus sycomorus* L.), il est très peu d'arbres de l'Égypte ancienne au sujet desquels nous soyons aussi bien renseignés que sur le saule égyptien (*Salix safsafo* Forsk.). On n'a jamais mis en doute jusqu'à présent, autant que je sache, l'exactitude de l'équivalence de *tr-t*  - *rōrē*, dont le second terme correspond, dans les traductions coptes de l'Ancien Testament¹⁰, à l'*īrēz* des *Septante* et qui, dans les *Scalae* copto-arabes, est rendu par صَفَافٌ¹¹, le *Salix safsafo* Forsk. des botanistes. On a donc pris depuis longtemps l'habitude de traduire le mot  par saule. On pourra sur ce point se référer à ERMAN et GRAROW, *Ägyptisches Handwörterbuch*, 1921, p. 209 : *tr-t* a(lt)  Weidenbaum; *rōrē*,  a(eu) , ou Spiegelbaum, *Koptisches Handwörterbuch*, 1921, p. 151 : *rōrē* (S) - *oārpi* (B) Weide; *sōūrōrē* (S) : *sōūnōmpi* (B), Jos. 44, 4, fem. Weidenbaum,  *tr-t* (Pyr. 453 b). Si cette équivalence était véritablement confirmée, comme j'en ai la conviction, la question serait tranchée. On pourrait donc continuer sans hésitation à traduire  - *rōrē* par saule (*Salix safsafo*).

¹⁰ Cf. infra, p. 225-226. — ¹¹ Cf. infra, p. 226.

Forsk.) et, en outre, en se basant sur les textes égyptiens qui mentionnent le mot , se rendre compte du rôle que jouait autrefois le saule dans la vie du peuple égyptien. Les savants qui s'intéressent par surcroît à l'histoire naturelle de l'époque pharaonique devraient encore rechercher s'il n'existe pas des restes anciens de cet arbre qui pourraient servir à élucider et à expliquer les textes.

La question en demeura là jusqu'au jour où M. P. E. Newberry, dans son étude intitulée *Egypt as a Field for Anthropological Research*¹¹, chercha à prouver que l'arbre  n'était autre que le cyprès.

Avant de mettre sous les yeux du lecteur les matériaux rapportés par M. Newberry, je signalerai tout d'abord ce qui me paraît être une faute de méthode de la part de ce savant. Tous les égyptologues s'accordent pour rapprocher le mot  de τρωπε «saule»; en proposant une nouvelle signification, M. Newberry aurait dû dire pourquoi il abandonnait le rapprochement traditionnel; qu'il n'en ait pas eu connaissance, c'est ce qu'il m'est difficile d'admettre.

A la page 453¹² de son article mentionné ci-dessus, M. Newberry parle des bâtons *tr-t*. Laissant de côté les théories, à mon avis très aventureuses de l'auteur, je me contente de transcrire mot pour mot ce qui concerne l'arbre *tr-t*: In Egyptian inscriptions there is often mentioned a tree named *tr-t*. It was occasionally planted in ancient Egyptian gardens, and specimens of it were to be seen in the Temple garden at Heliopolis. The seeds and sawdust were employed in medicine, and its resin was one of the ingredients of the Kyphi-incense. Chaplets were made of its twigs and leaves. The tree was sacred to

¹¹ Dans British Association for the Advancement of Science, *Report of the meeting-first Meeting*, Liverpool, 12 & 13 septembre 1903 (London, 1904), p. 175-196; réimprimé dans le *Smithsonian Report* 1904 (Washington, 1905), p. 625-659; réédité encore une fois en langue allemande par G. Jüchler sous le titre *Ägypten als Feld für anthropologische Forschung*, dans *Der alte Orient*, t. 27, fasc. 1, 1927, 38 pages. (Seulement aussi équitablement critiqué par M. Schaeff dans son exemple rendu du travail

de M. Newberry, cf. *Oriental Literaturzeitung*, 1908, t. XXXI, no. 191-196, et également JENSEN, *Die Entwicklung der mykenisch-hethitischen Kultur in Ägypten*, dans *Publication d'hommage offerte au P. W. Schmidt*, 1923, p. 387 et suiv. Le exemple rendu de M. W. TILB dans *Wiener Zeitschr. f. K. u. H.*, t. XXXVI, 1909, p. 13-143 et M. W. Hirschberg dans *Anthropos*, t. XXV, 1930, p. 772-773 se contentent de donner le sommaire de l'opusculum en question).

¹² Édition du *Smithsonian Report*, cf. supra, note 1.

Hathor; branches of it were offered by the Egyptian kings to that goddess. In a Saïte text it is mentioned with three other trees — pine, yew, and juniper; these are all found in Northern Syria, where they grow together with the cypress: the *tr-t* tree may therefore be the cypress. Evidence has been brought forward to show that the *sd-tree* is the horizontal-branched cypress, which was believed to be a male tree, while the tapering, flame-shaped cypress was believed to be the female tree. The ded-column was the symbol of Osiris, and at Busiris was celebrated a festival of raising this column. The *tr-t* tree was sacred to Hathor, who is often identified with Isis, and there was a festival of raising the *tr-t* tree that was celebrated on the nineteenth day of the first month of the winter season. It is not known where this festival was celebrated, but it may well have been at Nefer, the seat of the Isis cult near Deda-Busiris. The two tree-cults point to Northern Syria as the country of their origin.

Comme M. Newberry ne cite dans aucun cas les textes anciens sur lesquels il appuie son argumentation, j'ai réuni, aussi soigneusement que possible, tout ce que j'ai pu trouver concernant l'arbre *tr-t* (*t-rt*)¹¹ et l'existence du saule dans l'Egypte ancienne.

En outre dans le présent travail, j'ai étudié toutes les assertions de M. Newberry à propos du mot *p-t* (*tr-t*), en me basant sur les textes et les représentations anciennes, et j'ai discuté presque pour chaque cas la question de savoir quel est le sens à préférer, celui du saule ou celui du cypres.

A. — PREMIÈRE PARTIE.

I. — L'ARBRE *TR-T* COMME ARBRE ÉGYPTIEN.

M. Newberry dit avec raison que l'arbre « *tr-t* » se trouve planté quelquefois dans les jardins de l'Egypte ancienne. Voici les exemples, parvenus à ma connaissance et qui démontrent que l'arbre *tr-t* (*t-rt*) faisait partie du paysage et des jardins égyptiens.

¹¹ J'adresse ici mes vifs remerciements à M. G. Anthes qui a bien voulu communiquer mes fiches avec celles du Wörterbuch de Berlin et qui a re-

la bonté de me communiquer deux nouvelles références, cf. *infra*, p. 212, note 1 et p. 220, note 10.

I. — L'ARBRE *TJ-T* DANS LE PAYSAGE ÉGYPTIEN.

Nous connaissons par un tombeau de l'Ancien Empire découvert à Gizeh (tombe n° 87)⁽¹⁾ un endroit, probablement un village, portant le nom de *tr-wt*. Ce nom *pr-wt* « les saules » se lit devant une portense d'offrandes qui symbolise le village de *tr-wt*. Nous ne connaissons malheureusement pas cette localité. J'avais pensé un instant à un lieu nommé ⁽²⁾, située dans la partie est du nome du Lièvre (l'Hermopolites des Grecs, le 15^e nome de la Haute-Égypte) dérivait véritablement de la racine *tr-t*, « saule », cette désignation du nome du Lièvre aurait le sens de « qui appartient au saule », comme c'est le cas pour bien d'autres mots. Je cite comme exemples *bj-qj* « qui appartient à l'abeille » (c'est-à-dire le roi de la Basse-Égypte), *nd-qj* « le (dieu) de *nd-t* (les eaux de *nd-t*) », *db-wt-qj*, « le (dieu) de *db-w-t* », *nh-t-t* « lui (déesse) qui appartient à la maison du sycomore » comme titre de la déesse Hathor, etc., etc. En tout cas, l'absence du déterminatif dans le mot ne suffit pas pour éliminer au premier abord la possibilité du rapprochement de l'arbre à *tr-qj* . Nous connaissons en effet des cercueils du Moyen Empire provenant d'El Bercheh et d'Assiout⁽³⁾ dans lesquels est mentionnée une divinité *tr-t* (ou « le saule » et *tr-qj* ou « le dieu » ou « la déesse qui appartient au saule »⁽⁴⁾). De ces textes, il résulte d'une façon sûre : 1^o que le nom de la divinité (ou) est le même que le nom de l'arbre ; 2^o que la variante *tr-qj* ou (de la divinité *tr-t*) s'écrit, elle aussi, sans le déterminatif ; 3^o que la variante *tr-qj* (de la divinité *tr-t*) a la même graphie que la localité *tr-qj*, c'est-à-dire . Nous n'avons malheureusement pas d'autres arguments en faveur de

(1) *Littérat. Denkmäler*, II, pl. 15.

(2) NEUWERTH und GUERRIN, *El Bercheh*, 1892,

I, I, pl. XV, cf. également SARTRE et GARNIER,

Zur Feierlichkeiten der Deuter im Aegyptischen,

dans *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, t. 47, 1916,

p. 51; KERS, *Horus und Seth*, t. II, 1918,

p. 28.

(3) AVINAS, *Die Felsinschriften aus Heliopolis*,

1918, p. 87; GL. GAUTHIER, *Dictionnaire géogr.*,

I, VI, 1909, p. 79.

(4) LASSER, *Termin religieux*, dans *Rac. du trac.*,

t. XXVII, p. 53-54.

* La variante pour est apparemment fausse.

ce rapprochement. Voici les variantes tirées des cercueils du Moyen Empire dont nous venons de parler :

- A.
- B.
- C.
- D.
- E. (fin du panneau)

^A
^a { Ô (dieu) qui appartient à l'arche pr^t (bis).
^b { je suis celui qui appartient à l'arche pr^t (bis),

^B
^a { Ô (dieu, déesse) pr^t, je suis (le dieu, la déesse) pr^t,
^b {

Vient ensuite le mot 'hm — dont le sens n'est pas clair¹⁰. Or, chose à retenir, nous retrouvons cette expression 'hm — en relation avec le mot pr^t dans un passage du Livre des Morts (éd. Nav. 57, 4-5) : - - Oui, je suis Atoum, pr^t des 'hm'¹¹.

Mentionnons enfin un vers conservé dans les textes des Pyramides (h. 3, a et b) :

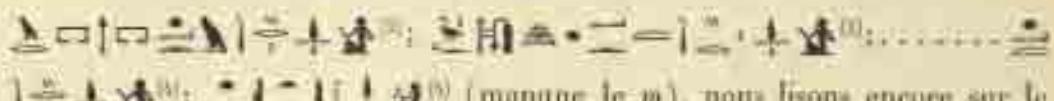
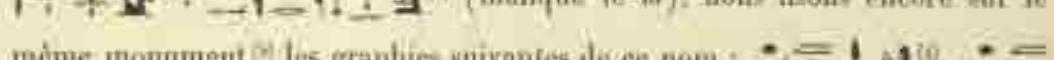
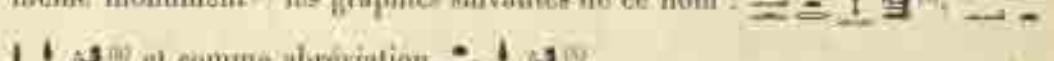


Tu l'as mis (l'œil d'Horus) à ton front en son nom de pr^t, afin que tu sois reconnu par lui (c'est-à-dire par l'œil d'Horus) en son nom (c'est-à-dire de l'œil d'Horus) de pr^t.

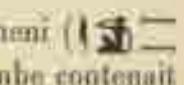
¹⁰ Cf. *Wörterbuch der ägypt. Sprache*, t. I, 1905, p. 116; « Verlamm. Pyr., Sargtexte », cf. également 'hm (idem) »Art höher Wesen am Himmel».

¹¹ Je ne comprends pas la traduction de ce passage donnée par Wallis Budge (*Book of the Dead*, t. II, 1909, p. 101) «Behold, I am Tem, the true (?) of the gods in [their] visible forms».

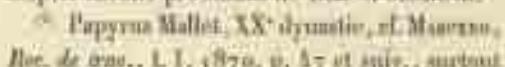
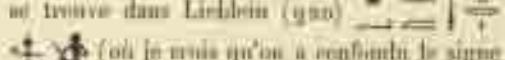
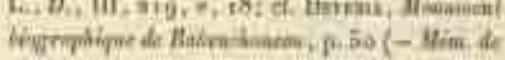
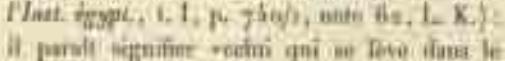
Nous avons là apparemment un jeu de mots entre *hrt* et *hrt-t* et *trrrw* et *trrr-t*. Nous connaissons aussi, sous la XIX^e et la XX^e dynastie, un nom propre *h^t m h(j)r-t* — celui qui paraît dans le soule¹⁰ — cf. par exemple :


2. — L'ARBRE *TR-T* DANS LES JARDINS ÉGYPTIENS.

L'arbre *tr-t* est mentionné dans le tombeau bien connu d'Eneni () à Cheikh 'Abd el Gourna¹¹. Comme on le sait, cette tombe contenait

¹⁰ C'est mon ami M. J. Cerny qui a bien voulu attirer mon attention sur ce nom pasque M. Cerny en possède dans son fichier des exemples inédits provenant du Deir el Médineh.

¹¹ Papyrus Mallet, XX^e dynastie, cf. MASPERO, Rec. de trac., t. I, 1870, p. 47 et suiv., surtout p. 56 :  Le même nom se trouve dans Liebhäus (gan)   (où je m'avis qu'on a confondu le signe  avec  déterminatif de ) et dans L. D., III, 119, 7, 18; cf. DEVEREUX, Monumens hiéroglyphiques de Bâbânkânum, p. 50 (— Mem. de l'Inst. égypt., t. I, p. 740/1, note 62, t. K.) — il paraît signifier « celui qui se lève dans le Sud » et fait probablement allusion à un fait mythologique inconnu. Ajoutons que M. Davézie avait confondu ce mot  qu'il traduisait par moi (J.L.), avec un autre mot  de sens et d'origine différentes.

¹² Stèle du Louvre B 105, cf. LÉVAILLANT, Dict. de noms hiéroglyphiques, 1871, t. I, n° 920, p. 296 et MASPERO (dans la note précédente).

¹³ LÉVAILLANT, Denkmäler, t. III, 119, 4, ligne 15, stèle de Hammamât (XX^e dyn.).

¹⁴ Statuette en bois d'un prêtre nommé  —  Musée de Leyde, XVIII-XIX^e dyn. Bibliographie : G. LÉVAILLANT, Monumens égyptiens du Musée d'Assyriologie des Pays-Bas à Leyde, II^e partie, monuments civils, 1866, pl. III, statuette D 18, texte p. 2, 5 3 (voir également LÉVAILLANT, Description raisonnée, D 18, p. 49); LÉVAILLANT, Dict. de noms hiéroglyphiques, 1871, t. II, n° 1936, p. 270; MASPERO, Rapport, sur une statue en bois, dans Rec. de trac., t. III, 1889, p. 103; GIGART, Recueil de Monumens égyptiens, II^e série, 1905, pl. LXXX et texte; GIGART, On two statuettes in the Louvre Museum, dans Journal of Egypt. Archæol., t. VII, 1911, 143 et suiv., pl. XIX; P. A. A. BOEREX, Beiträge zur ägyptischen Skulptur, in London, t. XII, Statuettes, 1915, pl. IV, 31, texte p. 2.

¹⁵ R. POURER and R. L. B. MOSS, Topographical and Bibliography of Ancient Hieroglyphic Texts, Reliefs and Paintings, The Thoth Narratives, 1908, n° 81, p. 108-109.

une liste¹¹, aujourd'hui détruite, indiquant tous les arbres qu'Enenî avait de son vivant plantés dans son verger; parmi eux se trouvaient aussi 9 (?)¹² 𓁵.

L'oiseau sacré *bəm* au jardin du temple d'Héliopolis — originellement une lavandière, puis un héron et enfin l'oiseau fabuleux appelé «Phénix»¹³ — est né, comme nous l'apprend un monument d'époque tardive, la stèle Metter-nich, sur les branches de l'arbre *tr* 𓏺.

Nous avons là les exemplaires de l'arbre *tr* au jardin du temple d'Héliopolis dont parle M. Newberry (cf. *supra*, p. 178). Nous nous occuperons plus loin de la cérémonie nommée *sh tr-t*, «dresser l'arbre *tr-t*» (cf. *infra*, p. 210-215). Citons aussi le fait que parmi les arbres sacrés que l'on plantait dans les *tau*-*azet* des temples de basse époque, le mot 𓁵 se rencontre souvent à côté d'autres noms d'arbres égyptiens. Les exemples suivants proviennent du temple de Dendérah :



Le nom des arbres sacrés : *kha*, *khi*, *tr*¹⁴.



Les quatre sanctuaires selon le nom de l'arbre sacré : *isat*, *it*, *isq*, *tr*; *sh*, *khi*, *māt*, *tm*¹⁵.

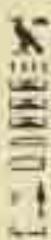
¹¹ Baudier, *Recueil des Monuments égyptiens*, 1^{re} partie, 1864, pl. XXXVI; Bousset, *Le sanctuaire d'Anubis*, dans *Mém. de la Mission archéologique au Caire*, t. XVIII, 1., 1896; Serres, *Urgeschicht der 8. Dynastie*, t. IV, p. 73; Erman-Ranke, *Agypten*, 1903, p. 209.

¹² Après 𓁵 se lisait probablement le chiffre 9 𓁵. Si Erman et Ranke (*loc. cit.*) disent «9 Weiden (?)» le point d'interrogation se rapporte uniquement au chiffre 9 et non pas au nom 𓁵 traduit par «Weiden» (notes).

¹³ D'après Serres, *Urgeschicht*, 1930, p. 22.

¹⁴ Maspero, *Dendérah*, t. II, 1870, pl. 96, &

¹⁵ Baudier, *Recueil des Tempelurkunden von Dendérah*, 1865, pl. VIII (le texte de Duerincken est :



Les quatre sanctuaires selon
le nom de l'arbre sacré : - - -



Et résulte il y a 8 arbres nommés — soit une faute de gravure pour 𓁵 — soit deux arbres par 𓁵. La liste précédente des 𓁵 est de 8 noms); MASPERO, *Dendérah*, t. III,



pl. 78, f (la lecture déformée 𓁵 est impossi-



ble car il faudrait l'article pluriel. L'article singu-
lier suppose bien que ce qui suit est un chiffre).

3. — LE SAULE (*SALIX SAPSAF FORSK.*) ET LE CYPRÈS EN ÉGYPTE.

De tous les exemples précédés, il ressort d'une façon évidente que l'arbre *pt-t* était véritablement un arbre égyptien, ce qui est prouvé aussi bien pour la Haute et la Moyenne-Égypte (Thèbes, Dendérah, El Bercheh, etc.) que pour le Nord du pays (Héliopolis, Gizeh). Nous trouvons cet arbre mentionné dans les textes religieux les plus anciens (Pyr. 453, b, cf. *supra*, p. 181), nous avons constaté l'existence d'une localité et d'une divinité nommées d'après lui, nous savons enfin que l'arbre *pt-t* comptait parmi les arbres égyptiens qu'on plantait avec les sycomores, palmiers, et autres essences du pays dans les jardins des dieux et des hommes. Il s'agit donc ici d'un arbre qui appartient à la flore égyptienne. Le cyprès, contrairement à l'opinion de M. Newberry, ne répond certainement pas à une semblable condition. On doit considérer la présence du cyprès dans l'Égypte ancienne, surtout dans la Thébaïde⁽¹⁾, comme une quasi-impossibilité au point de vue de la géographie des plantes. Nous avons, bien entendu, des preuves absolues qu'on a cultivé dans les jardins thébains, de Tell el 'Amarna, etc., à partir du Nouvel Empire, quantité de fleurs méditerranéennes; on a également introduit l'olivier⁽²⁾ et le grenadier⁽³⁾ en Égypte,

⁽¹⁾ KEMER, *Die Gartenpflanzen im alten Ägypten*, I. I., 1921, p. 77, note 7 et *Die Pflanze des Gottes Min*, dans *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, I., 29, 1925, p. 140, «... die Zypresse (...) als ausgesprochenes Mediterraneumgewächs in den Steinästen von Koptos und Theben eine pflanzengraphische Unmöglichkeit sein würde».

⁽²⁾ KEMER, *op. cit.*, p. 30-31; ISEN, *Bemerkungen und Leserückteile zur altägyptischen Naturgeschichte (II)*, dans KEMER, I. II., 1931, p. 91-93; ISEN, *A propos d'une palette protohistorique en céramique才发现 au Musée du Caire*, dans *Revue de l'Est. grecq. d'Archéol. oriental.*, t. XXXI, 1931, p. 181-185. On trouvera dans ces trois articles la bibliographie des travaux antérieurs. Cf. également H. DESSAU, *Bemerkungen zur Lignyfrage*, dans *Mitschriften der ägyptologischen Gesellschaft in Wien*, 1920, t. IX, p. 188.

⁽³⁾ KEMER, *op. cit.*, p. 47-51, 103-105, 131-135, 180-181. Y. LORET (*Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens*, dans *Riv. de l'Ég.*, t. VII, 1886, p. 108-111) et CH. MÖDDELENKE ( - *Pomegranate-Trees*, dans *L'ouvrage archéologique... dédié à Lecomte*, 1885, p. 17-28, et CH. MÜLLERSEE, *Über die in altägyptischen Texten erwähnnten Bäume und deren Fortverteilung*, 1886, p. 115) ont vu au même temps, indépendamment l'un de l'autre (cf. LEMAITRE, *Sur le — (N) égyptien donnant τ (R) en copie*, dans *Riv. Champollion*, 1921, p. 708 et suiv.), que le mot *tahen*  correspondait au copie *τριτανη* (B) - *τριτανη* (S) : *κοινης* (A) et aux mots semblables rencontrés (arabe), *rimmon* (hébreu) = grenadier, grenadier. M. Newberry, qui croit que l'olivier était déjà cultiver en Égypte aux époques anciennes (cf. *supra*, p. 184, note 1), est du même avis

le dernier probablement à l'époque de Thoutmès III; mais nous n'avons aucune raison d'admettre l'acclimatation en Égypte du cyprès et d'autres conifères. Ni les tombeaux, ni les temples n'ont fourni de représentation ancienne du cyprès, et les spécimens de bois et de fruits trouvés dans les nécropoles ont été certainement importés de l'étranger⁽¹⁾. Bref, à mon avis, le cyprès n'a jamais existé sur les bords du Nil à l'époque pharaonique. D. S. Fish⁽²⁾ croit, sans donner ses raisons, que « the pyramidal Cypress (*Cupressus sempervirens* L., var. *fastigiata*) has probably been grown from time immemorial in Egypt ».

concernant le grenadier, mais les arguments apportés par lui pour prouver cette assertion ont aussi peu de valeur que ceux par lesquels il tente de démontrer que l'olivier formait des véritable forêts dans le Delta aux temps préhistoriques. Dans un article publié dans la *Zeitschrift für Ägypt. Sprache* (t. 50, 1912, p. 78-79, *The tree of the Herakleopolis Name*) il a commis une confusion très étrange. Il croit que le signe de la figure a (représenté sur une stèle de la IV^e dynastie) correspond à la figure b (représentation d'un grenadier provenant du Nouvel Empire) et même à la figure c (plante non encore identifiée (alors?), dessinée sur des vases préhistoriques). Ces trois représentations (fig. a, b, c) se ressemblent à première vue, mais n'offrent en réalité entre elles aucune relation : la figure a est une représentation assez détaillée des figures d (fig. 1) et e (fig. 2), signe du XX^e et XXX^e nome de la Haute-Égypte.

 ou  ou  Herakleopolis magnum (cf. v. Bassevi, dans *Rec. de trac.*, t. XXX, 1908, p. 180; Ines, *Über den Grabraum von Memphis*, dans *Münchener Jahrbuch der bildenden Kunst*, N. F., I. A, p. 216; Sette, *Urgeschichte*, 1930, p. 49). La figure b est un grenadier figuré dans un jardin du Nouvel Empire. La figure c est une plante souvent dessinée sur les vases préhistoriques et que nous n'avons pas encore pu déterminer (alors?). Au point de vue philologi-

que, laissant de côté toute observation archéologique, M. Sette, loc. cit., a repoussé avec raison l'opinion de M. Newberry : « Das Zeichen... des 3. und 4. Gusses... aus dem... seitwärts etwas wie ein Hand beschüngt (fig. 1), das in manchen Zeichnungen gleicher Zeit deutlich als ein menschlicher Arm gestaltet ist, der in der Hand eine Schaufel oder einen Ring hält (fig. 2)... »

Der Name des Gottes Iunus imponierte augenscheinlich soviel (Die von Newberry... Ä. Z., 50, 79... vorwegendens Identifikation mit dem Granatapfelpflanze ist unwahrscheinlich, weil dieser einen männlichen Namen ganz anderer Art hatte : *ibrahim*, wohl ein Fremdwort, das mit der semitischen Bezeichnung *rūmmā* (arab.), *rūmmū* (hebr.) zusammenhängen dürfte». F. V. Brüning dans un article où presque tout est mal compris et erroné (*The tree of the Herakleopolis Name*, dans *Ancient Egypt*, 1931, p. 109-11 et 1932, p. 1-8) a du moins rejeté l'interprétation fantaisie de M. Newberry que Farben de la figure a est un grenadier. Warren R. Dawson (*Studies in Ancient Egyptian Medicine*, I. — *The Passengers (Egyptian)*, dans *American Druggist*, décembre 1923) cite seulement l'opinion de M. Newberry, tandis que M. Vilenichev a pris l'acception (*Journ. Eg. Archéol.*, t. XII, 1934, p. 75).

Cl. infér., p. 189-210.

⁽¹⁾ Plants cultivated in Egypt, 1912, n° 6, *Alexandrine Horticultural Society Bulletin*, p. 131, n° 358.

mais il ajoute à cette assertion, que je crois erronée, une remarque absolument exacte : « it never, however, seems to have become a common tree and even to-day is not plentiful ». La présence de quelques rares cyprès dans les jardins égyptiens d'aujourd'hui, présence remontant peut-être (?) à l'époque grecque ou romaine, ne prouve naturellement pas que cet arbre existait déjà aux temps pharaoniques. Et même, si l'il était vrai que divers spécimens de cyprès avaient été importés anciennement en Égypte, on ne serait nullement autorisé à prétendre que ces arbres ont joué un rôle dans la vie, la religion, etc., du peuple égyptien. Car tous les arbres, animaux, instruments qui interviennent dans la religion égyptienne ou qu'on voit représentés dans l'écriture hiéroglyphique sont originaires du pays. En conséquence on ne peut pas traduire par « cyprès » le nom *tr-t*.

Salix seifaf Forsk., au contraire, est un arbre véritablement indigène dans la vallée du Nil. Le 23 novembre 1923, mon maître Georges Schweinfurth, un des naturalistes les plus réputés qui aient jamais vécu en Égypte, m'a communiqué par lettre, au sujet du *Salix seifaf* Forsk., les renseignements suivants : « Ist ausser im gesamten Niltal auch in den Oasen der Libyschen Wüste und in Syrien verbreitet. Man kann sie die « ägyptische Weide » nennen, da diese Art, als einzige im Lande wild wachsende⁽¹⁾, den ganzen Nil hinauf bis in die

⁽¹⁾ On trouve citées dans les livres botaniques concernant l'Égypte les espèces suivantes du *Salix*, mais ces espèces n'existent sûrement pas dans l'Égypte ancienne : 1^o *Salix argyraea* L., cf. Schweinfurth, *Sur la flore des moins profonds cours d'eau d'Egypte*, dans Bull. de l'Inst. Egypt., II^e série, n° 8, anné 1887, Le Caire 1889, p. 219-220 : « Une espèce de mûre, particulière à l'Égypte (*Salix argyraea* L.), décrite par Prosper Alpinus, cap. xv, il y a trois siècles et observée en dans le sud par Forskål et Delile, a disparu des jardins depuis le commencement du siècle actuel ; Achérès et Schweinfurth, *Illustration de la flore d'Egypte*, dans Mémoires de l'Inst. Egypt., t. II, 1889, p. 181 : « *S. argyraea* Spal. *S. pedicellata* Desv. Boiss. IV, 1889, arab. *shaddf*, bén (Forsk. Det.) cult. dans les jardins du Caire aux temps de Forsk. et

de Delile; nous ignorons s'il existe encore». Cf. Baumann, *Dictionnaire encyclopédique des plantes*, t. IV, p. 1630-1631, *Salix seifaf*, fautivement pour *Salix seif* (?) *S. babylonica* L., cf. Schweinfurth, *Sur la flore des moins profonds cours d'eau d'Egypte*, etc. (cf. supra, 1^o) : « Les arbres d'ornement et d'ombrage qui se cultivent en Egypte depuis les deux derniers siècles pour le moins sont les suivants : . . . *Salix babylonica* L. (*salif ramy*); Acacia et Schweinfurth, *Illustration*, etc. (cf. supra, 1^o). *S. babylonica* L. Boiss. IV, 1889 arab. *salif ramy* cult. dans les jardins. Moseley, *A Manual Plant of Egypt*, 1911, t. I, p. 453; N. Dostilia Senevir, *Some Supplementary Remarks to Moseley's Flora of Egypt*, Le Caire, 1920, n° 220, p. 37; Alt Isidor Retsch, *Bemerkungen über die Flora von Ägypten*, 1929, p. 66; 2^o *S. nitrophila* Boiss., cf. Achérès et Schweinfurth, *Illustration*, etc.

Aequatorial-Gebiete hinein, meist als Strauchwerk an den Flussufern auftritt, wo diese nicht von der Kultur in Anspruch genommen sind. In Aegypten bildet die Art auch stattliche Bäume¹⁰⁾, die mit ihren glatten spitzlanzettlichen Blättern an manche unserer nordischen Weidenarten erinnern. Als hübscher Schattenbaum wird *Salix sphaerocarpa* Forsk. in den alten Gärten gewiss überall gern geschenkt worden sein ». Résumons ce passage : le *Salix sphaerocarpa* Forsk. est un arbre égyptien qu'on rencontre fréquemment à l'état spontané ou demi-spontané et qui est également cultivé dans les jardins égyptiens. Il est donc bien possible que l'arbre *pr-t* corresponde à *Salix sphaerocarpa* Forsk., possibilité qui devient une probabilité si l'on se réfère à la comparaison linguistique donnée plus haut entre *pr-t* et *ramp*.

On peut encore apporter ici l'exemple de deux papyrus de l'époque grecque qui nous fournissent quelques renseignements sur le saule dans l'Égypte ancienne. Dans le premier texte, une lettre trouvée à Théodéphie (*Batu Hérít*, Fajjoum), nous lisons ce qui suit¹¹⁾ :

Πρεσλάδης ἀγροπότει χαίρειν. Εῦ ποιήσει τὰ ἵταν καθάρις καὶ σκεψάμενος ἀγροπάτην χύτην, καὶ μὲν ὑπόπτωτον λέγει, διδωτὸν με, εἴτε δὲ ἀγροπάτην μὴ τύπον, ποιεῖ γρίθον με, μῆτε δει τινά κονῖναι, καὶ τινά¹²⁾
τινά οἱ ἄμπελοι μητὶ σχιζώνται... .

(cf. *supra*, n°) : « cult. dans les jardins du Caire »; Messina, *A Manual Flora*, etc. (cf. *supra*, n°), t. I, p. 242; N. DUMAS SAVAGE, *Some Supplementary Records*, etc. (cf. *supra*, n°), p. 213, p. 224; ALT IRANIAN NAME *Bestimmungstabellen*, etc. (cf. *supra*, n°), p. 60.

¹¹⁾ ALT IRANIAN NAME *Bestimmungstabellen zur Flora aus Aegypten*, 1909, p. 61-62 : « *Salix sphaerocarpa* Forsk. » (= arbre), en canules und Größen im grünen Gebiet ».

¹²⁾ G. LAROCHE, *Égypte grec-romaine*, II, *Cirenceapolis (suite) et Théodéphie*, dans *Annales du Soc. des Antq.*, t. X, 1910, p. 179; V. PARMIKE, *Sammlungen griechischer Urkunden aus Aegypten*, 1^{re} éd., 1911, p. 639, n° 5807; W. L. WESTERMANN und G. J. KRÄMER Jr., *Greek Papyri in the Library of Cornell University*, New-

York, 1926, p. 235, et seq., n° 30. Westermann et Krämer ne connaissent pas ces publications de Leibovici et Prostigke; cf. également O. KUBA, *Ptolemaïsche und frühromische Texte (Zweites Heft der Pap. russ. u. georgischer Sammlungen kg. von Gr. Zemeli)*, Tiflis, 1909, p. 131, note ad lignas 6.

Un-dessous de *τινά οἱ ἄμπελοι μητὶ σχιζώνται* un mot a été ajouté en petits caractères. Leibovici lit *κονῖναι*. Prostigke ainsi que Westermann et Krämer donnent *κονῖναι*; le vrai sens a été recouvert par Vitielli, on ne doit pas lire *κονῖναι* mais *κονῖναι* nūi, cf. G. VITIELLI, *Studi italiani di Filologia Classica*, N. S., t. V, fasc. 2 (« da papiri greci dell'Egitto ») et WRECKER dans *Archiv für Papyrologie*, t. VIII, 1937, p. 297 (compte rendu de l'ouvrage précédent de Westermann et Krämer).

Héraclides à Ankhorimès salut! Tu feras bien d'énoncer les assises et de me chercher pour eux un acquéreur. Si tu as quelque chose en vue, expose-moi tes idées. Si tu ne trouves pas d'acheteur, seras-moi quand il courra de les abattre, afin qu'ils [soient coupés et] ne couvrent pas d'ombre les vignes.....

Le deuxième texte, publié et commenté dernièrement par M. O. Krüger¹¹, ne dit pas grand' chose. On y lit : (l. 6) *σωτις ιτ[ε]σσον, οὐ δὲ κονη σωτις τοῦ Πρεσπιανοῦ.* ... (l. 7) *κτείνει,* également l. n^o 5. M. Krüger commente ce passage de la façon suivante : « die Weide, der anspruchsloseste Baum, gehörte zu den wenigen Holzgewächsen, die in Aegypten häufiger vertreten waren.... Hier wächst die Weidenpflanzung in der ξέ αμπυλιώτου διώρυχοι, wahrscheinlich zur Festigung und zum Schutz gegen Flugsand. In dem zitierten Text¹² befindet sich das Weidenwäldchen ebenfalls neben einem αμπαλάντ. »

M. Newberry, parlant des restes végétaux trouvés dans la tombe de Toutankhamon¹³, s'exprime ainsi au sujet du saule égyptien : « The willow (*Salix safsaf*, Fonsk.) still occurs in the wild state on the banks of the Nile in Nubia, but in Egypt proper it was considered by Dr. Schweinfurth as only a riverine fugitive whose real home is the south ». Je dois faire observer, à ce sujet, que j'ai lu, depuis treize ans, toutes les publications (à peu près cinq cents) de Schweinfurth; or je n'ai pas souvenir d'avoir jamais rencontré pareille opinion chez le grand naturaliste. Si Schweinfurth, dans sa jeunesse¹⁴, a été vraiment de cet avis, il a dû considérer plus tard, ainsi que le font tous les botanistes modernes, *Salix safsaf* Fonsk. comme une plante égyptienne que l'on rencontre partout dans les endroits humides, depuis l'Équateur jusqu'à la Syrie. Si Schweinfurth et d'autres botanistes insistent sur le fait que *Salix*

¹¹ *Ptolemäische und frühchristliche Texte (Zweites Heft der Pap. russ. u. græc. Sammlungen hg. von Gr. Zorelli, Tiflis, 1909)*, p. 191, note ad lignae 6.

¹² C'est-à-dire la lettre trouvée à Théodisphie.

¹³ P. E. Newberry, dans *Burian Garter, The Tomb of Tut-Ankh-Amun*, t. II, 1907, p. 195.

¹⁴ Il y a déjà plus de cinquante ans, Schweinfurth considérait *Salix safsaf* comme un arbre égyptien ; cf. *De la flore pharaonique*, dans *Bull.*

de l'Inst. Egyptien, II^e série, n^o 3, année 1883, Le Caire 1883, p. 69 : « L'espèce de saule (*Salix safsaf* V.) ... qui croît encore aujourd'hui partout en Egypte ». *Sitzungsberichte der Gesellschaft naturforschender Freunde zu Berlin*, vol. 17, 1. 1883 (communication de G. Schweinfurth lire par P. Ascherson), 1884, n^o 1, « ... *Salix safsaf* Fonsk., einer in den Nilaterrain einheimischen Weidenart, die noch heute in Aegypten und in den Oases häufig ist. »

sufaf Forsk. est un véritable arbre égyptien, rien ne s'oppose à ce qu'il ait été importé en Égypte à une époque très ancienne; mais cette introduction dans la vallée du Nil, que diverses raisons rendent probable, était sûrement déjà chose faite à l'époque où l'Égypte entre dans la lumière historique.

A. — **REPRÉSENTATIONS ÉGYPTIENNES
DU SAULE (*Salix Sapsap* FORSK.)
ET DE L'ARBRE *TR-T.***

Que l'arbre *tr-t* (*tr-t*) soit vraiment le saule égyptien, cela ressort avec certitude des représentations anciennes. Le seul dessin égyptien parvenu à ma connaissance, dans lequel on doit sûrement voir le *Salsuf* Forsk., se trouve dans la fameuse tombe d'Api⁽¹⁾; on pourra y reconnaître un saule taillé en têtard, dont la tête coupée s'est convertie de nombreux rejetons ou sorgons (fig. 1)⁽²⁾. Cet arbre est judicieusement identifié par M. N. de Garis Davies⁽³⁾; mais le point d'interrogation dont il fait suivre le mot « willow » est à mon avis complètement superflu. L'arbre (fig. 1), comme il est naturel à un saule, pousse au voisinage de l'eau⁽⁴⁾, dans le cas présent, au bord d'un canal. Quand on va,



Fig. 1. — Saule taillé, avec ses sorgons.
Tombe d'Api, Thèbes, XVIII^e dyn.

⁽¹⁾ E. POTTIER and R. J. B. MOSS, *The Theban Necropolis*, 1918, n° 117, p. 155-157.

⁽²⁾ D'après SCHMITT, *Tombants thébains*, dans *Mém. de la Miss. archéol. française au Caire*, t. V, 6^e fasc., 1893, *Le tombeau d'Apis*, p. 60-61 et planche en couleur; DAVIES, *The Roman and Byzantine Tombs at Thebes. The Metropolitan Museum of Art, Rohrbach Peabody Tyne Memorial Series*, t. V,

1917, pl. XXVIII et XXIX.

⁽³⁾ Voir l'ouvrage cité dans la note précédente (chez Davies, p. 53).

⁽⁴⁾ Cf. TUTTIENHORN, *Hier. plant.*, liv. I, 4, 2, *Gea*, *wilhātēp itet*..., liv. I, 4, 3, *ēpētēr*, *asētēp wipatō*, *itew*, *akibōtē*..., liv. III, 13, 7, *ēpūdēp si nai* à *itet*..., liv. IV, 1, 1, ... *Qidet tout iphōdēp nai tēdēt*, *nif*...

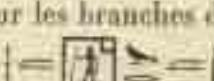
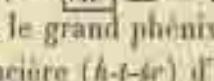
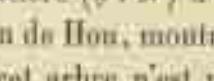
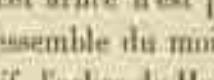
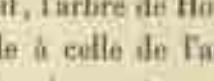
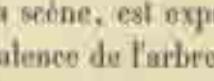
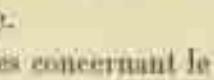
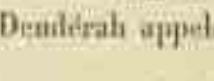
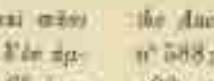
par exemple, en chemin de fer du Caire en Haute-Égypte, on constate partout la présence de saules le long du fossé qui borde le talus. On doit rapprocher ce dessin caractéristique¹⁰ de la fameuse représentation, aujourd'hui détruite, qui se trouvait jadis dans un tombeau à Hou (*Diospolis parva*). On y voit le héron *baw* perché sur un arbre couvert de feuilles (fig. 2)¹¹. Cet arbre ressemble beaucoup au saule du tombeau d'Api, bien qu'il soit plus schématiquement figuré (fig. 1) et c'est également le même cas pour un arbre du temple de Dendérah (fig. 3)¹² dont nous parlerons plus loin (p. 216-217). Me basant sur une assez longue expérience, je sais qu'il faut être très prudent quand il s'agit d'identifier les représentations généralement sommaires des arbres égyptiens. Heureusement, dans le cas qui nous occupe, nous sommes mieux assurés : nous savons par le texte de la stèle dite de Metternich (col. 76-77) que le *baw* se repose sur les branches de l'arbre *tr*                 <img alt="Hieroglyphic symbol for the tree tr" data-bbox="447 12945 589 1298



Fig. 2. — Le sanctuaire de l'obélisque de Héracléopolis.

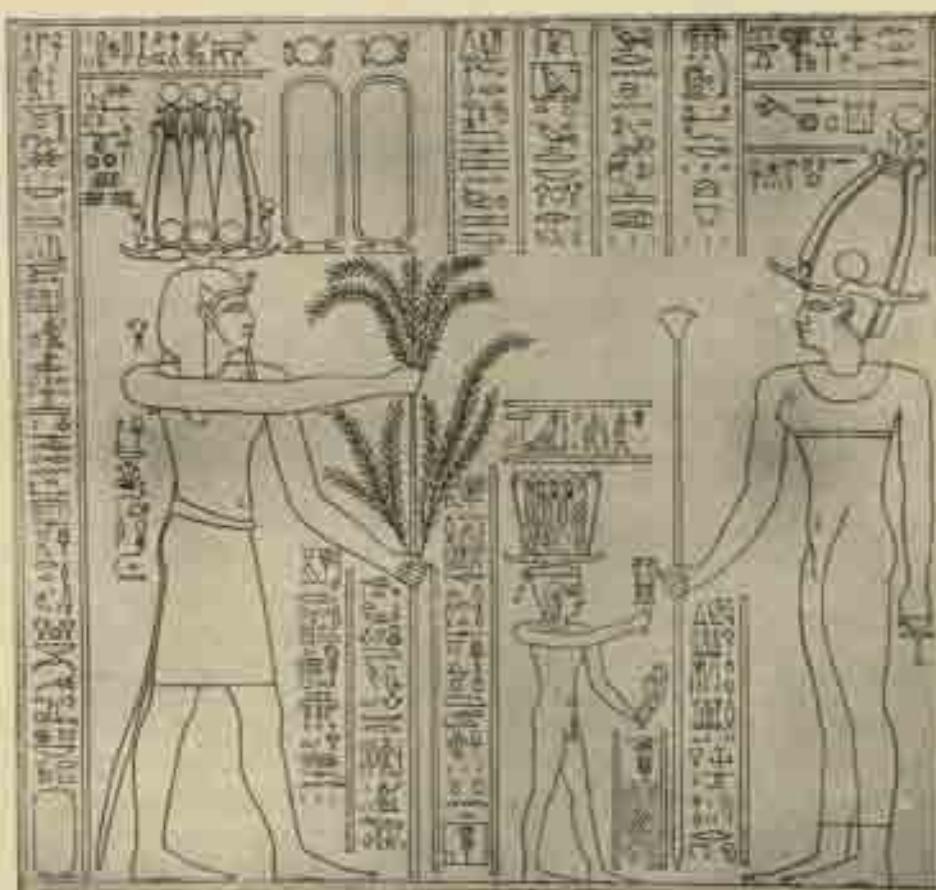


Fig. 3. — Le roi accomplit la cérémonie dite de «fresser le soleil» à Dendérah.

celui du tombeau de Hou (fig. 2) portent visiblement de véritables feuilles et non des aiguilles conifères comme le cyprès et les autres conifères en général. D'ailleurs il y a déjà quarante-cinq ans que Charles Molde(h)uk¹¹ dans une excellente thèse¹², écrite sous la direction de J. Duemichen¹³, a judicieusement identifié l'arbre de Hou (fig. 2) avec le saule égyptien.

II. — DIFFÉRENTES PARTIES DE L'ARBRE *TR-T* EMPLOYÉES DANS LA MÉDECINE ÉGYPTIENNE.

A propos de l'emploi des diverses parties de l'arbre *tr-t* dans la médecine de l'Égypte ancienne, M. Newberry s'exprime ainsi : « The seeds and sawdust were employed in medicine » en ajoutant encore « its resin was one of the ingredients of the Kyphi-incense ». Je ne sais trop sur quel texte M. Newberry appuie cette dernière assertion que la résine de l'arbre *tr-t* entrât dans la composition de l'encens kyphi, M. Anthes vient également de m'écrire que le Wörterbuch de Berlin ne contient aucun exemple d'une pareille utilisation¹⁴.

Les papyrus médicaux nous parlent des différentes parties de l'arbre *tr-t*.

a) *pr-t (nt) tr-t*  (Pap. Ebers, 91, 9).

Le philologue traduira et doit naturellement rendre *pr-t tr-t* par *fruits*¹⁵ de l'arbre *tr-t*, mais le vrai sens de *pr-t tr-t* nous échappe encore. S'agit-il ici des vrais fruits ou semences, ou bien les Égyptiens ont-ils confondu les chatons

¹¹) L'auteur écrit *nos nuns tunisiens* avec, insistant sur le, cf. *supra*, p. 185, note 3.

¹²) *Über die in altägyptischen Texten erwähnten Bäume und deren Verwendung*, 1884, p. 145-157.

¹³) D'autres élèves de cet «gyptologue», sans parler du regrette W. Spiegelberg, ont fourni de bonnes thèses; je cite à ce propos Lauter, *Die über die medizinischen Kenntnisse der alten Ägypter berücksichtigende Papyri verglichen mit den medizinischen Schriften griechischer und römischer Autoren*, 1888, et Wassef, *Über die in altägyptischen Texten erwähnten Bäume und Eddeläme*, 1888. De tout cela il me paraît résulter que le jugement d'Adolf Erman concernant J. Duemichen,

dans son étrange biographie *Mein Werken und mein Wirken*, 1929, p. 169-170, est loin d'être évident.

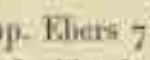
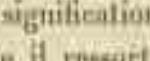
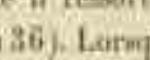
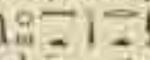
¹⁴) M. Newberry a peut-être pensé au Pap. mid. Berl. VII, 3 où  est prescrit pour des fumigations. On employait également pour le même usage la plante  et  (Pap. mid. Berl. VI, 1 et 2),  (Pap. mid. Berl. VI, 7), mais le mot *terj* n'a rien de commun avec *tr-t* comme nous le verrons dans la suite, cf. *igra*, p. 446 et suiv.

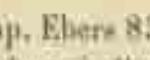
¹⁵) Cf. *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*, t. I, 1906, p. 530, *pr-t* «Frucht oder ähnlich».

du saule avec ses fruits? La dernière supposition me paraît tout à fait admissible; car non seulement les fruits du saule sont extrêmement petits et par conséquent négligeables, mais les peuples orientaux confondent habituellement les chatous avec les fruits, comme il arrive encore aujourd'hui pour le tamaris dont les galles sont souvent prises pour des fruits¹¹. Pour désigner les galles du tamaris, il existe en arabe beaucoup de noms. Mentionnons seulement حب العسل, *habb el 'aṣl*, mot auquel correspond *pr-t tr-* (par exemple Pap. Ebers 24, 9) et probablement ici *pr-t tr-t*. D'autre part, on peut également constater que les Égyptiens modernes regardent le saule comme un arbre qui ne porte pas de fruits, c'est-à-dire de fruits comestibles, comme il ressort d'un proverbe (?) ou d'un vers (?) que j'ai recueilli plusieurs fois de la bouche des indigènes : -

أَنْ أَرِيَ شَجَرَ الْمُكَبَّلَاتِ مُرْتَجِعًا إِلَى الْفَلَادِ وَلَكِنْ لَا أَرِيَ شَجَرًا

Je vois l'arbre saule qui s'éleve vers le ciel, mais je ne vois pas de fruit.

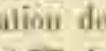
b) *tid-t nt tr-t*  (Pap. Ebers 75, 8) a peut-être un sens semblable à celui de *pr-t tr-t*, mais la signification exacte de *tid* (et var.) est des plus difficiles à déterminer, comme il ressort déjà des multiples indications du *Wörterbuch* de Berlin (t. I, p. 136). Lorsque nous lissons dans le papyrus Ebers 75, 1-2  et , « *tid-t* du sycomore » et « *tid-t* du saule », nous ne pouvons pas traduire autrement que fruits de sycomore et fruits de saule en répétant ici les mêmes observations que nous avons fait concernant la traduction de l'expression . Nous devons en tout cas remarquer qu'il existe probablement une différence entre les deux expressions mentionnées dans le papyrus Ebers *pr-t (nt) tr-t* et *tid-t nt tr-t*, mais nous ne savons pas laquelle.

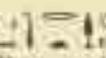
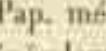
c) *ntt(I) nt tr-t*  (Pap. Ebers 83, 2) paraît signifier « sciure du saule » (+ *saw dust* d'après M. Newberry). Il s'agit ici peut-être de fragments

¹¹ Cf. L. Knaus, *Die Gartengärten im alten Ägypten*, I, 1, 1915, p. 57 et 110, note 18; Laut, *Sprachliches und Sachliches zu einem „Frucht der Sycomoren“*, dans *Acta orientalia*,

I, VI, 1927, p. 395-396; Laut, *Sur quelques fruits représentés en faïence émaillée, datant du Moyen Empire*, dans *Bulletin de l'Institut français du Caire*, I, XXVIII, 1929, p. 66.

d'écorce enlevés à l'arbre, car l'écorce du saule a été souvent employé dans la médecine ancienne¹⁰.

d) 'bm-w n-w trt  (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'bm-w paraît avoir la signification de «petites branches»¹¹. Si cette traduction est exacte,  correspondrait probablement au *zurru* (lire *zruu*) *nrwpr* du papyrus médical copte admirablement édité par M. É. Chassinat. Cet auteur traduit par *recess* (?) de saule - l'expression *zurru n rmp*, mais je crois qu'il vaut mieux la rendre par pointes ou extrémités de branches, c'est-à-dire rejetons ou pousses de branches. On comparera par exemple *zurru* (lire *zruu*) *nrwpr* avec *zruu mswt-hm*: «l'extrémité de son doigt»¹².

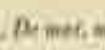
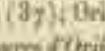
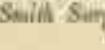
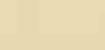
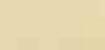
e) *drd* (?) (*n*) *tr-t*   (paps. Hearst, 7, 16; 15, 15; 16, 3),  (Pap. méd. Berlin, 7, 3),  (Pap. Edwin Smith, 14, 3). On traduit généralement le mot *tr* par feuille, bien que ce sens ne soit pas tout à fait sûr. On trouvera quelques observations concernant ce mot dans l'édition donnée par M. Breasted du fameux papyrus médical Edwin Smith¹³.

f) Nous trouvons enfin dans le papyrus Ebers 53, 14 le mot  isolé, sans qu'on puisse savoir quelle partie de l'arbre il désigne. Voici le texte en question :

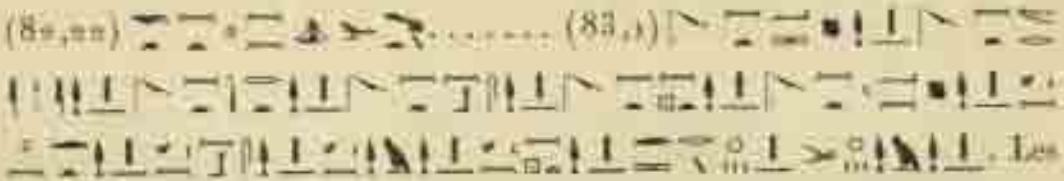
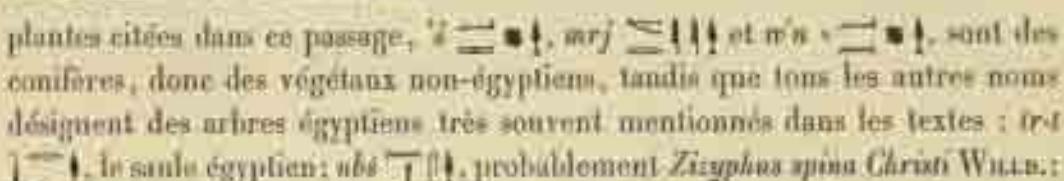
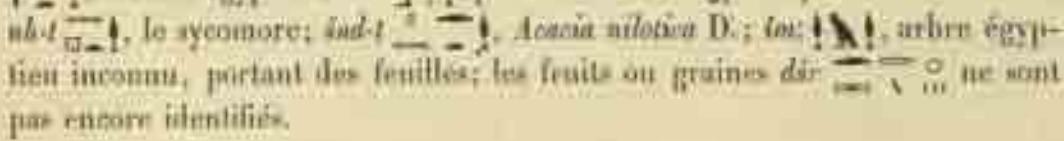


Saule, t/8; cuire, passer (filtrer), prendre quatre jours de suite.

Il s'agit donc probablement des feuilles ou de l'écorce de l'arbre.

L'argumentation de ce chapitre est, j'en ai conscience, assez faible. Pour en arriver à des conclusions fermes il aurait fallu établir tout d'abord le sens exact des mots composés avec *tr-t* (, , , , , , , , , , , <img alt="Egyptian hieroglyphs: a stylized tree

médecins grecs et latins, ainsi que les médecins arabes dépendant des premiers, et les comparer avec les prescriptions des anciens papyrus médicaux, car il est bien probable qu'on prouverait ainsi qu'il existe des rapports de parenté entre les uns et les autres. De toute évidence je ne pouvais entreprendre ici un pareil travail, mais j'ai l'intention d'étudier en détail tous les mots composés avec *tr-t* dans l'ouvrage que je prépare sur le *Ficus sycomorus* L., car nous retrouvons ces mêmes mots en relation avec le mot , sycomore.

Nous pouvons citer ici à cette occasion le passage suivant de l'article de M. Newberry : « In a saite text it (c'est-à-dire l'arbre *tr-t*) is mentioned with three other trees — pine, yew and juniper » (cf. *supra*, p. 179). Je ne puis dire à quel texte M. Newberry fait allusion. Mais ce texte que je ne connais pas, ou autrement dit, le fait que l'arbre *tr-t* y est associé à des noms de conifères, c'est-à-dire d'arbres dont la patrie est le nord de la Syrie, ne prouve pas du tout que l'arbre en question appartenait lui aussi à la flore syrienne. Nous connaissons de fait plusieurs textes où l'arbre égyptien *tr-t* est cité à côté de conifères syriens. Je me contente de citer un passage du Papyrus Ebers :



Les plantes citées dans ce passage,  *mry*  et  *m-n*  , sont des conifères, donc des végétaux non-égyptiens, tandis que tous les autres noms désignent des arbres égyptiens très souvent mentionnés dans les textes :  *tr-t*, le seul égyptien ;  *nbs*  , probablement *Zizyphus spina Christi* Willd. ;  *nbt*  , le sycomore ;  *hd-t*  , *Acacia nilotica* D. ;  *tm*  , arbre égyptien inconnu, portant des feuilles ; les fruits ou graines  *djr*  ne sont pas encore identifiées.

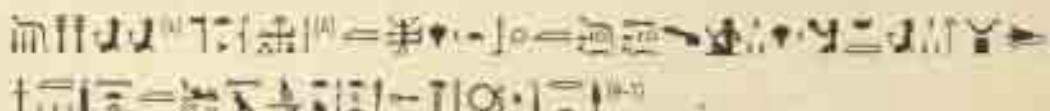
III. — COURONNES FAITES AVEC LES FEUILLES ET LES BRANCHES DE L'ARBRE TH-T ET DU SAULE ÉGYPTIEN.

I. — LES TEXTES HÉROGLYPHIQUES.

M. Newberry constate qu'on se servait des branches et des feuilles de l'arbre *th-t* pour en faire des couronnes. Voici les textes provenant des parois du temple de Dendérah qui prouvent l'exactitude de cette assertion :



La prise¹⁾ (le commencement) de l'enivrement et l'appartient de branches (*θm*)
de l'arbre *isw*²⁾ et de l'arbre *ir*.



Formule : Ô génies³⁾ divins, venus (*swmnn*)⁴⁾ en joie, jouant du tambourin sans

¹⁾ H. Brunn, *Drei Fast-Kalender des Tempels von Apollinopolis magna in Ober-Aegypten*, 1877, pl. X, 1. 8.

²⁾ D'après le contexte il s'agit ici de substantifs verbaux ou d'adjectifs substantivés.

³⁾ Je n'ai pas pu identifier cet arbre. En tout cas les matériaux que j'ai réunis me donnent la certitude que l'*isw* est un arbre portant des feuilles, comme le bien vu M. Sethe dans ses *Dramatische Texte*, t. II, 1918, p. 125. La traduction fautive donnée par le *Wörterbuch* de Berlin, t. I, p. 79 : « die männliche Datelpalme? » se base probablement sur H. Brugsch qui rend toujours le mot *isw* par « Palmier » (par exemple dans le texte précédent « Palmenbaum » (*Drei Fast-Kalender*, etc. cf. sopra, p. 17)). Peut-être (?) le mot *isw* désigne-t-il le *Ziziphus vulgaris* (= *Z. numm*). Cf. sur le nom de *eswet* : Sethe, *Ägyptische Altertumskunde*, 1909, § 91, p. 128 et § 100, p. 131. Je verrais volontiers dans le groupe : l'indication d'un plus

rien à corriger en (un homme et une femme), qui sont de déterminants aux plurals collectifs dans les textes ptolémaïques; par exemple (Djoser, *Médamoud*, *Inscriptions*, 1916, n° 163, l. 170, 6). (Sethe, *Amen*, etc., p. 93, note 2). (Djoser, *Médamoud*, *Inscriptions*, 1916, n° 164, 7), etc.

⁴⁾ Sethe, *Vorbum*, t. II, 1899, § 512; Iwan, *Griechisch der Denderatoren*, 1906, § 61.

⁵⁾ Duemichen, *Resultate*, 1869, pl. XLV, n° 1. 8; Mariette, *Denderah*, t. III, pl. 76 /; Baudouin, *Dikt. ägypt.*, t. IV, p. 1533-1534.

⁶⁾ Mariette, *Denderah*, loc. cit., écrit Duemichen, *Resultate*, loc. cit., au contraire donne faussement Cet erreur de Duemichen est reproduite par Maxmilianus, *Über die in alägyptischen Texten vorkommenden Bäume und dasen Verzeichniss*, 1888, p. 106, et par August Karall, *Funckalaische hieroglyphische compendium des nomen der plantarum*, 1890, p. 198 (d'après Möller(h)nke).

cesses; les hommes poussent des cris d'allégresse, les femmes se réjouissent, les habitants de Dendérah sont en joie, les déesses sont (parées) de couronnes de saule.

Ces deux textes provenant de Dendérah montrent bien qu'on tressait en couronnes (¶¶) les branches ou les feuilles de l'arbre ¶ on qu'on portait des branches de cet arbre en guise de bouquets à l'occasion des fêtes en honneur de la déesse Hathor. Ces couronnes ou bouquet de *n-t* n'étaient certainement pas faites de branches et de feuilles de cyprès comme le veut M. Newberry, et cela pour des raisons résultant de la géographie botanique puisque, comme nous l'avons déjà vu, le cyprès n'existe pas dans l'Égypte antique, surtout en Haute-Égypte. Nous savons aussi, par les trouvailles faites dans les anciennes nécropoles, que les guirlandes et bouquets se composaient des branches ou des feuilles des trois arbres suivants : *Mimulops Schimperi* Hochst. (le persica des anciens), *Olea europaea* L. (l'olivier) et *Salix salsaf* (le saule égyptien). Nous connaissons depuis longtemps les anciens noms du *Mimulops Schimperi* Hochst. et de l'*Olea europaea* L., de sorte que le nom de *n-t* ne peut nullement s'appliquer à l'un ou à l'autre de ces deux arbres. Nous pouvons donc conclure qu'on se servait des branches et des feuilles de l'arbre *n-t* — mal traduit depuis longtemps par « saule » (صَلْعَاء) — à cause de sa ressemblance avec le copte *riwq* — pour en faire des guirlandes et des bouquets. D'autre part, nous n'ignorons pas que les anciennes tombes nous ont fourni une grande quantité de guirlandes en feuilles de saule égyptien dont nous nous occupions dans les chapitres suivants. Ch. Molde(h)nke (cf. *sppr*, p. 192, note 2) a donc, à juste titre, tiré de ce fait la seule conclusion possible en traduisant l'expression ¶¶ par « Weidenblätter-Kränze ».

2. — GUIRLANDES EN FEUILLES DE SAULE ÉGYPTIEN.

a) PLANTES TROUVÉES SUR LES MOMIES ROYALES DE DEIR EL BAHARI (ISSI).

Si nous sommes assez bien renseignés sur la flore pharaonique, nous le devons en premier lieu aux nombreuses plantes admirablement conservées dont étaient couvertes les momies royales trouvées, le 6 juillet 1881, dans la fameuse coquille de Deir el Bahari. De cette trouvaille, la science aurait difficilement tiré un profit considérable si deux savants de premier ordre ne s'étaient

pas intéressés tout particulièrement à ces restes desséchés : Gaston Maspero et Georges Schweinfurth. À Maspero¹² revient le mérite d'avoir reconnu la grande valeur, pour l'égyptologie et pour la botanique, de cet herbier vieux de trois mille ans et d'avoir confié son examen à un naturaliste aussi distingué que G. Schweinfurth. En effet, ce travail fut un véritable événement pour le fameux expert de la flore égyptienne. Un Français, Arthur Ilhône, nous en fait le récit suivant¹³ : - L'assistant à la première visite que leur fit (aux momies royales) le célèbre naturaliste G. Schweinfurth : il était dans l'enthousiasme devant cet herbier sans prix, et disait qu'en développement des fleurs on pourrait préciser la saison où elles ont été cueillies.¹⁴

Un profane peut difficilement imaginer la somme énorme de travail que coûta au grand savant la préparation de toutes ces plantes. « L'illustre Dr Schweinfurth, dit Maspero, nous prêta le concours de sa science et de son habileté sans rivales pour préparer les fleurs et les graines, en reconnaître l'espèce, les décrire, en un mot, pour en composer un herbier, le plus vieux qu'il y ait au monde ». C'était chose relativement facile que l'identification¹⁵ des espèces auxquelles appartenaient ces plantes¹⁶, si bien conservées qu'on les

¹² En général cf. A. Ilhône, *Maspero et les feuilles dans la Vallée des Rois*, dans *Bulletin Egyptologique*, t. II, fasc. 3-4, 1916, p. 35-56.

¹³ Récit de la trouvaille des momies royales de Dair el-Bahari, à Thèbes, faite en 1881, dans *Gazette des Beaux-Arts*, janvier-février, Paris, 1883.

¹⁴ Schweinfurth, en effet, n'aurait pas tiré des déductions de ce genre. Galles de M. Semper, dans *Carter*, *The Tomb of Tut-Ank-Amen*, t. II, 1927, p. 196, n'a donc aucunement le mérite de la nouveauté.

¹⁵ Les momies royales de Dair el-Bahari, dans *Mém. de la Mus. archéol. franç. au Caire*, t. I, 1889, p. 596.

¹⁶ G. SchWEINFURTH, *Zum Gelb*, dans L. KRÜGER, *Die Gartensammlung im alten Ägypten*, t. I, 1915, p. viii.

¹⁷ La préparation, au contraire, en fut plus pénible. Pour se faire une idée de l'importance

et de la difficulté de ce travail, il faut songer que chaque partie de plante devait d'abord être mollassée dans l'eau chaude, puis asséchée au four, après avoir été soigneusement débarrassée de la fibre sur du papier de feutre à un laisser apparaître même le plus petit détail : le tout était recouvert d'une plaque de verre solidement attachée par un encadrement de papier de Chine. Maspero, alors Directeur général des Antiquités égyptiennes, avait pris Schweinfurth de répartir les doubles du Musée du Caire entre les collections européennes. Quiconque assista à l'ouverture de voie, dans un musée, les plantes qui lui ont été préparées par lui, ne saurait trop admirer l'élegance et le soin qu'il apportait à ce délicat travail. Le plus grand nombre de ces plantes se trouvent naturellement au Musée du Caire ; elles ne sont encore ni publiées ni classées. Les spécimens assez complets conservés au Botanisches Museum de Berlin-Dahlem ont été très soli-

aurait crues desséchées depuis un mois à peine. Comme Schweinfurth n'a jamais mis de retard à publier les conclusions de ses recherches, il a consacré toute une série d'articles aux plantes de Deir el Bahari⁽¹⁾ et, se basant sur ses déductions, des savants appartenant à des spécialités différentes se sont occupés à leur tour de cette trouvaille⁽²⁾. Malheureusement il ne nous a pas laissé, comme c'était son intention, un ouvrage auquel il voulait joindre les dessins des plantes préparées et de ses recherches microscopiques, ses photographies avec des

grossissement classés par Schweinfurth lui-même, mais non publiés; ceux du Musée égyptien de Berlin sont conservés dans le *Archivées Fézzouchi* (1870, p. 551-559); on trouvera les photographies de quelques-unes de ces plantes dans *Aegyptische und nordägyptische Alterthümer, aus den Königl. Museen zu Berlin*, 1893-1897, t. I, pl. 38 et dans *Ägyptische Berichte aus den Königl. Kunstsammlungen*, t. XXXIX, n° 10, 1918, p. 223, fig. 78 (G. Meissner). Les échantillons antérieurs au *Bijl-Museum van Oudheden* à Leyde sont souvent mentionnés par W. Pleyte, par exemple : *Blätter en plante uit Oud-Egypte in het Museum te Leyden*, dans *De Bijdrage tot de 25ste Jaarvergadering der Ned. Bot. Vereniging*, 29 juillet 1884; *Le cimetière de la justification*, dans Actes du 1^{er} congrès international des orientalistes tenus en 1883 à Leyde, 5^e partie 1885, p. 5-30; une petite note, inspirée en 1885 (?) dans le *Bulletin* (?) du Musée de Leyde et dont le titre à part ne porte pas de titre, cf. p. 9: «Ter Goshenka: Van den heer G. Maspero, Directeur-Général van de Museums in Aegypte, door tesschenkomst van D' Schweinfurth: ...». Je ne sais si l'on a publié les spécimens entrez au Louvre et au Musée botanique de Kew près de Londres. Au sujet de la publication de quelques-unes de ces plantes par M. Newberry dans *The Illustrated London News* du 24 février 1883, p. 282-285, cf. *infra*, p. 200, note 4. Il ressort du journal quotidien la *Pest* (Berlin, 20 (?) juillet 1883) que c'est de Berlin, en octobre 1883, que Schweinfurth a expédié ces plantes aux di-

vers musées ci-dessus mentionnés.

⁽¹⁾ *Die Pflanzenphotographie*, dans *Bell. de l'Inst. Egyptien*, II^e série, n° 2, année 1884, Le Caire 1883, p. 52-76 (p. 4-5, séance du 3 mars 1883); *Schweinfurth et Antiquités dans Sitzungsberichte der Gesellschaft naturforschender Freunde*, Séance du 17 janvier 1884; *SCHWEINFURTH, The flora of ancient Egypt*, dans *Nature*, t. 56, n° 5, 1883, p. 109-116; *Über Pflanzensreste aus alägyptischen Gräbern*, dans *Bericht der deutschen Islam. Gesellschaft*, t. II, 1884, p. 351-371 etc., etc.

⁽²⁾ Miss ANNIE R. EWING, dans *Academy*, de septembre 1884 (je n'ai pas sous les yeux cet article au ce moment); E. CORRAZZI, *Dalle subcarne di circa 3500 anni fa*, note letto al R. Istituto Lombardo nell'adunanza del 30 maggio 1883; *Esposizioni dei Reperti del R. Istituto Lombardo*, serie II, vol. XV, fasc. XI, p. 1-5; CHARLES A. DE CAILO, S. J., *Fiori et corolle nella tomba egiziana*, dans *Etudes archéologiques, historiques et littéraires*, offertes à M. le D. C. Léonard à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa nomination aux fonctions de Directeur du Musée archéologique des Pays-Bas, Leyde, 1885, p. 73-75; V. LUXEM, *Die flora photomicrographique*, 1^{re} édition 1887, 2^e édition 1890; F. WORMS, *Das Pflanzen im alten Aegypten*, 1897 (2^e édition); F. HAUKE, *L'agriculture dans l'Egypte ancienne*, 1903; L. KRISTE, *Die Gartenpflanzen im alten Aegypten*, t. I, 1914; P. E. NEWBERRY, dans *The Illustrated London News* du 24 février 1883, p. 282-285, etc., etc.

spécimens de plantes actuelles pour faire la comparaison avec celles des exemplaires anciens. Il a publié seulement un petit article de vulgarisation dans lequel on trouve quelques-uns de ses admirables dessins des guirlandes de Deir el Bahari¹⁰. Ces dessins ont été réimprimés, il y a quelques années, par M. Newberry¹¹, mais, chose incompréhensible, sans aucune mention de leur auteur.

Quoi qu'il en soit, les restes végétaux trouvés sur les momies royales de Deir el Bahari mériteraient bien, après cinquante ans, une publication détaillée.

II DESCRIPTION DES GUIRLANDES EN FEUILLES DE SAULE ÉGYPTIEN.

La composition et la forme singulières qui caractérisent les guirlandes couvrant les momies royales et d'autres momies, à partir du Nouvel Empire, demande une description détaillée. L'étroit espace situé entre la momie et le cercueil intérieur du cercueil ne permettait pas d'y placer des guirlandes de fleurs semblables à celles que l'on fait actuellement; elles devraient être, tout au contraire, plates et minces. On employait dans ce but des feuilles ayant un peu la consistance du cuir, de préférence des feuilles du saule égyptien (*Salix sphaerocarpa* Forsk.) (pl. II, 2) et du *Mimulus Schimperi* Hochst., le persée des auteurs classiques. On les pliait deux fois dans le sens de la longueur, la face supérieure en dehors, de telle sorte que quatre épaisseurs de feuille étaient

¹⁰ *Der Blumenstrauß ägyptischer Mumien*, dans *Gartendruck*, t. XXXII, n° 39, 1884, p. 68-63o.

¹¹ *Illustrated London News* du 22 février 1912, p. 284-285, nn 7 et 10: «Photographs 1 to 5 and 10 from the collection arranged by Professor Percy E. Newberry». Schweinfurth lui-même dans l'exemplaire qu'il possède de la dite revue, a hiffé le nom du savant anglais et l'a remplacé par le sien! En effet les photographies montrent clairement qu'il s'agit ici des plantes préparées par Schweinfurth, qui ajoute à la figure 3 (pl. II, 1, de cet article), p. 284: «Abdrücke aus „Gartendruck“», 1884, S. 68-63o. Dans une lettre adressée à Alfred Kaiser, l'explorateur bien connu du Soudan (+ 1930),

en date du 6 mars 1913, lettre que j'ai acheté également en ma possession, Schweinfurth, à propos des plantes trouvées dans le tombeau de Toutankhamon, s'exprime ainsi: «Sie finden in der Nummer vom 22. Febr. 1912 der „Illustrated London News“ zwei ganze Blätter mit Abbildungen alter Totenspläne, aber schon bekannte und alle von mir selbst präparierte, wie ich sie im Kew-Museum deponiert habe. Da sind auch die Guirlanden und die mit solchen behangenen Mumienkästen abgebildet, die ich 1884 in der „Gartendruck“ (S. 68-63o) als Holzdrucke gegeben habe — natürlich alles ohne Nennung meines Namens. Percy Newberry hat die Zeichnungen (Photos) eingesetzt».

appliquées l'une sur l'autre, formant de petits paquets carrés ou rectangulaires. On enfilait ces petits paquets sur une fibre détachée d'une feuille de dattier ou sur des fibres de papyrus, chaque paquet pénétrant un peu dans le précédent ou le dépassant de presque toute sa longueur. Entre les plis de ces petits paquets, on insérait de petites fleurs ou des pétales de fleurs de différentes espèces. D'autres fibres de dattier ou de papyrus, plus minces encore, étaient cousues sur toute la longueur de la guirlande et fixaient ainsi les fleurs ou les pétales de fleurs aux petits paquets de feuilles de saule ou de persée (pl. I, 1-4 et pl. II, 1; voir également l'explication de ces planches, p. 233).

Je me suis borné à décrire une seule espèce de ces guirlandes; car elles sont en général fabriquées suivant un procédé semblable; mais on peut distinguer dans leur composition plusieurs légères différences, importantes pour établir la date exacte de ces guirlandes. Je renvoie à plus tard leur description détaillée. Disons enfin qu'elles recouvraient la moitié supérieure des momies en plusieurs rangs concentriques (pl. II, 1).

Les guirlandes ainsi disposées rappellent par leur aspect général¹¹ certains colliers en métal encore en usage dans les différents pays de l'Orient; les petits gralots et pendeloques des colliers orientaux ressemblent beaucoup aux fleurs ou pétales de fleurs insérés dans les feuilles pliées de saule ou de persée (pl. I, 1-4 et 5)¹².

Les momies des grands personnages, surtout de sang royal, paraissent, pendant la période du Nouvel Empire, être les seules qui portent des guirlandes faites de fleurs et de feuilles fraîches. Pour les momies appartenant aux gens de condition moyenne ou inférieure, on se contentait de figurer sur les cercueils la représentation de guirlandes semblables; on les voit très souvent peintes en couleurs criardes sur les cercueils. On a également trouvé dans les tombes de hauts personnages, à côté de ces guirlandes de fleurs, des colliers analogues, faits en pièces de faïence ou en fleurs naturelles et en pâte de verre. Le tombeau de Tontankhamon nous a donné à la fois des

¹¹ D'après SWINNEYER, *Der Blumenschmuck ägyptischer Mumien*, dans *Germinalis*, t. XXXII, n° 28, 1884, p. 699.

¹² Collier indien analogue aux colliers connus, dans *Germinalis*, t. XXXI.

servis au Musée Ethnographique de la Société Royale de Géographie d'Egypte. On peut trouver de semblables chez les orfèvres du Monsky (Le Caire).

guirlandes de fleurs⁽¹⁾, des colliers en faïence⁽²⁾, et enfin quelques colliers en fleurs naturelles avec plaquettes de verre⁽³⁾. Mais nous laisserons de côté ces cas particuliers qui sont en dehors de notre sujet.

6) CATALOGUE DES GUIRLANDES EN FEUILLES DE SAULE ÉGYPTIEN.

Le catalogue suivant, qui est loin d'être complet, donne les exemples les plus importants des guirlandes faites en feuilles de saule que j'ai eu l'occasion d'observer :

a) Guirlandes placées sur la poitrine des momies des rois Amosis⁽⁴⁾ et Aménophis I⁽⁵⁾ et de la princesse Nsi-Chonsou⁽⁶⁾; trouvées en 1881 dans la cache de Deir el Bahari. Sur les musées où sont actuellement conservés ces guirlandes, cf. *supra*, p. 198-199, note 6.

b) Guirlandes qui correspondent tout à fait à celles de a; trouvées par E. Schiaparelli à Cheikh Abd el Gourna⁽⁷⁾, dans un tombeau appartenant à la XXI^e (?) dynastie.

⁽¹⁾ Cf. *infra*, p. 203-204.

⁽²⁾ Carter and Mace, *The Tomb of Tia-Audh-Amos*, t. I, 1903, pl. XXXIX.

⁽³⁾ Cf. *supra*, p. 201.

⁽⁴⁾ Feuilles plates du saule égyptien dans lesquelles sont insérées des fleurs de Dauphinelle (*Dolichium erioides* Gav.), des fleurs de *Succowia argyrophylla* Pers., des pétales du violette-idee (*Nymphoides metulae* Sav.), des pétales d'*Astroscopus scutellata* L.

⁽⁵⁾ Feuilles plates du saule égyptien dans lesquelles sont insérées des fleurs d'Ancolie (*Aconitum vulgare* Desv.), des fleurs de safran (*Crocosmia sativa* L.), des pétales d'*Astroscopus scutellata* L., des pétales de *Nymphoides metulae* Sav.

⁽⁶⁾ Familles plates du saule égyptien dans lesquelles sont insérées des fleurs de *Polygonum cuspidatum* Desv., des fleurs de blé-vert (*Cenchrus depressus* M. Bieb.), des fleurs du coquelicot (*Papaver rhoeas* L.). Cf. Schiaparelli, *De la flore pharaonique*, dans *Bull. de l'Inst. Egyptien*, II^e

série, n° 3, 1884, Le Caire 1883, p. 72 : « La momie était recouverte de guirlandes composées des feuilles de *Salix viminalis* V., plates et courbées ensemble... et qui formaient une série des petites jolies fleurs dont la couleur s'est aussi bien conservée que dans nos herbiers les mieux tenus ».

⁽⁷⁾ Schiaparelli, *Les dernières découvertes botaniques dans les anciens tombes de l'Egypte*, dans *Bull. de l'Inst. Egyptien*, IV^e série, n° 6, anné 1885, Le Caire 1886, p. 270 : « En fait c'étaient d'objets avec une trouvaille curieuse remontant à un fragment de guirlande que M. Schiaparelli a retiré d'un tombeau déjà ouvert lui à Cheikh Abd el Gourna. Ce débris est absolument de la même composition que les guirlandes qui ornent la momie d'Aménophis I^e et découverte en 1881 à Deir el Bahari... Les fragments de guirlande se composaient de feuilles de saule égyptien, *Salix viminalis* V., et de fleurs de safran, *Crocosmia sativa* L., retenant un

γ) Guirlandes provenant de la tombe de Toutankhamon :

(1) Une guirlande couvrant en rangées concentriques la poitrine du deuxième cercueil moniforme. La première et la deuxième séries sont faites de feuilles d'olivier (*Olea europaea* L.) et de bleuet oriental (*Centaurea depressa* M. Biss.), la troisième de feuilles de saule, bleuets et pétales de rhône-blanc (*Nymphaea caerulea* Ssv.), la quatrième de feuilles d'olivier, de bleuets et de feuilles de céleri (*Apium graveolens* L.). In the making of this wreath the willow leaves are folded over narrow strips of papyrus pith and serve as clasps for the cornflowers, water-lily petals and sprigs of wild celery's¹⁰.

(2) La tombe de Toutankhamon nous a également donné un collier très intéressant composé de fleurs¹¹. N'ayant vu ni l'original de ce collier ni de la guirlande précitée et ne voulant pas me fier à la description et à l'identification des plantes faites par M. Newberry¹², je ne mentionnerai que le quatrième rang du collier. Il serait formé alternativement de feuilles de saule et de

petits paquets ou bouquets au moyen de fibres de papyrus et des bandes fines d'une telle fine et rougeâtre. Les petits bouquets se trouvent intercalés dans les feuilles leur servant à l'état plus d'agrafe.

¹⁰ P. E. Newberry, dans H. Carter, *The Tomb of Tchoutch-Amoun*, t. II, 1927, p. 191, pl. XXII.

¹¹ H. Carter, *The Tomb of Tchoutch-Amoun*, t. II, 1927, pl. XXXVI, 78.

¹² P. E. Newberry, dans H. Carter, op. cit., p. 192-193. Parmi les plantes provenant de la fameuse tombe, la trouvaille la plus importante est sans aucun doute celle du fruit de *Mandragora officinalis* L. L'act. identification, malheureusement difficile d'ailleurs, doit être considérée comme certaine, étant donné qu'elle a été faite par de véritable botanistes (cf. Newberry, loc. cit., p. 193, note 1 : « For the identification of the mandrake fruits I am indebted to Mr. L. A. Rock of the Jodrell Laboratory, Royal Gardens, Kew, and to Mrs. Clement Reid ». D'autre part, je

ne crois pas qu'on ait trouvé dans ce collier des baies de dent-de-sabre (*Solanum dulcamara* L.), comme le prétend M. Newberry (op. cit., p. 193-194, 195-196). M. Newberry cite également des baies de cette plante (*Solanum dulcamara* L.) parmi les restes végétaux découverts par Fl. Petrie à Hawara et datant du II^e ou III^e siècle après J.-C. (cf. Newberry dans Fl. Petrie, *Hawara, Riqqa, and Arment*, 1889, p. 51; cet exposé de M. Newberry a été sévèrement critiqué par Schmidlin, voir *Fleldes Perissae Augrabusque in Egypto*, dans *Petrie's Mitisssagen*, année 1890, t. XXXVI, fasc. 1, p. 55). Schmidlin a étudié, entre 1888-1897, plusieurs centaines de ces baies trouvées à Hawara et il les a identifiées avec certitude comme se rapportant à la *Withania somnifera* Des. et non pas au *Solanum dulcamara* L. On doit en conséquence appeler les fruits en question (provenant du tombeau de Toutankhamon et de Hawara) baies de *Withania somnifera* Des.

feuilles d'une plante non encore identifiée, et des pétales de « lotus » bleu seraient attachées à ces feuilles.

d) Cercueil de la reine Méritamoun, que l'on presume être fille du Thoutmès III et femme d'Aménophis II. La momie avait été remballotée et les cercueils avaient été restaurés et repeints la dix-neuvième année du roi Payneum (XXI^e dynastie); Deir el Bahari, Expédition du *Metropolitan Museum of Art* (1929)¹⁴².

e) Feuilles de *Salix sphaerocarpa* Forsk., détachées d'une guirlande et trouvées sur une momie provenant de Hawara¹⁴³ (XII^e-XI^e siècle après J.-C.); identifiées par G. Schweinfurth en 1904. Actuellement conservées au Musée botanique de Dahlem près de Berlin.

f) Branches du saule égyptien portant des feuilles, déposées sur la momie d'une jeune fille (IV^e siècle après J.-C.), découverte à Arsinoé, au mois de février 1896, par M. G. Schmidt. Comme on le suit par bien d'autres exemples, on ne se donnait pas la peine, à cette époque de décadence, de coudre ces feuilles en guirlandes. Musée botanique de Dahlem près de Berlin.

D) ÂGE ET SIGNIFICATION DES GUIRLANDES COUVRANT LES MOMIES ÉGYPTIENNES

Il est probable qu'on a, depuis une époque déjà ancienne, couvert de fleurs les morts et les grecs; mais nous n'avons pas constaté l'existence de guirlandes semblables à celles que nous venons d'écrire par la période antérieure

¹⁴² Feuilles plates du saule égyptien, dans lesquelles sont insérées des fleurs d'*Aesculus* (*Aesculus sphaerocarpa* Det.) et d'autres fleurs ou pétales de fleurs que je n'ai pas encore pu voir. Cf. W. M. F. Petrie, *The Egyptian Expeditions 1908-1929. The Museum's Excavations at Thebes*, dans *The Metropolitan Mus. of Art. Section II of the Hall of the Mummies*, Mus. of Art, New York, novembre 1929, fig. 18, p. 26-27. *The Illustrated London News*, 7 décembre 1929, p. 926, fig. 9; ibid., *The Egyptian Expedition 1929-1930. The Museum's Excavations at Thebes*, dans *The Metropolitan Mus. of Art. Section II of the Hall of the Mummies*, Mus. of Art, décembre 1930, fig. 18, p. 19 «garlands from the breast of Meret-Amun».

¹⁴³ Je ne puis me prononcer sur le point de savoir si les guirlandes de momies publiées par R. Mace and W. H. Fox, *The Burial Shaft of the Tomb of Amenemhat*, dans les *Annals of Archaeol. and Antropol. of Liverpool*, t. XVI, 1906, pl. LX, contiennent ou non des feuilles de saule, étant donné que la description de ces plantes est un peu trop brève; (p. 62): «The body was surrounded by wreaths of flowers».

¹⁴⁴ P. E. Newmann, dans Fl. Petrie, *Hawara*, etc., 1889, p. 53, cite la *Salix sphaerocarpa* Forsk. parmi les plantes que Fl. Petrie n'a pas trouvées à Hawara, mais dont l'existence a déjà été attestée antérieurement (c'est-à-dire sur les momies royales, etc., cf. *supra*, 2-3).

au Nouvel Empire¹⁰. Il est en outre évident que les plantes attachées aux momies ou aux cercueils datent en général du temps où les morts ont été ensorcelés; tout seulement exception les guirlandes qui couvrent les momies royales de la XVIII^e dynastie trouvées à Deir el-Bahari. Ces momies, le fait est bien connu, n'ont été déposées définitivement dans la fameuse cachette, pour les protéger contre les profanations des voleurs, qu'à l'époque de la XXI^e dynastie ainsi que les momies des membres de la famille régnante. Il est donc évident que les guirlandes entourant ces momies ont été renouvelées à cette époque¹¹. Cela est d'ailleurs démontré depuis longtemps par le fait que la momie de la princesse Néf-Chonson, mentionnée plus haut (p. 202), appartenant à la XXI^e dynastie, porte exactement les mêmes guirlandes que les momies des grands rois de la XVIII^e et de la XIX^e dynastie¹². Cependant seule l'étude et la description détaillée de la totalité du matériel nous apprendra jusqu'aux moindres détails les différences qui caractérisent les diverses guirlandes, couronnes, colliers, etc., appartenant à des dynasties différentes.

Les guirlandes, colliers et couronnes que l'on déposait sur le corps, le cou et la tête du défunt n'avaient originellement qu'un but ornemental; on connaît le mort, d'après les textes, comme pour les fêtes. Mais bientôt cette ornementation florale reçut un caractère religieux ou symbolique. De même qu'Osiris triomphant et paré de guirlandes de fleurs avait quitté la salle de jugement d'Héliopolis, on souhaitait que le mort parût devant Osiris, juge des morts, paré de la « couronne de la justification » (*m̄bw-n-m̄-frw* ȝȝ | s —

¹⁰ W. Petrie, *La cérémonie de la justification*, dans Actes du 1^{er} congrès international des orientalistes tenu en 1883 à Linde, V partie, 1885, et p. 7 : « Maspero dit au sujet de la momie d'Amosis (XVIII^e dynastie) : « entourée de guirlandes de fleurs selon l'usage constant des Egyptiens de l'époque thébaine ».

¹¹ *Ägyptische und modernägyptische Alterthümer aus den Königl. Museen zu Berlin*, t. I, 1895, pl. 38 : « Blumenbewände von der Mumie Ramses II (XIX^e dyn.) (Erneuert in der XXI. dyn.) », texte p. 15 : « Dieser Schmuck wurde der Mumie am Zeit der 21. Dyn. beigegeben, als man sie vor dem Grabschließen im Schacht von Den-El-Bahr verband ».

¹² Voir également H. E. Winlock, *The Egyptian Exposition, 1929-1930. The Museum's Examination at Thebes*, dans *The Metropolitan Museum of Art, Section II of the Bull. of the Metropolitan Mus. of Art*, décembre 1930, p. 3-28, cf. p. 16 : « ... the tomb of Merayet-Amun was... robbed in the Twenty-first Dynasty, almost exactly four hundred years after the death. The necropolis officials had discovered the robbery ... and they had done what they could to make good the damage. They had unwrapped the disheveled mummy and across its chest had recorded the date of their restoration. »

→ | ». Cette « couronne de la justification » mentionnée dans le *Livre des Morts* (chap. xix) rappelle un peu « la couronne de la justice » dont parle la deuxième épître à Timothée (IV, 8). Si le chapitre xix du *Livre des Morts* (éd. Lepsius) est d'une rédaction relativement récente, nous connaissons la phrase concernant le couronnement des morts au moins dès le Nouvel Empire, comme il ressort de la stèle du Louvre A 66 (fig. 1, n° 2) « Je t'apporte la couronne de la justification » et d'un Papyrus magique de Turin¹⁰. Le cercueil contenant la momie de Toutankhamon était orné de guirlandes et de colliers (cf. *supra*, p. 203), mais d'autre part le masque en or porté sur la tête ou, plus exactement, autour de l'uræus et de la tête de vautour qui surmontent le front, une véritable petite couronne¹¹ dans laquelle on doit probablement voir « la couronne de la justification ». Depuis la XXII^e dynastie, et surtout à l'époque grecque, on ne trouve presque aucune momie sans cette couronne, qu'elle soit faite de fleurs naturelles ou simplement indiquée en couleurs¹².

IV. — LE BOIS DU SAULE ÉGYPTIEN ET CELUI DE L'ARBRE *TR-T.*

Nous renvoyons dans un court chapitre les renseignements que nous possédons sur le bois de *Salix sissof* Forsc. dans l'Égypte ancienne ainsi que les textes relatifs du bois de l'arbre *tr-t*.

¹⁰ Piazzi et Rossi, *Papyrus de Turin*, 1869-1876, pl. 193, 1. — Nous lisons dans un texte magique (Lands, 267, 8, 10-11) appartenant au Nouvel Empire : || → | * ፩ — ፪ ፩

፩ የ ደ | ? — → | - ፩
qui servait poséé contre les ennemis... avec la couronne de la justification sur (1) lui. Mentionnons également à ce sujet l'important chapitre d'« Apporter la couronne de la justification » qui se trouve dans le *Livre des Morts* de la Reine Nékhémout, cf. E. A. Wallis Budge, *The Book of the Dead. Facsimiles of the Papyri of Haufer, Anhai, Karanak and Nekhen etc.*, 1893, pl. 3 (*The Papyrus of Queen Nékhémout*), col. IX.

¹¹ *The Illustrated London News*, 27 juil-

1905, t. 166, n° 3497, p. 194, 199, 200, 205, 207; H. Carter, *The Tomb of Tut-Ank-Amen*, t. II, 1907, pl. LXVII; Sir E. Hornung Ross, *The Art of Egypt through the ages*, 1931, p. 191.

¹² Bibliographie : PEYROT, *La couronne* (cf., cf. *supra*, p. 199, note 6); SEEMERSEN, *Die Leinen aus der Antike Perserkammer*, dans *Bulletin de trah.*, XXVI, 1915, p. 59; GRAMMER dans DAVIES AND GRAMMER, *The Tomb of Amunmose* (n° 89), 1915, p. 112, note 3; BLICKFELD, *The funerary Papyrus of Edibefankhons*, dans *Journal of Egyptian Archaeology*, t. IV, 1917, p. 196; WILHELM, *Aegyptia*, 1929, p. 98; SEEMERSEN, *Sitzungsberichte der Bayreuther Akademie der Wissenschaften. Philolog.-philolog. und hist. Klasse*, 1936, t. Abb., p. 5; SAWYER, dans

I. — LE BOIS DU SAULE ÉGYPTIEN.

Le musée des antiquités égyptiennes de Berlin (n° 18.999) conserve un couteau protohistorique en silex dont le manche est fait en bois de saule. Ce couteau a été trouvé en 1905-1906 par G. Möller¹⁾ et l'identification du bois du manche est dû à L. Wittmack. En outre M.-W. Ribstein²⁾ a étudié, il y a quelques années, un assez grand nombre d'objets en bois provenant de l'Égypte ancienne. Il a constaté que le couvercle bombé et le fond d'une boîte remontant à peu près à la III^e dynastie, ainsi qu'une étiquette de momie datant de l'époque romaine, étaient fabriqués avec du bois de saule. M. Ribstein le nomme « *Salix species* »; il s'agit ici sûrement de l'espèce *Salix safsaf* Forsk.

Nous savons par un papyrus grec qu'on fabriquait avec le bois de saule les perches qui supportaient les tentes³⁾: Δημοκράτης Ζένων γαλιξει. τὰ σκίναις τῆς [σκηνῆς] εὐρώντας βεβουάντας, ἐπάκμη δὲ ἐν τοῖς Δημο[δού] καὶ ταρόπι Ελένει τίτανες ὀφθάλμους εἰστίθεσαν, etc. Démocrate se plaint donc que les perches de sa tente sont mangées (probablement par les vers). Comme il a remarqué dans la propriété de Démélos et en la possession de Hélénos des poteaux de saule droits et propres à cet usage, il demande à Zénon d'en acheter quelques-uns pour lui.

Les botanistes anciens et modernes insistent sur le fait que le bois du saule est léger⁴⁾; c'est probablement pour cette raison qu'on se servait de ce bois pour en fabriquer des boîtes, des ustensiles, etc.

CARTER, ap. cit., p. 190; EICHENBERG,  hinter dem Namen des Festzeltbaus, dans *Acta orientalia*, t. VI, 1908, p. 70-78.

G. Möller und A. Schäfer, Die arabisch-islamischen Ergebnisse des vergleichenden Gräberfeldes von Abuir al-Maq, 1906, p. 57 (Berlin 1909). Fassungsbeschreibung mit Holzgrill aus Weidenholz (*Salix safsaf*, nach Bestimmung durch L. Wittmack). Cf. également H. Schäfer, Das Kautschukbaum, dans *Papyrus-Archiv*, t. II, 1905, p. 186, 19 et p. 579 (86, 14).

¹⁾ Zur Kenntnis der im alten Ägypten verwend-

deten Hölzer, dans *Botanisches Archiv, Zeitschrift für die gesammte Botanik, herausgegeben von Dr. Carl Meissner*, Königsberg i. Pr., p. 195-210 (non tirage à part n'indique ni le tome ni l'année de la réimpression).

²⁾ C. G. EICHENBERG, *Zenos Papyrus*, t. III, 1908 (Cairo, gedruckt), n° 19350, p. 80-81. Lettre de Démocrate à Zénon datée du 6 mars 463 avant J.-C.

³⁾ Cf. par exemple : Tschirhart, *Hist. phys.*, I, 5, 5; V, 3, 5 (cf. Plinius, *Nat. hist.*, XVI, 209 (77); V, 7, 7).

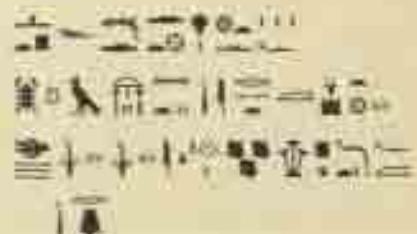
On employait également du bois de saule pour faire du charbon. Dans le grand papyrus magique de Paris¹¹, on recommande de faire griller les intestins d'une victime sur des charbons de bois de saule, ce qui portait bonheur à un atelier ou à une maison : οδος γ τα σπλαγχνα αποτυριας επι ξυλαιος (οδος, 8) ιερωνος ουτου καταθετε. Le papyrus magique copte n° 4573 du Musée du Caire¹² mentionne (fol. 2) χεκκε δημητρε ιννωρε «charbons de l'arbre saule». D'après Théophraste¹³ le bois de saule répand en se carbonisant une mauvaise odeur : Δύτησσα δε τη γένει μὲν θλως τε οὐρά και τε χλωρίδια τοῦτο δύτησσα. λέγεται τα οὐρά τα θλως, οὐρά πλάτανος, ιππεις, etc.

2. — LE BOIS DE CABRE TR-T.

Dans les soi-disant papyrus du Lac Moiris¹⁴ est mentionné une caisse ou un cercueil fait de bois de 梁木 ou de 梁木 (cf. pl. VII)¹⁵:



Fig. 3. — D'après Léonard.
Les papyrus du Lac Moiris, 1896, pl. VII.



Sobk de Crocodiliopolis repose sur son bien (lett. : ses choses); il y a un coffre de bois de saule à Crocodiliopolis..... et son corps est cache dans un saule (c'est-à-dire probablement dans une caisse ou un cercueil en bois de saule). Cf. fig. 3.

Ces papyrus du Fayoum datent, ce qui se laisse facilement prouver, surtout

¹¹ PARISIENNE, *Papyri graecae magicae*, I.I., 1908, p. IV (αιδηλοιοι). WESSELY, *Syriaca graeca magica*, dans BILL, de l'Inst. frang. d'archéol. orient., t. XXX, 1930, p. 23.

¹² Communication de la Téamibilité du Dr

W. E. GRUM et de M. H. MAMIEU (cf. infra, p. 206).

¹³ Hist. plant., V, 9, 5.

¹⁴ R. V. LÉONARD, *Les Papyrus du Lac Moiris*, 1896, pl. VII, cf. JASPER, *Das Götterräder oder das Ahnas*, 1913, p. A3, note 1.

par quelques-unes de leurs représentations, de très basse époque, probablement de l'époque romaine.

Au cours de cet article nous avons déjà constaté maintes fois que le mot *wt* (*wt-t*) correspond à «cypre», «saule» (*Salix sphaerophylla* Forsk.). Nous devons donc admettre que le coffre ou le cercueil  dont il est question dans les papyrus du Fayoum était lui aussi fait en bois de saule, bois qui a également servi à fabriquer un coffret, un manche de couteau, des étiquettes de momies, etc. (cf. *supra*, p. 297). Sans doute les spécimens de bois provenant des fouilles ne prouvent nullement l'existence sur les bords du Nil des différents arbres qui les ont fournis. Mais en ce qui concerne le saule, dont le bois a servi à fabriquer de nombreux objets trouvés dans les tombes, nous pouvons affirmer avec certitude qu'il est véritablement un arbre égyptien.

D'autre part on a recueilli déjà dans les tombeaux de l'époque pré ou proto-historique des milliers d'objets (zarcails, statuettes, ustensiles, etc.) fabriqués avec des bois étrangers. J'ai réuni tous les noms des arbres étrangers dont le bois a été rencontré jusqu'à présent, à ma connaissance, dans les tombeaux de l'Égypte ancienne. Parmi ces bois se trouve souvent le bois de cypres et d'autres conifères, mais personne n'a eu l'idée de les prendre pour des produits égyptiens. Laissons de côté ici les publications et les très nombreuses notes que je possède sur les bois de l'Égypte ancienne se référant aux travaux de Schweinfurth, Beauvoisage, Wittmack, Röhlitz, A. Lucas, etc., je ne mentionnerai parmi les dernières trouvailles que les deux plus remarquables : les fouilles de Badari¹¹ nous ont donné un assez grand nombre des bois travaillés provenant de diverses espèces de conifères (*Pinus*, *Juniperus*, *Cupressus*, etc.). Le tombeau de Toutankhamon nous a fourni un cercueil en bois de chêne¹². M. Brunton et Miss Caton-Thompson ont parlé en ces termes des bois de conifères trouvés à Badari : «It is to be noted that some of the specimens of wood from the Predynastic villages and graves are varieties of pine, cedar, and also apparently cypress or juniper. We have no evidence that these trees

¹¹ G. BACRAX AND GERTHE CROW-THOMPSON, *The Badarian Civilization and the Predynastic Remains near Badari*, 1928, p. 69-63. (L'expression de *Badarian Civilization* ne désigne pas en réalité une période déterminée de la protohi-

storie, t. XXXI.

ture égyptienne, mais un aspect local de la culture de cette époque).

¹² H. CARTER, *The Tomb of Tut-ankh-Amen*, I, II, 1927, p. 39, 89, 225, 239, pl. 15, 55, 57, 58, 59; il s'agit probablement du *Quercus ilex*.

ever grew in Egypt, or that the climate at this time was suitable for them. It is therefore evident that even at this early time, timber was traded from Syria¹¹ to the Nile Valley*. Je ne saurais rien ajouter à ce jugement pondéré et sûrement exact. L'Égypte a donc reçu, au moins dès le début de l'époque historique, des quantités remarquables de bois étrangers; mais rien ne prouve que des conifères aient existé sur les bords du Nil. Nous verrons plus loin que les multiples importations de l'étranger n'ont laissé presque aucune trace dans le système hiéroglyphique, dans les attributs des anciens dieux, etc.; ce qui prouve à mon avis que, malgré les relations de l'Égypte avec les pays du nord, la religion, les conceptions artistiques, etc. sont plus autochtones qu'on ne le croit généralement aujourd'hui.

V. — LA FÊTE APPELÉE «DRESSER L'ARBRE TR-T».

M. Newberry mentionne (cf. *supr.*, p. 179) ensuite que l'arbre *tr-t* est consacré à la déesse Hathor et que les textes parlent d'une fête appelée «dresser l'arbre *tr-tr*». J'ai noté les exemples suivants se rapportant au même sujet :

1. — TEMPLE DE DENDÉRAH¹². Cf. FIG. 3.

(L. 4) *--

La colonne verticale située derrière le roi contient d'abord les titres royaux, puis le texte dont je donne ici la traduction :

Accomplir le rituel de dresser le saule de Dendarah.



¹¹ Cf. Pap. Améti I, 19, 2 où il est question des forêts du Liban où l'on voit, à l'intérieur des arbres, le ciel (qui) est absent pendant le jour; il (le Liban) est planté de cyprès(¹¹), de

chênes (¹²) et de cèdres (¹³) (en tout cas de conifères) qui atteignent le ciel*.

¹² MASPERO, *Denderah*, t. I, 1870, pl. 25 (grand temple, salle B).

(L. 2, 3, 4) —

Devant la représentation du roi, qui dresse l'arbre *ir-t*, on lit sur trois colonnes verticales :



Dresser le suaire, l'encens :
Je l'offre le suaire. Je dresse devant toi ce tapissoir du temple du sistre (= temple de Dendérah). On te fait la fête de l'ivresse dans le lieu que tu aimas, avec les trois grands de Ta Majesté. Fai dresser pour lui ce qui t'appartient (au commencement () du premier mois de la saison d'été, et la lune en égionis (lett. : la lune brille par eux).

(L. 5) —

Vue-à-vue du roi on voit la déesse Hathor qui lui adresse les paroles suivantes :



Je te donne la campagne qui fait naître pour toi des vergers et qui apporte ses beaux (*ses biens*) à ta maison.

¹⁾ Mariette donne : au lieu de .

²⁾ au lieu de .

³⁾ est sûrement faux; probablement

⁴⁾ Mariette donne au lieu de .

⁵⁾ Mariette donne ; il s'agit peut-être de .

⁶⁾ D'après Mariette une lacune qu'en fait remplie par (cf. infra, L. 6).

(l. 6) ←

Derrière Hathor se tient Horus qui parle au roi en ces termes :

Je te donne tous les vergers de cette terre et tu t'en réjouis.

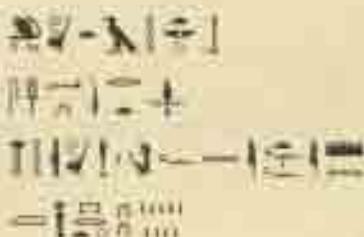


Nous avons vu plus haut (p. 190) que l'arbre  de la figure 3 est sûrement un saule, bien que sa forme soit schématisée.

2. — TEMPLE DE MÉDINET HABOU.

J'ai cité en premier lieu ce texte du temple de Dendérah parce qu'il est le plus complet et qu'il explique par une représentation la cérémonie appelée *t'y tw-t*. Mais nous connaissons déjà cette fête par deux inscriptions remontant à une époque bien antérieure à celle où furent rédigés les textes du temple de Dendérah. Voici les passages en question :

Temple de Médinet Habou, Ramsès III, liste d'offrandes, mur sud, extérieur¹⁰.



Fin de la liste de -dresser l'arbre n^o 1 que Sa Majesté a dédié à son père Amon; le 29 jour du premier mois de l'hiver.

¹⁰ D'après une communication due à l'amabilité de M. R. Anders. Le passage a été copié,

en 1905, par M. Seitz pour les Bebau des *Wörterbuch* de Berlin.

Temple de Médinet Habou¹¹.

Premier mois de l'hiver¹² jour, dresser le vrai arbre *t-t*
à Amon-Râ en cette fête.

On lit à côté une liste contenant les noms des offrandes (diverses sortes de pains, etc.) que l'on doit offrir à Amon-Râ à l'occasion de cette fête.

2. — TEMPLE DE KÔM-OMBO¹³.

Une inscription de ce temple nous apprend l'existence d'une cérémonie analogue, dite « apport de l'arbre *t-t* ». Voici le texte qui s'y rapporte :

(Le roi), Faire un holocauste des nombreux animaux et (la cérémonie) que l'on appelle « apport de l'arbre *t-t* ». Accomplir ses rituels, etc.

¹¹ De MONTAULT, *Allographische Kahuninschriften*, 1896, pl. XXXIV.

¹² Comme la date est mal conservée et que le texte précédent, provenant également de Médinet Habou, indique clairement le 1^{er} jour, on doit supposer ici la même date. Les deux traits saillants de *t* seraient donc aussi *t* et non pas *tt*.

¹³ De MONTAULT, *Bibliothèque Lascaris*, HEGIEN, BANAIERI, *Catalogue des Monuments et inscriptions de l'Egypte antique*, 1^{re} série, Haute-Egypte, t. III, 2^e partie, Kôm-Ombo, p. 52, Paris, E. Leroux, 1896, col. 7.

¹⁴ *X* est probablement un nom qui accompagne parfois le syllabe *I*.

Quant au rite de *sh tr-t* (§ ፩) devant Amon (cf. *supra*, p. 212-213) et Hahor (cf. *supra*, p. 210-211), je ne sais s'il ressemble beaucoup aux rites de *sh dd* (§ ፪) (*sh ddw*) pour Osiris¹⁰, du *sh sh-t* (§ ፫) devant Min ou Amon, ou de *sh thw-wj* (§ ፬) ¹¹. Il existe en tout cas une certaine analogie entre toutes ces cérémonies, mais il faudrait posséder plus qu'un simple titre de chapitre pour en décider. Je me suis demandé maintes fois si l'expression « dresser le saule » ne représentait pas une expression poétique pour planter une bouture de saule, car une semblable bouture, mise dans la terre humide pousse sans retard, comme chacun sait. Si cette hypothèse était exacte, la fête *sh tr-t* serait une ancienne coutume agricole.

Nous ne savons pas non plus à quelle ville ou à quel culte cette cérémonie se rapportait primitivement, car rien ne prouve que la fête *sh tr-t* (célébrée pour Amon à Thèbes au moins sous la XX^e dynastie Ramsès III) ait pris naissance à Dendérah (cf. *supra*, p. 210-211). À en juger par les textes cités, ceux du moins provenant de Dendérah, il s'agissait, en ce qui concerne cette ville, d'une fête joyeuse où l'on buvait et chantait beaucoup.

Quelques mots enfin sur la date de la fête. Les dates données par les calendriers des temples et ceux des jours fêtes et néfastes ne nous apprennent malheureusement rien au sujet du § ፩. D'après les inscriptions de Médinet Habou (Ramsès III) (cf. *supra*, p. 212-213) la cérémonie, comme nous l'avons vu, avait lieu le 9^e jour¹² du premier mois de l'hiver; d'après le texte de Dendérah (cf. *supra*, p. 211), on exécutait au contraire la cérémonie = ፩ = « au commencement du premier mois de l'été » (le jour n'est pas spécifié). De même à Kôm Ombo la fête appelée ፩ = ፩ = [la cérémonie] dite « l'apport de l'arbre *djs* », était célébrée le 9^e jour du deuxième mois de l'hiver. Nous devons constater, par conséquent, une grande différence entre l'époque de l'année où tombait la fête sous la XIX^e dynastie et l'époque où elle tombait sous les dynasties ptolémaïques et romaines, différence qui ne peut pas être expliquée par un simple décalage du calendrier.

¹⁰ H. Brugsch, *Thesaurus*, 1390.

¹¹ G. Möller, *Das Hh-dt des Osiris*, dans *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, t. 39, 1901, p. 71-73.

¹² M. Newberry (cf. *supra*, p. 210) assigne

à cette fête le 15^e jour « sans probablement sur Dendérah, *Aktopyramis Kalenderinschriften*, 1866, pl. XXXIV » (cf. *supra*, p. 213, note 1), mais nous avons démontré (p. 213, note 1) qu'il s'agit plutôt du 9^e jour.

VI. — POURQUOI M. NEWBERRY IDENTIFIE-T-IL L'ARBRE TR-T
AVEC LES CYPRÈS?

Il est inutile de nous étendre très longuement sur les autres assertions de M. Newberry citées au début de cet article (cf. p. 178-179). Le lecteur critique peut se faire lui-même une opinion sur leur valeur. La supposition apparemment fausse que «the horizontal-branched cypress, which was believed to be a male tree, while the tapering, flame-shaped cypress was believed to be the female tree» n'a évidemment rien à faire avec l'Egypte ancienne, mais remonte tout au plus au moyen âge. Fish¹¹ dit à ce propos : «The French call this tree (c'est-à-dire *Cypresus sempervirens* L.) the 'male' Cypress and the upright-growing form =female», but these terms are quite misleading as both bear fertile seeds».

La traduction que fait M. Newberry de «*In-ntr*»¹² par «the land of the 'air-pole'» au lieu de «pays divin» ou «nom général pour les pays situés à l'est» ne sera évidemment pas acceptée par le monde savant.

Comme on célébrait à Busiris la fête appelée [图]. M. Newberry lui cherche un pendant, c'est-à-dire une fête qui aurait eu lieu également en Basse-Egypte, et qui aurait été célébrée en honneur d'une déesse; il la trouve dans la fête appelée [图] et [图]. Nous avons également dit en parlant de [图] et [图] (*supra*, p. 215) que ces deux fêtes présentaient une certaine analogie entre elles, mais tout ce que dit M. Newberry pour accréder l'idée que la fête [图] était originellement célébrée «at Neter, the seat of the Isis cult near Dedu-Busiris» se base sur des suppositions erronées. Il est bien possible et même vraisemblable que cette solennité a pris naissance dans le Delta, mais les raisons qui appuient cette supposition sont bien différentes de celles auxquelles fait allusion M. Newberry. En tout cas où [图], où [图] = point to Northern Syria as the country of their origin, comme le prétend le même savant. Il croit volontiers que toute chose difficile à expliquer a été importée en Egypte des pays méditerranéens. C'est

¹¹ D. S. Fiss, *Plants cultivated in Egypt*, 1912, *Alexandria Horticultural Society Bulletin*, n° 6, p. 159, n° 358.

¹² Egypt as a Field (*etc.*, cf. *supra*, p. 178, note 1), p. 102 (éd. du *Siekh Report*). Cf. Egypt and Greece, *Wernerbach*, t. V, 1931, p. 195.

pour cette raison qu'il veut voir dans le mot *psr*  un cyprès, c'est-à-dire un arbre méditerranéen. L'opinion que la civilisation a pénétré en Égypte par le nord est probablement exacte d'une façon générale. Cependant M. Newberry, dans un grand nombre de petits articles ainsi que dans son étude *Egypt as a Field Anthropological Research*, a toujours commis deux erreurs. Il oublie tout d'abord que cette toute première influence d'origine septentrionale remonte à des temps beaucoup plus anciens que ceux sur lesquels nous possédons des documents historiques. En outre M. Newberry paraît de ne pas s'être rendu compte que les quelques analogies qui existent par exemple entre certains ustensiles (pointes, de flèches, arc, double-hache, etc.) de l'Égypte et de la Crète sont probablement tout à fait fortuites. Il est impossible de savoir qu'il existait, depuis une époque très reculée, des relations commerciales par terre et par mer entre l'Égypte et les pays méditerranéens. Mais chose significative et qu'on ne saurait répéter trop souvent c'est que tout ce que nous connaissons par les représentations les plus anciennes, par les objets, les animaux, les plantes, etc. qui ont servi de prototypes aux hiéroglyphes¹¹, etc. est tout à fait égyptien sans qu'on puisse prouver aucune influence étrangère. Le désir de M. Newberry de voir partout et à tout prix une influence et des relations étrangères, lui a fait souvent dépasser les limites permises, à mon avis, à un savant sérieux. À l'appui de ce grave reproche, je donnerai quelques exemples :

a) M. Newberry dit au sujet du culte de J¹² et de l'arbre *ir-i* (cf. *supra*, p. 179) : « The two tree-cults point to Northern Syria as the country of their origin ». Pourquoi cela ? Osiris est d'après lui un dieu venu du nord (Syrie, etc.); l'arbre *ir-i* (pour M. Newberry probablement le cyprès, en réalité le saule) est également d'origine méditerranéenne !

b) M. Newberry¹³ voit dans le -fouet¹⁴-  d'Osiris l'ustensile avec lequel on recueille le *Lidnum*¹⁵ dans la région méditerranéenne. L'explication n'est

¹¹ CAIUS, *Les origines de la civilisation égyptienne*, 1915, p. 37 : « Les hiéroglyphes, dont la forme et la flâne sont tout entière égyptiennes, . . . »

¹² Cf. Sauer, *Quintalat. Literaturzettel*, t. XXXI, 1918, vol. 195.

¹³ *The Shepherd's Crook and the so-called 'Fouet' or 'Scourge' of Osiris*, dans *Journal of Egyptian Archaeology*, t. XV, 1929, p. 15.

¹⁴ Le prototype du signe  est probablement un véritable fouet.

¹⁵ *Citrus villosum* (cypres), *C. latifolius*, etc.

pas valable, car le *ladanum* n'est pas un produit égyptien. M. A. Lucas, dans son consciencieux article intitulé *Cosmetics, Perfumes and Incense in Ancient Egypt*¹⁾, dit à ce sujet : « Newberry has recently suggested that the ancient Egyptians were acquainted with *ladanum* as early as the First Dynasty. From purely theoretical considerations this is only what might be expected, since, even if *ladanum* was not an Egyptian product, it was abundant in countries bordering the Mediterranean with which Egypt had intercourse and from which it might easily have been obtained. No positive evidence, however, can be found for this early use. The earliest literary references known to the writer for the use of *ladanum* in Egypt are in the Bible, where it is stated that certain merchants carried *ladanum* into Egypt from Gilead and that Jacob sent *ladanum* to Egypt as a present to his son Joseph. The date of this record is probably not earlier than the tenth century B. C. and possibly as late as the eighth century B. C. Incidentally it may be noted that the sending of *ladanum* from Palestine to Egypt suggests that *ladanum* was not at that time a product of Egypt. The next literary reference in date order that can be traced is the one already quoted from Pliny in the first century A.D. »

M. Sethe dans sa *Urgeschichte* (1930)²⁾, livre très remarquable qui exerce longtemps son influence sur la science, s'exprime ainsi très judicieusement au sujet du « fouet » A : « Bei dem A hat man neuerdings die Bedeutung als Geissel unzweifelt, weil die erhaltenen Originale dieser Insignie aus Holzstangen und Perlen in einer Weise zusammengesetzt sind, dass sie nicht als Geissel gebraucht werden können. Man hat dann vielmehr ein Gerät zur Gewinnung des *Ladanum* (einer Art Weihrauch, von der es noch zweifelhaft ist, ob sie den Ägyptern überhaupt bekannt war) finden wollen (Newberry, *Journ. Eg. Arch.*, 15, 86 ff.). Gewiss alles das mit Unrecht. Wie sollte darum ein Herrschafts-Symbol werden? Da es eben ein solches Symbol ist, kein wirklich gebrauchtes Gerät³⁾, erklärt sich die Umgestaltung zu einem gebrauchs-unfähigen Gegenstand in den als Zier- und Prunkstück gearbeiteten Nachbildungen der geschichtlichen Zeit ohne weiteres. Im übrigen passt diese umgestaltete Form zu dem *Ladanum*-Gerät, das gleichfalls eine Art Peitsche war, genau so gut oder so schlecht wie zu einer richtigen Viehpeitsche ».

¹⁾ *Journal of Egyptian Archaeology*, t. XXI, 1930, p. 51.

²⁾ P. 66, note 3.

³⁾ Gest-il-liv aux temps historiques.

Citons enfin le passage suivant d'un beau livre récemment publié par M. H. Gauthier¹⁰ : « La trop ingénieuse interprétation de M. le Prof. Newberry, . . . suivant laquelle le « fenuet » de Min ne serait pas un fenuet, mais bien l'instrument employé par les paysans pour récolter la résine du *Cactus ladaniferus* L., se heurte à de trop nombreuses et graves difficultés pour pouvoir être admise ».

c) La supposition de M. Newberry que les signes     ont une relation avec la Crète est improbable et même fausse. Voici le raisonnement de M. Newberry : « . . . all these cult objects are also found in Crete, a fact which is significant in view of Sir Arthur Evans's remark, quoted at the beginning of my address, to the effect that he considers the possibility of some actual immigration into the island of the older Egyptian element due to the first Pharaohs »¹¹. Dans une note relative à ce passage on lit : « The Cults of the double axe and of the Doro or Swallow are found on monuments of the Pyramid Age ». On peut répondre à M. Newberry qu'il n'a pas apporté l'ombre d'un véritable argument prouvant l'existence d'une relation quelconque entre ces signes et leurs analogues crétois¹², quoiqu'il ait consacré à chacun d'eux une étude spéciale¹³. M. Junker¹⁴ a très judicieusement reconnu le caractère

¹⁰ *Les fêtes du dieu Min*, dans *Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire, fascicule français d'archéologie orientale du Caire*, t. II, 1901, p. 85, note 1.

¹¹ *Egypt as a Field* (cit., cf. supra, p. 178, note 1), p. 556 (édition du *Saisianum Report*).

¹² Fa. W. v. Bissing, *Der Antik der ägyptischen Kunst am Ausstellung der Fächer*, 1910, p. 29 : « Auf die Phantasien, in denen sich ohne genügende Kenntnis auf beiden Gebieten P. L. Newberry ergibt, um kretische Einflüsse schon in der archaischen Zeit nachzuweisen, gehöre ich nicht weiter ein ».

¹³ *Ad*  *To what Race did the founders of Sais belong?* dans *Proc. of the Soc. of Bibl. Archaeol.*, 1906, t. XXVIII, p. 68-75. *Ad*  et  *Two Cults of the Old kingdom*, dans *Annals of Archaeol. and Anthropol. of Liverpool*, t. I,

1908, p. 31-39 (cf. J. Garany, *Bulletin critique des religions de l'Egypte 1908 et 1909*, Paris et Bruxelles, 1913, p. 336-337). « M. Newberry » exprime des raisons de croire que le culte crétois de la double-hache était en rapport avec celui de ce dieu Ha. L'article est extrêmement ingénieux, plein d'idées nouvelles qui répondent parfaitement à ce que nous disons (point 1), et  cf. également *An unpublished Monument of* «  — Priests of the Double Axes named  —  — Hetep-Harm-Pab, dans *Annales de Soc. des Antiq.*, t. XXVIII, 1918, p. 138-140 (l'unique exemple d'un petit silex taillé en forme de double-hache publié par H. R. Hall, *A Pre-dynastic Egyptian Double-axe* dans *Essays in Ancient Archaeology presented to Sir Arthur Evans*, 1907, p. 61, pl. V, ne peut également pas suffire pour prouver l'existence d'un

problématique des relations entre l'Égypte et les pays méditerranéens et l'incertitude des conclusions que certains égyptologues ont cru pouvoir en tirer : « Wiederholt wird in M.¹⁰ betont, wie unzulänglich die... Übereinstimmungen für die Annahme einer tatsächlichen kulturellen Beeinflussung Aegyptens durch den vorderen Orient oder die Mittelmeerländer seien. Und doch wird an anderen Stellen ganz klar von Mischkulturen und von einer semitischen Invasion gesprochen. Die Hauptstellen seien hier herausgegriffen; zunächst M.¹¹ 44, den Mittelmeerkultukreis betreffend; bei Besprechung der Löwenjagdpalette : « Die uns hier entgegentretende Mischung von Libyisch-Afrikanischem und Kretisch-Mittelandischem, wozu noch die Zweite vorgeschichtliche Kultur mit der querschneidigen Pfeilspitze tritt, ist gerade im Delta um diese Zeit verständlich».... Aber die ganze Auffassung der Kultur, die aus der Löwenjagddarstellung spricht, beruht auf unsicheren Gründen : auf der Verwendung von querschneidigen Pfeilspitzen...., auf der problematischen Verwandtschaft der Bogen mit den kretischen, und auf dem noch zweifelhafteren Zusammenhang der Doppelaxt mit der kretischen¹².

d) Bien caractéristique de la « méthode » adoptée par M. Newberry est également sa manière de déterminer la provenance des vases préhistoriques qui « have been found in graves from Komamneh in Nubia in the south, to Gizeh in the north »¹³. Il s'agit ici de la poterie peinte en rouge de la « deuxième civilisation » de Fl. Petrie. On voit souvent représentés sur ces vases une espèce d'oiseaux () qui sont d'après M. Newberry — et la chose est bien probable

encore venus à cet emplacement). *Ad  . A Bird Cult of the Old Kingdom*, dans *Annals of Archaeol. and Anthropol. of Liverpool*, t. II, 1909, p. 59-61. La traduction de  par « King priest of the  deity » me paraît encore assez problématique. Ce titre, d'après le Wörterbuch de Berlin, t. III, p. 744, se lit  . — Sir Arthur Evans, le famous explorateur de la Crète minoenne, n'a manifesté nulle hésitation à accepter les théories fantaisistes de son compatriote, cf. Sir Arthur Evans, *The Palace of Minos*.... al. Knossos, t. II, 1^{re} partie, 1908, p. 43-59.

¹⁰ de la page précéd. *Die Entwicklung der*

vorgeschichtlichen Kultur in Aegypten, dans *Persönlichkeit d'hommage offerte au P. W. Schmidt*, 1905, p. 885.

¹¹ Aberration de A. Sommer, *Grundzüge der ägyptischen Vorgeschichte*, dans *Morgenland*, fasc. 1, 1907.

¹² «.... eine Übereinstimmung muss doch nicht gleichbedeutend mit einer Entstehung außerhalb des Deltas sein». C'est très vrai!

¹³ *Second Cult of Prehistoric Egypt*, dans *Annals of Archaeol. and Anthropol. of Liverpool*, t. V, 1913, p. 135 et *Egypt as a Field* [etc.], cf. *oppos.*, p. 176, note 1), p. 336.

— des flamands¹¹ et non pas des autruches. Se fondant sur cette constatation il s'exprime ainsi¹² : « The flamingo is an extremely local bird; it seldom occurs in Upper Egypt, but is abundant in the regions of the Delta Lakes. On these vases we find depicted stretches of water and lines of pointed hills or sand-dunes, which suggest hilly or salt country like that along the western and northern Delta » etc. Malheureusement M. Newberry ignore apparemment que cet oiseau est loin d'être rare au Soudan. On peut donc supposer à juste titre que jadis il se trouvait également en Haute-Égypte et en Nubie, car tous les animaux qui peuplent aujourd'hui les alentours du Nil Blanc vivaient autrefois en Égypte. Il est donc impossible de présenter les *flamands* peints sur ces vases comme une preuve que ce genre de poterie est origininaire du Delta.

Nous pourrions aisément allonger la série des exemples par lesquels M. Newberry tente de démontrer que les relations très anciennement établies entre les peuples égeens et l'Égypte avaient laissé leurs traces sur les monuments crétois et égyptiens. Par malheur, si nombreux que soient ces exemples, aucun n'est capable de nous satisfaire. Pour ce qui concerne l'Égypte — disons-le encore une fois —, toutes les représentations de l'époque pré et protohistorique sont aussi purement égyptiennes que les signes de l'écriture hiéroglyphique, parmi lesquels je n'en connais pas un seul qui imite un objet syrien, palestinien, crétois, etc. Pour cette raison, il est impossible, par exemple, comme je pense l'expliquer plus tard, que le signe f *njm* représente une gousse de caroubier (*Ceratonia siliqua* L.), arbre méditerranéen planté, aujourd'hui encore comme autrefois, rarement dans les jardins égyptiens, mais qui en Égypte ne porte que des fruits d'une qualité très médiocre ou mauvaise. En un mot, la *Ceratonia siliqua* n'est pas un arbre

¹¹ Pour appuyer son assertion que le f est réellement un osseum aquatique, M. Newberry aurait dû, au lieu de se baser uniquement sur la silhouette très schématique de cet « chasseur », faire état de représentations où l'osseum est debout sur un poisson L , un crocodile w ou sur un baton, par exemple QMNU. Archère Objets (Cat. gen.) 1901, pl. 11. L'autruche ne sit pas en compagnie des poisons ni des

crocodiles, tandis que le flamand vit dans l'eau, mange du poison, etc.

¹² Some Cities of Prehistoric Egypt, dans *Annals of Archaeol. and Anthropol. of Liverpool*, t. V, 1913, p. 135. Cf. également A. SCHÄFER, *Gesetzige der ägyptischen Vergangenheit*, dans *Morgeland*, fasc. 12, 1917, p. 32-35; « Flamingos, die heut noch die grossen Seen des Deltas bewohnen. »

égyptien. Or, même si la signification de *ndm* - doux, agréable - s'adapte très bien à une gousse de caroubier, cette identification est à mon avis impossible parce que la *Ceratonia siliqua* L. est, en Egypte, une étrangère. Le signe *ndm* représente sûrement une gousse de l'acacia égyptien (*Acacia nilotica* Del.), gousse qui est utilisée partout en Égypte et qui était et est encore aujourd'hui comme de tous les habitants du pays¹¹. Comment les anciens Égyptiens en sont-ils venus à exprimer le mot - doux, agréable - (*ndm*) par la gousse d'acacia qui est plutôt amère, nous l'ignorons encore.

Remarquons aussi que dans les comparaisons que nous a conservées la littérature de l'Egypte ancienne tout est égyptien; font exception seulement quelques dieux, animaux, etc. mentionnés à partir du Nouvel Empire, époque où l'Egypte est devenue une grande puissance ayant de très nombreuses relations internationales. Voici l'opinion de M. H. Grapow¹² - In der Tat ist hier auf die semitischen Gottheiten Baal, Rescheph und Astarte kein fremder Stoff für die Gleichnisbildung verwendet worden, wenn man nicht etwa als solchen das Pferd ansehen will, das samt seinem semitischen Namen zu Beginn des Neuen Reiches in Ägypten eingeführt wurde. Im übrigen ist der Bildstoff sachlich und sprachlich von fremdartigen Beimischungen frei. Und das gleiche gilt erst recht von den bildlichen Ausdrücken selbst: die Vergleichsmöglichkeiten, die Land und Volk vielfältig genug darbieten, sind zu ebenso vielfältigen Bildern verwendet worden, in denen sich immer wieder dasselbe Land und Volk erkennen lässt».



Pour terminer, résumons en quelques mots la question de l'arbre *pr*. Comme nous l'avons vu, il existait déjà dans l'Ancien Empire une localité dont le nom dérivait de l'arbre *pr* ou de la divinité qui y demeurait; il poussait à l'état sauvage sur les bords des canaux comme le sainfoin, on le plantait dans les anciens jardins et l'on tressait des guirlandes et des couronnes avec ses feuilles et ses branches. Tout cela s'accorde très bien avec le

¹¹ J. G. Wilkinson est le seul qui ait reconnu cette identité, cf. WILKINSON-BLAKE, *Manners and Customs of the Ancient Egyptians*, 1878, t. III, p. 389: ... vita (Mimosa Nilotica = Acacia nile-

des Bus.) pr, which represents a better

¹² Die bildlichen Ausdrücke des Ägyptischen. Von Deutzen und Dichter einer altägyptischen Sprache, 1934, p. 21.

sainc égyptien et en aucune façon avec le cyprès qui d'ailleurs, rappelons-le encore une fois, n'est pas un arbre indigène en Égypte.

B. — DEUXIÈME PARTIE.

I. — LES MOTS ET DÉRIVENT-ILS VRAIMENT DE LA MÊME RACINE?

J'ai fait remarquer au début de cette étude qu'on avait depuis longtemps rapproché le mot *tr-t*  du grec *τυρπε* — *τυρπανος* (*Silix sisso* Forsk.). La méthode scientifique aurait naturellement exigé d'examiner tout d'abord si le rapprochement de  et  était, d'après les lois du langage, vraiment exact ou du moins possible. J'ai suivi une autre voie pour rassembler d'abord tous les arguments par lesquels M. Newberry tente de prouver que *tr-t* signifie le cyprès et pour démontrer que *tr-t* et *Silix sisso* Forsk. sont de véritables arbres égyptiens, tandis que le cyprès appartient en réalité à la flore méditerranéenne. Reprenons donc la question linguistique :  est-il en fait l'équivalent de ?

Nous connaissons du mot  les graphies suivantes :

1^o *tr-t*  *Pyr.*, *Livre des Morts* :

                  nom de village (Ancien Empire).

                  nom de divinité (Moyen Empire).

[Il est bien douteux que le nom de la localité du Moyen Empire appelée   provienne de la racine *tr-t* ; cf. *opim*, p. 180.]

2^o *tr-t*  *Pop. mdd.* Nous connaissons les mots suivants qui se rapportent à l'arbre *tr-t*:

二十一

$$z_1 = \frac{1}{2} + \frac{\sqrt{3}}{2}i, z_2 = -\frac{1}{2} + \frac{\sqrt{3}}{2}i$$

Tombou d'**كفرنحة** (Cheikh 'abd el-Gournah, XVIII^e dyn.).

Médiinet Habou (Ramsès III).

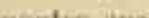
Denderah (Greco-Roman).

Sans le - de la désinence.] A.

Edion (grec); Pap. du Fayoum (romain).

*t(j)t(-t) 𠁻 𠁻 𠁻 dans le nom propre de la XIX^e et de la XX^e dynastie 𠁻 m
*t(j)t(-t) 𠁻 𠁻 𠁻 𠁻 et var., cf. également 𠁻 𠁻 (pour 𠁻 𠁻), Pap.
 du Fayoum (roumain).**

—

(cf. *supra*, p. 190). De ce texte il ressort clairement que les  se trouvaient dans le jardin du temple d'Héhopolis. Il s'agit donc certainement, comme le montre aussi le déterminatif de l'arbre , d'un arbre et non pas d'un coau (cf. *infra*, p. 298). Décisive enfin est la représentation de Hou (cf. *supra*, p. 190, fig. 2), aujourd'hui détruite; on y voit l'oiseau phénix sur un arbre que des représentations analogues nous obligent presque à regarder comme un saule (cf. *supra*, p. 189-190, fig. 2, l'arbre y est appelé ). La présence ici du déterminatif  est clair; car le son  écrit dès la I^e dynastie¹¹ avec  — Les textes auxquels a pensé M. Newberry quand il rédigea le passage cité plus haut *in extenso* (cf. *supra*, p. 178-179) emploient sans exception la graphie avec *t* (2^e et 3^e), de sorte qu'il transcrit toujours *tr-t*. Il ne fait aucune allusion aux textes plus anciens qui connaissent uniquement la graphie *tr-t*.

Des graphies 1^o-3^o il ressort que le mot *tr̥* fut écrit sous l'Ancien et sous la Moyen Empires avec *t̥* —, mais que déjà dans le papyrus médicanx ce *t̥* —

¹⁰ W. Gossler, *Die Metternichsche*,
1822, bl. IV.

¹⁰ G. PERROT, *Abydos*, t. II, 1905, pl. 1, 2; cf. *Archéologie* 1905, p. 1-11.

²-[³.] -[³.] etc., cf. Cf. Giannakos,
Egyptian Grammar, 1927, p. 469, M. 4, 5, 6
of p. 599, T. 19 p. 469, M. 4, 5, 6, cf. *infra*,
p. 107-108 n.

est devenu un *t(j)* 4. Cette graphie avec *j* et avec *-* est constante depuis le Nouvel Empire; la graphie avec *t —* ne se rencontre plus. Si nous connaissons uniquement la graphie du mot en question avec *t —*, la comparaison de *pr-t — -t* avec τυρπε offrirait quelques difficultés, car le *t —* devient en copte plutôt *x*, que *r*. Cependant comme le *t —* a déjà évolué en *t(j)* 4 dans les papyrus médicaux, il n'y a aucune raison de mettre en doute le rapprochement entre *pr-t — -t*, *tr-t — -t*, *tr(j) — -t* 4 et τυρ. et τυρπε. Au sujet du changement de *t* en *t* citons les exemples suivants :

— | -t, **| — t**, démot. **- - t**, τυρπε (S) : ομογτ (B)¹¹.

χ - ρ - t, τυρ (S) : ομογ (B) : τυρη (F. A)¹².

— | χ, των (S. F.) : ομη (B) : τον (A), το (A)¹³.

— — ρ, τερρορι (B)¹⁴.

— — —, οογοεγ (B)¹⁵.

Après avoir disenté très longuement, dans la première partie de cet article, les raisons objectives d'où il ressort avec certitude que l'arbre *pr-t* et var. est vraiment le saule égyptien (*Salix salsaf* Forsk.), nous pouvons aussi constater qu'il n'existe pas d'objection linguistique contre la comparaison de **— -t**, **| — t**, **— | -t** — avec τυρπε (S) : ομογ (B). Nous formulons donc ainsi la conclusion de cette étude : L'arbre *pr-t*, *tr-t* est bien le saule et non pas le cyprès, comme le prétend M. Newberry, sans en apporter la moindre raison sérieuse.

B. — LE MOT COPTE τυρπε (S) = ομογ (B).

Voici les exemples que j'ai pu recueillir du mot copte τυρπε (S) = ομογ (B) :

1^e Lévitique XXIII, 40. Sah. κλακος ἡκαντηρηπε¹⁶ (ιτέα). Boh. κάκας εκαντηρηπε¹⁷ (ιτέα).

¹¹ D'après Steindamm, *Koptische Handbücher*, 1944, p. 127.

G.-P. G. Seut, *Ancient Egypt*, 1944, p. 48.

¹² G. Mauro, *Fragmenta de la version thébaine de l'Ancien Testament*, dans *Mém. de la Mission archéol. franç.*, t. VI, 2^e fasc., 1897, p. 70.

¹³ D'après Steindamm, op. cit., p. 150.

¹⁴ Édition de P. de Langlade, p. 294. Ms.

¹⁵ D'après Steindamm, op. cit., p. 150, n°

n° 1 du Vatican.

2^o Psalm CXXXVI, 2, Sah. οὐκαντορε (ιτία)¹⁰ Bolt. οὐκαντορη¹¹ (ιτία).

3^o Iasie XLIV, 4, Sah. ούκαντορε¹² (ιτία) لفسل المفتاح Bolt. ούκαντορη¹³ (ιτία).

4^o Scala copie n° 43 de la Bibliothèque Nationale de Paris, fol. 13, Sah. ερνιας - τωρε. مفتاح - المفتاح CTXIAS est naturellement une forme mal comprise d'ITIAS.

5^o Scala copie n° 44 de la Bibliothèque Nationale de Paris, fol. 81, verso. Sah.¹⁴ τρυστρι ترثة العصبات τικον ιττωρε. مفتاح. Je ne comprends pas le mot τρυστρι; nous retrouvons d'ailleurs le même mot dans la scala copie n° 43 de la Biblioth. Nat., fol. 56 recto : τριστι مفتاح¹⁵.

6^o Kischia, *Lingua aegyptiaca restituta*, 1663, p. 175 B ποωρι salines مفاتن، p. 346 τικον ποωρι salis صفات — Lamy, *Scalae magna*¹⁶, p. 55 ποωρι صفات.

7^o H. R. Hall, *Coptic and Greek Texts of the Christian period*, 1905, p. 57 S : πεποκ πικαμ δοογ δηε πτωρε μηνακσηρε πτωρε.

« Total des roseaux 600 τωρε (?) 600 barres pour manches de bâches?) et 37 autres (?)¹⁷.

¹⁰ Bunsen, *The earliest known Coptic Psalms*, 1898, p. 156.

¹¹ Psalter copie n° 1736 (?) (in 8.000 مخطوطات في المتحف المصري بـ دار الأوبرا، Bibliothèque du Musée du Caire, n° P. 111) donne l'équivalence δοορι - المفتاح. G. SCHWETZER, *Psalteries et diablesques coptes monophysites translatisés*, 1858, p. 116; P. DE LAMARRE, *Psalteries coptes monophysites (réédition par Burmester et Diderot, 1905)*, p. 166.

¹² Ms. Pierpont Morgan III, 90. Communication due à l'amabilité du Dr W. E. Crum.

¹³ TATTIUS, *Proprietate magna in diaboli linguae aegyptiacae monophysite*, t. I, 1851, p. 178.

¹⁴ Communication due à l'amabilité du Dr W. E. Crum.

¹⁵ H. Mousa, *La scala copie 44 de la Bibliothèque nationale de Paris, transcription et encyclopédie*, t. I, transcription, 1950, p. 165, dans *Bibliothèque d'études religieuses de l'Inst. frang. d'Archéol. orient.*, t. II.

¹⁶ Communication due à l'amabilité du Dr W. E. Crum.

¹⁷ *Les Bœufs III et IV (Antioche et Séleucie)* de la Scala magna de Sélaucie-en-Ridjeb, dans *Annales de l'Inst. des Antiqu.*, t. I, 1900, p. 55.

¹⁸ O. v. LINNÉ, *Koptische Mizellen*, 1911-1913, p. 190. — Voir également supra, p. 207 (potions du soleil).

8° Le papyrus magique copte n° 49573 du Musée du Caire S : **መስክ ነው ማውቃ ደልዱስ ተሰለሁ**, cf. *supra*, p. 208.

9° M. CHAIX, *Sermon sur la pénitence attribué à saint Cyrille d'Alexandrie*, dans *Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth*, t. VI, 1913, p. 545. B. οὐ καθικεῖς ἀνθρώποι Un ouvrier qui voulait se faire juif devait d'abord abjurer le christianisme. « Alors, on lui mettait une couronne en bois de saule, on lui lisait la loi, et il devenait juif ». L'expression οὐ καθικεῖς «bois de saule» signifie évidemment les branches de saule (couronne d'osier)¹⁰.

10° E. GRASSINAT, *Un papyrus médical copte*, 1921, p. 886 (329), S 21179 **ጥርጋዊ**, cf. *supra*, p. 195.

11° W. E. CRUM et H. J. BELL, *Wadi Sarga. Coptic and Greek texts from the Excavations undertaken by the Byzantine Research Account (Coptica, III)*, 1922, p. 121, n° 14. S. Liste : **ουμος ቴክኒክ አጥጋዊ** «Une grande corbeille en vannerie, c'est-à-dire de branches de saule (osier)», à côté de **ካክኒክ አጥጋዊ**. Comme le remarquent Crum et Bell, on attendrait ici une indication plutôt sur le contenu que sur la matière de la corbeille; cependant **ካክኒክ አጥጋዊ** «basket of mixed contents» pourrait bien correspondre à **አጥጋዊ** des Pap. Rylands 158, 37 et à de pareils passages (— *διεκτίπειον περίτιον διαζόπων βραχιόνων* du texte grec correspondant).

ANNEXE.

LE MOT *TWRJ* ET VARIANTES.

A côté de *tr-t*, *tr-t*, *tr* il existe encore un autre nom de plante *trey* et *var*, qui autrefois fut souvent confondu avec *tr-t*, *tr-t*, *tr* «saule». Je connais du mot *twrj* et *var*, les exemples suivants :

¹⁰ Il ne s'agit pas, naturellement, que je le connaisse, de la couronne de Notre-Seigneur, comme le pense M. Crum (cf. *infra*, p. 206, n° 11. Crum et Bell, *Wadi Sarga*). Dans cette même dédicace au pape sur la tête de l'ouvrier qui

voulait se faire juif, une couronne d'osier à l'imitation de la couronne de lèche. Les autres instruments de la passion, croix, *spinae*, exemple de *timbres*, roses, figurent aussi dans la même cérémonie.

L'—SON DE PLANTE.

- a) $\text{--} \sum = \text{--} \{ \{ \frac{x}{m} \}$ Pap. med. Berlin, 6, 4, 2
 b) $\text{--} \sum = \text{--} \{ \{ \frac{x}{m} \} \quad \quad \quad 6, 2$
 c) $\text{--} \sum \{ \{ \frac{x}{m} \} \}, \text{la m} \text{r} \text{ vert, Pap. Ebers, 55, 16}$
 d) $\text{--} \sum \frac{x}{m} \text{ Pap. med. Berlin, 6, 7}$

Ges mots (comme *e.*, *infra*), sont apparemment masculins.

terj et *var.*, était, d'après Pap. mèd. 6, 1, 2; 6, 2; 6, 7, un ingrédient servant aux fumigations; il s'agissait probablement d'une matière odorante (plus exactement, comme nous le verrons tout à l'heure, d'un *rocent* odorant) employée en médecine. Brugsch¹¹, Molde(h)nko¹² et M. Erman¹³, dans son «Lebensmüde» ont pris *terj* et *var.* pour *tr-t* «saule»; mais ce rapprochement est très peu probable, car le **X** entre - et - dans *terj* et *var.* ne se rencontre jamais dans le mot *tr-t* «saule». De plus, on trouve déjà dans les papyrus médicaux Ebers et Berlin le mot *tr-t* **τρτ** (cf. *supra*). On s'expliquerait donc difficilement que le mot *terj* et *var.* ait, dans les mêmes papyrus, le même sens que *tr-t*. Enfin on doit constater que *terj* ne s'écrit jamais avec le déterminatif **¶** mais toujours avec **‡** (:) ou **≈**. Se basant sur la graphie du mot *terj* avec **‡**, Stern¹⁴ est arrivé à la judicieuse conclusion que *terj* et *var.* signifie un *genus arundinis*: M. Sethe¹⁵ et M. Gardiner, dans sa grammaire¹⁶, l'ont suivi sur ce point.

- c) 二三之 - Lebensenvelope, 91-95, Moyen Empire, — JR 12.2.2.15
二三之 - X + plus que la colline (?) des *trj* avec les oiseaux: *mjt.*

¹⁰⁰ *Rec. R. Soc. Antiq.* IX, p. 152a.

Über die in altagyptischen Texten erwähnten
Räume und deren Formtheorie. 1886. p. 1-6.

¹⁰ Gespräch eines Lehenswürtz mit seiner Sohn, dass Akadem. der Berlin. Akad. d. Wiss., schles.-ist. Kl. - 1866, p. 53.

¹¹ L. STRAUSS, *Glossarium*, dans G. FERRARI, *Petrarcha Eboli*, I, II, 1895, p. 10.

Die Berufung eines Hochpriesters des Adlers

Sprache, I. AA., 1907, p. 33, note 19 : «Das Determinativum » des Beifügns, das dem grünen Stammes *mit* (mig) vorgelegt ist, wird von diesem Wort *mit* (mig), das »Stock«, »Schaft«, »Hölle« bedeuten wird, herkommen». A mon avis c'est le contraire qui est vrai : le sens pré-moral du mot *mit* (mig) est »verssoit», dont le sens latéral au contraire est dérivé.

¹⁴ *Egyptian Grammar*, 1927, p. 495.

Autrefois¹⁰, et en dernier lieu dans son *Handwörterbuch*¹¹, M. Erman a pris  pour une variante de *p-t-saule-*, mais dans sa *Litteratur der Ägypter*¹², il s'abstient de traduire le mot .

J'avais d'abord pensé, moi aussi, que *trj*  du «Lebensmilde» et *trj*  (dans le nom propre  ainsi que *trj*  «saule» de la stèle appelée Metternich) étaient un même mot; à présent, tout au contraire, je suis sûr que  du «Lebensmilde» correspond uniquement à   des papyrus médicaux, et non pas à *trj*  de la stèle Metternich. A mon avis, on ne doit pas rapprocher *p-t-saule-* et var. «saules» de *trj*  du «Lebensmilde» parce que la graphie du mot *trj*  avec  et avec  au lieu de  est très peu probable à cette époque classique (Moyen Empire). Le *trj*  «saule» (dans le nom propre *b[n] trj*  et le  «saules» de la stèle Metternich), qui ressemble beaucoup au *trj* du «Lebensmilde», appartiennent au Nouvel Empire et à la haute époque; remarquons que *trj*  «saule» (dans le nom propre) et *trj*  «saules» de la stèle Metternich sont déterminés par le signe de l'arbre . Quant au nom propre  nous avons vu que ce nom se rencontre sur le même monument en différentes graphies , ,  mais toujours avec  jamais avec .

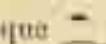
Nous devons donc traduire *trj*  du «Lebensmilde» par «roseau»; tandis que le mot  (et var., dans le nom propre *b[n] trj*), qui est

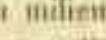
¹⁰ *Gepräck eines Lebensmildes* (etc., cf. *am-pa*, p. 227, note 3), p. 53: «Die Pflanze ist wird im Berliner med. Pap. 6. 1  wird und in der Metternich-Stele (77)  gezeichnet. Auch das grüne  (Eh. 66, 16) könnte wohl damit identisch sein. Bei dem letzteren findet Stern im Glossar wegen des  ein «genus arundinis», und nach die Worte im Berliner authentischen Papyrus und der Metternichstele, die dem nunmehr so ähnlich sind, haben ja ebenfalls dasselbe Determinativ, das auf «Rehe» deutet. Trotzdem möchte ich an der üblichen Zusammensetzung des Wortes mit

Verg. «Weidenbaum» hinkenne, da noch bei angeführten Stellen der Metternichstele der Papyrus auf dem  geboren ist, was doch auf einen Baum deutet, einer hölzer Säule ja stampf, die mit Weiden bestimmt ist und auf der wilden Geflügel sitzt, wäre dennoch hier gennant.

¹¹ Erman und Gräfe, *Ägyptisches Handwörterbuch*, 1903, p. 209: «*trj*   ».

¹² 1903, p. 226 z. «Sehe», nun kann viel vernünftiger sein, mehr als der Gernade des Vogel, mehr als der... Vogel mit den Gräsern».

écrit presque de la même façon ainsi que  « saules », de la stèle Meierich doit se rendre par « saule ».

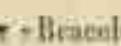
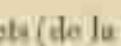
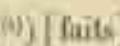
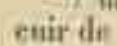
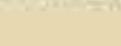
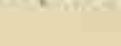
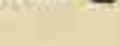
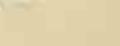
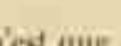
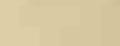
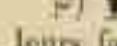
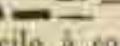
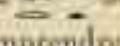
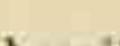
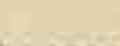
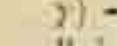
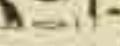
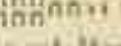
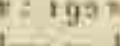
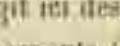
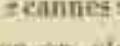
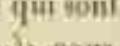
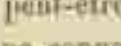
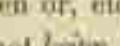
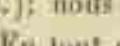
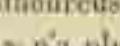
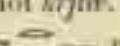
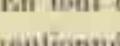
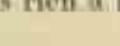
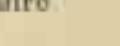
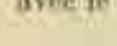
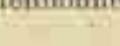
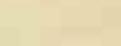
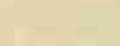
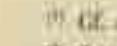
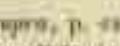
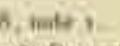
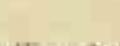
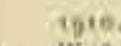
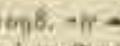
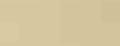
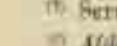
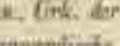
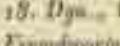
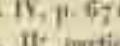
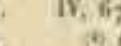
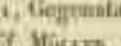
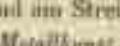
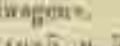
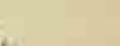
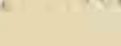
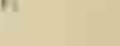
Dans le passage du « Lebensmûde », expliqué par M. Erman¹⁰, il ne s'agit nullement d'une petite colline (?) couverte de saules, mais d'une colline (?) hérissée d'un fourré de roseaux, au milieu duquel niche le gibier d'eau (). Cette interprétation purement linguistique est d'ailleurs fortifiée par les monumens. On y voit très souvent des oiseaux d'espèces différentes, représentés avec leurs nids dans des fourrés de papyrus et de roseau.

2. — « CANNE ».

Notre mot « canne » désigne originellement une tige de roseau, puis, par extension, un hâton, une canne, en bois ou en roseau, employée pour se promener. Il en est de même du mot *terj* et *var*.

J'ai réuni et brièvement commenté plus haut sous 1, a-a, les exemples du mot *terj* et *var*, parvenus à ma connaissance, qui ont la signification de « roseau » (plante). Viennent ensuite ceux où *terj* et *var*, a le sens de canne :

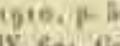
a)  —, Annales du Thoutmès III, 108¹¹. Ce mot n'a rien à faire avec le chariot, comme le croient Burchardt¹² et d'autres savants. Voici le texte :

b)                                                                                                                                            

¹⁰ Cf. supra, p. 228, note 1.

¹¹ Serus, *Urk. der 18. Dyn.*, t. IV, p. 671.

¹² *Althannaitische Fremdwörter*, II^e partie,

1910, p. 56, n° 1098.  — Urk.

IV, 671, Gegenstand aus Streitwagen.

¹³ Cf. Möller, *Metallkunst*, 1915, p. 51.

b) Pap. Boulaq; Max. Ani, 9, 1^{er} à 1^{re} dynastie. Concernant le signe dans comme déterminatif phonétique cf. Amenemope, 15, 7 et 27, 1.¹⁰

Voici les auteurs qui ont commenté ce passage, très difficile à comprendre¹¹: E. de Rougé¹², Chabas¹³, Amelineau¹⁴, Erman¹⁵, Lévi¹⁶.

c) — 4, tombeau de *Nfr-skrm*¹⁷, Thèbes¹⁸:

— — La cause c'est donnée dans l'autre monde.

d) inscription de (Ramsès II)¹⁹:

Sis deux anneaux à racheter en or, si c'est en or-j'm²⁰.

¹⁰ MARIETTE, *Le papyrus égyptien du Musée de Boulaq*, t. I, pl. 23 (Pop. n° A = pl. 9 du pop. n° 5).

¹¹ H. O. LÜTZ, *Das Wörterbuch der Ägyptologie*, 1925, p. 73, 75, 134, 135.

¹² Cf. ERMAN, *Die Litteratur der Ägypter*, 1902, p. 494: «Der Schüler, der diesen Papyrus geschrieben hat, hat leichtfertig die meistens Worte veschrieben und lange Stellen hindurch steht man überhaupt nicht, wenn die Reise ist».

¹³ *Etude sur le papyrus n° 5 du Musée de Boulaq*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2^e séc., t. VII, p. 349-351. Il traduit par «gouvernement à cause du signe ».

¹⁴ *Les Maximes du scribe Ani*, dans *L'Égyptologue*, novembre-décembre 1877, p. 203 (texte), p. 205 (transcription). Chabas traduit ce mot par «fouet».

¹⁵ *La morale égyptienne. Essai sur le papyrus de Boulaq*, n° 1892, p. 243.

¹⁶ *Die Literatur der Ägypter*, 1902, p. 307. Tout le passage en question a été traduit par

M. Erman de la manière suivante: «Das krumme (?) Holz, das auf dem Felde liegt, Sonne und Schatten ausgesetzt (?), das holt sich der Kürscher und macht es gerade und macht es zum Peitsche eines Graspers. Cette traduction est certainement exacte dans son sens général.

¹⁷ *Enseignements moraux généraux des anciens Egyptiens*, t. III, «enseignements d'Ani et d'Amenemope», 1929, p. 123. M. Lévi traduit: «... et il va faire le fouet pour me nobler».

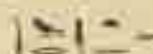
¹⁸ Nous comparons à Thèbes deux tombeaux d'un certain *Nfr-skrm*; cf. R. PÖHLER und R.L. B. MORS, *The Theban Necropolis*, 1908, p. 156, tombeau n° 107 (Aménophis III) et p. 167, tombeau n° 106 (Ramesside). Il s'agit probablement ici du tombeau n° 107.

¹⁹ D'après une transcription due à l'initiative de M. R. ANTHO. Le passage a été copié par M. SEIFER pour le *Wörterbuch* de Berlin.

²⁰ C'est M. G. KURTZ qui a bien voulu attirer mon attention sur ce passage.

²¹ SERUS, *Die Herkunft eines Hakenpriesters des Amun unter Ramses II.*, dans *Zeitschrift für Ägypt. Sprache*, t. 44, 1907-1908, p. 33 et note 15.

e)  Pap. Anastasi IV, 3, lignes 4-5 :

 Une canne d'or en ta main¹⁰.

f)  inscription sur une canne trouvée dans le tombeau de Toutankhamon¹¹. L'inscription *in extenso* :



Prends (toi) la canne *tejt* en or d'or pour suivre ton père illémissé, aimé d'Amon, le chef des dieux, etc... Toutankhamon....

¹⁰ *Saint Papyr is the hieratic character from the collections of the British Museum*, Londres 1849, pl. 34.
¹¹ L'anglaise traduction «fouet», «Poignard», «whip» (cf. *ancient Egypt*, t. I, p. 309, notes 5, 7, 8, et *Egypt, The Tomb of Tut-ankh-Amun*, t. II, 1927, p. 36).

Littérature sur l'Egypte, p. 268 — traduction de M. Blackman, p. 229 n'est pas tout à fait exacte comme nous le verrons ci-dessous, cf. *Ibyx*, p. 279.

¹² *Illustrated London News*, 19 septembre 1925, t. 167, n° 4169, p. 165-166, n° 417 des objets provenant du dit tombeau et Garrel. *The Tomb of Tut-ankh-Amun*, t. II, 1927, p. 36.

Il s'agit d'une canne en bois⁽⁷⁾ entièrement recouverte d'or et terminée par un bouton en verre imitant la couleur du lapis-lazuli. Nous avons donc la preuve que *terj-t* — ici écrit *trj-t*, comme dans : *d* (— ²) et : *s* (— ²) — signifie « canne », « bâton ». Lorsque ces cannes étaient revêtues d'or, elles étaient appelées  — *sw* (*s*, *e*) ou  — *sw* (*s*, *f*).

Nous ne connaissons pas la canne —  —  —  —  —  —  —  —  — étant donné que la signification du mot  nous échappe encore (cf. *supra*, p. 229). Peut-être s'agit-il de petits clous en métal précieux dont ces cannes étaient décorées.

Le mot *terj* (*ter*, *tr*) = roseau, canne (nom de plante) paraît être masculin, *terj-t* et *var.* « canne » ayant le sens de bâton est au contraire féminin.

Bermontrons encore pour terminer que  —  —  —  —  —  —  —  —  du *Livre des Morts*, chap. 149⁽⁸⁾ est une variante fautive pour  — .

CONCLUSION.

Lorsque, en 1904, j'ai rédigé, avec l'aide du regretté G. Schweinfurth, le premier volume de mon livre sur les plantes de jardin de l'Égypte ancienne⁽⁹⁾, je pensais qu'un deuxième puis un troisième volume le suivraient bientôt. J'ai provisoirement laissé de côté l'achèvement de cet ouvrage. Mes études m'ont démontré, en effet, que nous sommes encore loin de posséder les éléments nécessaires pour tracer un tableau assez complet de la faune et de la flore pharmaceutiques. Pour atteindre ce but il sera indispensable de traiter auparavant, dans un nombre aussi grand que possible d'études spéciales, les questions les plus variées de l'histoire naturelle de l'Égypte ancienne. Ces études doivent se fonder sur une documentation très abondante grâce à laquelle nous espérons arriver à de nouvelles conclusions et à des hypothèses raisonnables. Cette documentation nous permettra en outre de rectifier les trop nombreuses erreurs qui se sont introduites dans cette branche de l'égyptologie. La plus grande difficulté de cette entreprise réside dans le fait qu'on doit, pour la mener à bien, connaître parfaitement et juger sainement les matériaux que

⁽⁷⁾ KARLS, *Das ägyptische Totenbuch der XXIII. bis XX. Dynastie*, t. II, *Festgabe*, 1886 (chap. 149 a), p. 375.

⁽⁸⁾ *Die Gernungslanzas in alten Ägypten. Ägyptologische Studien. Mit einem Geleitwort von G. Schweinfurth*, 1^{er} vol., 1904.

nom fournit non seulement l'égyptologie (depuis l'époque préhistorique jusqu'à l'époque arabe), mais encore l'histoire naturelle, de façon à être suivi également par les égyptologues et les naturalistes. Une fois en possession d'un ensemble satisfaisant de bonnes monographies sur l'histoire naturelle de l'Égypte ancienne, il sera relativement facile d'écrire une grande histoire naturelle de l'Égypte pharaonique. Que cette documentation doit être abondante, cela ressort du présent article sur le saule égyptien dont le but était de prouver que l'arbre *ir-t*  est identique au *Salix nafsat* Forsk. et non pas au cypres, comme l'avait proposé M. Newberry.

NOTE ADDITIONNELLE.

Depuis la rédaction de cet article a paru le dernier fascicule du *Wörterbuch der ägyptischen Sprache* de MM. Erman et Grapow (1931). Il contient la plupart des mots examinés ci-dessus. J'ai le plaisir de constater que les auteurs du *Wörterbuch* s'accordent sur presque tous les points avec les opinions que j'ai moi-même adoptées.

Qu'il me soit permis de relever dans le *Wörterbuch* quelques détails, d'ailleurs sans grande importance : Personnellement je n'ai pas rencontré le pluriel *ir-* (Wb., p. 385). À propos de la graphie *ir-*  (Wb., p. 385), il s'agit peut-être de  du Papyrus de Fayoum (cf. *supra*, p. 208 et suiv.). J'ai signalé la graphie *ir-*  (cf. *supra*, p. 183, 208), mais je n'ai pas trouvé  (cf. Wb., p. 385 «gr(iechisch) sunh »); en tout cas, l'arbre de la stèle Metternich s'écrit  (cf. *supra*, p. 183, 190, 203, 208), graphie que je cours absente du *Wörterbuch*. On lit sous *gr* IV a - Weide - Weidenblätz, offiziell verwendet. Les auteurs ont-ils pensé à papyrus Ebers 54, 14 (cf. *supra*, p. 194 f.) ? Je penserais ici plus volontiers à l'écorce ou aux feuilles du saule (cf. *supra*, p. 194 f.), *gr* V: «als etwas das mit Hornsange in Beziehung gebracht wird Pyr(amiden); Gr(iechisch)-». Dans le premier cas les auteurs ont apparemment pensé à Pyramides 453 (cf. *supra*, p. 181), tandis que le «Gr(iechisch)» fait probablement allusion au texte cité du papyrus du Fayoum (cf. *supra*, p. 208). Sur le dernier passage que je n'ai pas complètement compris, M. le chanoine Drioton m'a communiqué par lettre sa pensée : «Ce qui me rend perplexe, c'est la mention . Peut-être, mais c'est une hypothèse trop fragile,  suivant

EXPLICATION DES PLANCHES I ET II.

Planches.

- I. — 1. Guirlande composée de feuilles de *Mimosa Schimpervi* Hochst. et de fleurs d'*Acoris* (d'après un croquis de G. Schweinfurth).
2. Guirlande analogue à la première (d'après un croquis de G. Schweinfurth à une plus petite échelle, publié dans *Gartenlaube*, 1884, p. 63n).
- 3-4. Guirlandes composées de feuilles de *Mimosa Schimpervi* Hochst. et de pétales de *Nymphaea caerulea* Sav. (d'après un croquis de G. Schweinfurth publié dans *Gartenlaube*, 1884, p. 628).
5. Collier en or présentant des analogies avec les guirlandes pharaoniques (Egypte moderne).
- II. — 1. Momie royale encore emmaillotée et ornée de guirlandes (feuilles de *Mimosa Schimpervi* Hochst. ou de *Salix sphaeriflora* Poiss. et pétales de *Nymphaea caerulea* Sav. (d'après un croquis de G. Schweinfurth publié dans *Gartenlaube*, 1884, 619).
2. Feuilles de saule égyptien (*Salix sphaeriflora* Poiss.) d'après nature; légèrement agrandies.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.....	177
A. — PREMIÈRE PARTIE.	
I. L'arbre <i>p-t</i> comme arbre égyptien.....	179
1. L'arbre <i>p-t</i> dans le paysage égyptien.....	180
2. L'arbre <i>p-t</i> dans les jardins égyptiens.....	184
3. Le saule (<i>Salix nubif Fossz.</i>) et le cyprès en Égypte.....	185
4. Représentations égyptiennes du saule (<i>Salix nubif Fossz.</i>) et de l'arbre <i>p-t</i>	189
II. Différentes parties de l'arbre <i>p-t</i> employées dans la médecine égyptienne.....	193
III. Guirlandes faites avec les feuilles et les branches de l'arbre <i>p-t</i> et du saule égyptien.....	196
1. Les textes hiéroglyphiques.....	196
2. Guirlandes en feuilles de saule égyptien.....	197
a) Plantes trouvées sur les momies royales de Deir el Bahari (1881)....	197
b) Description des guirlandes en feuilles de saule égyptien.....	200
c) Catalogue des guirlandes en feuilles de saule égyptien.....	203
d) Âge et signification des guirlandes courant les momies égyptiennes.....	205
IV. Le bois du saule égyptien et celui de l'arbre <i>p-t</i>	206
1. Le bois du saule égyptien.....	207
2. Le bois de l'arbre <i>p-t</i>	208
V. La tête appelée à dresser l'arbre <i>p-t</i>	210
VI. Pourquoi M. Newberry identifie-t-il l'arbre <i>p-t</i> avec le cyprès?.....	215
B. — DEUXIÈME PARTIE.	
I. Les noms  et <i>tare</i> : dérivent-ils vraiment de la même racine?.....	220
II. Le mot <i>aspi</i> <i>tare</i> (S) = <i>our</i> (B).....	225

ANNEXE.

	Page.
Le mot <i>tawī</i> et variantes.....	226
<i>i.</i> Nom de plante.....	227
<i>ii.</i> «Gant».....	229
Cosmétiques.....	232
NOTE ADDITIONNELLE.....	233
EXPLICATION DES PLANCHES I ET II.....	235

L. KEMIA.

Le Caire, le 13 mai 1931.

TABLE DES MATIÈRES.

	<i>Page</i>
P. JOURNET. Dédicace grecque de Môdânum (avec 4 planches)	1-49
P. GAUDEZET. A propos de la dédicace de Môdânum	51-54
P. GALLART. Les papyrus grecs d'Antinoüs à la Bibliothèque nationale de Paris	55-111
Edm. PAUTZ. Le pavillon du Nilomètre de l'île de Rôdah au Vieux-Caire (avec 4 planches)	113-160
L. KAZER. A propos d'une palette préhistorique en schiste conservée au Musée du Caire	161-174
Edm. PAUTZ. La défense de l'antienne ville du Caire et de ses monuments. Urbanisme et archéologie (avec 9 planches et 8 plans)	175-176
L. KAZER. <i>Un autre griffon n'a-t-il réellement le sens égyptien (<i>Solar-synt</i> Pma.)?</i> (avec 4 planches)	177-187



a. — Vue d'ensemble de la cours de la mosquée d'al-Hakim.



b. — Vue intérieure de la mosquée d'al-Hakim.



a. — Mosquée funéraire de Qanawat.



b. — Tombeau de Tatar al-Hegazy.



c. — Portail de la mosquée de l'Emir Misqal.



d. — Mihrab de la mosquée de l'Emir Misqal.



61.— Façade de l'échelle de Qaitbay.



62.— Façade du Palais Beylical
au chââf an-Nâhâma.



63.— Veilages de la mosquée du Bahâ'în
(chââf an-Nâhâma).



a. — Travée devant le minbar
de la mosquée d'au-Salih Tâqî.



b. — Portail de la mosquée al-Ghouri.



c. — Portail de l'âbidîya al-Ghouri,
au Khâm al-Khalîli.



d. — Bât al-Bâbîn, au Khâm al-Khalîli.





a. — Mosquée du Sultan al-Ghuri.



b. — Intérieur de l'eskelle al-Ghuri.



c. — Maison Saïd Pacha (châti al-Tabita).



d. — Détail de l'abîla ou minbar de Qurbani.





5. — Mosquée et sanctuaire de Mohammad bey Aboul-Zahab.



6. — Vue sur le minaret de la mosquée de Mohammad an-Nasir, à la Citadelle.



7. — Intérieur de la mosquée de Mohammad an-Nasir, à la Citadelle.





a. — Sahn de la mosquée d'Ibn Touloûn.



b. — Minaret et porche de la mosquée
de Mohammad au-Nasir, à la Citadelle.



c. — Portail du couvent de l'Ecole Châdîm-



a. — Cimetière de l'Est, mosquée de Sayyida al-Akhdar.



b. — Coquille du mausolée de l'Imam al-Chifri.



c. — Mosquée de Sayyida al-Ghoul.



4. — Cimetière du Sud, Minarets et Mausolée du Soultan Ali.

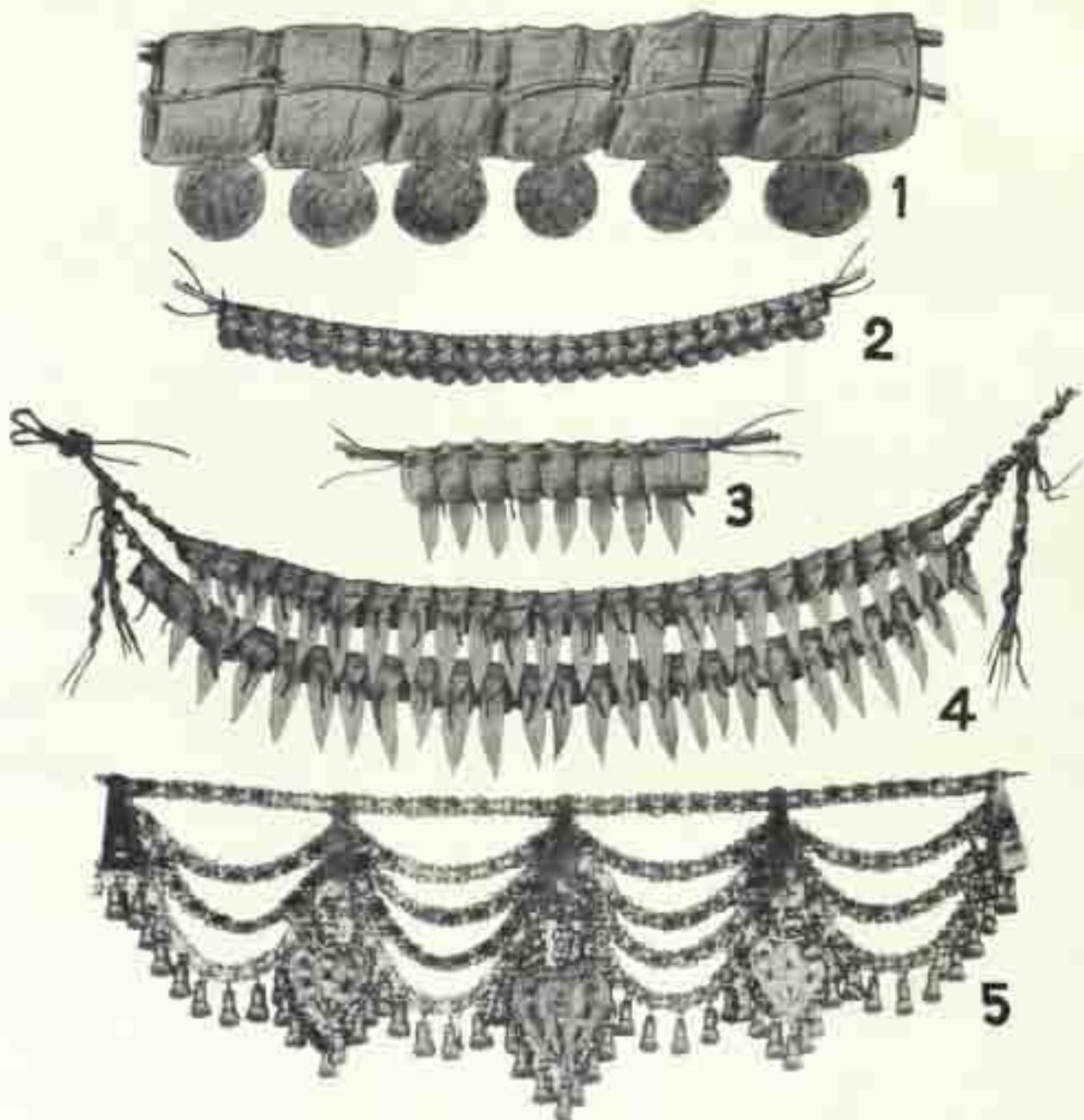


5. — Eglise copte de Sitt Barbara (restaurée).

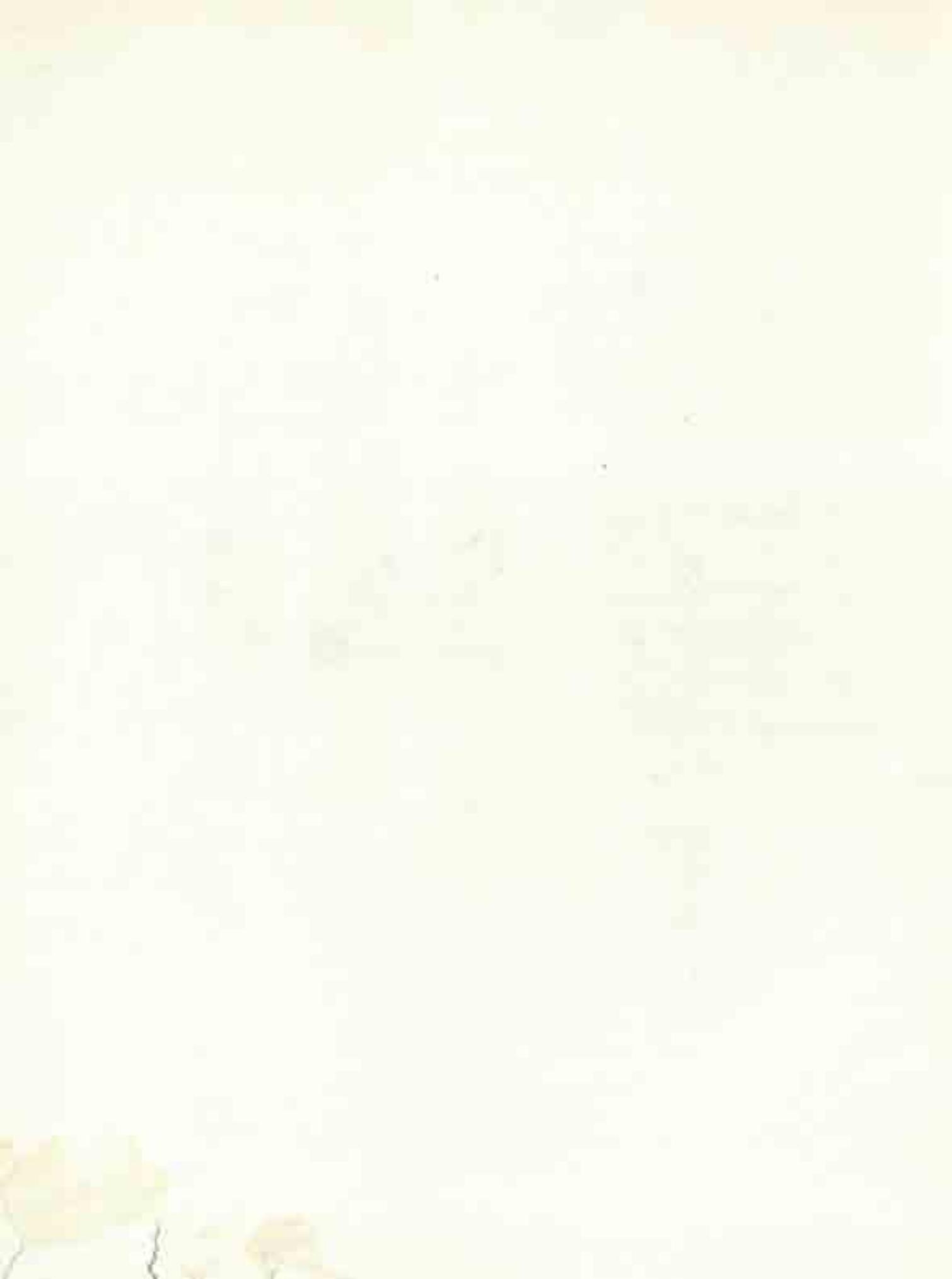


6. — Eglise copte d'al'Aqra, près de Bâb Zawwâfa.





Guitières égyptiennes (1-4) comparées avec un collier moderne (5).





1

Momie royale encore emballée
et ornée de gomphides.



2

Fruitules du sambé égyptien (*Salsola segetum* Fors.)
d'après nature; légèrement agrandies.



"A book that is shut is but a block"

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY
GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI

Please help us to keep the book
clean and moving.

A.R.C. 1955. No. 221200